



ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART DE CLERMONT MÉTROPOLE

25 rue Kessler - 63000 Clermont-Ferrand
Tél : 04 73 17 36 10 / esa@esacm.fr
www.esacm.fr
Bus : ligne 12 / arrêt : Rabanesse
Tram : arrêt Universités

Livret de l'étudiant·e 2025-2026

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART
DE CLERMONT MÉTROPOLE

▪ Introduction	4
▪ Gouvernance, mode d’emploi	6
Réunions pédagogiques et commissions vie de l’établissement	6
Conseil scientifique, pédagogique et de la vie étudiante	7
Conseil d’administration	7
▪ L’école dans les réseaux des écoles supérieures d’art	8
LeGrandLarge - à l’échelle régionale	8
ANdÉA - à l’échelle nationale	8
ELIA - à l’échelle internationale	9
▪ Le rôle des étudiant-es	10

ÉQUIPE ET ÉQUIPEMENTS

▪ Équipe	14
▪ Intervenant-es et invité-es	28
▪ Équipements	32
Bibliothèque	32
FabLab	34
Ateliers techniques	36
Salle multimédia	38
Autres espaces d’accrochage et de travail	38
Récupérathèque	39
▪ Outils et matériel	40

ORGANISATION DES ÉTUDES

▪ Coursus	44
Structuration des études	44
Année initiale : objectifs, déroulement	56
Phase programme (2° et 3° année) : objectifs et déroulement	58
Phase projet (4° et 5° année) : objectifs et déroulement	62
▪ Évaluations	66
Étapes de l’évaluation	66
Modalités de passage	67
Grille des unités d’apprentissage et des crédits	68
▪ Diplômes	70
DNA option Art	70
DNSEP option Art	71
Certificats	73
Acquis et perspectives	74
▪ Mobilité internationale	76
Résidences	76
Semestre d’études et stages	77
▪ Mises en situations	80
Pendant le cursus	80

RECHERCHE

▪ La recherche à l'ÉSACM	84
▪ Coopérative de recherche 2025-2026	85

DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES

▪ Fabriques	93
▪ Prismes	103
▪ Focus	109
▪ Formats d’année	148
▪ Réalités / Professionalisation	197
▪ Initiation à la recherche	209
▪ Mobilités	222
▪ Conférences / Évènements	227

CALENDRIERS ET PLANS

234

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

▪ Vie étudiante (bourses, hébergement, restauration, santé...)	247
▪ Règlement intérieur	254
Organisation de la formation	255
Règles de discipline	270
Fonctionnement et utilisation des locaux et du matériel	273
Charte pour l’égalité entre les femmes et les hommes, et la lutte contre toutes les formes de discrimination	281

INTRODUCTION

L'ÉSACM est une école supérieure d'art publique. Elle a pour mission de garantir la diversité, notamment dans l'accès à son cursus, la parité et de veiller à l'égalité des chances tout au long de son cursus. En ce sens, il a été décidé de maintenir des droits d'inscription modestes, de donner à chaque étudiant·e diplômable une bourse de production grâce à l'aide de la Fondation d'entreprise Michelin, et de faciliter l'acquisition des matériaux et l'accès aux outils nécessaires à chacun·e. Cette vision démocratique de l'enseignement artistique engage une responsabilité individuelle et collective face aux enjeux climatiques actuels. En ce sens, l'école a favorisé l'émergence d'une récupérathèque afin de concevoir de manière plus durable le cycle d'usage des matériaux.

L'école est gouvernée par un Conseil d'administration (CA) et un Conseil scientifique, pédagogique et de la vie étudiante (CSPVE) dans lesquels vous êtes représenté·es par vos élu·es. En choisissant de vous former au sein de cette école, vous devenez les acteur·rices à part entière de la gouvernance de l'établissement et il est essentiel que vous y preniez une part active. La Présidente élue du Conseil d'administration est Isabelle Lavest, Maire-Adjointe de la ville de Clermont-Ferrand et Vice-Présidente de Clermont Auvergne Métropole chargée de la politique culturelle. L'école est un service public principalement financé par les collectivités territoriales. Grâce aux financements de Clermont Auvergne Métropole, l'État via la Direction Régionale des Affaires Culturelles, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Ville de Clermont-Ferrand et le mécénat, l'école peut garantir un taux d'encadrement important qui met votre projet personnel au cœur de la pédagogie.

L'école est agréée par le ministère de la Culture et permet l'obtention de deux diplômes d'État : le DNA (Diplôme National d'Art - grade licence), et le DNSEP (Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique - grade master) délivrés respectivement à l'issue des 3^e et 5^e années.

L'école a pour vocation de former des artistes. Le cursus qu'elle met en oeuvre permet aussi d'accéder à divers métiers de l'art et de la culture et permet à chacun·e d'engager un parcours professionnel singulier. Le DNA permet de poursuivre des études vers d'autres masters, notamment professionnels, le DNSEP vers les 3^{ème} cycles des écoles d'art ou des universités.

La recherche en art permet de penser des questions par les formes plastiques et la théorie. L'ÉSACM est dotée d'une Coopérative de recherche qui rassemble un groupe de 5 à 6 chercheur·euses, dont certain·es préparent en 3 ans un Diplôme Supérieur de Recherche en Art (DSRA). Cette Coopérative organise des conférences, des séminaires, des voyages, des workshops, produit des publications, des spectacles, des expositions, afin de mettre en œuvre une recherche en art par l'art.

Seule école d'art en Auvergne, l'ÉSACM fait partie du réseau des 44 écoles supérieures d'art en France et a rejoint le réseau des écoles de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. L'ÉSACM est au centre de l'écosystème de la culture et de l'art contemporain en Auvergne et participe à son inscription dans un vaste réseau professionnel d'échanges et de partenariats au niveau régional, national et international. L'ÉSACM collabore régulièrement avec

les associations et structures culturelles du territoire : Les Ateliers, Artistes en résidence, La Tôlerie, le Fonds Régional d'Art Contemporain, le Festival International du Court Métrage, le Centre d'art du Creux de l'Enfer à Thiers ou celui de l'Abbaye Saint-André à Meymac. Membre associé de l'établissement public expérimental

« Université Clermont Auvergne », l'école prend part au travail de coopération entre tous les acteur·rices de l'enseignement supérieur et de la recherche à Clermont. Nous partageons avec eux des réflexions et des actions communes concernant la vie étudiante, la formation, la recherche et les échanges internationaux.

L'élaboration d'un projet « international » pour notre école doit permettre à chacun·e d'enrichir son expérience du monde contemporain. Pour être les artistes et les acteur·rices de l'art de demain, il est essentiel d'aller à la rencontre des multiples réalités du monde d'aujourd'hui. La mondialisation de l'art et de la culture produit de multiples formes et points de vue, et une diversité à la rencontre de laquelle il est nécessaire d'aller. Les étudiant·es de master peuvent ainsi, en répondant à des appels à candidature initiés par l'école, être accueilli·es en résidence de création en France ou à l'étranger.

Nous espérons donc que vous saurez mettre à profit durant vos années d'études à l'ÉSACM tout ce que l'école peut vous apporter en tant qu'espace de partage, d'expérimentation, de rencontres, de possibilités, de création permettant l'émergence de singularités, d'idées et de formes.

GOUVERNANCE, MODE D’EMPLOI

EPCC, FINANCEMENTS ET GOUVERNANCE

L’École supérieure d’art de Clermont Métropole est un Établissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) financé par Clermont Auvergne Métropole, l’État (via la Direction Régionale des Affaires Culturelles), la Ville de Clermont-Ferrand, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le mécénat. Elle est dirigée par un·e directeur·rice qui porte la responsabilité, notamment juridique, de l’établissement, délivre les diplômes, dirige les services de l’établissement, et ordonne les dépenses et les recettes. Il initie et met en œuvre le projet pédagogique et scientifique de l’école.

L’EPCC est régi par des statuts et par des délibérations votées par le Conseil d’administration, instance délibérative. Le Conseil scientifique, pédagogique et de la vie étudiante (CSPVE) oriente le projet d’établissement et remet des avis au Conseil d’administration, il n’a pas voix délibérative. Dans chacun de ces conseils, les enseignant·es, les personnels administratif et technique et les étudiant·es sont représenté·es par des membres élu·es.

RÉUNIONS PÉDAGOGIQUES & COMMISSIONS VIE DE L’ÉTABLISSEMENT

Pour l’année 2025-2026 :

• Rendez-vous mensuel entre le coordinateur·rice d’année et la promotion étudiante : Animées par le·la coordinateur·rice(s) d’année, ces temps de travail mensuels avec l’ensemble des étudiant·es d’une année et permettent de faire le point sur le bon déroulement de l’année, de transmettre les informations générales sur les échéances à venir et d’échanger autour des interrogations des étudiant·es, d’assurer un suivi régulier sur l’avancement des projets ou des difficultés rencontrées permettant la mise en place de dispositifs de soutien adéquats.

• Commissions vie de l’établissement : Elles rassemblent 2 à 3 fois par semestre au moins un·e délégué·e étudiant·e par année, un·e représentant·e de la coordination de la Coopérative de recherche, les coordinateur·rices d’année, le responsable des études et de la vie étudiante, la directrice, la secrétaire générale, le régisseur du bâtiment et de la pédagogie, la responsable des mobilités, la bibliothécaire, le responsable des expositions et des partenariats, la responsable de la communication, l’assistante pédagogique, l’assistante de direction. Cette commission permet d’échanger autour des problématiques d’ensemble qui se posent en termes de vie de l’établissement, qu’elles concernent des aspects pédagogiques, administratifs, pratiques... À l’issue de chaque commission, un

compte rendu est diffusé aux membres. Les délégué·es sont chargé·es de le diffuser au sein de leur promotion.

Ces deux instances permettent de faire éventuellement remonter des problématiques qui seront abordées selon leurs nature en journées pédagogiques avec l’ensemble de l’équipe enseignante ou lors du Conseil scientifique, pédagogique et de la vie étudiante (CSPVE). Elles contribuent au processus de perfectionnement par l’amélioration continue des conditions de la vie étudiante et d’études : écoute, accompagnement de chaque étudiant·e dans son cursus, explicitation des enjeux propres à chaque année d’étude et fonctionnement de l’établissement.

COORDINATEUR·RICES

Le·la coordinateur·rice est l’interlocuteur·rice privilégié·e des étudiant·es ou de leurs représentant·es et constitue le relais entre les enseignant·es et les étudiant·es. Il gère les propositions pédagogiques et le rythme de l’année.

Pour l’année universitaire 2025/2026 :

- 1^{ère} année : Guillaume HEUGUET / Nelly GIRARDEAU
- 2^e année : Clémence AGNEZ
- 3^e année : Anthony POIRAUDEAU
- 4^e année : Cédric LOIRE
- 5^e année : Michèle MARTEL

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE, PÉDAGOGIQUE ET DE LA VIE ÉTUDIANTE (CSPVE)

Le CSPVE se réunit au moins deux fois par an, et est consulté pour toute question liée à la pédagogie, la vie étudiante et l’activité scientifique de l’établissement. Ses travaux sont présentés par la direction au Conseil d’administration.

Il est composé :

- du·de la directeur·rice qui préside le Conseil
- 2 enseignant·es coordinateur·rices des années sanctionnées par un diplôme
- 1 représentant·e de la coordination collégiale de la recherche élu·e pour une période d’un an renouvelable
- le·la responsable des études
- le·la responsable des expositions et des partenariats
- 4 personnalités extérieures qualifiées désignées par le·la directeur·rice
- 4 représentant·es des enseignant·es élu·es pour une période de 3 ans renouvelable
- 5 représentant·es des étudiant·es élu·es au sein de chaque année du cursus pour une période d’un an renouvelable
- 1 représentant·e des chercheur·euses en résidence élu·e pour une période d’un an renouvelable
- 2 représentant·es des personnels administratif et technique élu·es pour une période de 3 ans renouvelable.

LE CONSEIL D’ADMINISTRATION (CA)

Le Conseil d’administration donne les orientations générales de l’établissement à travers son projet pédagogique et de recherche. Il vote l’ensemble des règlements et droits qui gèrent la vie de l’établissement, ainsi que le budget. Il vote pour toutes modifications du personnel permanent et nomme le·la directeur·rice.

Le Conseil d’administration est composé de :

- 3 représentant·es de l’Etat
- 5 représentant·es de Clermont Auvergne Métropole
- le Maire de la Ville de Clermont-Ferrand ou son·sa représentant·e
- 1 représentant·e de la Ville de Clermont-Ferrand
- 4 personnalités qualifiées
- 2 représentant·es des personnels pédagogiques
- 1 représentant·e des personnels administratif et technique
- 2 représentant·es des étudiant·es.

Siègent donc au Conseil d’administration, réunies sous la présidence de :

- M^{me} Isabelle LAVEST, Maire-Adjointe de la ville de Clermont-Ferrand et Vice-Présidente de Clermont Auvergne Métropole chargée de la politique culturelle
- les personnalités suivantes :
- M. Joël MATHURIN, Préfet du Puy-de-Dôme
 - M. Denis DECLERCK, Sous-directeur des enseignements spécialisés et supérieurs et de la recherche au sein de la Direction Générale de la Création Artistique - Ministère de la Culture
 - M. Marc DROUET, Directeur Régional des Affaires Culturelles de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Ministère de la Culture
 - M. Rémi CHABRILLAT, Élu et représentant du Maire de la ville de Clermont-Ferrand
 - M. Jérôme AUSLENDER, Élu de Clermont Auvergne Métropole
 - M^{me} Dominique BRIAT, Élu de Clermont Auvergne Métropole
 - M^{me} Sondès EL HAFIDHI, Élu de la Ville de Clermont-Ferrand
 - M^{me} Chantal LELIÈVRE, Élu de Clermont Auvergne Métropole
 - M^{me} Fabienne VOUTE, Élu de Clermont Auvergne Métropole

Quatre personnes qualifiées :

- Mme Sophie AUGER GRAPPIN, directrice du centre d’art Le Creux de l’Enfer
- M. Mathias BERNARD, Président de l’Université Clermont Auvergne
- M. Yannick GONZALEZ, directeur de Nouvelles Donnes Production et des Nouveaux collectionneurs (Marseille)
- M. Forrest PATTERSON, Délégué général - Fondation d’entreprise MICHELIN

Membres élu·es :

- 2 représentant·es du personnel pédagogique élu·es pour une période de 3 ans renouvelable
- 1 représentant·e des personnels administratif et technique élu·e pour une période de 3 ans renouvelable
- 2 représentant·es des étudiant·es élu·es pour une période d’un an renouvelable.

L'ÉCOLE DANS LES RÉSEAUX DES ÉCOLES SUPÉRIEURES D'ART

À L'ÉCHELLE RÉGIONALE LEGRANDLARGE

L'association LeGrandLarge regroupe les cinq écoles d'art et de design de la région Auvergne-Rhône-Alpes dans le but de faciliter la professionnalisation de leurs diplômé·es. Elle joue un rôle déterminant dans le lancement de la carrière de jeunes artistes. Elle travaille avec tous les acteur·rices de l'art contemporain, de la création et de la jeunesse. Elle est inclusive, fédérative, et vise l'objet commun « jeune création » dans une logique collaborative et contributive.

Tout au long de l'année, LeGrandLarge organise des visites pour les acteur·rices du monde de l'art dans les 26 ateliers dont elle assure la gestion à Lyon, dans le quartier de Gerland. Galeristes, collectionneur·euses, directeur·rices de musées ou de centres d'art, fondations, journalistes, commissaires d'exposition, entreprises, critiques d'art ou encore étudiant·es en art et design, sont invité·es à rencontrer les jeunes artistes, favorisant de futurs projets en région comme à l'international. En lien avec les grands événements de la région (Biennale d'art contemporain, Biennale du design...), LeGrandLarge organise des rencontres et des workshops avec des professionnel·les.

Outre la mise à disposition d'un atelier, les artistes bénéficient de conseils et de moyens techniques et logistiques, d'une aide à la documentation et à la diffusion de leur actualité et d'un accompagnement sur les aspects juridiques et administratifs de leur activité.

Chaque année, l'ÉSACM relaie des appels à candidature auprès de ses diplômé·es pour ces ateliers ou d'autres opérations de diffusion de la jeune création auxquelles LeGrandLarge prend part avec d'autres acteur·rices de l'art de la région.

Lola FONTANIÉ et Niloufar BASIRI, diplômées en 2020, y occupent un atelier respectivement depuis 2022 et 2021.

www.legrandlarge.org

À L'ÉCHELLE NATIONALE ANdÉA

L'Association nationale des écoles supérieures d'art (ANdÉA) a été créée en 1992. Fédérant les écoles supérieures d'art publiques et accueillant en son sein la diversité des acteurs qui en font la richesse et la vie (directeur·rices, administrateur·rices, professeur·es, chefs de services, étudiant·es), l'ANdÉA est à la fois une plateforme de réflexion, une instance de proposition et une force d'affirmation de la spécificité des enseignements supérieurs artistiques. L'ANdÉA génère une activité multiple à travers notamment des commissions de travail qui réunissent des membres et des acteurs des écoles de toutes catégories. Ces commissions de réflexion sur les questions de la vie étudiante et des écoles, de la recherche, du design, des parcours et pédagogies génèrent un travail de réflexion et d'écriture de chartes et textes qui sont téléchargeables sur le site de l'ANdÉA. Chaque année un séminaire réunit les acteurs des écoles pour des temps de réflexions mêlées et de rencontres.

Implication et représentation étudiante

Chaque école nomme ses représentant·es à l'ANdÉA : le·la directeur·rice, le·la responsable des études, l'administrateur·rice, les professeur·es élisent trois représentant·es, les étudiant·es élisent un·e représentant·e. Chaque membre, qu'il soit nommé pour sa fonction ou élu, fait partie de l'assemblée générale de l'association et à ce titre, vote.

Lors des différentes réunions de l'ANdÉA ou dans des groupes d'échanges rassemblant les représentant·es étudiant·es des autres écoles, vous aurez la possibilité de contribuer aux réflexions et d'être force de propositions sur les grands enjeux des écoles d'art d'aujourd'hui et de demain.

www.andea.fr

À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE ELIA

European League of Institutes of the Arts est un réseau européen qui favorise les échanges professionnels et le développement de l'enseignement artistique supérieur à l'échelle mondiale. Avec plus de 260 membres dans 48 pays, il représente plus de 300 000 étudiant·es dans toutes les disciplines artistiques.

En privilégiant la transversalité, ELIA milite pour l'enseignement artistique supérieur en responsabilisant et en créant de nouvelles opportunités pour ses membres et en facilitant l'échange de bonnes pratiques.

L'ÉSACM a rejoint ce réseau en 2017.

www.elia-artschools.org

LE RÔLE DES ÉTUDIANT·ES

Le rôle des étudiant·es est essentiel au bon fonctionnement de l'établissement public.

Pour vous représenter dans les différentes instances, vous allez élire :

- 2 délégué·es pour représenter votre année dans les Commissions pédagogiques ;
- 1 représentant·e de votre année au CSPVE, élu·e avec son·sa suppléant·e (soit 5 binômes élus au total) ;
- 1 représentant·e de votre cycle d'études au Conseil d'administration (soit 2 étudiant·es élu·es représentant respectivement les 1^{er} et 2^e cycles) ;
- 1 représentant·e au sein de l'AndÉA, tous cycles d'études confondus.

Ces représentant·es portent la voix de l'ensemble des étudiant·es et votent en votre nom lors de la tenue des différentes instances de gouvernance. Cette représentation est extrêmement importante et vous permet de pleinement participer à la vie de l'établissement et de contribuer aux réflexions à l'échelle nationale en étant force de propositions et d'échanges.

Lors de ces élections, les étudiant·es auront le souci d'instaurer une représentativité équilibrée, dans le respect de l'obligation de parité qui s'impose dans les conseils de l'école et en veillant à la diversité des genres représentés.

ÉLECTIONS

À la rentrée, l'élection des délégué·es est organisée au sein de chaque année.

Afin de choisir vos représentant·es dans les deux conseils (CA et CSPVE) et à l'AndÉA, des élections sont organisées dans le mois qui suit la rentrée dans le respect des règles figurant dans le règlement intérieur de l'EPCC.

Le dépôt des candidatures devra obligatoirement être effectué 8 jours au plus tard avant le scrutin (14 octobre 2025).

Les étudiant·es se présentant au CSPVE doivent dès la campagne électorale constituer un binôme avec leur suppléant·e.

Élections :

22 octobre 2025 de 9h à 17h.

- les étudiant·es du 1^{er} cycle (1^{re}, 2^e, et 3^e années) élisent 1 étudiant·e au CA et 3 binômes au CSPVE (1 par année) ;
- les étudiant·es du 2^e cycle (4^e et 5^e années) élisent 1 étudiant·e au CA et 2 binômes au CSPVE (1 par année).

L'ensemble des étudiant·es élisent un·e représentant·e au sein de l'AndÉA.



ÉQUIPE

Direction Sandrine REBEYRAT
Secrétariat général Frédérique RUTYNA
Études et vie étudiante Stéphane BRAMANT, responsable des études / référent handicap Marie MUZERELLE, assistante pédagogie, scolarité et relations internationales Carole TILLY, assistante de direction
Admissions et mobilités Aurélie BRÜHL
Vie professionnelle Zoé HALLER
Programmation artistique, partenariats Philippe EYDIEU / Opérateur de la Coopérative de recherche
La Balise, pôle d’éducation artistique Amélie SOUNALET
Communication Orlane MASTELLONE-RUELLAN
Bibliothèque Sylvie MATHE Sarah BAZIRE
Accueil / standard Alice ANTUNES Marc CHAMPOMIER
Comptabilité Delphine BAUD
SERVICES TECHNIQUES
Entretien Mahfoud BOUASLA Valérie MENAND
Régie bâtiment Vincent BLESBOIS / assistant de prévention
Menuiserie Fabrice BAC
Atelier volume Alexandre BOURNERY
Informatique / FabLab Kamel MAKHLOUFI

Professeur-es Clémence AGNEZ philosophie	Professeur-es d’anglais Fabienne DAUVERGNE Nhut Nguyet HO Sandra LOPEZ Andrew MURRAY Bana SAKR Amel AIBOUT
Samira AHMADI GHOTBI dessin	
Émilie BROUT & Maxime MARION pratiques numériques / Internet	
Rada BOUKOVA sculpture / espace / installation	
Régine CIROTTEAU vidéo / cinéma / performance	
Alexis DEGRENIER musique / son	
Nelly GIRARDEAU vidéo / cinéma	
Guillaume HEUGUET histoire et actualité de l’art	
Armand JALUT peinture / couleur / espace	
Camille JUTHIER sculpture / espace / installation	
Jan KOPP Sculpture / espace / installation	
Serge LHERMITTE photographie	
Cédric LOIRE histoire et théorie des arts	
Michèle MARTEL histoire de l’art	
Cécile MONTEIRO-BRAZ impression / édition	
Marie ORTS danse / chorégraphie / pratiques performatives	
Gyan PANCHAL sculpture / espace / installation	
Anthony POIRAUDEAU littérature / écriture	
Alex POU vidéo / cinéma	
Marion ROBIN peinture / couleur / espace	
Vincent WEBER danse / chorégraphie / pratiques performatives	

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

CLÉMENCE AGNEZ

Professeure ► philosophie
Coordinatrice pédagogique – 2^e année

À l’issue d’un double cursus en philosophie et aux Beaux-arts, Clémence Agnez s’engage auprès de Glassbox en 2011 et en prend la co-direction en 2014. Elle prépare une thèse en philosophie esthétique et politique à Paris Nanterre sous la tutelle d’Anne Sauvagnargues intitulée « Déplacement et prédation, techniques muséales contemporaines et désubjectivation de la figure de l’artiste ». Elle enseigne la philosophie et l’actualité de l’art à l’école d’art Duperré, à l’Université Paris-8 Saint-Denis et aux Beaux-Arts de Montpellier (ESBA-MoCo), collabore ponctuellement avec la revue Zérodeux et intervient dans différentes écoles d’art et universités.

Que ce soit à Glassbox ou dans le travail de thèse, l’attention se porte sur des formes de production et des pratiques artistiques qui favorisent un décentrement du sujet par le biais de divers appareils culturels (dispositifs techniques, narratifs ou curatoriaux).

SAMIRA AHMADI GHOTBI

Professeure ► dessin

Samira Ahmadi Ghotbi vit et travaille à Paris. Elle a commencé ses études à la faculté d’art et d’architecture de Téhéran (Iran). Elle intègre la Coopérative de recherche de l’ÉSACM après avoir obtenu son DNSEP à l’École supérieure d’art de Clermont-Métropole.

« La recherche de Samira Ahmadi Ghotbi s’articule autour d’une exploration de la mémoire individuelle, historique et culturelle. Cette perspective permet à l’artiste d’aborder souvenirs personnels et clichés, traces et résidus du passé, flashes et silences, selon de multiples médiums tels le dessin, la sculpture, la vidéo, la performance ou l’écriture. Selon une réflexion sur la répétition des gestes, les variations que celle-ci induit, elle rejoue des motifs issus d’un imaginaire collectif afin de perturber les frontières entre espace intime et espace public ». Anysia Troin-Guis dans la revue Zéro deux n° 104.

Le travail de Samira Ahmadi Ghotbi a été présenté dans plusieurs expositions en Iran et en France. Elle a été exposée au Centre d’art contemporain le Transpalette, le festival Plastique danse flore, les Laboratoires d’Aubervilliers, la Cité Internationale des arts, le centre d’art contemporaine le Parc Saint Léger, le groupe d’art contemporain d’Annonay, l’espace d’art contemporain de La Serre, le 63e Salon de Montrouge, la foire Art Paris Art Fair, Teer Art Fair Téhéran et Gallery Vali. Elle a été lauréate de la résidence et la bourse de la Fondation Ninaet Daniel Carasso et le fonds de production Enowe- Artagon. Elle est actuellement en résidence dans les ateliers d’artiste de la Villa du Lavoir à Paris.

FLORENCE ARRIEU

Assistante d’enseignement
artistique ► multimédia / FabLab

DNSEP en 1996 aux Beaux-Arts de Clermont-Ferrand.

« ... personne n’est enfermé dans un cercle exclusif d’activités et chacun peut se former dans n’importe quelle branche de son choix ; c’est la société qui règle ma production générale et qui me permet ainsi de faire aujourd’hui telle chose, demain telle autre, de chasser le matin, de pêcher l’après-midi, de m’occuper d’élevage le soir et de m’adonner à la critique après le repas, selon que j’en ai envie, sans jamais devenir chasseur, pêcheur, berger ou critique. » (K. M.)

<http://arrieu.c.la>
insta : 49km2

RADA BOUKOVA

Professeure ► sculpture / espace / installation

Rada Boukova est une artiste plasticienne bulgare qui vit et travaille en France.

Au moyen d’installations, de vidéos ou de projets d’expositions, Rada Boukova s’intéresse aux indices visibles des idéologies omniprésentes. Elle travaille principalement avec des matériaux et objets du commun : tissus, casquettes, tee-shirts, assiettes, ampoules, gadgets en tous genres, sacs plastiques qu’elle transforme en emblèmes synonymes de contradictions.

Son travail a été présenté dans des institutions telles que la Kunsthall 44Møen au Danemark, l’Arter Museum Istanbul, la Kunsthalle Bratislava, le MOCA Taipei, le Salonul de proiecte - MNAC Bucarest, le MUDAC Lausanne, l’ICSP New York, le Palais de Tokyo, Paris. Rada Boukova (avec Lazar Lyutakov) a représenté la Bulgarie à la 58^e Biennale de Venise.

ÉMILIE BROUT & MAXIME MARION

Professeur-e ► pratiques digitales/web

Émilie Brout & Maxime Marion ont commencé leur collaboration à l’ENSAD Paris. Leur démarche s’articule largement autour de liens et de rencontres opérées entre archétypes issus de l’histoire de l’art et culture du web. Leurs pièces, à la fois critiques et émotionnelles, intègrent dans leurs modalités de production mêmes les spécificités économiques, politiques et sociales induites par les différents registres esthétiques qu’elles convoquent. Avec la vidéo comme médium de prédilection, iels visent à inscrire de l’incarnation dans leurs champs d’intervention, et ce le plus souvent au moyen d’approches narratives ouvertes, non linéaires et non héroïques.

Leur travail a intégré les collections du centre Pompidou, de FRAC (Ile-de-France, Franche-Comté...) ou encore de la fondation Schneider, et a figuré dans de nombreux médias tels que Zérodeux, Le Monde, Libération, France Culture, Les Inrocks, Tracks, Art Viewer, New York Observer, BBC ou Frieze. Leurs précédentes expositions et projections incluent : Kunsthall Charlottenborg, Copenhague ; KW Institute for Contemporary Art, Berlin (2024) ; Centre Pompidou, Paris (2023) ; Fondation EDF, Paris ; BIAN Biennale, Montréal ; B3 Biennale of the Moving Image, Francfort ; BPS22, Charleroi ; Villa Arson, Nice (2022) ; Casino Luxembourg ; Supercollider, Los Angeles (2021) ; Centre d’art contemporain de Malakoff ; Centre Culturel Canadien, Paris (2020) ; MAC VAL, Vitry-sur-Seine ; Prix Science Po pour l’art contemporain, Paris (2019) ; Maison Populaire de Montreuil (2018) ; Le Loft - Collection famille Servais, Bruxelles (2017) ; OCAT Shenzhen ; IAC Villeurbanne ; 5th Moscow Biennale for Young Art (2016) ; Seongnam Art Center (2015) ; Palais de Tokyo, Paris (2014).

Iels ont bénéficié d’expositions personnelles notamment à 22,48 m², Paris (de 2013 à 2023) ; La Chaufferie, HEAR, Strasbourg ; Pori Art Museum (2019) ; Villa du Parc, Annemasse (2018) ; Steve Turner, Los Angeles (2017). Iels sont lauréat-es de la Villa Kujoyama en 2025.

RÉGINE CIROTTEAU

Professeure ► vidéo / cinéma / performance

Artiste plasticienne, cinéaste, auteur interprète, Régine Cirotteau vit et travaille à Auvers-sur-Oise et à Paris.

Diplômée de l'ESACP (DNSEP) et boursière de la résidence Villa Médicis, elle expose aussi bien en France qu'à l'étranger (Palais de Tokyo à Paris, Musée de Nagasaki, Centre des arts à Enghien-Les-Bains...). Ses films sont présentés dans le cadre de festivals et de diffusions TV (Interfilm de Berlin, L'Étrange Festival, Paris, Canal+ France, Canal+ Espagne...). Plusieurs de ses œuvres sont rentrées dans des collections (Bibliothèque Nationale de Paris, la Maison Européenne de la Photo, Paris, Clermont Métropole...).

En collaboration, elle se produit sur différentes scènes culturelles (Musée les Abattoirs à Toulouse, le Centre d'art de l'abbaye de Maubuisson...), explorant des formes performatives (concert, conférence, danse) et d'écriture (chanson, scénario, stand up). Ses livres monographiques ont été publiés aux Éditions Marval et Filigranes.

En résidence au pôle imagO, Régine Cirotteau a mené de nouvelles expériences en vidéo autour des quatre éléments : l'eau, le feu, la terre, l'air en y rattachant l'animal, une nature qui communique ou se produit sans que l'on s'en aperçoive. À partir de captations de phénomènes trop furtifs pour l'oeil humain, elle a conçu un environnement total, immersif avec le musicien Manu Siachoua. Actuellement, elle prépare un ensemble photographique, dans le but d'un livre collectif, sur les figures des univers alternatifs (musique, cinéma, performance). En septembre 2024 elle participera à une soirée de concerts au Forum des Images(les Halles, Paris) dans le cadre de l'Etrange Festival.

<http://reginecirotteau.com/>

ALEXIS DEGRENIER

Professeur ► musique / son

Alexis Degrenier est musicien et compositeur.

Après des études de percussions et de composition, il décide d'emprunter des voies aussi multiples qu'éloignées, invoquant aussi bien la musique de G. Ligeti que les systèmes métriques du Maqam et des musiques du Moyen-Orient, les pulsations des mécaniques du quotidien ou les musiques du Centre France, en passant par l'écoute oblique des espaces sonores. Actif au sein de plusieurs formations (La Tène entre autres...), il travaille également avec la cinéaste Rose LOWDER. Il puise son inspiration dans la littérature ou la philosophie, pour en extraire ce qu'il désire transformer pour sa pratique. Depuis 2015 il réalise différents workshops, autant dans des écoles d'art que dans des conservatoires.

Il vit désormais près de Clermont Ferrand et fait partie du catalogue de Murailles Music.

STÉPHANE GANDOLFO

Assistant d'enseignement
artistique ► photographie

Né en 1966.

DNSEP en 1996 à l'ÉSACM.

Le travail de Stéphane Gandolfo trouve sa source dans une rencontre « pétrifiante » avec la tête de Méduse par le Caravage, au Musée des Offices à Florence en 1976. La quasi totalité des productions réalisées depuis deux décennies frôlent et emboutissent, quand elles peuvent, l'idée de vanité. L'évocation du travail du temps sur les choses et les êtres ponctue les réalisations depuis son entrée aux Beaux-Arts de Toulon, en 1990 (sculptures en putréfaction, photographies de l'effacement et de l'émergence, dessins en couleur par strates, tricot).

NELLY GIRARDEAU

Professeure ► vidéo / cinéma
Coordinatrice pédagogique – 1^{re} année

Née en 1977, vit et travaille à Clermont-Ferrand.

Nelly Girardeau est réalisatrice, diplômée de l'ÉSACM en 2000, elle étudie par la suite le cinéma documentaire à l'université Stendhal de Grenoble. Les mécanismes de représentation et de perception du monde, le rapport à l'imaginaire et à la mise en récit sont au cœur de ses recherches, la caméra devenant outil d'exploration, moteur d'événements, de déplacements et de rencontres. Son premier film « L'eau salée » a reçu le soutien du Groupe de Recherches et d'Essais Cinématographiques, elle développe ensuite « Sables » à l'Atelier documentaire de la FÉMIS et obtient la bourse brouillon d'un rêve de la SCAM.

<https://vimeo.com/user18192708>

GUILLAUME HEUGUET

Professeur ► histoire et actualité de l’art

Guillaume Heuguet est docteur en sémiotique des médias, éditeur (Audimat Editions), auteur, et membre fondateur du label musical In Paradisum.

Il a enseigné la sémiotique et la théorie des médias à la Sorbonne et à la Sorbonne Nouvelle, la philosophie critique au MOCO et animé des collectifs de recherche consacrés à une approche critique interdisciplinaire de la numérisation de la société (Transnum) et à l'enquête dans une perspective féministe (Cultures de l'enquête, avec Joëlle Le Marec).

Il approche les technologies médiatiques, les musiques populaires et l’esthétique à partir des savoirs situés, de la théorie critique et des cultural studies.

Il a fondé en 2012 la revue de critique musicale et sociale *Audimat*, puis Audimat Éditions. Inspiré par l’expérience des blogs, des séminaires auto-gérés issus des luttes sociales et des clubs de lecture, il y édite les revues *Têque*, qui cherche à déplacer l’exercice de la critique des technologies, et *Habitante*, qui s’intéresse à la présence au monde et aux espaces vécus, aux côtés d’ouvrages de Simon Reynolds, Cosey Fanni Tutti, Mark Fisher, Rhoda Tchokokam, Nicolas Pellion & Mohammed Magassa.

Il est l’auteur de *You Tube et les métamorphoses de la musique* (INA / Bloomsbury), le directeur de l’anthologie *Penser les musiques populaires* (La Rue Musicale, avec G r me Guibert), des recueils *Trap* ( ditions Divergences/Audimat) et *Chill* et l’organisateur de conf rences   la Philharmonie de Paris, au Centre Pompidou et au Quai Branly.

ARMAND JALUT

Professeur ► peinture / couleur / espace

N  en 1976, vit et travaille   Paris.

Repr sent  par la galerie Michel Rein, son travail a  t  expos  au Mus e d’Art Moderne de la Ville de Paris et au Palais de Tokyo dans le cadre de l’exposition Dynasty, panorama de la jeune cr ation fran aise. Il a b n fici  de plusieurs expositions personnelles, notamment au Mus e des Sables d’Olonne,   la galerie Edouard Manet   Gennevilliers et au Creux de l’Enfer   Thiers. Il a particip  au programme de r sidence Paris//Los Angeles F.L.A.R.E. (France Los Angeles Residency Exchange). Dans le cadre de la programmation hors les murs des Abattoirs FRAC Midi-Pyr n es, l’exposition “The Secretary Blouse” pr senta des travaux faisant suite   cette r sidence. R guli rement pr sent es dans des expositions collectives, ses oeuvres font notamment partie des collections du Mus e d’art moderne de la ville de Paris, du Fond national d’art contemporain et du Frac Aquitaine.

La peinture d’Armand Jalut s’inscrit dans un processus large de recherches iconographiques cultivant l’ambigu t  et les paradoxes. Il se d finit comme un collectionneur d’images, photographie des objets, des motifs, il accumule des accessoires de mode, des affiches, des revues, des visuels glan s sur Internet ainsi que d’authentiques objets appartenant   sa mythologie personnelle. Ces  l ments sont soumis   des jeux combinatoires, des d placements, des recyclages, se transforment en artefacts aux r miniscences fantastiques et f tichistes. Son travail rend compte de cette mani re d’observer l’anodin, l’obsol te, afin de se transfigurer par le filtre de la peinture, manipulant le sujet comme un miroir d formant.

www.armandjalut.com

CAMILLE JUTHIER

Professeure ► sculpture / espace / installation

La pratique de Camille Juthier s’articule autour de la sculpture, l’installation, la vid o et la performance. Elle se nourrit de la symbolique des objets qui nous entourent, des gestes techniques qui nous permettent de les produire et des relations que nous tissons avec eux. Elle explore des savoirs faire pratique, et tente d’en comprendre la gen se et l’histoire, puis en croise les fonctions, les temporalit s, les sens, vers d’autres imaginaires. Avec ses formes, substrats d’histoires alternatives, elle traverse l’artisanat et le design, et trouve des ouvertures potentielles gr ces aux sciences humaines, exp rimentales ou   la po sie. Ces sculptures peuvent  tre aussi bien des assemblages   l’ chelle de la main que des installations vou es    tre exp riment es corporellement et collectivement, pour parcourir nos perceptions. Elle s’interroge sur la fa on dont nos corps et nos psychismes, dans leur porosit , sont transform s par les milieux post-industriels au sein desquels ils  voluent. Elle explore les zones de troubles, comme l’agriculture intensive et les m thodes de soins psychiques. Puis en restitue les agr gats, mac rations et exp riences, comme pour tirer les fils d’autres r cits possibles.

En 2022 elle expose avec Jimmy Beauquesne   la galerie 22.48m2. En 2022-2024 elle est r sidente   Artagon-Pantin. Elle expose aussi   la galerie Exo Exo et   l’espace Voltaire   Paris. Pour Nuit Blanche 2021 elle  labore une installation immersive aux Ateliers M dicis. Elle expose aussi en collectif, au FRAC Pays de la Loire,   l’Annexe Paris,   Iveco Nu   Noisy-le-sec. En 2020,   la Fondation Ricard, aux Magasins g n raux,   la galerie Michel Journiac, et   Glassbox Paris. En 2019, elle participe au 64e Salon de Montrouge, et est laur ate du prix des Ateliers M dicis. Elle est aussi laur ate de la Cit  internationale des arts, et expose en solo   la Budapest Gallery, ainsi qu’  L’I.A.C. Villeurbanne. En 2018, elle expose en collectif   la Biennale de Dakar au S n gal. De 2015   2018, elle est co-fondatrice et membre de HashBank, association de 5 performeur.euses. Elle est dipl m e de l’ESBA Nantes, et d'une licence de philosophie   l’Universit  Jean Moulin de Lyon.

www.camillejuthier.fr

JAN KOPP

Professeur ► sculpture / espace / installation

Apr s ces  tudes (dipl m  de l’ cole des Beaux-Arts de Paris, 1996), Jan Kopp devient l’assistant des artistes Jochen Gerz et Esther Shalev Gerz. En 1997 il co-fonde la galerie associative Glassbox   Paris, un des premiers lieux d’exposition auto-g r s par de jeunes artistes. Jan Kopp a suivi divers programmes de r sidence en France et   l’ tranger, dont celui de PS1/ Moma   New York (1999/2000). Son travail recourt   diff rents m dias - dessin, son, vid o, sculpture, performance - sans en privil gier aucun, et r siste   toute tentation de sp cialisation comme toute tentative de classification. Il se d ploie aussi bien   travers de vastes installations con ues au regard des espaces qu’elles occupent, que sous des formes plus discr tes telle que du crayon sur papier. Les moyens mis en  uvre sont simples et se pr sentent rarement comme la propri t  exclusive d'un savoir-faire sp cifique. Ainsi, les mat riaux utilis s sont r guli rement de r cup ration ; et les constructions,  quilibres, compositions toujours pr caires auxquels ils donnent lieu, peuvent  tre r alis s avec l’aide de ceux pr ts   participer. L’assemblage est une technique de pr dilection, fait avec des vis, de la colle, du pl tre ou bien m me des logiciels, il remet objets et images r cup r es sur le chemin d’un sens – f t-ce t’il tout de suspension. La ville est un th me r current, autant comme lieu possible d’intervention que d’observation pour en d celer et figurer les plus infimes signes po tiques. Jan Kopp est co-fondateur de Suspended spaces (www.suspendedspaces.net), un collectif d’artistes et de chercheurs qui s’int ressent   des lieux et g ographies en « suspend », des endroits instables, ou contraints, pour des raisons politiques,  conomiques ou historiques. Il a enseign  (volume/espace)   l’ cole Sup rieure d’Art de Rueil Malmaison (2001-2005) et   l’ cole Nationale Sup rieure des Arts D coratifs   Paris (2012-2013).

www.jankopp.net

SERGE LHERMITTE

Professeur ► photographie
Coordinateur pédagogique – 1^{re} année

Né en 1970, Serge Lhermitte vit et travaille à Strasbourg.

Pratiquant une forme quasi sociologique de l’art, Serge Lhermitte explore et analyse l’impact essentiel de phénomènes sociaux tels que le travail salarié, les retraites, la réduction du temps de travail, mais aussi l’architecture, l’urbanisme et les mutations urbaines, sur la construction de nos identités, dans l’élaboration de nos subjectivités, dans l’information de nos êtres au monde. Il propose des images réflexives où espaces privés et publics se replient l’un sur l’autre. Serge Lhermitte invente pour chaque série un protocole particulier, un cadrage et un mode spécifique de monstration. Une esthétique hybride qui articule deux dimensions apparemment antinomiques : symbolique et réaliste. Il a enseigné, en tant que PAST de 2012 à 2017, la photographie au sein du parcours photographie et art contemporain de l’Université Paris 8. Serge Lhermitte expose régulièrement depuis les années 2000.

www.sergelhermitte.fr/

CÉDRIC LOIRE

Professeur ► histoire et théorie des arts
Coordinateur pédagogique – 4^e année

Né en 1974, vit et travaille à Montreuil.

Le parcours de Cédric Loire associe la connaissance du monde ouvrier et du travail à la chaîne, une formation universitaire et des activités professionnelles au sein du milieu culturel, tant institutionnel qu’associatif, et dans l’enseignement (universités, école préparatoire, écoles d’art). Après avoir été assistant du conservateur au Musée des Beaux-Arts de Tourcoing, il a travaillé au sein de plusieurs institutions culturelles (Frac Nord-Pas-de-Calais, Le Fresnoy, Musée d’Art Moderne de Villeneuve d’Ascq, Musée d’Art Moderne de la Ville de Paris, Musée Rodin). Il a enseigné à l’École Régionale Supérieure d’Expression Plastique (Tourcoing), à l’Université François-Rabelais (Tours) et à l’Université Paris-Est (Marne-la-Vallée), et est régulièrement intervenu dans différentes écoles d’art en France et à l’étranger, à l’occasion de jurys de diplôme, de conférences, de colloques et de workshops.

Docteur en Histoire de l’art (Université François-Rabelais, Tours), membre permanent du laboratoire de recherche InTRu (Interactions, Transferts, Ruptures artistiques et culturels). Sa thèse, soutenue en 2012, porte sur les mutations des modes de conception et de production de la sculpture, à l’ère de l’objet produit en masse, entre le milieu des années 1950 et le début des années 1970 aux États-Unis. Elle questionne notamment les conditions d’apparition d’une nouvelle « figure » de l’artiste, celle de l’artiste « post-studio » développant des collaborations avec des professionnels étrangers au « monde de l’art » : ingénieurs, artisans, industriels...

Très tôt stimulé par le « pas de côté » que représente, pour un universitaire, le fait d’enseigner en école supérieure d’art, c’est assez naturellement qu’il s’intéresse aux enjeux suscités par l’introduction de la recherche en art, et qu’il prend activement part, en tant que coordinateur de la recherche, à l’élaboration des dispositifs et des champs de recherche à l’ÉSACM.

Critique d’art, commissaire d’expositions, il est l’auteur de nombreux articles et essais monographiques et théoriques sur la création contemporaine (Ddo, Artpress, Art 21, Archistorm, L’art même, Critique d’Art, The Journal of Visual Art Practice...).

http://heterotopiques.blogspot.com

MICHÈLE MARTEL

Professeure ► histoire de l’art

Docteure en Histoire de l’art (Université de Paris I - Sorbonne). Sa thèse s’intitule « Hans Arp : Poétique de la forme abstraite » et pose la question de la généalogie d’une forme (tant dans ses aspects pratiques que théoriques) tout en tentant de proposer une réévaluation des avant-gardes en les enracinant dans la multiplicité de leurs sources ainsi que dans la continuité du siècle qui précède leur apparition. Elle a travaillé dans de nombreuses institutions culturelles publiques et privées (Galerie Le Carré - Lille, Galerie l’AGArt - Amilly, MUBA Tourcoing, Le Fresnoy, MAMVP). Elle enseigne depuis 1999 (Université Lille III, Université Paris-Est Marne-la-Vallée) et a coordonné l’option art à l’ESAM Caen/Cherbourg où elle enseignait l’histoire et la théorie des arts. Elle est depuis 2012 membre du jury du test d’entrée à l’École du Louvre. Ses textes les plus récents ont paru dans « L’Art comme expérience » (Liénart, 2010 sous la direction de Camille Saint-Jacques et Eric Suchère), « Arp en ses ateliers d’art et d’écriture » (Musée de Strasbourg, 2011 sous la direction d’Aimée Bleikasten), « Itinérances. L’art en déplacement » (De l’incidence éditeur, 2013, sous la direction de Laurent Buffet) et « MCDMagazine » (2015).

SYLVIE MATHE

► Bibliothécaire

Études supérieures en histoire de l’art. Diplômée de l’ENSSIB (École nationale supérieure des sciences de l’information et des bibliothèques). A été responsable de la bibliothèque de l’École des Beaux-Arts de Sète. Membre du réseau BEAR (Bibliothèques d’écoles d’Art en réseau).

CÉCILE MONTEIRO-BRAZ

Professeure ► impression / édition

Après des études d’Histoire de l’art à l’École du Louvre, Cécile Monteiro-Braz se spécialise dans les métiers du livre et de l’estampe au sein de l’École Supérieure Estienne des Arts et Industries Graphiques à Paris. Diplômée, elle rejoint en 1995 l’atelier Bordas où elle exerce le métier de lithographe, alliant création originale à quatre mains et impression à tirage limité. Parallèlement, elle est nommée responsable de la galerie de l’atelier et assure, pendant une dizaine d’années, la diffusion des éditions comme la relation aux collectionneurs dans le cadre de la Fiac, Art Basel, Paris Photo et Artistbook International. Elle établit par ailleurs le catalogue raisonné de l’œuvre gravé de James Brown, Impressions, 1986-1999. Au tournant du siècle, attentive à la manière dont les nouvelles technologies peuvent élargir son champ d’action, elle ouvre sa pratique au procédé d’impression jet d’encre pigmentaire. Elle se consacre dès lors en particulier à la colorimétrie et au tirage dit fine art tout en travaillant au traitement de l’image pré-presse pour d’autres éditeurs. Conjointement, se perdant dans les songes sans jamais s’égarer, elle façonne des œuvres qui explorent le comment vivre dans une dimension autant personnelle que sociale. Ses sculptures, pièces d’ornement, éditions et autres dessins écrivent un journal qui donne à voir la discrète élaboration d’un corpus de gestes. Aussi, n’a-t-elle aucun médium de prédilection. Depuis les grands filets noués jusqu’aux plus récentes pièces de perlage, Cécile M.-B. entretient avec le monde matériel et spirituel une douceur mélancolique en fuite de la friture du monde. S’attacher à la vivance des choses, coûte que coûte. C’est bien de cela dont il s’agit depuis longtemps déjà. Aussi, c’est à l’ombre porteuse du geste accompli que Cécile M.-B. sonde notre rapport à la mort en nous offrant des matérialités qui fonctionnent comme un rappel du caractère vain de l’existence.

MARIE ORTS

Professeure ► danse / chorégraphie / pratiques performatives

Marie Orts est artiste chorégraphique et notatrice Laban. Elle s’est formée au CNDC d’Angers (formation d’artiste chorégraphique), au CNSMDP (notation Laban) et à Paris 8(Master de recherche en danse).Elle a été/est interprète pour les chorégraphes: Dominique Brun, Olivia Grandville,Emmanuelle Huynh, Sylvain Prunenec, Béatrice Massin, Faustin Linyekula, ToméoVergès, Arthur Eskenazi et Jennyfer Lauro-Mariani, Madeleine Fournier et pour lecompositeur interprète rA. Elle assiste David Wampach, Dominique Brun et Mathilde Rance pour différentescréations et compose la chorégraphie de la pièce de théâtre Soulèvement(s) avec et parMarcel Bozonnet, Valérie Dréville et Richard Dubelski. Ses pièces et ateliers de création ont été accueilli dans différents lieux dont lesfestivals: *Moving Cells* à Leipzig, *À domicile* à Guissény et June Events. Depuis 2022, lastructure *Acacia* implantée à Clermont-Ferrand, porte ses projets de création et detransmission à partir des outils de la notation et d’analyse du mouvement de Rudolf Laban (*Cour de danse, le Livre à danser de Pierre et le Loup, Skate Part., La pièce à danser*). En2024, elle crée avec Roméo Agid et Talia de Vries, la pièce chorégraphique Contre-formeissue du travail de recherche Desport (Olympiades culturelles Paris 24).La transmission étant au coeur de ses préoccupations, elle participe à la coordination desactions culturelles de la compagnie des Porteurs d’ombre (Dominique Brun) et devientenseignante à l’École supérieur d’art de Clermont Métropole.

GYAN PANCHAL

Professeur ► sculpture / espace / installation

Né en 1973, vit et travaille entre Faux-la-Montagne et Paris.

C’est à partir d’objets glanés sur le bord des routes que les sculptures de Gyan Panchal prennent forme. Il récolte des objets trouvés (silo, gant, jouet...) mis au rebut du fait de leur obsolescence et dont la fonction, suspendue à mi-chemin, parle encore de rapports humains, d’adresses au dehors, à l’autre. Tel un chiffonnier, il les recueille à l’atelier et par des gestes attentifs, souvent réduits à leur plus simple expression (laver, couper, poncer, assembler, teinter...) il les accompagne jusqu’au seuil d’eux-mêmes. Devenus sculptures, ces objets rendus au monde nouent avec celui-ci un juste déséquilibre.

Le travail de Gyan Panchal a fait l’objet de nombreuses expositions personnelles, notamment au Musée d’art moderne et contemporain, Saint-Etienne (2019) à la galerie Marcelle Alix, Paris (2018 et 2015) au Musée départemental d’art contemporain, Rochechouart (2017) chez Jhaveri Contemporary, Mumbai (2015 et 2012) à la Maison des Arts Georges Pompidou, Cajarc (2014) ou encore au Palais de Tokyo, Paris (2008). Ses œuvres ont été montrées dans les collections du Centre Pompidou, à la Biennale d’Art Contemporain de Rennes, au Carré d’art de Nîmes, au Crédac à Ivry-sur-Seine, à la Villa Arson à Nice, à la Fondation Ricard à Paris. Il organise également des expositions (« Etre Chose » au CIAP de Vassivière en 2015).

ANTHONY POIRAUDEAU

Professeur ► littérature / écriture
Coordinateur pédagogique – 3^e année

Né en 1978, Anthony Poiraudeau est écrivain. Il vit et travaille à Nantes, et est membre du comité de rédaction des revues « 303 » et « La moitié du fourbi ».

Au cours d’études d’histoire de l’art aux universités de Nantes, de Rennes 2 et à l’EHESS, il entreprend des recherches sur la perception de l’espace, le paysage dans l’art contemporain et les relations entre les notions de lieu et de paysage.

En 2013 paraît son premier livre, *Projet el Pocero : dans une ville fantôme de la crise espagnole*, aux éditions Inculte, récit de la visite d’une ville déserte issue de la bulle spéculative immobilière espagnole des années 2000 et réflexion sur le statut de la réalité.

En 2017 paraît son deuxième livre, *Churchill, Manitoba*, associant histoire d’une petite ville du grand nord canadien, récit de voyage, et interrogation à propos de la rêverie sur les cartes de géographie et le désir d’un lieu lointain.

Au cours de l’année 2018-19, il était écrivain en résidence à l’ESACM et travaillait sur l’enquête comme motif, forme et méthode littéraires.

Récemment, il a plus particulièrement travaillé à des projets collectifs : le livre de fiction *Débordements* – avec Delphine Bretesché, Kossi Efoui, Hélène Gaudy, et Didier Trenet (éditions Joca Seria, 2022) ; le livre associant photographies, nouvelle fantastique et essai théorique *À L’origine* – avec Gaëtan Chevrier et Maëlle Tessier (éditions Sur la Crête, 2022) ; et dans le cadre du Diplôme Supérieur de Recherche en Art de l’artiste Marion Balac, le roman en forme de tutoriels *Une vie vraiment vivante, tu peux le faire* – avec Lucie Rico, édition réalisée par Léticia Chanliau (ÉSACM, 2024).

ALEX POU

Professeur ► cinéma / vidéo

Après des études aux beaux arts de Paris, il a été co-fondateur des éditions MIX. avec Claire MALRIEUX et Fabien VALLOS de 2001 à 2008. Les éditions existent toujours. A partir de 2008, il a commencé à réaliser des films dont le projet (toujours en cours) est de filmer le même acteur, Sharif ANDOURA, et de le montrer vieillir de film en film, en fonction des différents personnages qu’il incarne. Ses films qui sont plutôt des films de fiction sont comme des marqueurs ou des étapes de la vie de Sharif dont l’ensemble enregistre depuis dix-sept ans sa vie d’acteur. Aussi, parallèlement à cet aspect documentaire, ses films tentent de montrer les relations complexes entretenues par différents mondes vivants et les situations qu’elles engendrent : solitudes, communications troublées, mutations. Les constructions narratives de ses films empruntent souvent au récit fantastique, à la poésie comme à la mélodie en les situant dans des espaces de transition et jouant avec différentes formes de langages, parlés ou gestuels. Il travaille aussi sur des projets comme Le cinéma du diable ou La première phase qui sont des séances filmiques invitant lecteurices et musicien·nes devant l’écran, interrogeant l’espace de projection et de réception. Il réalise par ailleurs des dessins pensés comme des films, utilisant le collage comme montage, l’image comme projection, l’écriture comme dialogue, la superposition comme rush, la dimension comme durée. Il écrit aussi des textes autour du cinéma (revues « Chimères », « Prologue », « Eclairages »). Ses films sont montrés en cinéma, festival, galerie et centre d’art.

CLARA PULEIO

Assistante d’enseignement artistique ► Impression / édition

Diplômée de l’ÉSACM en 2016, Clara Puleio a pour outils l’édition, le dessin, l’image, la sculpture autant que les mots. Dans une volonté de ne pas représenter les choses, elle s’attache à donner à voir ce qui en émane, à déployer des formes de récits à partir de détails, de manques ou de traces. Depuis 2016, elle travaille en duo et en dialogue avec Marina Guyot autour des questions des disparitions, mémoires et différentes temporalités possibles dans notre quotidien. En 2018, elle intègre l’artist-run space Home alonE (expositions dans leurs espaces domestiques), créé par Romane Domas et Bruno Silva en 2014, où elle invite les artistes à intervenir dans une forme éditoriale. Elle a également participé à la conception de différents ouvrages de l’ÉSACM : « Un livre infini (le travail) » (2017), « Les enfants auteurs de leurs ville » #1#2#3 (2015-2018), « Le récit de la muraille ».

MARION ROBIN

Professeure ► peinture / couleur / espace

« Marion Robin a une pratique artistique qui peut s’inscrire dans la poursuite d’un en-dehors : la peinture bondit hors du tableau et s’installe dans une relation à l’espace. C’est d’abord un travail d’observation, Robin investit les lieux jusqu’à saisir un détail, le retenir, un élément qu’elle « tire » et poursuit. Ainsi, le geste plastique se construit dans un rapport au détail et devient puissance de transformation. Le détail peut-être alors compris comme le plus petit élément qu’elle rend signifiant, agissant. C’est une pratique artistique qui fait le choix du petit. Elle change la relation et ouvre des pistes pour établir des liens entre la personne et le lieu, entre nous et la peinture aussi. » « Troubler le regard », Lucia Sagradini, revue *Multitudes* n°70, dossier Icônes, 2018.

Le travail de Marion Robin a été présenté dans différentes institutions et galeries et au sein d’initiatives alternatives, auxquelles elle est particulièrement attachée : l’appartement témoin de Chloé Dugit-Gros à la Cité Internationale des Arts à Paris en 2023, le projet [embed] avec Sophie Lapalu et Fabrice Gallis 2021-2023, home alonE de Bruno Silva à Clermont-Fd en 2021, le city café de Julie Vayssière à Paris en 2018. Cet attachement s’est exprimé aussi dans l’accueil d’autres artistes et pratiques à travers son implication - entre 2005 et 2020 - dans les associations ALF, et l’association a, reliée au réseau minuscule.

GEOFFREY VEYRINES

Assistant d’enseignement artistique ► son

Né en 1988, vit et travaille en Auvergne.

Diplômé de l’ÉSACM en 2012, il intègre à sa pratique plastique celle du son et de la musique. En tant qu’auteur, compositeur, arrangeur, et interprète, il développe plusieurs projets en équilibre entre la chanson, la musique psychédélique et la sculpture sonore.

En 2012 il fonde le trio Organ(e) qui expérimente des formes de musiques méditatives, inspirées par le jazz, la musique post-industrielle et transe. Les compositions s’articulent autour des grandes orgues d’église, du clavecin, des vaisseaux de cristal et du bruit analogique. Organ(e) est soutenu d’abord par le Musée d’Art Moderne et Contemporain de Saint Étienne, puis par la DRAC Auvergne et les festivals « Musique Démesurées » de Clermont-Ferrand et « Sound festival » d’Aberdeen. Le projet reçoit plusieurs aides à la création en musiques actuelles, contemporaines et expérimentales. En lien avec la confédération francophone d’hypnose et de thérapie brève, il fonde en 2020 la société « L’horizon des événements », qui réunit plusieurs projets artistiques ayant pour terreau la pratique de la permaculture et de la pleine conscience.

Certification Cubase pro / Ableton Live / Izotop RX7 / Qualiopi Technique vocale.

VINCENT WEBER

Professeur ► danse / chorégraphie / pratiques performatives

Vincent Weber a travaillé comme interprète ou assistant dans des créations en France ou à l’étranger (Maguy Marin, Clément Layes, Dominique Brun, Anna Massoni, Sandra Iché, Ivana Muller, Sylvain Prunenec). Ses pièces sont essentiellement un travail d’articulation entre geste et parole : *D’après nature* (2018), *Le Champ* (pour mémoire) (2020), *Les Noms – cet ami qui vous attend* (2023, avec Clément Layes).

Écriture et édition tiennent également une place primordiale, au-delà du champ du spectacle, avec la publication de textes en revue, de deux livres - *Faire la carte* (2014) et *Dans le décor* (2018) -, de traductions - *Poèmes* d’Yvonne Rainer (2021, avec Bryan Campbell), *Le Gualeguay*, de Juan L. Ortiz (2022, avec Guillaume Contré) -, et la poursuite de son travail d’éditeur au sein des éditions Trente-trois morceaux.

INTERVENANT·ES ET INVITÉ·ES

Artistes, écrivain·es, philosophes, scientifiques, critiques, galeristes, éditeur·rices, responsables culturel·les, avocat·es, metteur·euses en scène, etc. sont régulièrement invité·es à donner des conférences et/ou intervenir dans le cadre du cursus ou d’activités de la Coopérative de recherche.

À titre d’information, liste des intervenant·es au cours de l’année 2024-2025 :

Résidences
Abdollah ALAVI JAFARI, artiste
Htet Aung Lwyn, écrivain, réalisateur et photographe
Noah TRUONG, écrivain

Workshops
Adele DIPASQUALE, artiste
Sigrún GYÐA SVEINSDÓTTIR, artiste
Arina OLIUNINA, médiatrice culturelle
Katia PORRO, critique et curatrice, directrice de In Extenso et de la Belle Revue
Joachim MAUDET, chorégraphe

Conférences / interventions
Sam COHEN, autrice
Jurga DAUBARAITĖ, chercheuse, commissaire d’exposition et enseignante
Sébastien DOUCHET, maître de conférence
Julien FARAUT, réalisation, chargé de collection cinématographique INSEP
Laura GARBSTIENĖ, artiste
Constantin JOPECK, artiste
Marija NEMĖENKO, artiste
Sarah NETTER, artiste
Damien ROUXEL, artiste plasticien
Mikel URQUIZA, compositeur
Jonas ŽUKAUSKAS, architecte, chercheur, commissaire d’exposition et enseignante
Marianne PIERROT, Inspectrice aux Arts plastiques, Rectorat de Clermont-Ferrand.

Réalités de l’art
Marion ARNOUX, artiste
Paméla d’AUTHIER, chargée de mission Appuy Culture.
Romain bard, chargé de développement Entreprises Le Damier
Jean-Marie BOMMIER
Adrien BOUGEROL, chargé de communication et de sensibilisation Clermont Auvergne PEPITE
Cyrille COURTE, artiste
Grégoire DELANOS, photographe plasticien, fondateur du studio La Hutte

Isabelle HENRION, commissaire d’exposition et co-coordinatrice d’Artistes en résidence
Audrey LAVAU, entrepreneuse aidée par Pépite
Léna ORTIZ, Chargée de production Création en cours
Seumboy Vraimon, Créateur digital, Consultant, Journaliste
Irène RUSZNIEWSKI
Bruno SILVA, co-coordonateur d’Artistes en résidence

Marjolaine TURPIN, artiste et membre des Ateliers
Camille TRIQUET, chargée d’information-ressource FRAAP
Marie TULOUP, fondatrice du Gyroscope
Laure VIGNA, artiste
Swane VIEIRA, artiste
Lucile VILLENEUVE, cheffe de projet Creative Center à la DVU (UCA)
Association Papier 3000

Travailler dans le champ de la création - Programme de formations professionnelles et de rencontres sur les conditions d’activité des artistes
Nour AWADA, artiste plasticienne
Clélia BARTHELON, artiste plasticienne
Mathilde EHRET-ZOGH, directrice de Maze
Emilie MC DERMOTT, artiste plasticienne
Isabelle HENRION, co-coordinatrice Artistes en résidence
Samuel MICHALON, psychologue
Matthieu WARIN, attaché territorial et formateur culture, travail social et développement territorial
Association Le Gyroscope

Journées d’étude
Virginie BOBIN, chercheuse, curatrice et traductrice
Agnès GAYRAUD, agrégée et docteure en philosophie
Corentin MASSAUX, artiste plasticien.
Collectif lovemusic
Éden Lebegue-Allaya LEBEGUE-ALLAYA, artiste
Cem KAYA, réalisateur
Sophie MENDES, directrice de l’association Ma Chance moi aussi à Clermont-Ferrand.
Tecla RAYNAUD, doctorante en sociologie au Centre

Max Weber (Lyon)
Melis TEZKAN, artiste-chercheuse, enseignante
Thomas TUDOUX, artiste plasticien

Expositions des jeunes diplômé·es
Estelle BENAZET HEUGENHAUSER, écrivaine, chercheuse et performeuse, commissaire de l’exposition des diplômé·es 2024 de l’ÉSACM
Caroline BISSIÈRE, directrice, Abbaye St-André, Centre d’art contemporain de Meymac
Jean-Paul BLANCHET, président, Abbaye St-André, Centre d’art contemporain de Meymac
Carin KLONOWSKI, artiste commissaire de l’exposition des diplômé·es 2023 de l’ÉSACM
Jean-Philippe RISPAL, régisseur et médiateur, Abbaye St-André, Centre d’art contemporain de Meymac

Recherche
Rachele BORGHI, autrice, géographe et maîtresse de conférences
Sabrina CALVO, écrivaine, conceptrice de mondes virtuels, plasticienne
Teresa CASTRO, autrice, historienne du cinéma et maîtresse de conférences
Jérôme DE VIENNE, artiste plasticien
Fabrice GALLIS, artiste
Constantin JOPECK, artiste
Sophie LAPALU, critique d’art, commissaire d’exposition, enseignante en école d’art
Jade LIEVRE, artiste
Morgane MASSE, graphiste

Rosanna PUYOL, autrice, traductrice, editrice
Diane REA, artiste
Ghita SKALI, artiste

Jurys
Sessions de préparation aux diplômes
DNSEP
Céline VACHÉ-OLIVIERI, artiste
Seumboy Vraimon, Créateur digital, Consultant, Journaliste

Liza MAIGNAN, commissaire d’exposition, autrice indépendante
DNA
Lucie RICO, écrivaine - Autrice scénariste
Andres HERNENDEZ RAMIREZ, artiste

Jury de DNA
Benjamin HOCHARD, artiste
Anne-Lou VICENTE, Critique

Jury de DNSEP
Sasha BAYDAL, curateurice
Lou FAUROUX, artiste
Louise HERVÉ, artiste et docteur Paul MAHEKE, artiste et enseignant
Akim PASQUET, commissaire d’exposition

Jury de DSRA
Joan AYRTON, artiste,
Marion BONJOUR, artiste, autrice, editrice
Rebecca DIGNE, artiste,
Mathilde EHRET ZOGHI, formatrice spécialisée sur la gestion administrative des activités de l’art contemporain,
Nicolas FRAMONT, auteur, anthropologue,
Philippine HOEGEN, artiste, enseignante en école d’art
Jennifer LACEY, chorégraphe
Geneviève LOUP, autrice, historienne du cinéma, enseignante en école d’art.
Simon RIPOLL HURIER, artiste,
Louise ROCARD, artiste
Asli SEVEN, autrice, historienne de l’art

La Balise
Juliette HIPPERT
Naïs NACRON



ROLAND ÉCOUTE LES AMOURS D'ANGÉLIQUE ET MÉDOR
inv. 52.57



ROLAND ABAT LES ARBRES ET EFFRAYE LES BERGERS
inv. 52.59



ROLAND DÉTRUIT LA FONTAINE AU MONOGRAMME
inv. 52.58



ROLAND ARRACHE
inv. 52.5.10



ÉQUIPEMENTS

L'ÉSACM met à la disposition des étudiant-es de nombreux espaces de travail et d'expérimentation (voir plans page «calendriers et plans», page 234), qu'il s'agisse d'ateliers collectifs rassemblant les étudiant-es par année d'étude, de la bibliothèque qui dispose d'un important fonds documentaire en art contemporain ou d'ateliers techniques communs à toutes les années et dédiés à des pratiques ou à des techniques spécifiques.

BIBLIOTHÈQUE

Responsable : Sylvie MATHE
Assistante : Sarah BAZIRE

La bibliothèque propose un fonds documentaire en art contemporain, une aide et une formation à la recherche documentaire, ainsi que des informations multiples sur l'art contemporain et son contexte : expositions et manifestations culturelles françaises et internationales, informations sur les différentes écoles d'art et sur « l'après école ».

■ FONDS DOCUMENTAIRE EN LIBRE ACCÈS, SPÉCIALISÉ « ART CONTEMPORAIN »

- Consultation sur place ou service de prêt :**
- Périodiques
 - Catalogues d'exposition français et étrangers
 - Ouvrages divers (art, théorie, techniques, ...)
 - Dictionnaires et encyclopédies
 - Documents multimédias (DVD, CD audio, ...).

- Consultation des catalogues :**
- De la bibliothèque de l'ÉSACM : www.bibliotheques-clermontmetropole.eu
 - De la Bibliothèque Université Clermont Auvergne : <http://bu.uca.fr>

Réseaux spécialisés :
La bibliothèque fait partie du réseau BEAR (bibliothèques d'écoles d'art en réseau). BEAR gère la base de données BSAD (Base Spécialisée Art&Design), qui permet en particulier de trouver des références d'articles de périodiques en art et design, des références de mémoires / essais de DNSEP, et des publications des écoles supérieures d'art : www.bsad.eu

■ HEURES D'OUVERTURE

- Lundi, mercredi, jeudi : 9h-13h/14h-18h
Mardi : 9h-12h30/14h-18h
Vendredi : 9h-13h/14h-17h
- Arrêt des prêts entre 12h30 et 13h30, et à 18h
 - Fermeture en fonction des contraintes liées à la pédagogie (conférences, réunions pédagogiques, ...) et pendant certaines vacances scolaires.

■ PUBLIC CONCERNÉ

- Étudiant-es régulièrement inscrit-es à l'école
- Équipe pédagogique, intervenant-es, chercheur-euses de la Coopérative et personnel de l'école
- Élèves inscrit-es aux cours publics (prêt possible sur demande selon les catégories de documents)
- Public extérieur (prêt possible sur demande selon les catégories de documents).

■ CONDITIONS DE PRÊT

- À la journée (dans le cadre d'un cours ou d'un exercice ponctuel).
 - 4 semaines renouvelables
 - Durée limitée, voire pas de prêt pour certains documents, en fonction des contraintes liées à la pédagogie.
- Certains périodiques, dictionnaires, encyclopédies et histoires de l'art sont à consulter sur place (possibilité de photocopies et de scans à usage personnel).

Carte de prêt :
Le catalogue de la bibliothèque de l'ÉSACM est commun à celui des bibliothèques communautaires (Clermont Auvergne Métropole). Une carte de prêt est établie pour chaque étudiant-e inscrit-e à l'ÉSACM. Cette carte permet l'inscription gratuite dans les bibliothèques du réseau communautaire, ainsi qu'à la Bibliothèque Université Clermont Auvergne (BU).

■ ÉQUIPEMENTS

Des ordinateurs sont disponibles pour la recherche documentaire sur Internet, la consultation de bases de données et de catalogues informatisés d'autres bibliothèques (BNF, Sudoc, INHA, Kandinsky...), ainsi que pour des travaux de traitement de texte (accès aux sessions de travail personnelles).

Un copieur N&B est à disposition pour des photocopies à usage personnel, des impressions à partir des ordinateurs et pour scanner des documents.

Une perforatrice-relieuse permet la réalisation de vos dossiers.

Un espace est aménagé dans la bibliothèque pour le visionnage de DVD, ainsi que pour la consultation des derniers numéros des périodiques.

■ RÈGLES DE BON USAGE

Tous les documents consultés dans la salle de lecture doivent être laissés sur une table identifiée par les bibliothécaires.

Respecter la durée des prêts :
Suspension de l'autorisation de prêt en cas de dépassement des délais de prêt en vigueur.

Enregistrer tous vos prêts :
Tout document qui sort de la bibliothèque doit être notifié aux bibliothécaires et donc enregistré sur la carte de prêt de la personne qui souhaite faire l'emprunt (même pour un exercice ponctuel ou pour une consultation brève).

Prenez soin des ouvrages/documents :
La plupart des documents en consultation et/ou en prêt sont coûteux, et souvent très rares (il est donc très difficile, voire impossible, de les racheter s'ils disparaissent des rayons de la bibliothèque). N'abandonnez pas les documents empruntés dans un coin de votre atelier ou de l'école, ou en dehors de l'école : vous en êtes responsables.

Tout document détérioré ou perdu devra être remboursé à sa valeur d'achat actualisée.

FABLAB

Flo ARRIEU, Kamel MAKHLOUFI

Le FabLab est un LABoratoire de FABrication, dont l'orientation générale est dirigée vers le développement de pratiques et de projets artistiques. Situé dans les locaux de l'école, il est ouvert aux étudiant-es comme au public extérieur. L'accès se fait sur demande et en présence d'un-e responsable.

Dans le respect de la charte des FabLabs, l'utilisation du FabLab de l'ÉSACM se fait de la manière la plus libre qui soit, selon les besoins et le niveau d'autonomie des utilisateur-rices. Un « FabLab » est un lieu où toute personne, quel que soit son degré de connaissance peut venir échanger, expérimenter, apprendre ou élaborer tous types d'objets dont elle a besoin. Pour cela chaque membre peut venir utiliser les différentes machines du FabLab, apprendre des autres membres ou participer à différents projets collectifs. Le concept est né aux États-Unis à la fin des années 1990. Neil Gershenfeld, professeur à l'Institut de Technologie du Massachusetts (MIT), propose un cours à ses étudiant-es qui consiste à construire à peu près n'importe quoi avec un nombre limité de machines standards. Le succès est tel que l'idée se développe en dehors des universités et s'étend dans le monde entier. Depuis plus d'une centaine de FabLabs ont émergé en Amérique, Europe, Afrique et Asie. La technologie se démocratise et les procédés de fabrications aussi... Adrian Bowyer, ingénieur et mathématicien britannique, inventeur de la RepRap, la fameuse imprimante 3D, capable d'imprimer des objets en volume, aime citer : «...Selon Marx, les prolétaires sont réduits à vendre leur force de travail pour vivre parce qu'ils ne possèdent pas d'outils de production. En confisquant les moyens et les outils de production, la révolution permettait de libérer le prolétariat...» Même si, comme s'en amuse Bowyer, «...cette idée s'est révélée mauvaise par la suite, le diagnostic de Marx était toutefois exact : la pauvreté consiste à ne pas avoir accès aux moyens de production...».

Les équipements disponibles permettent de travailler un ensemble de matières et techniques, passant entre autres par les textiles (imprimante textile, brodeuse numérique, piqueuse droite et surjeteuse), l'électronique (postes à souder, petit matériel de prototypage, Arduino et Raspberry Pi) et la fabrication et production numérique sous tous ses formats (découpe/graveuse laser, imprimantes 3D, fraiseuse, tablette graphique, plotter de découpe grand format, programmation, etc...)

- Activités proposées aux étudiant-es :**
- Temps de découverte collectifs des machines
 - Initiations rapides à l'utilisation des logiciels et des machines sont proposées toute l'année, selon les besoins.
 - Accompagnement individuel pour la réalisation de projets

Lorsqu'un étudiant souhaite réaliser un travail au sein du FabLab son projet doit au préalable être validé par un enseignant. Le matériel disponible demande la plus grande attention. Le nettoyage (table de travail, sol et machines) et le rangement des outils sont obligatoires après chaque utilisation.

- Activités proposées au public extérieur :**
- Ouverture 3 demi-journées par semaine
 - Échanges avec des artistes du numérique venant utiliser le FabLab dans le cadre de leurs travaux.

La mission des responsables du FabLab est de vous guider, orienter, épauler dans vos projets, de coordonner l'activité des ateliers et faire en sorte que les consignes de sécurité soient respectées. En cas de problèmes de sécurité, iels peuvent décider de la fermeture des ateliers, iels peuvent aussi exclure un-e utilisateurice pour une durée indéfinie si son comportement est dangereux ou irrespectueux. Les utilisateur-rices doivent utiliser les équipements de protection individuels adéquats et appliquer les règles de bonne pratique. Remettre les outils à leurs places et nettoyer les machines après leur utilisation. Ne pas entreposer leurs travaux et matériaux plus d'une semaine. Passé ce délai, les encombrants seront soit réinjectés dans le stock de matière du FabLab, soit mis aux ordures. Nous vous conseillons d'inscrire votre nom sur votre propriété. Signaler tout problème constaté aux responsables : machine défectueuse, matériaux ou outils manquants, non respect du présent règlement, etc. Aucun matériel ne pourra sortir du FabLab sauf projets et circonstances particulières et avec l'accord préalable d'un-e responsables de l'atelier. La responsabilité de l'utilisateur-trice est engagée en cas de détérioration ou de non remise du matériel à l'issue du prêt. Soyez respectueux-ses du travail des autres membres de la communauté.

ATELIERS TECHNIQUES

■ ATELIERS DE PHOTO

Responsables : Serge LHERMITTE,
Stéphane GANDOLFO

Atelier Photo/numérique :

L’atelier de photo numérique se divise en deux sections : celle du prêt de matériel de prise de vues (le magasin) et celle du tirage sur traceur numérique (tirage numérique).
Le magasin prête optiques et boîtiers numériques en « full-frame » ou en aps-c pour repérage. Du matériel argentique uniquement en moyen et grand format. Chaque prêt doit être discuté au préalable avec un référent de l’atelier pour vérifier la bonne concordance entre le projet de prise de vue et les outils choisis.
La salle de tirage numérique n’est pas en accès libre. Tout tirage doit être validé par un référent de l’atelier, avec qui l’étudiant·e pourra discuter des formats, des supports, des moyens de monstration et de conservation. Les fichiers, travaillés comme il aura été convenu lors de cette discussion, seront ensuite remis aux référents pour un tirage.
Tirage sur traceurs Epson, sur différents types de papier allant de papiers photographiques aux différents fine-art en passant par des papiers affiche ou dos bleu.
Le contre-collage pourra être effectué à l’atelier en fonction de ce qu’il aura été défini avec le référent lors de la réflexion sur les moyens de monstration et de conservation. (bois, dibond, carton, formes et formats non conventionnel)

Ateliers Photo/argentique :

Les deux chambres noires de développement et de tirage sont en accès libre du moment où l’étudiant a suivi, dans le cadre de Focus, les initiations à la photographie argentique requises. Pour les étudiant·es du 2^e cycle provenant d’un autre établissement, un entretien avec l’enseignant de référence sera nécessaire avant l’accès et l’utilisation libre du matériel.
Ils auront alors accès à l’ensemble du matériel nécessaire au développement et tirage de films 135, 120 et plan film 4x5“. Aux agrandisseurs noir et blanc, dont 3 sont à condensateur et sonde (Durst Laborator 1200), ainsi qu’aux autres agrandisseurs à diffusion pour des tirages plus petits aux formats 135 et 120.

■ ATELIERS SCULPTURE / MENUISERIE

Responsables : Gyan PANCHAL, Rada BOUKOVA,
Camille JUTHIER, Claire GONCALVES
Adjoints techniques : Fabrice BAC (menuiserie),
Alexandre BOURNERY (volume).

Les étudiant·es peuvent travailler dans l’atelier sculpture en dehors de la présence des enseignant·es de sculpture après validation de leur projet, sous réserve de respecter les horaires d’ouverture et le règlement intérieur.

L’utilisation de certains outils se fait, sous réserve de l’autonomie technique de l’étudiant·e, confirmée par les enseignan·tes et en présence de l’agent·e en service dans l’atelier.

Four céramique :
L’utilisation du four se fait sous la validation préalable d’un·er esposable de l’atelier qui donnera les prescriptions nécessaires. Une fiche de demande d’utilisation est à récupérer auprès de l’administration pour ce faire.
Dans les situations urgentes qui doivent rester exceptionnelles (préparation de diplôme) ou dans le cadre d’une continuité de travail au long cours, des cuissons sont possibles après information auprès du régisseur, de l’assistante d’enseignement, et de l’enseignant·e qui suit le projet.
Dans ce cas précis et en règle générale, et pour des raisons d’économie, les étudiant·es sont prié·es de regrouper leurs pièces afin de remplir le four. Attention cependant à ce que la terre et/ou les emaux soient de même nature.

■ ATELIER IMPRESSION/ÉDITION

Responsables : Cécile MONTEIRO-BRAZ, Clara PULEIO

D’une manière générale, l’atelier est le lieu privilégié pour matérialiser, à fleur de supports, des imprimés. Lesquels peuvent relever autant de l’estampe que de la publication au sens large. La pratique mixte est également au cœur des préoccupations de l’atelier.

Pour les étudiant·es de 1A et 2A : accès en particulier le mardi et le mercredi dans le cadre des Prismes, selon le calendrier pédagogique. Possibilité de travailler ponctuellement le jeudi et le vendredi, selon les nécessités pédagogiques.

Pour les étudiant·es de 3A, 4A et 5A : accès selon le calendrier de présence de l’enseignante et l’assistante d’enseignement responsables de l’atelier, pour les projets personnels à expérimenter. Lesquels sont discutés et travaillés en amont de leur expérimentation puis réalisation.

Des autorisations spéciales, demandées à l’enseignante ou à l’assistante d’enseignement, sont également possibles pour les étudiant·es ayant acquis une autonomie de travail et une bonne connaissance du fonctionnement du matériel mis à disposition.

Lieu de vie et d’échange où le regard porté sur les choses est sans cesse mis au travail, l’atelier permet par ailleurs d’assister à des Focus, indispensables ou optionnels, selon l’année du cursus concernée.

■ SALLE DE MONTAGE VIDÉO

Responsables : Fabrice GUÉRINON/ Matthieu DUSSOL

Les étudiant·es de toutes les années ont accès à une salle de montage vidéo comprenant 5 postes équipés d’Adobe Premiere et Da Vinci Resolve. En dehors des temps d’initiation où la salle est réservée aux étudiant·es inscrit·es dans le Focus correspondant, l’accès aux postes de montage se fait sur réservation préalable.
Matthieu Dussol sera présent 2 jours par semaines. Le calendrier sera affiché sur la porte de la salle ainsi que dans chaque atelier.

■ ATELIER SON

Responsable : Geoffrey VEYRINES

Accès limité aux étudiant·es ayant suivi l’initiation son et validé leurs acquis pour une utilisation non encadrée.
Rencontres hebdomadaires sur rendez-vous.
Cet atelier permet aux étudiant·es de 3^e, 4^e et 5^e années de développer leurs projets utilisant le son et nécessitant un approfondissement de certaines connaissances et techniques en termes de :
- Postsynchronisation son/vidéo
Accompagner les étudiant·es dans les étapes d’enregistrement, de nettoyage, de montage et du mixage des fichiers sons utilisés pour une bande son de film ou de vidéo. Regards et réflexions sur les relations son/images, sur les notions d’ambiance, de climat ou d’atmosphère, sur la façon dont le son et la musique peuvent interpénétrer la narration...
- Mixage audio
Les aider à trouver les bonnes conditions d’écoute à la mesure de leurs moyens au sortir de l’école.
Possibilité pour ceux qui le souhaitent, d’approfondir ses connaissances et compétences pour devenir autonome sur les logiciels d’édition et de mix.
- Techniques audio numériques et Home studio
Accompagner les étudiant·es qui développent des projets qui intègrent le son avec d’autre médiums (sculpture/volume, installation, peinture, performance...). Découverte et apprentissage du logiciel Ableton Live 9. Possibilité de travailler sur le format MIDI et les instruments virtuels pour intégrer des sons synthétisés à une composition sonore et les jouer grâce aux hardwares (sorte d’introduction à la conception et à l’assemblage d’un home studio).

SALLE MULTIMÉDIA

Équipée d’une vingtaine de postes disposant de nombreux logiciels, la salle multimédia fait l’objet de multiples usages :

- en accès réservé sur des plages dédiées pour les Focus et des workshops d’initiation ou de perfectionnement aux logiciels de PAO (Photoshop, InDesign, Illustrator…) et à la programmation
- en accès libre pour consulter Internet, travailler sur des projets, imprimer des documents…

Chaque utilisateur·rice doit se conformer à la charte de bon usage des moyens de communication et accès Internet détaillé dans le règlement intérieur (page 254). Il·elle contribue au bon fonctionnement de la salle en respectant les consignes d’utilisation des outils mis à disposition et en signalant les problèmes rencontrés selon la procédure affichée dans la salle.

Les étudiant·es accèdent à leur session de travail au moyen d'un code d’accès personnel remis en début d’année par l’administration. Il·elles doivent avant leur départ définitif de l’établissement enregistrer tout le travail accumulé sur leur session personnelle, les comptes étant supprimés l’été suivant la fin de leurs études.

Équipement : 28 ordinateurs dont certains équipés de double écran, 2 imprimantes-copieurs A3 couleur, 4 scanners.
Logiciels : Suite Adobe CS (Photoshop, Illustrator, InDesign…), OpenOffice, logiciels libres…
D’autres logiciels peuvent être installés sur demande auprès du responsable.

AUTRES ESPACES D’ACCROCHAGE ET DE TRAVAIL

■ GRAND ATELIER

Le hall d’entrée de l’ÉSACM, appelé Grand atelier, est un espace aux multiples usages. S’il accueille chaque année des événements récurrents comme l’exposition des diplômé·es, il est laissé volontairement libre une grande partie de l’année pour que les enseignant·es et étudiant·es se saisissent de cet espace. Parlons travail, expositions, workshops, conférences, projections, espace de vie… ce lieu est ouvert aux projets.

■ SALLE DES COURS PUBLICS (A310)

Cette salle, située au 3° étage, accueille, d’une part, les ateliers de danse proposés aux étudiant·es par Marie ORTS et Vincent WEBER et, d’autre part, les formations non diplômantes en arts plastiques du lundi au vendredi, de 18h à 21h et le samedi de 9h à 12h, d’octobre à mai, hors semaines de préparation aux diplômes. Elle peut être réservée le reste du temps par les étudiant·es et les enseignant·es auprès du secrétariat pédagogique.
Elle doit être remise en état, le sol balayé, après chaque utilisation.

■ SALLES DE PRÉSENTATION

Plusieurs salles dans l’école sont dédiées à la présentation de travaux, à savoir : le Grand atelier et, au 3° étage, les salles A320, A330 et A350. Utilisées pour les Parlons travail et au moment des diplômes, ces salles peuvent être réservées le reste de l’année par les étudiant·es et les enseignant·es, pour un temps donné, auprès du secrétariat pédagogique. Pouvant servir à des usages divers, la personne qui réserve doit remettre en état si nécessaire la salle utilisée.

RÉCUPÉRATHÈQUE

La récupérathèque de l’ÉSACM a pour but le réemploi de matériaux constituant un stock accessible à l’ensemble des actrices de l’établissement. Ce projet, temporairement suspendu, reste néanmoins au cœur des réflexions portées par la direction et la régie de l’école autour des questions de récupération, de réemploi, d’échanges, d’économie, de travail et de lien social.

La récupérathèque continue donc d’exister de façon disséminée : elle existe de façon autonome au sein des ateliers des différentes années, au sein des Fabriques et éventuellement des Prismes. Un espace en cours d’aménagement est également proposé au 2° étage du bâtiment A, côté ascenseur, sous la forme d’étagères en accès libre situées dans le couloir. Les étudiant·es intéressé·es par ces questions seront invité·es dans l’année à se joindre à des groupes de discussion pour imaginer la récupérathèque de demain.

OUTILS ET MATÉRIEL

■ MOYENS MIS À DISPOSITION PAR L'ÉCOLE

Pour garantir l'égalité devant le coût des études, l'école fournit aux étudiant·es les principaux outils et matériaux nécessaires pour permettre à tous de mener dans de bonnes conditions initiations, expérimentations et projets dans les principales disciplines artistiques.

Au sein de chaque atelier et espace de travail, de nombreux outils sont également à leur disposition pour travailler sous la supervision d'un·e enseignant·e / assistant·e / technicien·ne / moniteur·rice ou pour être empruntés (caméras, appareils et chambres photographiques, enregistreurs...).

Grâce à la Fondation Michelin, les étudiant·es de 3^e et 5^e années reçoivent de plus une aide à la production pour les travaux réalisés dans le cadre de leur diplôme, dans la limite de l'enveloppe budgétaire allouée à chacun·e.

L'école attribue par ailleurs un quota d'impression aux étudiant·es selon les années d'études à savoir :

- en 1^{re} année : 300 copies A4 N&B
- en 2^e année : 300 copies A4 N&B
- en 3^e année : 500 copies A4 N&B
- en 4^e année : 600 copies A4 N&B
- en 5^e année : 600 copies A4 N&B
- en césure : 100 copies A4 N&B

À noter que les impressions couleurs sont comptabilisées comme 2 impressions N&B. Les impressions A3 comptent pour 2 impressions A4.

Les étudiant·es peuvent racheter des crédits auprès du secrétaire générale au tarif de 5€ pour 100 copies N&B (cette somme peut être prise sur les budgets de diplôme pour les étudiant·es de 3^e et 5^e années).

Ces quotas peuvent exceptionnellement être augmentés à la demande de l'enseignant·e-coordonateur·rice d'année lorsque la pratique spécifique d'un·e étudiant·e nécessite d'imprimer plus que le quota fixé ou lorsque l'étudiant·e participe à un workshop nécessitant la réalisation de nombreuses impressions.

Pour les étudiant·es ayant un projet à l'extérieur de l'école pour lequel ils souhaitent faire des tirages, la demande d'augmentation de leur quota est à faire auprès de la direction sur présentation du projet.

■ TROUSSE À OUTILS DE L'ÉTUDIANT·E

Dès le début de leur scolarité, il est demandé aux étudiant·es d'arriver avec une trousse comportant le petit outillage dont ils·elles auront besoin tout au long de leur cursus et qui n'est pas prêté dans les ateliers techniques, à savoir :

- 1 réglet métallique de 50 cm
- 1 équerre métallique de 30 cm
- 1 mètre ruban
- 1 bon cutter avec lames de rechange
- 1 marteau
- des pinces multiples
- 1 jeu de tournevis
- vis et clou de différentes tailles
- 1 rallonge de 5 mètres
- 1 adaptateur jack RCA audio
- 1 barrette multiprises (seront par contre uniquement tolérées les barrettes 3, 4 ou 5 prises, équipées d'un câble de branchement et d'un interrupteur d'alimentation).
- 1 carte mémoire SD (64 GO max)
- 1 clef USB 32 GB

■ RESPECT DU MATÉRIEL ET RÈGLES D'USAGE

Que ce soit pour des questions de sécurité ou par respect pour le matériel commun, les étudiant·es doivent se conformer aux règles d'accès, de sécurité et d'usage spécifiques à chaque espace de travail et matériel utilisé, tels qu'indiqués dans le chapitre 3 du règlement intérieur (voir page 273).

Lorsque du matériel est emprunté pour travailler sur un projet préalablement validé par l'équipe pédagogique, l'étudiant·e doit remplir une fiche de prêt indiquant la nature du matériel, sa valeur, la durée du prêt ainsi que le numéro de sa police d'assurance. L'étudiant·e sera tenu·e responsable en cas de vol ou détérioration et devra prendre en charge les frais afférant à la réparation ou au remplacement.

Il est à noter également que les étudiant·es qui ne rendent pas le matériel ou les ouvrages empruntés dans les délais indiqués peuvent se voir interdire toutes demandes de prêt ultérieures pendant une durée déterminée.

■ OUTILS DE COMMUNICATION

Tout au long de l'année, les équipes pédagogique et administrative communiquent avec les étudiant·es au moyen de différents outils :

Messagerie électronique Outlook

Une adresse e-mail est attribuée à chaque étudiant·e à son entrée dans l'établissement (initiale du prénom suivi du nom de famille@esacm.fr). Les messages transmis par e-mail peuvent correspondre à des informations envoyées spécifiquement à un·e étudiant·e, à un groupe ou à l'ensemble des étudiant·es. Un poster qui revient sur les bonnes pratiques liées à la gestion de ses mails est à retrouver dans l'établissement (salle informatique).

Calendrier pédagogique « Scolarité ÉSACM »

Le programme pédagogique ainsi que les événements organisés par l'école sont indiqués sur un calendrier accessible depuis votre messagerie Outlook. Ce calendrier indique également la présence des enseignant·es et des chercheur·euses.

Calendrier « Évènements »

Dans ce calendrier seront renseignés les conférences, projections, journées d'étude, restitutions, etc, tous les événements portés par l'école.

Il sera nécessaire d'être abonné·e aux deux calendriers pour s'informer de l'ensemble des propositions émanant de l'école.

L'application «Outlook » sur smartphone et Mac permet d'avoir accès à la fois à la messagerie et au calendrier.

Onedrive

Différents documents seront partagés avec vous par l'équipe pédagogique ou administrative par le biais du drive lié à votre messagerie @esacm. Il s'agit d'un espace de stockage auquel vous avez accès et sur lequel vous pouvez déposer jusqu'à 1 téraoctet de données. Vous pouvez télécharger l'application « Onedrive » pour retrouver et ouvrir ou charger facilement des fichiers sur votre espace drive depuis votre smartphone.

En cas de problèmes de connexion ou de difficultés avec ces outils, se rapprocher de la personne

responsable de l'informatique :
(informatique@esacm.fr).

L'affichage dans l'établissement

Plusieurs points d'affichage sont disponibles dans l'établissement : Les panneaux bleu pastel dans le couloir à casiers du 2^e étage, près de l'amphi, ainsi que dans l'espace cafétéria, réunissent les événements proposés par l'école (conférences, projections, expositions, etc).

L'affichage près de la bibliothèque concerne l'évènementiel proposé localement (sorties, expos, concerts, festivals, etc).

Près de la machine à café du premier étage, vous trouverez un espace dédié à la vie étudiante (jobs, bourses, restau U, services de santé universitaire, etc)

LE CURSUS

■ SEMESTRIALISATION

Le cursus de l'ÉSACM est inscrit dans la réforme européenne de l'enseignement supérieur. Il suit l'articulation du LMD (Licence, Master, Doctorat). Une année se compose de deux semestres. Correspondant à trois années d'étude, le 1^{er} cycle se déploie ainsi sur six semestres. Il se compose d'une « année initiale » (semestres 1 et 2) et d'une « phase programme » (semestres 3 à 6). Le 1^{er} cycle est sanctionné par le Diplôme National d'Art (DNA), option Art, valant grade Licence. Le 2^e cycle correspond à deux années soit quatre semestres de formation (semestres 7 à 10). Il est sanctionné par le Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique (DNSEP), option Art, valant grade Master.

■ CRÉDITS ECTS

La formation s'organise autour du système ECTS (European Credit Transfer System) pour permettre une reconnaissance et un transfert des crédits entre établissements d'enseignement supérieur européens. Ce système est centré sur le parcours de l'étudiant·e. Il est basé sur la charge de travail qu'un·e étudiant·e doit réaliser pour atteindre les objectifs du programme définis en termes de connaissances et de compétences à acquérir. Cette charge correspond à 60 ECTS sur une année universitaire, soit 30 ECTS par semestre. Ainsi, le travail total à accomplir pour obtenir un diplôme de 1^{er} cycle correspond à 180 ECTS. Un 2^e cycle correspond à 120 ECTS supplémentaires, soit un total de 300 ECTS. Quantitativement, la valeur d'un crédit représente une charge de travail d'environ 25 à 30 heures, incluant les heures de cours ou d'atelier encadrés, mais aussi le travail personnel que devra fournir l'étudiant·e dans ou en dehors de l'école.

EXAMEN D'ENTRÉE	1 ^{ER} CYCLE										DNA - 180 ECTS DNA + commission d'admission	2 ^E CYCLE										DNSEP / 300 ECTS		
	Année Initiale		Phase Programme									Phase Projet												
	Année 1				Année 2				CEAP / 120 ECTS	Année 3				Année 4				CESAP	Année 5					
	S1	24 à 30 ECTS	S2	60 ECTS	S3	84 à 90 ECTS	S4	114 à 120 ECTS		S5		150 ECTS	S6	S7	204 à 210 ECTS	S8	234 à 240 ECTS		S9	270 ECTS	S10			
	180 ECTS											120 ECTS												
	300 ECTS																							

■ UNITÉS D'APPRENTISSAGE

Les 30 ECTS correspondant à un semestre se répartissent entre quatre unités d'apprentissage qui structurent l'ensemble du cursus, à savoir : l'exploration, l'étayage, la singularisation / l'individuation, le rapport à l'autre / partage. La répartition des crédits dans ces différentes unités varie en fonction des années pour correspondre à la charge de travail nécessaire pour atteindre les attendus propres à chaque niveau du cursus (voir page 68).





DÉCLINAISON DANS LES FORMATS PÉDAGOGIQUES DU TRONC COMMUN DU CURSUS ÉTABLI PAR LE MINISTERE DE LA CULTURE ET ÉVALUATION PAR UNITÉS D'APPRENTISSAGE

		PRISMES	FABRIQUE	PARLONS TRAVAIL	FOCUS	LANGUE ETRANGERE	AUTRES	
		PRISME 1 (semestre 1) 14 jours PRISME 2 (semestre 2) 14 jours Module d'enseignement rassemblant des étudiant-es des années 1 et 2, porté par des enseignant-es théoricien-nes et plasticien-nes.	FABRIQUE (semestres 1 et 2) 20 jours Module d'enseignement rassemblant des étudiant-es des années 1 à 5, porté par des enseignant-es théoricien-nes et plasticien-nes. 5 Fabriques sont proposées chaque année et ont été présentées aux étudiant-es sur la semaine de rentrée (rencontre avec des représentant-es).	PARLONS TRAVAIL (semestre 1 et 2) Au moins 1 journée Inscription obligatoire à au moins 1 parlons travail dans le semestre. Format pédagogique rassemblant sur une journée 10 étudiant-es des années 1 à 5 et 2 enseignant-es pour échanger autour de l'accrochage de leurs travaux et recherches	FOCUS (semestre 1 et 2) Au moins 30 jours Enseignements au choix avec certains Focus obligatoires (enseignements théoriques et pratiques)	ANGLAIS (semestre 1) 20h Enseignement dispensé par le Centre de langue de l'Université Clermont Auvergne	WORKSHOPS (semestre 2) 15 jours Proposition portée par un enseignant(s) associant des intervenant-es invité-es. Inscription obligatoire à un workshop. ASSISTANAT (semestre 2) sur 4 semaines Accompagnement de deux étudiant-e de 3e et 5e année dans la préparatiol de leurs diplômes.	
UNITÉS D'ENSEIGNEMENT ECTS en année 1								
TRONC COMMUN DU CURSUS selon l'arrêté du 16 juillet 2013 portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes	Histoire et théorie des arts - Langue étrangère 10 ECTS semestre 1 / 10 ECTS semestre 2	Enseignements théoriques au sein des Prismes	-	Apport de références dans les échanges pendant le Parlons travail	Focus théoriques	Enseignement de l'anglais en lien avec le champ de la création (exposition, artzine, portfolio...)	Apports théoriques dans le cadre des workshops	
	Initiation aux techniques et aux pratiques 18 ECTS semestre 1 / 16 ECTS semestre 2	Enseignements techniques et plastiques au sein des Prismes	-	Échanges autour des réalisations, des matériaux / techniques employés	Focus en lien avec des pratiques / techniques spécifiques	-	Apports techniques / pratiques dans le cadre des workshops et des assistanats d'étudiant-s préparant leurs diplômes	
	Bilan du travail plastique et théorique* 2 ECTS semestre 1 / 4 ECTS semestre 2	Dans le cadre des restitutions des Prismes au terme de chaque semestre	-	À l'occasion de la mise en espace et de l'échange autour des travaux/recherches présenté-es	-	-	Restitution du travail réalisé au terme du workshop	
ÉVALUATION BASÉE SUR LES RÉSULTATS DE L'APPRENTISSAGE**		PRISME	FABRIQUE	PARLONS TRAVAIL	FOCUS	LANGUE ETRANGERE	AUTRES	ATTRIBUTION DES CREDITS ECTS Bilan semestriel collégial
UNITÉS D'APPRENTISSAGE ECTS en année 1	Niveau d'acquisition par rapport aux attendus de fin de S2							
EXPLORATION 10 ECTS semestre 1 9 ECTS semestre 2	Expérimenter différentes pratiques et se confronter aux gestes fondamentaux. Nourrir curiosité et regard à partir des questions et des formes qui traversent l'art et le monde d'aujourd'hui.							
ÉTAYAGE 10 ECTS semestre 1 9 ECTS semestre 2	Aborder les formes, les matériaux, les gestes et les questionnements en se dotant d'outils et de connaissances autant pratiques, théoriques que méthodologiques.							
SINGULARISATION INDIVIDUATION 4 ECTS semestre 1 5 ECTS semestre 2	Amorcer une autonomie de regard et de pensée en commençant à identifier et s'appuyer sur ses singularités. Comprendre les enjeux du cursus et mesurer ses aptitudes à s'engager dans des études artistiques.							
RAPPORT À L'AUTRE PARTAGE 6 ECTS semestre 1 7 ECTS semestre 2	Situer ses intuitions et ses intentions. Apprendre à s'adresser à l'autre par les formes et leur présentation.							

* Le bilan est effectué collégialement. Il évalue en particulier le choix des travaux, un accrochage, la maturité du travail de l'étudiant en fin de semestre (Arrêté du 16 juillet 2013).
** Comme le stipule le guide d'utilisation des ECTS établi par la commission européenne, "les résultats d'apprentissage sont attribués à des unités d'enseignement individuelles pris isolément aussi bien qu'à des programmes pris dans leur ensemble".

DÉCLINAISON DANS LES FORMATS PÉDAGOGIQUES DU TRONC COMMUN DU CURSUS ÉTABLI PAR LE MINISTERE DE LA CULTURE
ET ÉVALUATION PAR UNITÉS D'APPRENTISSAGE

		PRISMES	PARLONS TRAVAIL	FOCUS	LANGUE ETRANGERE	AUTRES	
		PRISME 1 (semestre 3) 14 jours PRISME 2 (semestre 4) 14 jours Module d'enseignement rassemblant des étudiant-es des années 1 et 2, porté par des enseignant-es théoricien·nes et plasticien·nes.	PARLONS TRAVAIL (semestre 3 et 4) Au moins 1 journée Inscription obligatoire à un parlons travail dans le semestre 3. Format pédagogique rassemblant sur une journée 10 étudiant-es des années 1 à 5 (semestre 4) et 2 enseignant-es pour échanger autour de l'accrochage de leurs travaux et recherches	FOCUS (semestre 3 et 4) Au moins 30 jours Enseignements au choix avec certains Focus obligatoires.	ANGLAIS (semestre 3) 20h Enseignement dispensé par le Centre de langue de l'Université Clermont Auvergne	WORKSHOPS (semestre 4) Proposition portée par un enseignant(s) associant des intervenant-es invité-es. Inscription obligatoire à un workshop. ASSISTANAT (semestre 2) sur 4 semaines minimum Accompagnement d'un.e étudiant-e de 3e année dans la préparation de son diplôme.	
UNITÉS D'ENSEIGNEMENT ECTS en année 2							
TRONC COMMUN DU CURSUS selon l'arrêté du 16 juillet 2013 portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes	Histoire et théorie des arts - Langue étrangère 8 ECTS semestre 3 / 8 ECTS semestre 4	Enseignements théoriques au sein des Prismes	Apport de références dans les échanges pendant le Parlons travail	Focus théoriques	Enseignement de l'anglais en lien avec le champ de la création (exposition, artzine, portfolio...)	Apports théoriques dans le cadre des workshops	
	Méthodologie, techniques et mises en œuvre 16 ECTS semestre 3 / 14 ECTS semestre 4	Enseignements techniques et plastiques au sein des Prismes	Échanges autour des réalisations, des matériaux / techniques employés	Focus en lien avec des pratiques / techniques spécifiques	-	Apports techniques / pratiques dans le cadre des workshops et des assistanats d'étudiant-s préparant leurs diplômes	
	Recherches et expérimentations personnelles 2 ECTS semestre 3 / 4 ECTS semestre 4	-	Présentation et échanges sur les recherches et expérimentations personnelles	Echanges autour des recherches et expérimentations personnelles suivant la thématique du focus	-	Echanges autour des recherches et expérimentations personnelles appuyées sur les apports du workshop suivi	
	Bilan * 4 ECTS semestre 3 / 4 ECTS semestre 4	Dans le cadre des restitutions des Prismes au terme de chaque semestre	À l'occasion de la mise en espace et de l'échange autour des travaux/recherches présentés	-	-	Restitution du travail réalisé au terme de chaque workshop	
ÉVALUTION BASÉE SUR LES RÉSULTATS DE L'APPRENTISSAGE**		PRISME	PARLONS TRAVAIL	FOCUS	LANGUE ETRANGERE	AUTRES	ATTRIBUTION DES CREDITS ECTS Bilan semestriel collégial
UNITÉS D'APPRENTISSAGE ECTS en année 2	Niveau d'acquisition par rapport aux attendus de fin de S4						
EXPLORATION 9 ECTS semestre 3 8 ECTS semestre 4	Prolonger les expérimentations en s'appuyant sur leurs possibles ouvertures et transversalités. Développer un regard et des questionnements à partir d'un champ élargi de problématiques et de formes.						
ÉTAYAGE 8 ECTS semestre 3 8 ECTS semestre 4	Amorcer un regard critique par l'identification et la mise en perspective des liens entre questionnements, formes et gestes produits. Approfondir les expérimentations et éprouver différentes manières de faire.						
SINGULARISATION INDIVIDUATION 6 ECTS semestre 3 7 ECTS semestre 4	Consolider l'approche autonome des recherches et expérimentations pour permettre l'émergence progressive d'un langage et d'un territoire d'exploration personnels.						
RAPPORT À L'AUTRE PARTAGE 7 ECTS semestre 3 7 ECTS semestre 4	Expérimenter des modalités de présentation de son travail dans différents contextes. Partager et croiser les regards pour en enrichir les approches.						
		Au terme de chaque semestre, transmission d'une appréciation réalisée collégalement par les enseignant-es impliqués dans le Prisme	Appréciation transmise au terme du Parlons travail par les 2 enseignant-es présentes	Focus validé(s) au regard de la présence et de l'investissement personnel (hors critères d'évaluation spécifiques, par focus, précisés dans le livret de l'étudiant.e).	Appréciation transmise au terme du semestre par l'enseignant-e en charge du groupe de niveau dans lequel l'étudiant-e est inscrit-e	Ne font pas l'objet d'une évaluation mais restent obligatoires car contribuant à la formation des étudiant-es	Au terme de chaque semestre, un collége d'enseignant-es se réunit autour d'un des deux enseignant-es coordonnant l'année 1 et de la responsable des études pour échanger autour des acquis d'apprentissage de chaque étudiant-e. Il croise les différentes évaluations obtenues, regarde la diversité et la pertinence des cours au choix suivis (Focus), pour formuler une appréciation générale sur le semestre et décider au regard de l'ensemble de l'attribution des notes ECTS. Ces notes viennent, en complément des appréciations, donner à l'étudiant-e une indication sur son niveau d'acquisition des apprentissages : A = Acquis excellents, B = Très bons acquis avec seulement quelques points pouvant être perfectionnés, C = Bons acquis avec des points pouvant être perfectionnés, D = Acquis satisfaisants demandant à être renforcés, E = Acquis fragiles avec un renforcement nécessaire, F = Acquis insuffisants, FX = Acquis très insuffisants voire non acquis.



DÉCLINAISON DANS LES FORMATS PÉDAGOGIQUES DU TRONC COMMUN DU CURSUS ÉTABLI PAR LE MINISTERE DE LA CULTURE
ET ÉVALUATION PAR UNITÉS D'APPRENTISSAGE

		PRISMES	FABRIQUE	PARLONS TRAVAIL	FOCUS	LANGUE ETRANGERE	AUTRES	
		PRISME 1 (semestre 3) 14 jours	FABRIQUE (semestres 5 et 6) 18 jours	PARLONS TRAVAIL (semestres 5 et 6) Au moins 1 journée			WORKSHOPS (semestre 6) Proposition portée par un enseignant(s) associant des intervenant-es invité-es. Inscription obligatoire à un workshop.	
		PRISME 2 (semestre 4) 14 jours	Module d'enseignement rassemblant des étudiant-es des années 1 à 5, porté par des enseignant-es théoricien-nes et plasticien-nes.	Inscription obligatoire à un parlons travail dans le semestre 5.	FOCUS (semestres 5 et 6) Au moins 30 jours	ANGLAIS (semestre 5) 20h		
		Module d'enseignement rassemblant des étudiant-es des années 1 et 2, porté par des enseignant-es théoricien-nes et plasticien-nes.	5 Fabriques sont proposées chaque année et ont été présentées aux étudiant-es sur la semaine de rentrée (rencontre avec des représentant-es).	Format pédagogique rassemblant sur une journée 10 étudiant-es des années 1 à 5 (semestre 6) et 2 enseignant-es pour échanger autour de l'accrochage de leurs travaux et recherches	Enseignements au choix avec certains Focus obligatoires.	Enseignement dispensé par le Centre de langue de l'Université Clermont Auvergne	Workshops spécifiques (deux sessions au semestre 6) consacré à la réalisations d'un écrit répondant travaux attendus de 3e année	
UNITÉS D'ENSEIGNEMENT ECTS en année 3								
TRONC COMMUN DU CURSUS selon l'arrêté du 16 juillet 2013 portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes	Histoire et théorie des arts - Langue étrangère 8 ECTS semestre 5 / 5 ECTS semestre 6	-	Enseignements théoriques au sein de la Fabrique	Apport de références dans les échanges pendant le Parlons travail	Focus théoriques	Enseignement de l'anglais en lien avec le champ de la création (exposition, artzine, portfolio...)	Apports théoriques dans le cadre des workshops	
	Méthodologie, techniques et mises en œuvre 12 ECTS semestre 5 / 4 ECTS semestre 6	-	Enseignements plastiques au sein de la Fabrique	Échanges autour des réalisations, des matériaux / techniques employés	Focus en lien avec des pratiques / techniques spécifiques	-	Apports techniques / pratiques dans le cadre des workshops et des assistanats d'étudiant-s préparant leurs diplômes Accompagnement spécifique en méthodologie, travail de l'écriture et de son édition	
	Recherches et expérimentations personnelles 6 ECTS semestre 5 / 4 ECTS semestre 6	-	-	Présentation et échanges sur les recherches et expérimentations personnelles	Echanges autour des recherches et expérimentations personnelles suivant la thématique du focus	-	Echanges autour des recherches et expérimentations personnelles appuyées sur les apports du workshop suivi	
	Stage*** 2 ECTS semestre 6	-	-	-	-	-	-	
	Bilan * 4 ECTS semestre 5 / 15 ECTS semestre 6 (diplôme)	-	Dans le cadre des restitutions de Fabrique au terme de l'année	À l'occasion de la mise en espace et de l'échange autour des travaux/ recherches présenté-es	-	-	Restitution du travail réalisé au terme de chaque workshop	
ÉVALUTION BASÉE SUR LES RÉSULTATS DE L'APPRENTISSAGE**		PRISME	FABRIQUE	PARLONS TRAVAIL	FOCUS	LANGUE ETRANGERE	AUTRES	ATTRIBUTION DES CREDITS ECTS Bilan semestriel collégial
UNITÉS D'APPRENTISSAGE ECTS en année 3	Niveau d'acquisition par rapport aux attendus de fin de S6							
EXPLORATION 8 ECTS semestre 5 4 ECTS semestre 6	Affiner son champ d'exploration par l'expérimentation et la recherche dans un mouvement constant d'approfondissement et d'ouverture. Commencer à questionner les conditions des gestes produits en se confrontant à différentes mises en espace.	-	Au terme de chaque semestre, transmission d'une appréciation réalisée collégalement par les enseignant-es impliqué-es dans la Fabrique	Appréciation transmise au terme du Parlons travail par les 2 enseignant-es présent-es	Focus validé(s) au regard de la présence et de l'investissement personnel (hors critères d'évaluation spécifiques, par focus, précisés dans le livret de l'étudiant.e).	Appréciation transmise au terme du semestre par l'enseignant-e en charge du groupe de niveau dans lequel l'étudiant-e est inscrit-e	Ne font pas l'objet d'une évaluation mais restent obligatoires car contribuant à la formation des étudiant-es	Au terme de chaque semestre, un collàge d'enseignant-es se réunit autour d'un des deux enseignant-es coordonnant l'année 1 et de la responsable des études pour échanger autour des acquis d'apprentissage de chaque étudiant-e. Il croise les différentes évaluations obtenues, regarde la diversité et la pertinence des cours au choix suivis (Focus), pour formuler une appréciation générale sur le semestre et décider au regard de l'ensemble de l'attribution des notes ECTS. Ces notes viennent, en complément des appréciations, donner à l'étudiant-e une indication sur son niveau d'acquisition des apprentissages : A = Acquis excellents, B = Très bons acquis avec seulement quelques points pouvant être perfectionnés, C = Bons acquis avec des points pouvant être perfectionnés, D = Acquis satisfaisants demandant à être renforcés, E = Acquis fragiles avec un renforcement nécessaire, F = Acquis insuffisants, FX = Acquis très insuffisants voire non acquis.
ÉTAYAGE 8 ECTS semestre 5 4 ECTS semestre 6	Articuler les questionnements aux gestes et aux enjeux du travail en différenciant intentions, actions et effets. Envisager les mises en œuvre et en espace comme un moteur de sa recherche.							
SINGULARISATION INDIVIDUATION 7 ECTS semestre 5 3 ECTS semestre 6	Circonscrire par l'expérimentation ses méthodes de travail et son champ d'action. Les contextualiser. Retracer le parcours réalisé et identifier les prémices d'une recherche personnelle pour mesurer ses aptitudes à s'engager en phase projet.							
RAPPORT À L'AUTRE PARTAGE 7 ECTS semestre 5 4 ECTS semestre 6	Savoir s'exposer à d'autres regards pour affiner ses choix de mises en œuvre et en espace. Échanger autour des doutes, des questionnements et de la qualité des réalisations, pour se situer et habiter son travail.							



DÉCLINAISON DANS LES FORMATS PÉDAGOGIQUES DU TRONC COMMUN DU CURSUS ÉTABLI PAR LE MINISTERE DE LA CULTURE ET ÉVALUATION PAR UNITÉS D'APPRENTISSAGE

		PRISMES	FABRIQUE	PARLONS TRAVAIL	FOCUS	LANGUE ETRANGERE	Séminaire d'initiation à la recherche	AUTRES	
		PRISME 1 (semestre 3) 14 jours PRISME 2 (semestre 4) 14 jours Module d'enseignement rassemblant des étudiant-es des années 1 et 2, porté par des enseignant-es théoricien-nes et plasticien-nes.	FABRIQUE (semestres 7 et 8) 18 jours Module d'enseignement rassemblant des étudiant-es des années 2 à 4, porté par des enseignant-es théoricien-nes et plasticien-nes. 5 Fabriques sont proposées chaque année et ont été présentées aux étudiant-es sur la semaine de rentrée.	PARLONS TRAVAIL (semestres 7 et 8) Au moins 1 journée Inscription obligatoire à un parlons travail dans le semestre 7. Format pédagogique rassemblant sur une journée 10 étudiant-es des années 1 à 5 (semestre 8) et 2 enseignant-es pour échanger autour de l'accrochage de leurs travaux et recherches	FOCUS (semestre 7 et 8) Au moins 30 jours Enseignements au choix	ANGLAIS (semestre 7) 20h Enseignement dispensé par le Centre de langue de l'Université Clermont Auvergne	SUIVI DE L'ESSAI workshops / séminaire dédiés à la réalisation de l'essai suivi individuel par 2 enseignant-es référent-es	WORKSHOPS (semestre 7 et 8) Proposition portée par un enseignant(s) associant des intervenant-es invité-es. Inscription obligatoire à un workshop. REALITES DE L'ART Ensemble de modules permettant aux étudiant-es de préciser leur projet professionnel et préparer leur parcours à la sortie de l'école.	
UNITÉS D'ENSEIGNEMENT ECTS en année 4									
TRONC COMMUN DU CURSUS selon l'arrêté du 16 juillet 2013 portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes	Initiation à la recherche Suivi du mémoire, philosophie, histoire des arts 9 ECTS semestre 7 / 9 ECTS semestre 8	-	Enseignements théoriques (philosophie et histoire des arts) au sein de la Fabrique	Apport de références dans les échanges pendant le Parlons travail	Focus spécifique d'initiation à la recherche	Enseignement de l'anglais en lien avec le champ de la création (exposition, artzine, portfolio...)	Apports méthodologiques ciblés sur l'initiation à la recherche et le mémoire	Apports théoriques et pratiques dans le cadre des workshops en lien avec les invité-es et les chercheur.euses de la Coopérative de Recherche	
	Projet plastique Prospective, méthodologie, production 20 ECTS semestre 7 / 20 ECTS semestre 8	-	Enseignements théorique (méthodologie) et pratiques (production) au sein de la Fabrique	Échanges autour des réalisations, de la métodologie, des matériaux et des techniques employées	Focus en lien avec des pratiques / techniques spécifiques	-	Accompagnement (prospective et méthodologie) à la réalisation du mémoire comme forme plastique	Apports techniques / pratiques dans le cadre des workshops et des modules des Réalités de l'art (prospective, méthodologie de production et économie de travail)	
	Langue étrangère 1 ECTS semestre 7 / 1 ECTS semestre 8	-	-	-	-	Enseignement spécifique de mise en situation professionnelle en langue anglaise	-	-	
ÉVALUATION BASÉE SUR LES RÉSULTATS DE L'APPRENTISSAGE**		PRISME	FABRIQUE	PARLONS TRAVAIL	FOCUS	LANGUE ETRANGERE	ESSAI	AUTRES	ATTRIBUTION DES CREDITS ECTS Bilan semestriel collégial
UNITÉS D'APPRENTISSAGE ECTS en année 4	Niveau d'acquisition par rapport aux attendus de fin de S8						PROJET(S) DE RECHERCHE LE CAS ECHEANT		
EXPLORATION 7,5 ECTS semestre 9	Déployer sa recherche de manière sensible et ouverte par l'expérimentation et la mise en espace, en l'irriguant de questionnements perspicaces.	-	Au terme de chaque semestre, transmission d'une appréciation réalisée collégalement par les enseignant-es impliqué-es dans la Fabrique	Appréciation transmise au terme du Parlons travail par les 2 enseignant-es présent-es	Focus validé(s) au regard le présence	Appréciation transmise au terme du semestre par l'enseignant-e en charge du groupe de niveau dans lequel l'étudiant-e est inscrit-e	Appréciation transmise au terme du semestre par les 2 enseignant-es référent-es du mémoire	Ne font pas l'objet d'une évaluation mais restent obligatoires car contribuant à la formation des étudiant-es	Au terme de chaque semestre, un collège d'enseignant-es se réunit autour d'un des deux enseignant-es coordonnant l'année 1 et de la responsable des études pour échanger autour des acquis d'apprentissage de chaque étudiant-e. Il croise les différentes évaluations obtenues, regarde la diversité et la pertinence des cours au choix suivis (Focus), pour formuler une appréciation générale sur le semestre et décider au regard de l'ensemble de l'attribution des notes ECTS. Ces notes viennent, en complément des appréciations, donner à l'étudiant-e une indication sur son niveau d'acquisition des apprentissages : A = Acquis excellents, B = Très bons acquis avec seulement quelques points pouvant être perfectionnés, C = Bons acquis avec des points pouvant être perfectionnés, D = Acquis satisfaisants demandant à être renforcés, E = Acquis fragiles avec un renforcement nécessaire, F = Acquis insuffisants, FX = Acquis très insuffisants voire non acquis.
ÉTAYAGE 7 ECTS semestre 7 7 ECTS semestre 8	Gagner en autonomie de gestes et de travail en intégrant connaissances et savoir-faire acquis dans différents contextes d'apprentissage. Éprouver ses méthodologies par le travail et les affiner par le regard critique.								
SINGULARISATION INDIVIDUATION 7 ECTS semestre 7 7 ECTS semestre 8	Cibler la singularité du travail pour faire émerger une démarche artistique. Prendre conscience des contextes dans lesquels elle s'inscrit et agit.								
RAPPORT À L'AUTRE PARTAGE 8 ECTS semestre 7 8 ECTS semestre 8	Expérimenter différentes modalités de présentation de ses recherches pour en affiner l'adresse. Construire avec les autres.								

* Le bilan est effectué collégalement. Il évalue en particulier le choix des travaux, un accrochage, la maturité du travail de l'étudiant en fin de semestre (Arrêté du 16 juillet 2013).
** Comme le stipule le guide d'utilisation des ECTS établi par la commission européenne, "les résultats d'apprentissage sont attribués à des unités d'enseignement individuelles pris isolément aussi bien qu'à des programmes pris dans leur ensemble".

PRISMES	FABRIQUE	PARLONS TRAVAIL	FOCUS	SEMINAIRES D'INITIATION A LA RECHERCHE	AUTRES
PRISME 2 (semestre 4) Module d'enseignement rassemblant des étudiant-es des années 1 et 2, porté par des enseignant-es théoricien-nes et plasticien-nes.	FABRIQUE (semestres 7 et 8) Module d'enseignement rassemblant des étudiant-es des années 2 à 4, porté par des enseignant-es théoricien-nes et plasticien-nes. 5 Fabriques sont proposées chaque année et ont été présentées aux étudiant-es sur la semaine de rentrée.	PARLONS TRAVAIL (semestres 9 et 10) Au moins deux journées Inscription obligatoire à un parlons travail dans le semestre 9. Format pédagogique rassemblant sur une à deux journée 10 étudiant-es et au moins 2 enseignant-es pour échanger autour de l'accrochage de leurs travaux et recherches	FOCUS (semestres 9 et 10) Au moins 30 jours Enseignements au choix dont un focus de tutorat obligatoire	Un séminaire théorique obligatoire Deux séminaires théorie/pratique au choix	WORKSHOPS Proposition portée par un enseignant(s) associant des intervenant-es invité-es. Inscription obligatoire à un workshop. PREPARATION AU DIPLOME - DNSEP blanc ENTRETIENS INDIVIDUELS Accompagnement du projet personnel lors d'entretien choisis avec des membres de l'équipe enseignante REALITES DE L'ART Ensemble de modules permettant aux étudiant-es de préciser leur projet professionnel et préparer leur parcours à la sortie de l'école.

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT ECTS en année 5							leur projet professionnel et préparer leur parcours à la sortie de l'école.	
TRONC COMMUN DU CURSUS selon l'arrêté du 16 juillet 2013 portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes	Méthodologie de la recherche (dont suivi du mémoire) 20 ECTS semestre 9	-	-	Apport de références dans les échanges pendant le Parlons travail. Mise en perspective de la méthodologie de la recherche au service du projet personnel	Accompagnement d'une méthodologie de la recherche en lien avec le projet individuel sous la forme d'un tutorat avec un-e enseignant-e référent-e	Apports méthodologiques ciblés sur l'initiation à la recherche d'un point de vue théorique. Les chercheur-euses de la Coopérative de Recherche participent à ce séminaire et partagent leur méthodologie de travail et leurs références	Finalisation de l'essai avec les enseignant-es référent-es pour le suivi de l'essai	
	Mise en forme du projet personnel 10 ECTS semestre 9	-	-	Regard critique sur la mise en espace et sur la qualité des réalisations afin de faire progresser le projet personnel	Pratiques et techniques spécifiques à choisir en lien avec le projet personnel (dans les focus optionnels)	Séminaires de la recherche au choix en lien avec le projet personnel animé par des artistes enseignant à l'école	Conseils, apports théoriques et pratiques via les entretiens individuels et les rencontres, ateliers et workshops des Réalités de l'art	
	Epreuves du diplôme 5 ECTS Mémoire / 25 ECTS Travail plastique semestre 10	-	-	Présentation et échanges sur les recherches et expérimentations personnelles en vue de la soutenance plastique	Echanges autour des recherches et expérimentations personnelles suivant la thématique du focus	-	Présentation des travaux et échanges sur le projet de diplôme avec des professionnels (artistes, critiques etc.) extérieurs lors de DNSEP blanc	
ÉVALUATION BASÉE SUR LES RÉSULTATS DE L'APPRENTISSAGE**		PRISME	FABRIQUE	PARLONS TRAVAIL	FOCUS	ESSAI PROJET(S) DE RECHERCHE LE CAS ECHEANT	AUTRES	ATTRIBUTION DES CREDITS ECTS Bilan semestriel collégial
UNITÉS D'APPRENTISSAGE ECTS en année 1	Niveau d'acquisition par rapport aux attendus de fin de S2							
EXPLORATION 7,5 ECTS semestre 9	Construire par la recherche son projet plastique. Irriguer son travail et aiguiser son regard critique de façon perspicace en allant au-devant d'apports et de débats dans et hors de l'école.	-	-	Appréciation transmise au terme du Parlons travail par les 3 enseignant-es présent-es	Focus validé(s) au regard de la présence et de l'investissement personnel (hors critères d'évaluation spécifiques, par focus, précisés dans le livret de l'étudiant-e).	Appréciation transmise à l'issue des séminaires d'initiation à la recherche (obligatoire comme optionnels)	Ne font pas l'objet d'une évaluation mais restent obligatoires car contribuant à la formation des étudiant-es. Le DNSEP blanc fait l'objet d'une retour critique pour chaque étudiant-e	Au terme de chaque semestre, un collège d'enseignant-es se réunit autour d'un des deux enseignant-es coordonnant l'année 1 et de la responsable des études pour échanger autour des acquis d'apprentissage de chaque étudiant-e. Il croise les différentes évaluations obtenues, regarde la diversité et la pertinence des cours au choix suivis (Focus), pour formuler une appréciation générale sur le semestre et décider au regard de l'ensemble de l'attribution des notes ECTS. Ces notes viennent, en complément des appréciations, donner à l'étudiant-e une indication sur son niveau d'acquisition des apprentissages : A = Acquis excellents, B = Très bons acquis avec seulement quelques points pouvant être perfectionnés, C = Bons acquis avec des points pouvant être perfectionnés, D = Acquis satisfaisants demandant à être renforcés, E = Acquis fragiles avec un renforcement nécessaire, F = Acquis insuffisants, FX = Acquis très insuffisants voire non acquis.
ÉTAYAGE 7,5 ECTS semestre 9	Être autonome dans son travail. Identifier ses besoins et les lieux ou personnes ressources. Mener à bien ses projets en évaluant la qualité et la pertinence de leur réalisation et de leur présentation.							
SINGULARISATION INDIVIDUATION 7,5 ECTS semestre 9	Préciser et affirmer une démarche artistique. Préparer les conditions de sa poursuite au sortir de l'école en ayant connaissance des réalités et des réseaux dans lesquels elle peut prendre place avec pertinence.							
RAPPORT À L'AUTRE PARTAGE 7,5 ECTS semestre 9	Trouver les modalités de partage de sa démarche en prenant en compte l'adresse à l'autre et son contexte.							

1^{ER} CYCLE : ANNÉE INITIALE

ANNÉE 1

■ OBJECTIFS

La 1^{re} année d’un cursus en école d’art est une année d’initiations et d’ouvertures à tout un ensemble de formes, de matériaux, de gestes et de questionnements qui traversent l’art et le monde d’aujourd’hui. Le programme permet l’apprentissage des fondamentaux, tant plastiques que théoriques, tout en préparant la poursuite des études. À partir des différentes sollicitations pédagogiques, les étudiant-es amorcent progressivement une autonomie de travail, de regard et de pensée en situant leurs intuitions et leurs intentions, et en commençant à identifier et s’appuyer sur leurs singularités. Cette 1^{re} année marque souvent une rupture par rapport aux systèmes d’apprentissage connus jusque-là par les étudiant-es. Elle leur permet de comprendre les enjeux de la formation et de mesurer leurs aptitudes à s’engager dans un cursus artistique de plusieurs années, au sein d’un département Art.

■ DÉROULEMENT

Dès le début de la 1^{re} année, l’étudiant-e travaille au sein de sa promotion et en synergie avec d’autres, que ce soit par le partage des ateliers, ou par son inscription dans des groupes de travail mêlant les années. Ainsi, au semestre 1, chaque étudiant-e est inscrit-e dans un **Prisme** (voir page 103). Les Prismes rassemblent des étudiant-es de 1^{re} et 2^e années selon une répartition établie de façon à composer quatre groupes hétérogènes en termes d’années, de profils, de parcours et de genres. Ils se déroulent sur deux jours consécutifs, tous les mardis et mercredis de 9h à 17h30-18h.

Au terme de sept séances échelonnées entre mi-octobre et mi-janvier, les étudiant-es basculent dans un nouveau Prisme qui se déploiera sur le même principe au 2nd semestre. Un temps de restitution de trois jours vient clore chaque semestre.

Dans le cadre du programme propédeutique, tout au long de l’année, des cours théoriques obligatoires (histoire de l’art, littérature, philosophie et théorie critique) se déroulent le jeudi matin et un cycle de workshops est prévu chaque semestre (2 sessions au premier semestre et trois sessions au 2^e semestre) mêlant enseignements théoriques, pratiques, et initiations techniques.

En plus de ces enseignements et, outre certains Focus obligatoires et les cours de langue étrangère suivis au 1^{er} semestre (voir page 207), les enseignements dispensés sur le reste de la semaine correspondent à des dispositifs au choix que les étudiant-es sont fortement encouragés à suivre pour aller au-devant d’enseignements venant renforcer leurs apprentissages selon les quatre axes de développement que sont l’exploration, l’étayage, la singularisation/individuation et le rapport à l’autre/partage. Il-elles ont ainsi la possibilité de s’inscrire aux :

- **Focus** (voir page 109) qui se déroulent les lundis jeudis et vendredis pour des apports ponctuels sur des aspects techniques, méthodologiques, théoriques, que ce soit pour un besoin d’initiation, de perfectionnement ou de réactivation de connaissances. En première année, il est obligatoire de s’inscrire à un focus au minimum.
- **Conférences et Points films/danse...**(voir page 229) rassemblent les étudiant-es autour de contenus spécifiques ou transversaux portés par des enseignant-es ou des intervenant-es invité-es.
- **Parlons travail** (voir page 172) pour présenter les recherches et travaux qu’il-elles ont réalisé à titre personnel ou dans le cadre des Prismes ou des workshops, en dehors des temps de présentation propres à ces enseignements, et pour échanger autour des travaux d’autres étudiant-es. Au terme de l’année 1, les étudiant-es devront avoir effectué au moins un Parlons travail.

Mi-novembre, les étudiant-es de 1^{re} année partent 3 jours en **voyage d’études** à Paris. La fin de l’année est enfin consacrée aux **assistanats de diplôme** où chaque étudiant-e de 1^{re} année accompagne un-e 5^e année dans la préparation de son DNSEP (voir page 71). Les étudiant-es qui envisagent une réorientation ont par ailleurs la possibilité de réaliser un stage volontaire (voir page 206) en dehors des temps de cours et dans un domaine autre que celui de la formation.

Hors de ces différents dispositifs pédagogiques, les étudiant-es doivent **travailler de façon autonome dans l’école et dans l’échange avec l’équipe pédagogique** qu’il-elles peuvent solliciter pour des rendez-vous individuels. Leur apprentissage gagnera aussi à se nourrir des échanges entre étudiant-es, avec les chercheur-euses de la Coopérative de recherche, ainsi que d’une activité culturelle riche et ouverte.

■ SEMAINE TYPE

1A

SEMESTRE 1						
Lundi		Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
09h-10h	Focus <i>Sur inscription</i> OU Travail autonome RDV individuel OU Workshop	Anglais <i>Selon groupe Dates variables</i> Anglais <i>Selon groupe Dates variables</i> OU Workshop	Prisme Parmi 4 OU Workshop	Prisme Parmi 4 OU Workshop		Focus <i>Sur inscription</i> OU Travail autonome RDV individuel
10h-11h					Cours théorique obligatoire	
11h-12h						
12h-13h						
13h-14h						
14h-15h						
15h-16h						
16h-17h						
17h-18h	Conférences, point films...					
18h-21h	<i>Dates variables</i>					
S'ajoutent à ce schéma de semaine type des temps spécifiques de Parlons travail et des enseignements ponctuels						
SEMESTRE 2						
Lundi		Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
09h-10h	Focus <i>Sur inscription</i> OU Travail autonome RDV individuel OU Workshop	Prisme Parmi 4 OU Workshop	Prisme Parmi 4 OU Workshop		Focus <i>Sur inscription</i> OU Travail autonome RDV individuel	
10h-11h				Cours théorique obligatoire		
11h-12h						
12h-13h						
13h-14h						
14h-15h						
15h-16h						
16h-17h						
17h-18h	Conférences, point films...					
18h-21h	<i>Dates variables</i>					

Année 1		Année 2	
S1	S2	S3	S4
Prisme 1	Prisme 1	Prisme 1	Prisme 1
Prisme 2	Prisme 2	Prisme 2	Prisme 2
Prisme 3	Prisme 3	Prisme 3	Prisme 3
Prisme 4	Prisme 4	Prisme 4	Prisme 4

1^{ER} CYCLE : PHASE PROGRAMME

ANNÉES 2 & 3

■ OBJECTIFS

Les années 2 et 3 forment une seule entité pédagogique rassemblée sous le terme de « phase programme ». Consacrée aux expérimentations ainsi qu’à l’approfondissement et l’élargissement du socle des connaissances artistiques. Elle conduit, par un processus d’individuation et de partage de connaissances, à l’émergence de méthodes de travail spécifiques et de territoires de recherche personnels. Les apprentissages artistiques fondamentaux initiés en 1^{re} année sont ainsi prolongés et approfondis pour amener chaque étudiant·e à :

- affiner son champ d’exploration par l’expérimentation et la recherche dans un mouvement constant d’approfondissement et d’ouverture
- étayer et élargir ses compétences techniques au service des mises en œuvre et de la qualité des réalisations
- articuler les questionnements aux gestes et aux enjeux du travail, et affiner ses choix en se confrontant à différentes formes de mises en partage et en espace
- identifier par le faire une méthodologie personnelle de travail et les prémices d’une recherche personnelle.

■ DÉROULEMENT

Dans la continuité de l’année 1, les étudiant·es de 2^e année suivent aux côtés des 1^{re} année les enseignements des deux **Prismes** qu’il·elles n’ont pas encore suivis (voir page 103). Il·elles seront ainsi engagé·es dans un Prisme sur huit sessions de deux journées consécutives, tous les mardis et mercredis de 9h à 17h30-18h. Au terme de séances échelonnées entre début octobre et début janvier, les étudiant·es basculent dans un nouveau Prisme qui se déploiera sur le même principe au 2nd semestre, de fin janvier à mi-mai. Un temps de restitution sur deux jours vient clore chaque semestre.

Dès le semestre 3, les étudiant·es suivront un cycle de workshops, prévu chaque semestre (trois sessions au premier semestre et trois sessions au 2e semestre) mêlant enseignements théoriques, pratiques, et initiations techniques.

En plus de ces enseignements et, outre certains Cours obligatoires, les **cours de langue étrangère** suivis au 1^{er} semestre, (voir page 207), les enseignements dispensés sur le reste de la semaine correspondent à des dispositifs au choix que les étudiant·es sont fortement encouragé·es à suivre pour aller au-devant d’enseignements venant renforcer leurs apprentissages selon les quatre axes de

développement que sont l’exploration, l’étayage, la singularisation/individuation et le rapport à l’autre/partage. Il·elles ont ainsi la possibilité de s’inscrire aux :

- **Focus** (voir page 109) qui se déroulent les lundis, jeudis et vendredis pour des apports ponctuels sur des aspects techniques, méthodologiques, théoriques, que ce soit pour un besoin d’initiation, de perfectionnement ou de réactivation de connaissances. En deuxième année, il est obligatoire de s’inscrire à 1 focus au minimum et en troisième année à 2 focus.

- **Conférences et Points films/danses...**(voir page 229) qui rassemblent les étudiant·es autour de contenus spécifiques ou transversaux portés par des enseignant·es ou des intervenant·es invité·es.

- **Parlons travail** (voir page 182) pour présenter les recherches et travaux qu’il·elles ont réalisé à titre personnel ou dans le cadre des Prismes ou des workshops, en dehors des temps de présentation propres à ces enseignements et pour échanger autour des travaux d’autres étudiant·es. Au terme de chaque année, les étudiant·es 2^e et 3^e années devront avoir réalisé au moins deux Parlons travail.

La troisième année est par ailleurs rythmée de temps qui viennent rompre le schéma des semaines type, notamment au sein du format des Fabriques où ils·elles sont mêlé·es aux 4^e année, dans des groupes de travail thématique constituant un cadre d’apprentissage à investir tout au long de l’année universitaire. À partir des vœux émis en début d’année, chaque étudiant·e intègre l’une des quatre Fabriques proposées (voir page 91). Il·elle participe aux temps de travail qui se déroulent sur six temps fort de trois jours chacun. Une Fabrique peut être suivi d’une année à l’autre pour prolonger des recherches et des expérimentations déjà engagées.

Plusieurs workshops, obligatoire (préparation à l’accrochage du DNA) ou ouverts, offre la possibilité de s’initier ou d’approfondir des pratiques dans le cadre de projets spécifiques (page....).

Dès le semestre 3, les étudiant·es peuvent également demander à suivre des enseignements dans d’autres cadres que ce soit sous la forme de **crédits libres** (voir page 140) auprès de l’Université Clermont Auvergne ou, à partir u semestre 4, d’un **semestre d’études en**

Europe dans un des établissements partenaires de l’école (voir page 76).

Lors des temps où il·elles ne sont pas inscrit·es dans un de ces dispositifs pédagogiques, les étudiant·es sont invité·es à travailler de façon autonome et responsable dans l’école et dans l’échange avec l’équipe pédagogique qu’il·elles peuvent solliciter pour des rendez-vous individuels. Leur apprentissage gagnera aussi à se nourrir des échanges entre étudiant·es, avec les chercheur·euses de la Coopérative de recherche et d’apports extérieurs (expositions, spectacles, lectures, etc.).

À la fin de l’année, les **assistanats de diplôme** (voir page 173) proposés aux étudiant·es de 2^e année auprès des 3^e année constituent une première étape de sensibilisation aux enjeux du DNA. La préparation au DNA en tant que telle est marquée par plusieurs temps spécifiques pour les étudiant·es de 3^e année.

- Un enseignement spécifique et obligatoire, “Parler du travail, présenter sa recherche, construire un parcours” doit permettre aux étudiant.es de construire la présentation orale et la médiation de leur travail plastique et de leur démarche de recherche personnelle (voir «Parler du travail, présenter sa recherche, construire un parcours», page 177).
- Deux temps de Parlons travaux dédiés sont programmés (au 1^{er} semestre : du 4 au 7 octobre et au 2 semestre du 24 au 27 février), puis, une préparation au diplôme, sous la forme d’une soutenance blanche, a lieu du 23 au 27 mars 2026 en présence de deux personnalités invitées afin d’être au plus près des conditions du diplôme.
- Par ailleurs, afin de préparer et réaliser l’Écrit qui sera présenté sur la table de recherche du diplôme (voir page 171), plusieurs temps de workshop auront lieu au cours de l’année : le premier du 3 au 5 décembre, le deuxième du 27 au 3 janvier 2026 et le troisième du 8 au 10 avril 2026.

Marquant la fin du 1^{er} cycle, la 3^e année est le temps dans lequel l’étudiant·e réfléchit à la suite de son parcours. La participation à certaines séances des réalités de l’art (voir page 202) et les Point de fuite (voir page 224), par la découverte des diverses possibilités professionnelles en France et à l’étranger, contribue à des projections en termes de poursuite d’études ou d’insertion professionnelle souhaitée après l’achèvement de la phase programme. Les

stages (voir page 206) dont dix journées doivent obligatoirement être effectuées entre le début de la 2^e année et la fin de la 3^e année, ainsi que les **crédits libres** peuvent également aider l’étudiant·e à déterminer son projet professionnel voire à faciliter les passerelles en cas de poursuite d’études en dehors des formations dispensées en école d’art. C’est également en voyant éclore les prémices d’une recherche personnelle que l’étudiant·e mesure son envie de s’engager dans un 2^e cycle en école d’art, et l’équipe pédagogique sa capacité à poursuivre le cursus en phase projet. Afin de se projeter plus précisément dans leur orientation au-delà de l’obtention du DNA, les étudiant·es de 3^e année fournissent une première indication de leur souhait de poursuite d’études dans la fiche d’évaluation croisée qu’iels remettent à la fin du 1^{er} semestre. Une annexe de la fiche de relevé de crédits du 1^{er} semestre transmet ensuite à l’étudiant·e un premier avis indicatif de la commission d’évaluation sur l’adéquation de son projet de poursuite d’études et du parcours déjà réalisé. Dans le courant du second semestre, la commission d’admission en 4^e année émet ensuite un avis définitif sur le passage en phase projet.»

■ SEMAINE TYPE :

Année 1		Année 2	
S1	S2	S3	S4
Prisme 1	Prisme 1	Prisme 1	Prisme 1
Prisme 2	Prisme 2	Prisme 2	Prisme 2
Prisme 3	Prisme 3	Prisme 3	Prisme 3
Prisme 4	Prisme 4	Prisme 4	Prisme 4

2A

SEMESTRE 3						
Lundi		Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
09h-10h	Focus <i>Sur inscription</i>	Anglais <i>Selon groupe Dates variables</i>	Prisme Parmi 4	Prisme Parmi 4	Focus <i>Sur inscription</i>	Travail autonome RDV individuel
10h-11h						
11h-12h	OU	Anglais <i>Selon groupe Dates variables</i>	Prisme Parmi 4	Focus <i>sur inscription</i>		
12h-13h						
13h-14h	Travail autonome RDV individuel	OU	Workshop	Workshop		
14h-15h						
15h-16h	OU					
16h-17h	Workshop					
17h-18h	Conférences, point films...					
18h-21h	<i>Dates variables</i>					
S'ajoutent à ce schéma de semaine type des temps spécifiques de Parlons travail						
SEMESTRE 4						
Lundi		Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
09h-10h	Focus <i>Sur inscription</i>	Prisme Parmi 4	Prisme Parmi 4	Focus <i>sur inscription</i>	Focus <i>Sur inscription</i>	Travail autonome RDV individuel
10h-11h						
11h-12h	OU	Prisme Parmi 4	Prisme Parmi 4	Focus <i>sur inscription</i>		
12h-13h						
13h-14h	Travail autonome RDV individuel	OU	Workshop	Workshop		
14h-15h						
15h-16h	OU					
16h-17h	Workshop					
17h-18h	Conférences, point films...					
18h-21h	<i>Dates variables</i>					

S'ajoutent à ce schéma de semaine type des temps spécifiques de Parlons travail

3A

SEMESTRE 5						
	Lundi		Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
09h-10h	Focus <i>Sur inscription</i>	Anglais <i>Selon groupe</i>	Focus sur inscription	Focus sur inscription	Focus sur inscription	Focus <i>Sur inscription</i> OU Travail autonome RDV individuel
10h-11h		Anglais <i>Selon groupe</i>				
11h-12h	OU					
12h-13h	Fabrique <i>cf. planning général</i>	OU				
13h-14h		OU				
14h-15h	OU					
15h-16h	Travail autonome RDV individuel	Fabrique <i>cf. planning général</i>	Fabrique <i>cf. planning général</i>	Travail autonome RDV individuel		
16h-17h						
17h-18h	Conférences, point films...					
18h-21h	<i>Dates variables</i>					
S'ajoutent à ce schéma de semaine type des temps spécifiques sur les réalités de l'art, de travail autour de l'écrit, de Parlons travail, de préparation au DNA.						
SEMESTRE 6						
	Lundi		Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
09h-10h	Focus <i>Sur inscription</i>	Anglais <i>Selon groupe</i>	Focus sur inscription	Focus sur inscription	Focus sur inscription	Focus <i>Sur inscription</i> OU Travail autonome RDV individuel
10h-11h		Anglais <i>Selon groupe</i>				
11h-12h	OU					
12h-13h	Fabrique <i>cf. planning général</i>	OU				
13h-14h		OU				
14h-15h	OU					
15h-16h	Travail autonome RDV individuel	Fabrique <i>cf. planning général</i>	Fabrique <i>cf. planning général</i>	Travail autonome RDV individuel		
16h-17h						
17h-18h	Conférences, point films...					
18h-21h	<i>Dates variables</i>					

S'ajoutent à ce schéma de semaine type des temps spécifiques sur les réalités de l'art, de travail autour de l'écrit, de Parlons travail, de préparation au DNA.



Résidence dans le cadre de la Saison de la Lituanie, 2024 © ESACM

2^E CYCLE : PHASE PROJET

ANNÉES 4 & 5

■ OBJECTIFS

Les années 4 et 5 sont nommées « phase projet » car elles permettent à l'étudiant·e de mettre en œuvre son projet personnel. En phase projet les enjeux sont multiples ; il s'agit d'amener l'étudiant·e à optimiser les compétences tant théoriques que pratiques précédemment acquises et d'atteindre une autonomie de conception et de réalisation afin de construire une démarche singulière, engagée et inscrite dans le champ multiple de l'art contemporain. En 4^e année, l'accent est mis sur l'ouverture, la recherche et l'approche expérimentale qui permettent à l'étudiant·e de cibler sa singularité et de faire émerger une démarche artistique. Il·elle gagne en autonomie en consolidant ses apprentissages, en éprouvant ses méthodologies de travail et en les affinant par le regard critique. La 5^e année amène l'étudiant·e à préciser et affirmer une démarche artistique qu'il·elle conduit de façon autonome en allant au-devant d'apports dans et hors de l'école. Il·elle mène à bien ses projets en évaluant la qualité et la pertinence de leur réalisation et de leur présentation tout en prenant en compte l'adresse à l'autre et son contexte.

■ DÉROULEMENT

Au cours du 2^e cycle, le travail de l'étudiant·e suit deux directions complémentaires : un mouvement d'ouverture vers l'extérieur et un approfondissement de son projet plastique. Les étudiant·e de 4^e année sont mêlés aux autres années au sein des **Fabriques**, groupes de travail thématique réunissant des étudiant·es de toutes les années et constituant un cadre d'apprentissage à investir tout au long de l'année universitaire.À partir des vœux émis en début d'année, chaque étudiant·e intègre l'une des quatre Fabriques proposées (voir page 91). Il·elle participe aux temps de travail qui se déroulent sur six temps fort de trois jours chacun. Une Fabrique peut être suivi d'une année à l'autre pour prolonger des recherches et des expérimentations déjà engagées. D'autre part, prolongeant dans cette dynamique d'ouverture les étudiant.es sont invité.es à s'inscrire dans l'un des 3 formats de projet suivants, spécifiques à la quatrième année, qui s'étendent sur l'ensemble de l'année : Réalités d'une exposition (page 197) en partenariat avec la structure In extenso, L'embarras du choix (page 198) avec le FRAC et Prendre part (page 200) programme croisé entre le pôle d'éducation artistique et culturel, La Balise et les Réalités de l'art, le dispositif de professionnalisation de l'école. En quatrième année, il est obligatoire de s'inscrire à 2 focus au minimum.

Entre ces moments de **Fabrique**, l'étudiant·e est invité·e à irriguer son travail de façon perspicace et autonome, en fonction de ses besoins et des opportunités, et en profitant des multiples contextes d'apprentissage qui lui sont proposés dans l'école :

- **Focus** (voir page 109) qui se déroulent principalement les lundis et vendredis pour des apports ponctuels sur des aspects techniques, méthodologiques, théoriques, que ce soit pour un besoin d'initiation, de perfectionnement ou de réactivation de connaissances.
- **Conférences et Points films/danse...** (voir page 229) rassemblent les étudiant·es autour de contenus spécifiques ou transversaux portés par des enseignant·es ou des intervenant·es invité·es
- **Parlons travail** (voir page 172) pour présenter leurs recherches et travaux, et pour échanger autour des travaux d'autres étudiant·es. Au terme de chaque année, les étudiant·es devront avoir réalisé au moins deux Parlons travail.
- **Initiation à la recherche** obligatoires (voir page

210) : pour les étudiant·es de cinquième année, ces enseignements, répartis tout au long de l'année, se composent de deux séminaires théoriques obligatoires de méthodologie et d'un choix parmi trois focus d'initiation offrant une immersion dans un projet de recherche en cours.

- **Réalités de l'art** pour rencontrer des professionnel·les qui partagent avec eux·elles outils et retours d'expériences pour les aider à construire leur projet et à penser leur économie de travail au sortir de l'école (voir page 202).
- **Cours de langue étrangère** qui se déroulent sur toute l'année pour les étudiant·es de 4^e année, en sessions intensives ou en mises en situation professionnelle, format *studio appointment*. (voir page 207).

- **Rendez-vous individuels** avec des enseignant·es, des chercheur·euses de la Coopérative de recherche ou des intervenant·es.

Hors de l'école :

- **Projets** liés à des partenariats (voir page 80).
- **Résidences et stages** en France ou à l'étranger (voir page 76)
- **Crédits libres** (voir page 140) pour suivre des enseignements auprès de l'Université Clermont Auvergne ou dans le cadre de mobilités d'études à l'étranger pour suivre un semestre dans un établissement partenaires de l'école (voir page 76).

Élaboré en 4^e année, l'essai (voir page 218) est finalisé dans sa forme écrite comme dans sa forme plastique. Jusqu'à sa soutenance devant le jury du diplôme en 5^e année, l'étudiant·e est épaulé·e pédagogiquement par des rendez-vous avec ses référent·es mais aussi par les trois workshops d'initiation à la recherche consacré à l'essai construits comme des temps collectifs pour aborder des points méthodologiques, avancer sur son élaboration (4^e année) ou s'exercer à la soutenance (5^e année). Soutenance blanche le 22 janvier 2026. Ces modules sont complétés, en cinquième année, les étudiant.es d'un module d'accompagnement individuel : “compagnonnage” (voir page 190)

Tout au long de la phase projet, l'étudiant·e est régulièrement mis·e en situation d'accrochage et de présentation de son travail, notamment dans le cadre des Fabriques et des Parlons travail. Toutefois des temps spécifiques de **préparation au passage du DNSEP** sont prévus de façon échelonnée et graduée en 5^e année.

Des **Parlons travail** dédiés aux 5^e années sont organisés avec les équipes pédagogiques à deux reprises du 27 au 28 novembre 2025, et au début du mois de mars 2026. Enfin, le DNSEP blanc aura lieu du 7 au 10 avril 2026 en présence de trois personnalités qualifiées afin d'être au plus près des conditions de jury. En parallèle, les étudiant·es de 5^e année bénéficient dans le courant du 2nd semestre de l'accompagnement d'un·e commissaire invité·e pour la préparation de l'exposition des diplômé·es qui se tiendra à la rentrée suivante.

■ SEMAINE TYPE :

4A

SEMESTRE 7						
	Lundi		Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
09h-10h	Focus <i>Sur inscription</i>	Anglais <i>Selon groupe</i>	Focus <i>sur inscription</i>	Focus <i>sur inscription</i>	Focus <i>sur inscription</i>	Focus <i>Sur inscription</i> OU Travail autonome RDV individuel
10h-11h						
11h-12h	OU					
12h-13h	Fabrique <i>cf. planning général</i>	Anglais <i>Selon groupe</i>	ou	ou	ou	
13h-14h						
14h-15h	OU					
15h-16h	Travail autonome RDV individuel	Fabrique <i>cf. planning général</i>	Fabrique <i>cf. planning général</i>	Travail autonome RDV individuel		
16h-17h						
17h-18h						
18h-21h	Conférences, point films... <i>Dates variables</i>					

S'ajoutent à ce schéma de semaine type des temps spécifiques sur les réalités de l'art, de travail autour de l'essai et de Parlons travail.

SEMESTRE 8						
	Lundi		Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
09h-10h	Focus <i>Sur inscription</i>	Anglais <i>Selon groupe</i>	Focus <i>sur inscription</i>	Focus <i>sur inscription</i>	Focus <i>sur inscription</i>	Focus <i>Sur inscription</i> OU Travail autonome RDV individuel
10h-11h						
11h-12h	OU					
12h-13h	Fabrique <i>cf. planning général</i>	Anglais <i>Selon groupe</i>	ou	ou	ou	
13h-14h						
14h-15h	OU					
15h-16h	Travail autonome RDV individuel	Fabrique <i>cf. planning général</i>	Fabrique <i>cf. planning général</i>	Travail autonome RDV individuel		
16h-17h						
17h-18h						
18h-21h	Conférences, point films... <i>Dates variables</i>					

S'ajoutent à ce schéma de semaine type des temps spécifiques sur les réalités de l'art, de travail autour de l'essai et de Parlons travail.

5A

SEMESTRE 9						
Lundi		Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
09h-10h	Focus <i>Sur inscription</i> OU Travail autonome RDV individuel	Focus sur inscription	Focus sur inscription	Focus sur inscription	Parlons travail Focus <i>Sur inscription</i>	Séminaire d'initiation à la recherche
10h-11h		ou	ou	ou		OU Travail autonome RDV individuel
11h-12h						
12h-13h						
13h-14h						
14h-15h						
15h-16h						
16h-17h			Travail autonome RDV individuel	Travail autonome RDV individuel	Travail autonome RDV individuel	
17h-18h	Cinq / Sept (conférences, point films...)					
18h-21h	<i>Dates variables</i>					
S'ajoutent à ce schéma de semaine type des temps spécifiques de séminaire d'initiation à la recherche (Documentation), les réalités de l'art, de travail autour de l'essai et de Parlons travail						
SEMESTRE 10						
Lundi		Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
09h-10h	Focus <i>Sur inscription</i> OU Travail autonome RDV individuel	Focus sur inscription	Focus sur inscription	Focus sur inscription	Parlons travail Focus <i>Sur inscription</i>	Séminaire d'initiation à la recherche
10h-11h		ou	ou	ou		OU Travail autonome RDV individuel
11h-12h						
12h-13h						
13h-14h						
14h-15h						
15h-16h						
16h-17h			Travail autonome RDV individuel	Travail autonome RDV individuel	Travail autonome RDV individuel	
17h-18h	Cinq / Sept (conférences, point films...)					
18h-21h	<i>Dates variables</i>					

S'ajoutent à ce schéma de semaine type des temps spécifiques de séminaire d'initiation à la recherche (Documentation), les réalités de l'art, de travail autour de l'essai et de Parlons travail



Mars 2025, workshop danse et sculpture, Rada Boukova, Marie Orts

ÉVALUATIONS

■ ÉVALUATION PAR ENSEIGNEMENT

Chaque dispositif pédagogique est évalué sous forme de contrôle continu et de modalités de validation des acquis des apprentissages énoncées dans le catalogue de cours et précisées durant le semestre. L’assiduité et l’implication dans l’ensemble des propositions pédagogiques constituent la base de l’engagement de l’étudiant·e dans le cursus. Elles constituent de ce fait un des critères d’évaluation de chaque enseignement auxquels s’ajoutent des critères propres à chaque enseignement correspondant à leur spécificité. En fin de semestre, les enseignant·es attribuent une appréciation qui renvoie au niveau d’acquisition des apprentissages selon les attendus de chaque année d’étude. Il est à noter que la majorité des appréciations sont formulées de façon collégiale par un groupe d’enseignant·es (Fabrique, Prisme, Parlons travail, Écrit, Essai).

■ COMMISSION DE FIN DE SEMESTRE

À la fin de chaque semestre, une commission se réunie pour mesurer et analyser le parcours global engagé par chaque étudiant·e. Elle croise les différentes évaluations obtenues, regarde la diversité et la pertinence des cours au choix suivis (Focus), pour formuler une appréciation générale sur le semestre et décider au regard de l’ensemble de l’attribution des notes ECTS. Ces notes viennent, en complément des appréciations, donner à l’étudiant·e une indication sur son niveau d’acquisition des apprentissages (A = Acquis excellents, B = Très bons acquis avec seulement quelques points pouvant être perfectionnés, C = Bons acquis avec des points pouvant être perfectionnés, D = Acquis satisfaisants demandant à être renforcés, E = Acquis fragiles avec un renforcement nécessaire, F = Acquis insuffisants, FX = Acquis très insuffisants voire non acquis).

Constituée sous l’autorité de la direction de l’école, la commission de fin de semestre est composée du responsable des études, de(s) enseignant·es coordinateur·rices d’année, d’un·e enseignant·e par Prisme et d’un·e par Fabrique (pour les commissions des années 1 et 2) ou de deux enseignant·es par Fabrique (pour les commissions des années 3 à 5), d’un·e enseignant·e impliqué·e dans la Coopérative de recherche (pour les commissions des années 4 à 5) et de l’enseignant·e présent au diplôme (pour les commissions des années 3 et 5).

■ ÉVALUATION CROISÉE

L’évaluation par apprentissages permet d’associer les étudiant·es au processus d’évaluation des acquis. Au terme de chaque année, en amont des commissions de fin de semestre, les étudiant·es réalisent une auto-évaluation de leurs apprentissages en indiquant, aux regards des attendus, les aspects sur lesquels il·elles ressentent une certaine aisance, un besoin de consolidation, une fragilité, etc. Il leur est également demandé de se projeter sur l’année suivante en indiquant, au vu de leurs acquis, s’il·elles envisagent un passage en année supérieure, un maintien dans leur niveau actuel ou une réorientation. Pour se familiariser avec la démarche d’auto-apprentissage, les étudiant·es de 1^{ère} année réalisent une auto-évaluation et un entretien d’évaluation croisée dès le 1^{er} semestre. Ce document est ensuite consulté par les membres de la commission de fin de semestre et sert d’appui aux échanges. S’il ne change pas la prise en compte tangible des acquis de l’apprentissage, ce document permet à l’équipe de nuancer son évaluation selon que l’auto-évaluation coïncide avec l’analyse faite par les enseignant·es, que l’étudiant·e sous-estime ses acquis ou au contraire ne perçoit pas ses points de fragilité. Cette confrontation des regards fait ensuite l’objet d’un entretien d’évaluation croisée entre l’étudiant·e et le(s) coordinateur·rices d’année qui permet un échange autour des apprentissages, de la temporalité de leurs acquisitions et des étapes à venir.

■ RELEVÉ DE CRÉDITS

Le relevé de crédits semestriel qui est remis à l’étudiant·e après la tenue de la commission de fin de semestre rend compte de son parcours de formation et des acquis de ses apprentissages. Y sont portés : les intitulés des enseignements suivis accompagnés du nom des enseignant·es en charge, les appréciations et notes ECTS obtenus, les rattrapages éventuels à réaliser au semestre suivant. Est également mentionné l’implication de l’étudiant·e dans la vie de l’école (délégué·e d’année, élu·e au CSPVE, au CA et/ou à l’ANDÉA, membre de la cellule d’écoute, etc.). En cas d’erreur constatée dans les contenus reportés, les étudiant·es peuvent demander la révision de leur relevé de crédits auprès de leur(s) coordinateur·rice(s) d’année et/ou du responsable des études.

MODALITÉS DE PASSAGE

■ D’UN SEMESTRE À L’AUTRE

En 1^{re} année, si le passage au semestre 2 est possible en ayant obtenu au moins 24 crédits, l’obtention de 60 crédits (30 au semestre 1 + 30 au semestre 2, rattrapages compris) est requise pour valider l’année initiale et le passage en 2^e année, à l’ÉSACM ou dans une autre école d’art en option art, communication ou design (via les commissions d’équivalence).

De la 2^e à la 5^e année, le passage de l’étudiant·e au semestre suivant est subordonné à l’obtention d’au moins 24 ECTS, à l’exception des passages au 2nd semestre des années diplômantes (S6 et S10) pour lesquels l’ensemble des crédits doivent avoir été acquis, soit respectivement 150 et 270 ECTS.

■ ADMISSION EN 2^E CYCLE

L’admission en 4^e année (S7) des étudiant·es ayant réalisé tout ou partie de leur 1^{er} cycle à l’ÉSACM est subordonnée à l’obtention du DNA et à l’avis de la commission d’admission en 2^e cycle. Cette commission se réunira le 19 juin 2025. Elle est constituée d’au moins 4 membres :
- la direction de l’établissement ou son·sa représentant·e, qui préside ;
- 3 enseignant·es de l’école minimum, nommé·es par le·la directeur·rice, dont l’un·e est titulaire d’un doctorat. La décision d’admission est prise par la commission à la majorité absolue de ses membres. En cas de partage égal des voix, celle du·de la président·e est prépondérante.

■ RATRAPAGE

Il n’existe aucune possibilité de rattrapage de l’année 1 à l’année 2, ni de l’année 3 à l’année 4 (l’obtention de 60 ECTS est requis pour intégrer le semestre 3 et de 180 ECTS pour être admissible au semestre 7). L’acquisition des crédits manquants aux semestres 1, 3, 4, 7 et 8 s’effectue au semestre suivant selon les conditions énoncées par les enseignant·es impliqué·es. Les crédits rattrapés apparaissent sur le relevé de crédits du semestre suivant. Les étudiant·es qui n’obtiennent pas le nombre minimum de crédits requis pour le passage au semestre suivant peuvent être autorisé·es par le·la directeur·rice à suivre les enseignements du 2nd semestre. En cas de non-obtention des crédits requis, le directeur, sur avis du responsable des études et de(s) enseignant·e(s) coordinateur·ice(s) d’année, se réserve la possibilité d’une réorientation de l’étudiant·e ou d’un redoublement.

■ REDOUBLEMENT

À titre exceptionnel, le·la directeur·rice de l’école peut, sur proposition de l’équipe pédagogique, autoriser un étudiant·e en difficulté à redoubler son année d’étude. Sauf exception validée par le responsable des études, les crédits acquis au cours de l’année échouée ne le dispensent pas de participer assidûment aux cours, ateliers et activités de l’école lors de sa nouvelle année, ni de se soumettre aux différentes évaluations. Un redoublement peut également être demandé par un·e étudiant·e pour différents motifs, notamment : maladie, activité salariée incompatible avec une présence effective à l’ensemble des enseignements, congé de maternité, enfants à charge, séjour à l’étranger prolongé pour des études, rédaction de l’essai pour les étudiant·es non-francophones. Selon la nature du motif ayant contraint le bon déroulement de la scolarité, la demande de redoublement nécessitera que l’étudiant·e ait explicitement demandé à la rentrée ou dans le courant de l’année un aménagement de son cursus (voir règlement des études page 254). La décision est prise par le·la directeur·rice de l’ÉSACM après avis du·de la responsable des études et d·de la u coordinateur·rice d’année.

1 ^{ER} CYCLE										
UNITÉS D'APPRENTISSAGE	ANNÉE 1 <i>Attendus au terme du S2</i>	S1	S2	ANNÉE 2 <i>Attendus au terme du S4</i>	S3	S4	ANNÉE 3 <i>Attendus au terme du S6</i>	S5	S6	
	EXPLORATION									
	Expérimenter différentes pratiques et se confronter aux gestes fondamentaux. Nourrir curiosité et regard à partir des questions et des formes qui traversent l'art et le monde d'aujourd'hui.	10 ECTS	9 ECTS	Prolonger les expérimentations en s'appuyant sur leurs possibles ouvertures et transversalités. Développer un regard et des questionnements à partir d'un champ élargi de problématiques et de formes.	9 ECTS	8 ECTS	Affiner son champ d'exploration par l'expérimentation et la recherche dans un mouvement constant d'approfondissement et d'ouverture. Commencer à questionner les conditions des gestes produits en se confrontant à différentes mises en espace.	8 ECTS	4 ECTS	
	ÉTAYAGE									
	Aborder les formes, les matériaux, les gestes et les questionnements en se dotant d'outils et de connaissances autant pratiques, théoriques que méthodologiques.	10 ECTS	9 ECTS	Amorcer un regard critique par l'identification et la mise en perspective des liens entre questionnements, formes et gestes produits. Approfondir les expérimentations et éprouver différentes manières de faire.	8 ECTS	8 ECTS	Articuler les questionnements aux gestes et aux enjeux du travail en différenciant intentions, actions et effets. Envisager les mises en œuvre et en espace comme un moteur de sa recherche.	8 ECTS	4 ECTS	
	SINGULARISATION / INDIVIDUATION									
	Amorcer une autonomie de regard et de pensée en commençant à identifier et s'appuyer sur ses singularités. Comprendre les enjeux du cursus et mesurer ses aptitudes à s'engager dans des études artistiques.	4 ECTS	5 ECTS	Consolider l'approche autonome des recherches et expérimentations pour permettre l'émergence progressive d'un langage et d'un territoire d'exploration personnels.	6 ECTS	7 ECTS	Circonscrire par l'expérimentation ses méthodes de travail et son champ d'action. Les contextualiser. Retracer le parcours réalisé et identifier les prémices d'une recherche personnelle pour mesurer ses aptitudes à s'engager en phase projet.	7 ECTS	3 ECTS	
	RAPPORT À L'AUTRE / PARTAGE									
	Situer ses intuitions et ses intentions. Apprendre à s'adresser à l'autre par les formes et leur présentation.	6 ECTS	7 ECTS	Expérimenter des modalités de présentation de son travail dans différents contextes. Partager et croiser les regards pour en enrichir les approches.	7 ECTS	7 ECTS	Savoir s'exposer à d'autres regards pour affiner ses choix de mises en œuvre et en espace. Échanger autour des doutes, des questionnements et de la qualité des réalisations, pour se situer et habiter son travail.	7 ECTS	4 ECTS	
							SOUTENANCE - DNA		15 ECTS	

2 ^E CYCLE						
UNITÉS D'APPRENTISSAGE	ANNÉE 4 <i>Attendus au terme du S8</i>	S7	S8	ANNÉE 5 <i>Attendus au terme du S10</i>	S9	S10
	EXPLORATION					
	Déployer sa recherche de manière sensible et ouverte par l'expérimentation et la mise en espace, en l'irriguant de questionnements perspicaces.	8 ECTS	8 ECTS	Construire par la recherche son projet plastique. Irriguer son travail et aiguiser son regard critique de façon perspicace en allant au-devant d'apports et de débats dans et hors de l'école.	7,5 ECTS	-
	ÉTAYAGE					
	Gagner en autonomie de gestes et de travail en intégrant connaissances et savoir-faire acquis dans différents contextes d'apprentissage. Éprouver ses méthodologies par le travail et les affiner par le regard critique.	7 ECTS	7 ECTS	Être autonome dans son travail. Identifier ses besoins et les lieux ou personnes ressources. Mener à bien ses projets en évaluant la qualité et la pertinence de leur réalisation et de leur présentation.	7,5 ECTS	-
	SINGULARISATION / INDIVIDUATION					
	Cibler la singularité du travail pour faire émerger une démarche artistique. Prendre conscience des contextes dans lesquels elle s'inscrit et agit.	7 ECTS	7 ECTS	Préciser et affirmer une démarche artistique. Préparer les conditions de sa poursuite au sortir de l'école en ayant connaissance des réalités et des réseaux dans lesquels elle peut prendre place avec pertinence.	7,5 ECTS	-
	RAPPORT À L'AUTRE / PARTAGE					
	Expérimenter différentes modalités de présentation de ses recherches pour en affiner l'adresse. Construire avec les autres.	8 ECTS	8 ECTS	Trouver les modalités de partage de sa démarche en prenant en compte l'adresse à l'autre et son contexte.	7,5 ECTS	-
			SOUTENANCE ESSAI - DNSEP	5 ECTS		
			SOUTENANCE PLASTIQUE - DNSEP	30 ECTS		

DIPLÔMES

DIPLÔME NATIONAL D’ART (OPTION ART) GRADE LICENCE

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

- Les épreuves** du Diplôme National d’Art (DNA), d’une durée de 30 minutes, consistent en :
- Une présentation par l’étudiant·e d’un projet plastique accompagné par une sélection de travaux plastiques et d’un document écrit sélectionné parmi ceux réalisés pendant les semestres 5 et 6.
 - Un entretien avec le jury.
 - L’examen du dossier pédagogique de l’étudiant·e

- Le jury** est composé de trois membres désignés par le·la directeur·rice en concertation avec l’équipe pédagogique :
- 2 personnalités qualifiées, dont un·e représentant·e des sciences humaines, parmi lesquelles est désigné·e le·la Président·e
 - Un·e enseignant·e de l’école.

- Critères d’évaluation :**
- Présentation formelle et critique des travaux.
 - Pertinence du parcours et des recherches liées au projet.
 - Contextualisation du travail : qualité des références et diversité des connaissances.
 - Qualité des réalisations.

AIDES AU DIPLÔME

- Bourse de production :**
- Les étudiant·es de 3^e année sont amené·es à produire des œuvres dans le cadre de la préparation de leur diplôme. Ces projets peuvent être pour tout ou partie financés par l’école, dans la limite d’une enveloppe budgétaire de 250 € allouée à chaque étudiant·e, soit sous forme de prise en charge directe ou de remboursement sur facture de frais engagés, après validation du projet par un·e enseignant·e et du budget prévisionnel par la direction financière de l’école.

- Assistanat :**
- Les étudiant·es diplômables sont aidé·es par des étudiant·es de 2^e année qui les assistent dans les semaines qui précèdent le passage du DNA, que ce soit pour préparer les espaces d’accrochages, pour réaliser une pièce ou pour aider au bon déroulement du diplôme. Outre l’aide apportée, cet assistanat permet à l’étudiant·e qui passe son diplôme de se trouver en situation de déléguer des tâches tout en les supervisant, voire de gérer une équipe lorsqu’il·elle a besoin de plusieurs assistant·es.

DIPLÔME NATIONAL SUPÉRIEUR D’EXPRESSION PLASTIQUE (OPTION ART) GRADE MASTER

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

- Les épreuves** du Diplôme National Supérieur d’Expression Plastique (DNSEP) de grade master :
- La soutenance de l’essai (20 minutes / 5 crédits)
 - La soutenance du travail plastique (40 minutes / 25 crédits).

- Le jury** est composé de cinq membres désignés par le·la directeur·rice en concertation avec l’équipe pédagogique :
- Quatre personnalités extérieures à l’École parmi lesquelles sera choisi·e le·la Président·e
 - Un·e enseignant·e représentant de l’École.

- La soutenance de l’essai** se déroule devant un jury composé de :
- Un·e représentant·e de l’École
 - Une des quatre personnalités qualifiées.
- Un·e des deux membres de ce jury doit être docteur·e.
- La soutenance se passe durant le semestre 10, avant la présentation du travail plastique à l’ensemble du jury. Le·la candidat·e présente son essai aux membres du jury, sa méthodologie de travail, ses choix de problématiques, et de références, puis le jury lui pose des questions pour initier un espace de discussions. Les membres du jury chargé de la soutenance font un rapport écrit qui est communiqué aux autres membres du jury. Les crédits de l’essai (5 crédits), sont attribués lors de la délibération à la fin de l’ensemble des épreuves. Les essais devront être rendus suffisamment à l’avance pour que les membres de ce jury aient le temps de les lire et de les étudier avant la soutenance. Les dates de rendu de l’essai et de soutenance sont fixées par le·la coordinateur·rice de l’année, le·la responsable général des études et le·la directeur·rice

- Les critères d’évaluation** de l’essai sont les suivants :
- Qualité de présentation formelle et critique de l’essai (pertinence du questionnement et clarté du positionnement, cohérence du plan et de la construction de la problématique)
 - Origine et évolution du projet (capacité de l’étudiant à adopter un point de vue critique, qualité de la soutenance de la démarche devant le jury)
 - Inscription culturelle et références bibliographiques (articulation des références du projet)
 - Qualités rédactionnelles et formelles de l’essai (qualité de lecture, adéquation signifiante du fond et de la forme).

La soutenance du travail plastique devant un jury se déroule dans un espace choisi (espace dans l'école, ou espace à l'extérieur de l'école, sur validation préalable de l'enseignant·e coordinateur·rice) qui sera le plus adapté au projet de l'étudiant·e.

L'entretien avec le jury, d'une durée de 40 minutes, permet à l'étudiant·e de présenter son projet plastique ainsi que les dossiers, maquettes et tous les éléments de la recherche qui permettent d'apporter des éléments complémentaires lors de l'entretien.

Le jury se retire ensuite pour délibérer.

Le dossier pédagogique de l'étudiant·e peut être consulté pour affiner la perception du parcours dans le cursus.

Les résultats sont donnés, selon le choix du ou de la président·e de jury, en fin de demi-journée ou de journée.

- Les critères d'évaluation du travail plastique** sont les suivants :
- Présentation formelle et critique du projet
 - Élaboration du projet et processus de la recherche
 - Positionnement du travail (pertinence des références, diversité des connaissances)
 - Qualité des productions.

AIDES AU DIPLÔME

Bourse de production

Les étudiant·es de 5^e année sont amené·es à produire des œuvres dans le cadre de la préparation de leur diplôme. Ces projets peuvent être pour tout ou partie financés par l'école, dans la limite d'une enveloppe budgétaire de 500 € allouée à chaque étudiant·e, soit sous forme de prise en charge directe ou de remboursement sur facture de frais engagés, après validation du projet par un·e enseignant·e et du budget prévisionnel par la direction financière de l'école. Il est à noter que les frais de production et tirage des exemplaires de l'essai demandés pour les enseignant·es référent·es, les membres du jury et la bibliothèque sont inclus dans cette enveloppe.

Assistanat

Les étudiant·es diplômables sont aidé·es par des étudiant·es de 1^{re} année qui les assistent dans les semaines qui précèdent le passage du DNA, que ce soit pour préparer les espaces d'accrochages, pour réaliser une pièce ou pour aider au bon déroulement du diplôme. Outre l'aide apportée, cet assistanat permet à l'étudiant·e qui passe son diplôme de se trouver en situation de déléguer des tâches tout en les supervisant, voire de gérer une équipe lorsqu'il·elle a besoin de plusieurs assistant·es.

CERTIFICATS

■ **CEAP**

Le CEAP (Certificat d'Études d'Arts Plastiques) est obtenu à la fin de la 2^e année par l'étudiant·e ayant accompli la totalité de la 2^e année et validé celle-ci par l'obtention des 60 ECTS annuels (120 ECTS capitalisés sur les deux années d'études). Il est délivré sur demande préalable à l'administration.

■ **CESAP**

Le CESAP (Certificat d'Études Supérieures d'Arts Plastiques) est obtenu à la fin de l'année 4 par l'étudiant·e ayant accompli la totalité de l'année et validé celle-ci par l'obtention des 60 ECTS annuels soit 240 ECTS capitalisés sur les 4 années d'études. Il est délivré sur demande préalable à l'administration.

ACQUIS ET PERSPECTIVES

■ PARCOURS AU SORTIR DU DNSEP

Sur la base d’une enquête menée en interne portant sur les diplômés de l’ÉSACM pour la période 2008-2017, on observe que 93% de nos anciens étudiant·es travaillent dans un secteur en lien avec leur formation (prise en compte de l’activité principale et secondaire pour les personnes ayant une pluriactivité). 61% ont un métier lié à la création artistique (arts visuels, cinéma, audiovisuel, spectacle vivant, littérature, musique...), 16% sont enseignants et 14% travaillent dans les institutions culturelles ou la communication (régie d’exposition, médiation culturelle...). Parmi eux, 45% exercent leur activité en tant que salarié mais on constate que le statut d’indépendant (statut d’artistes-auteur, d’auto-entrepreneur, free-lance) est très largement utilisé pour lancer sa propre entreprise ou pour développer des projets personnels en parallèle d’un emploi salarié (90%). Nous constatons par ailleurs que certains étudiant·es (6%) poursuivent leurs études après l’obtention du DNSEP (3^e cycle en école d’art, doctorat, master complémentaire, formation professionnelle spécialisée, préparation de concours). Enfin, sur les 90% déclarant continuer leur pratique artistique au sortir de l’école, 38% le font à titre professionnel (inscription à la Maison des artistes, AGESSA...).

La liste des professions vers lesquelles les diplômé·es se dirigent est longue : artiste, commissaire d’exposition, enseignant·e, médiateur·rice, chargé·e des publics, régisseur·e, chargé·e des expositions, concepteur·rice multimédia, graphiste, critique d’art, restaurateur·rice, galeriste, responsable de projets culturels, designer, graphiste, photographe, illustrateur·rice, webdesigner, directeur·rice artistique, producteur·rice, réalisateur·rice, technicien·ne, décorateur·rice, cadreur·euse...

■ RÉFÉRENTIEL D’EMPLOI

(Extrait du Répertoire National des Certifications Professionnelles-DNSEP).
Auteur·e et concepteur·rice - créateur·rice d’expressions plastiques dans le champ de l’art, du design ou de la communication visuelle. Il·elle conduit à partir d’un projet original et innovant une réalisation plastique jusqu’à son aboutissement. Il·elle fonde son travail sur la mise en jeu de ses ressources imaginaires personnelles, ses connaissances historiques et ses facultés d’analyse, sa capacité pratique à donner corps à sa pensée en usant des médiums appropriés, se situant avec pertinence et originalité sur la scène artistique et professionnelle.
Qu’il·elle définisse lui-même les formes que prend sa recherche créative ou qu’il·elle réponde à des commandes de diverses natures, il·elle poursuit un projet de façon autonome, et dans le cas de collaborations, conserve une part importante de l’initiative et des choix décisionnels.
En tant que designer d’environnement ou designer d’espace (scénographie et muséographie...), il·elle conçoit des espaces de vie, de repos, de travail, de transit, de séjour, de vente, de jeu, etc. Il·elle intervient dans l’espace privé ou public. Il·elle est prescripteur·rice et peut également exercer l’activité de designer de mobilier.
En tant que graphiste ou designer graphique, il·elle met ses talents de concepteur·rice et de réalisateur·rice sur tous supports au service d’une idée, qu’elle soit de nature sociale, culturelle ou institutionnelle. C’est un·e généraliste ou un·e spécialiste.
En tant que designer textile (et de surface), il·elle exerce son activité sur des productions en deux dimensions dans le domaine du textile (habillement, ameublement, linge, revêtements, arts de la table, industrie, etc). Il·elle intervient à la fois sur le motif et sur la nature même du support. En tant que designer de produit, il·elle conçoit des objets qui seront produits industriellement ou fabriqués artisanalement.

■ PRINCIPALES CAPACITÉS ATTESTÉES

- 1. Maîtrise des techniques et développement de projet**
- maîtrise des techniques artistiques (dessin, peinture, volume, photographie, installation, vidéo...), des supports traditionnels et nouvelles technologies
 - connaissance de l’histoire de l’art, histoire du design, etc.
 - maîtrise des techniques de recherche
 - maîtrise des bases techniques des pratiques de la communication
 - connaissance des méthodes scientifiques d’exploration des supports et matériaux
 - connaissances physiques et chimiques relatives aux supports et matériaux
 - compétence en matière d’accrochage et d’exposition
 - conception, suivi du développement et conduite d’un projet de création personnel s’inscrivant dans le champ de l’art de manière singulière
 - connaissance des bases techniques dans les domaines cités.

- 2. Connaissance des contextes artistiques**
- connaissance de la scène artistique
 - connaissance de la création contemporaine et mise en perspective dans le champ de l’histoire de l’art.

- 3. Connaissances annexes**
- connaissance juridique, de gestion liées à la fonction d’auteur,
 - maîtrise de la méthodologie de l’analyse critique
 - connaissance d’une langue étrangère (anglais)
 - capacité à établir une collaboration entre les corps de métiers
 - connaissance de l’histoire des pratiques de la communication, de leurs formes actuelles
 - capacité rédactionnelle.

- 4. Médiation**
- adaptabilité aux publics spécifiques
 - capacité à la sensibilisation à l’art
 - aptitude à l’exposé et à la transmission des connaissances.

MOBILITÉ INTERNATIONALE

Coordinatrice : Aurélie BRÜHL

Les échanges internationaux sont au cœur du projet d’établissement de l’ÉSACM. Partout dans le monde, l’art se fait et se vit et les artistes pensent le monde et ne pensent pas uniquement à l’échelle européenne. Il faut permettre aux étudiant·es dans la formation de se confronter à ce monde et pas seulement aux lieux où l’on produit et où l’on montre de l’art mais aussi aux lieux et aux personnes qui vont leur permettre de penser le monde autrement et qui donc vont chan-ger leur manière de faire de l’art. Sortir de l’insularité clermontoise pour aller vers le monde tel qu’il est aujourd’hui. Pour aller à la rencontre de partenaires, des artistes, des entreprises, des écoles, des universités, des relais qui permettent aux étudiant·es de se confronter et donc créer et inventer le monde de demain.

Les étudiant·es sont fortement encouragé·es à profiter de ces expériences à l’étranger qui servent de cadre à l’acquisition de compétences à l’international. Il·elles peuvent réaliser des séjours pour un semestre d’études dans un établissement partenaire de notre réseau Erasmus+ ou hors Europe et peuvent également réaliser un stage à l’étranger. Les étudiant·es de master ont enfin l’opportunité de partir dans une des résidences que l’école propose.

Ces rencontres se passent également à l’école avec la présence de chercheur·euses étranger·es au sein de la Coopérative de recherche (voir «La Coopérative de recherche», page 85), d’artistes en exil en résidence dans l’établissement, lors d’intervention d’artistes internationaux sous la forme de conférences et de workshops, mais également dans le cadre des programmes de résidences en France qui mettent les étudiant·es de master en contact d’artistes de diverses prove-nances.

RÉSIDENCES INTERNATIONALES

• Programme de résidences en France et à l’étranger

Plusieurs résidences sont proposées aux étudiant·es de 4° et 5° années pour leur permettre d’avoir une expérience en immersion de vie et de travail dans un contexte international, en France ou à l’étranger, pendant 3 à 6 semaines. Pour les résidences à l’étranger, ils·elles sont accompagné·es par un·e jeune artiste issu·e de l’école pendant toute la durée de la résidence.

Les étudiant·es sont choisi·es sur appel à projets par un jury composé des coordinateur·rices de la phase projet, du responsable des études, de la responsable des relations internationales et du·de la directeur·rice. Les étudiant·es ne peuvent pas faire plus d’une résidence par année scolaire.

En 2024-2025, les étudiant·es sont parti·es à La Métive en Creuse, à PAF (Aisne), à Kerminy (Finistère sud) et en Lituanie (dans le cadre de la préparation d’une résidence à NAMAS en Haute-Loire inscrite au programme de la Saison de la Lituanie en France).

Les résidences proposées en 2025-2026 seront annoncées dans le courant du 1^{er} semestre.

• Accueil d’artistes en exil

En s’appuyant sur différents programmes, l’école propose aussi à un cadre d’hospitalité et de travail à des artistes en exil.
En 2025-2026, l’école continue l’accompagnement de :
- Evgenii GRANILSHCHIKOV, artiste russe accueilli en résidence à l’ESACM en octobre 2022 suite à une aide initiale de l’Ambassade de France en Russie et à la mise en réseau effectuée par l’Association Nationale des Écoles d’Art (ANdEA) pour faciliter un accueil d’urgence d’artistes ukrainien·nes et russes.
- Abdollah ALAVI, artiste afghan accueilli en résidence sur l’année scolaire 2024-2025 avec soutien du programme PAUSE, programme national d’accueil en urgence des scientifiques et des artistes en exil, porté par le Collège de France »
- Une nouvelle candidature sera déposée au programme PAUSE pour accueillir de nouveau en 2026 l’artiste birman Htet AUNG LWYN venu 6 mois en résidence à l’été 2024 dans le cadre du projet « EU mobility Programme for Myanmar » (EMPM) piloté par Campus France.

L’école s’était également associée à l’école des arts décoratifs de Paris en 2021-2022 pour proposer une résidence d’un an à l’artiste syrienne Afia REZK dans le cadre du programme PAUSE et en partenariat avec l’association des artistes en exil.

SEMESTRE D’ÉTUDES / STAGE À L’ÉTRANGER

L’ÉSACM est titulaire de la charte Erasmus+ qui favorise la mobilité des étudiant·es et des équipes en provenance ou à destination des écoles d’art et des universités européennes. L’ÉSACM a par ailleurs signé de nombreuses conventions avec des établissements d’enseignement supérieur étrangers hors du réseau Erasmus+.

► Quand ?

Les séjours d’études Erasmus+ sont réservés aux étudiant·es de 2° année (semestre 4), aux étudiant·es de 4° année (semestres 7 et 8) et exceptionnellement aux étudiant·es de 3° et 5° années (semestres 5 et 9). Les séjours d’études à l’étranger hors Erasmus+ sont uniquement accessibles en 2° cycle.
Les stages à l’étranger dans le cadre du programme Erasmus+ peuvent être demandés dès l’été de la 2° année.

► Où ?

Les mobilités d’études sont toujours organisées sur la base de conventions de partenariat signées avec d’autres écoles d’arts, en Europe et hors Europe. Les conventions de partenariats sont nouées avec des établissements dont les enseignements sont jugés comparables ou apportant une expérience complémentaire à ceux de l’ÉSACM.
À la demande d’étudiant·es et sous réserve de la pertinence de la proposition dans la stratégie internationale globale de l’ÉSACM, la responsable des mobilités peut initier des démarches de conventionnement avec un nouvel établissement, mais ces démarches prennent du temps et n’aboutissent pas toujours.

► Comment ?

Les séjours à l’étranger doivent être préparés dès la rentrée précédente. Ils doivent être envisagés comme un projet que l’étudiant·e articule à sa démarche personnelle ou à son projet professionnel. L’étudiant·e remet un formulaire de « vœux de mobilité » en décembre-janvier de l’année qui précède son projet de mobilité.
Les projets de mobilité sont ensuite validés par une

commission qui se réunit au moins une fois par an, en mai-juin, et reçoit les étudiant·es lors d’un entretien au cours duquel il·elles présentent leurs motivations, les raisons du choix de l’établissement/structure d’accueil et un budget prévisionnel pour s’assurer de la faisabilité du projet. Cette commission est composée a minima de la responsable des mobilité et 2 enseignant·es.

► Validation des périodes de mobilité

Grâce au système de transfert de crédits (ECTS), les examens soutenus dans l’établissement d’accueil sont validés par équivalence et feront partie intégrante du cursus d’études. Un Contrat d’études (Learning Agreement) est signé avant le départ par l’ÉSACM, l’institution partenaire et l’étudiant·e. Ce document garantit la reconnaissance des crédits obtenus lors de l’échange.
Pour les stages, un Contrat de stage (Learning Agreement For Traineeships) est établi entre l’ÉSACM, l’étudiant·e et l’organisme d’accueil. Il décrit le contenu du stage et la reconnaissance de la période de stage dans le cursus de l’étudiant·e.
Au terme de son séjour, l’étudiant·e récupère un relevé de notes ou une attestation de stage délivré par l’établissement ou l’organisme d’accueil. De retour à l’ÉSACM, il·elle présente à la responsable des mobilités et à un collègue de professeur·es, le travail réalisé et revient sur l’expérience de mobilité. L’ÉSACM reconnaît la période d’études et de stage réalisée à l’étranger en la faisant figurer dans les relevés de crédits et sur le Supplément au diplôme, remis à chaque étudiant·e en fin de cycle.

► Aides à la mobilité

Les étudiant-es bénéficient de l'aide de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, des bourses Erasmus+ pour l'Europe (mobilité d'étude de plus de 3 mois, mobilité de stage de plus de 2 mois), selon certaines conditions des aides du ministère de la Culture, de la ville de Clermont-Ferrand, des bourses OFAJ pour l'Allemagne ou OFQJ pour le Québec. L'école rembourse par ailleurs aux étudiant-es partant pour une mobilité d'études ou de stage de plus de deux mois, leurs frais de déplacement dans la limite des montants établis par ma Commission européenne et à raison d'une seule prise en charge au cours de leur 2nd cycle.

► Préparation linguistique

Sous réserve d'être accepté-e, il est possible de suivre des cours de langue dans le cadre des mobilités Erasmus+ par le biais de la plateforme de soutien linguistique en ligne OLS. De plus, certains établissements organisent des cours intensifs à l'arrivée. Le centre de langue de l'Université Clermont Auvergne (UCA) propose aussi des cours dans les principales langues européennes. www.uca.fr

► Accueil des étudiant-es étranger-es

L'école accueille les étudiant-es des établissements partenaires. Elle peut aussi accueillir des étudiant-es d'autres établissements sous réserve de l'acceptation de leur dossier par l'équipe pédagogique.

► Partenaires

Réseau Erasmus+

- Allemagne, Staatliche Akademie der Bildenden Künste, Karlsruhe
- Allemagne, Institut für Kunst Erziehung, Regensburg
- Belgique, École communale supérieure des arts de l'image le 75, Bruxelles
- Espagne, Facultad de Bellas Artes, Madrid
- Espagne, Universidad del Pais Vasco, Bilbao
- Grèce, Aristotle University of Thessaloniki, Thessalonique
- Italie, Accademia di Belli Arti di Brescia Santagiulia, Brescia
- Pologne, Akademia Sztuk Pieknych W Katowicach, Katowice
- Portugal, Faculdade de Belas Artes da Universidade do Porto, Porto
- Slovénie, University of Ljubljana, Ljubljana
- Tchéquie, Ostravska Univerzita Ostrava, Ostrava
- Turquie, Suleyman Demirel University, Isparta
- Turquie, Yildiz Teknik Universitesi, Istanbul

Réseau hors Erasmus+

- Pérou, Corriente Alterna, Lima
- Royaume-Uni, Robert Gordon University, Aberdeen
- Royaume-Uni, School of Art, Oxford Brookes University, Oxford
- USA, University of Oklahoma, Norman
- Suisse, École de design et haute école d'art du Valais, EDHEA, Sierre
- Suisse, F+F Schule für Kunst und Design, Zürich

Toutes les informations concernant les rendez-vous, les destinations, les bourses et aides à la mobilité sont transmises aux étudiant-es par email ou via le Onedrive.



MISES EN SITUATIONS

Pendant leur cursus et à la sortie de l’école, les étudiant·es de l’ÉSACM sont mis en situation professionnelle par le biais de stages, de résidences et de participation à des expositions. Les jeunes diplômé·es se voient également proposer des projets qui leur offrent des opportunités de création et de diffusion de leur travail, et les inscrivent dans les réseaux de la création contemporaine.

PENDANT LE CURSUS

■ STAGES

En phase programme et projet, les étudiant·es ont des stages obligatoires à réaliser pour valider leur cursus. Ils sont de 15 jours minimum en 1^{er} cycle et d’un mois minimum en 2^e cycle. Ils peuvent être fractionnés en plusieurs temps. Ces expériences permettent aux étudiant·es de faire une expérience immersive dans le monde professionnel. Selon le stage réalisé, l’étudiant·e est amené·e à approfondir sa connaissance et sa compréhension de la réalité professionnelle, à développer son réseau, à acquérir des compétences pratiques en termes d’outil et de travail en équipe, etc. L’étudiant·e doit transmettre au secrétariat pédagogique, au moins 3 semaines avant le début de son stage, une fiche de renseignement remplie en concertation avec le maître de stage et dans laquelle sont notamment présentés la structure d’accueil, les missions confiées et les objectifs du stage (savoirs et connaissances acquis). La demande fait ensuite l’objet d’une validation par l’enseignant·e coordinateur·rice d’année qui veille à la pertinence de l’expérience par rapport au parcours et au projet de l’étudiant·e.

Les étudiant·es ont la possibilité de demander à réaliser des stages conventionnés en plus de ceux obligatoires dans leur cursus et ce jusqu’au 30 septembre qui suit l’obtention de leur diplôme. Ces expériences sont alors comptabilisées dans leur formation en figurant sur le supplément au diplôme, annexe descriptive donnée en parallèle du diplôme. L’école relaye des offres de stage aux étudiant·es par mail ou via le Onedrive.

■ RÉSIDENCES INTERNATIONALES

Les résidences internationales, en France ou à l’étranger, contribuent à la mise en situation professionnelle des étudiant·es de la phase projet puisque, dans le cadre des programmes proposés, il·elles sont installé·es dans des ateliers professionnels, au contact d’artistes locaux voire internationaux et des réseaux culturels du lieu d’accueil (voir page 62).

■ CÉSURE

La césure offre la possibilité aux étudiant·es, à l’entrée ou en cours de phase projet, de suspendre leur cursus le temps d’une année ou d’un semestre. Sous la forme de stages, de service civique, de temps de formation ou de projets réalisés en France ou à l’étranger, cette césure permet de mettre en œuvre une expérience personnelle pour affiner un projet professionnel ou d’études, acquérir des compétences complémentaires, développer son réseau... (voir Règlement intérieur page 254).

■ PROJETS EXTÉRIEURS

Les projets extérieurs permettent à des étudiant·es du 2^e cycle de prendre part à des expériences pédagogiques immersives en lien avec des structures culturelles ou autres (associations, institutions...) partenaires. Ces projets ne donnent pas lieu à une évaluation spécifique mais ils viennent enrichir le parcours des étudiant·es dans l’école et dans leurs projets post-DNSEP. En 2024-2025, « Réalité d’une exposition » est de nouveau mis en place en partenariat avec l’espace d’art contemporain In Extensio pour permettre à un groupe d’étudiant·es du 2^e cycle de faire l’expérience du commissariat d’exposition (voir pagepage 199). D’autres projets en cours de construction seront proposés courant de l’année.

■ PROJETS D’ÉDUCATION ARTISTIQUE

Depuis 2013, La Balise, le pôle d’éducation artistique et culturelle de l’école, met en place diverses actions dans certains quartiers prioritaires de Clermont-Ferrand. Ses missions consistent à former les étudiant·es à transmettre leur travail plastique à un public non initié à l’art, à aborder des questions de co-création, et à faciliter l’accès à l’art pour les personnes les plus fragiles, isolées et souvent marginalisées. Des Vergnes à Saint-Jacques, en passant par la Gauthière, La Balise inscrit son travail au cœur des problématiques de rénovations et bouleversements urbains. Elle organise des ateliers libres et gratuits, ouverts à tous·tes : élèves d’établissements scolaires, membres d’associations de quartier, résident·es d’EHPAD, patient·es d’hôpitaux, et même passant·es dans la rue. Ces ateliers sont en lien avec les questions de territoire, de vivre ensemble et de rencontre, et leur objectif est de fournir à chacun·e des outils, issus des arts visuels, pour mieux vivre dans sa ville et réfléchir à sa place au sein de celle-ci. De 2015 à 2022, l’école a mené plusieurs projets autour d’un travail de mémoire avec les habitant·es de son quartier voisin de Saint-Jacques. Durant 6 années, La Balise a occupé un appartement dans « La Muraille de Chine », un ensemble de logements sociaux emblématique de Clermont-Ferrand, dont la démolition a eu lieu en 2023, afin de proposer des rencontres, des ateliers, et des expositions. Depuis cet événement marquant dans l’histoire du quartier Saint-Jacques et de La Balise, le désir d’élargir son champ d’action s’est manifesté. Sans lieu d’ancrage fixe, une nouvelle identité a émergé : celle de la caravane, devenant un espace d’atelier nomade. Accompagnés par une coordinatrice de projets, les ateliers sont écrits et menés par des étudiant·es, des

jeunes diplômé·es de l’école et de jeunes artistes. Les propositions sont pensées collectivement à partir d’une analyse du contexte, de sa morphologie, de ses usager·ères et de la manière dont ils·elles le vivent. Ainsi, les temps, lieux et modalités d’intervention changent selon les projets, allant d’ateliers réguliers pendant plusieurs mois dans un espace précis, à des moments de créations très courts et dans plusieurs espaces. Chaque évènement est volontairement ouvert et poétique, pour tous publics, afin que chacun·e puisse s’en saisir, se l’approprier et produire des objets personnels et singuliers tout en participant à l’élaboration d’une forme collective. L’objet des ateliers proposés par La Balise est de se réunir autour des gestes, des regards, des mots et de l’imaginaire de chacun·e pour bâtir un projet collectif. La Balise peut proposer, tout le long de l’année, des stages pour les étudiant·es. Également, par le biais des focus et en lien avec les « Réalité de l’art », une formation d’éducation artistique et culturelle sera mise en place, à destination des étudiant·es de 3^e, 4^e et 5^e année. Cette formation permettra aux participant·es de s’investir au sein de La Balise et de créer des ateliers participatifs, par le biais de monitorat. Ce parcours au sein de l’école permet d’acquérir une expérience de mise en situations professionnelles. De nombreuses compétences en lien avec les domaines de l’éducation ou de la médiation sont ainsi développées donnant aux jeunes diplômé·es des possibilités de faire et d’agir à la sortie de l’école.

AU SORTIR DE L'ÉCOLE

■ QUAND JE NE DIS RIEN JE PENSE ENCORE

Exposition des diplômé·es 2025
Vernissage le mardi 16 septembre 2025,
à partir de 18h
Exposition du 17 septembre au 10 octobre 2025
à l'ÉSACM

Avec

Valentine ANTOINE
Hillary KORKUT BENKEMOUN
Axelle BERTHIN
Mailys BORGES
Mathilde CHAMPAIN
Céleste CHERCHE
Valentine DA CUNHA
Agathe EGRET
Charly FREDON
Eulalie GORNES
Taïs GUTIN
Andrea MALAPERT
Marjolaine MULLER
Amélie PAPON
Ismaël PELTREAU
Messaoud SOUFARI

Commissariat: Liza Maignan
Graphisme : Maya Bellemin

■ « PREMIÈRE » 31^E ÉDITION

Du 18 octobre 2025 au 11 janvier 2026.

Le Centre d'art contemporain de Meymac organise chaque année depuis plus de 20 ans, un rendez-vous avec la création émergente, réunissant sous le titre générique « Première » de jeunes artistes diplômé·es, issu·es d'écoles supérieure d'art.

Cette 31^e édition « Première » réunira donc une sélection de jeunes artistes diplômé·es des écoles supérieure d'art partenaires à savoir :

École Supérieure d'Art de Clermont Métropole
École nationale supérieure d'art et de design de Limoges
École européenne supérieure de l'image de Angoulême-Poitiers

4 jeunes artistes diplômé·es de l'ÉSACM en juin 2025 participeront à cette exposition. Il s'agit de Hilary BENKEMOUN KORKUT, Axelle BERTIN, Eulalie GORNES et Ismael PELTREAU.



Entretien avec Swane VIEIRA, diplômée du DNSEP par Gaerald KURDIAN dans le cadre de son DSRA @ ÉSACM

LA COOPÉRATIVE DE RECHERCHE

■ LA COOPÉRATIVE DE RECHERCHE

La Coopérative de recherche est la plateforme à partir de laquelle s’organisent les activités de recherche à l’ÉSACM. Elle accueille des chercheur·euses en résidence qui déploient, créent, partagent leurs pratiques, leurs méthodes et leurs outils au contact d’étudiant·es, d’enseignant·es et de l’ensemble des équipes de l’ÉSACM.

Elle est composée avant tout de chercheur·euses recruté·es sur appel, ainsi que de chercheur·euses associé·es à l’accompagnement des DSRA, d’enseignant·es qui participent et contribuent aux activités de la recherche par affinité de contenus et/ ou par la mise en place de projets d’initiation à la recherche et d’étudiant·es amené·es à travailler avec un·e / des chercheur·euses.

Un groupe de facilitateur·rices issu de la communauté des chercheur·euses et du personnel de l’école accompagnent et fluidifient les activités de la Coopérative (organisation, accompagnement, financement, communication, mise à disposition de moyens, ...).

Créée en 2012, la Coopérative de recherche s’inscrit dans le paysage des 3e cycles de recherche en art portés par les écoles supérieures d’art et de design depuis 2010. Elle s’est d’abord déployée sous la forme de programmes de recherche autour de deux axes situés au croisement d’intérêts communs chez les enseignant·es et les chercheur·euses. Puis ses contenus se sont progressivement émancipés de ces deux axes initiaux, pour faire émerger de nouvelles interrogations mais aussi de nouvelles manières d’envisager la recherche en art, par l’apport des chercheur·euses qui se sont cotoyé·es et succédé·es depuis sa création.

Actuellement, la Coopérative rassemble des chercheur·euses et des projets qui partent d’affects et d’expériences situées, qui tentent de visibiliser des savoirs et des vécus minoritaires pour réunir et faire se rencontrer des pratiques incarnées, transdisciplinaires et non-hégémoniques.

■ LE CHAMP DES POSSIBLES

La Coopérative est fondée sur une articulation entre pratique individuelle et recherche collective. Mener une recherche dans l’écoute de celles des autres induit des processus de travail diversifiés par les porosités de chacun·e et renouvelés par la cohabitation des différentes années.

- Participer à la Coopérative demande aux chercheur·euses de trouver un équilibre entre la recherche et le fonctionnement de la Coopérative elle-même, ce qui inclut les possibilités suivantes :
- Mener leur recherche personnelle dans l’écoute de celles des autres.
 - Contribuer à l’autonomie de gestion de la Coopérative
 - Initier des expériences et des moments de fabrication collectives
 - Initier des invitations
 - Créer ou rejoignent des équipes de recherche
 - S’engager dans un 3^{ème} cycle pour préparer un DSRA
 - Être accompagné·es et soutenu·es par l’ÉSACM
 - Communiquer ses recherches à la communauté de l’école
 - Prendre part à des activités pédagogiques de l’école par affinités de contenus
 - Participer à la diffusion de la recherche à l’extérieur de l’école

■ LE 3^E CYCLE DE RECHERCHE EN ART

Transdisciplinaire dans sa volonté et sans préférence de discipline, de médium ou de pratique, le 3^e cycle proposé par l'ESACM s'adresse à des personnes dont les activités côtoient celles de l'art. Les chercheur·euses engagé·es dans ce 3^e cycle sont invité·es à mettre en œuvre (ou poursuivre) un projet de recherche et à réfléchir, depuis cette école, à la nécessité et à la manière de s’inscrire dans le champ de l’art.

Le 3^e cycle correspond à une temporalité de trois années de recherche au sein de la Coopérative au terme desquels le·la chercheur·e peut passer un diplôme supérieur de recherche en art (DSRA).

Le DSRA est un diplôme d’école qui fait l’objet

d’une convention spécifique. Il bénéficie d’un accompagnement collégial au sein de la Coopérative et en dehors. Le DSRA permet de formaliser et de rendre publiques les recherches menées au cours des trois années. Il prend pour chaque chercheur·euse une forme “ad hoc”, pensée en fonction de la nature des recherches et offre l’occasion d’échanges avec des invité·es choisi·es pour l’occasion. Il démontre aussi et peut-être même avant tout qu’une recherche ne se mène presque jamais seul·e.

■ JACUZI

Jacuzi est une édition d’entretiens de la Coopérative de recherche. Jacuzi interroge les liens que fabrique la recherche, pour elle-même, pour la communauté de l’école (étudiant·e.s, enseignant·e.s, personnel), et aussi pour l’extérieur de l’école. Jacuzi a une forme simple, périodique et vivante. Jacuzi propose d’enregistrer des entretiens entre les chercheur·euses de l’école, les étudiant·es, les enseignant·ess et les invité·es passant par la Coopérative. Jacuzi est édité et produit par les enseignant·es de l’école avec les membres de la coopérative de recherche. Les étudiant·es qui souhaitent y participer sont les bienvenu·e·s. Dans ce cas, iels peuvent s’approcher de Philippe Eydieu, Alex Pou ou Michèle Martel dès le mois d’octobre. Cette année 2024-25 sera l’occasion d’initier une nouvelle série d’entretiens avec les ancien·ne·s chercheuses pour commencer à penser et à constituer une archive vivante de la coopérative. Chaque numéro donnera l’occasion de faire un évènement de lancement dans l’école (lecture, rencontre, concert). Ces éditions sont également téléchargeable depuis le site Internet de l’ÉSACM.

LA COOPÉRATIVE DE RECHERCHE 2025-2026 :

Les chercheur·euses :
Caroline DÉODAT, artiste-chercheuse
Haonan HE, artiste
Sido LANSARI, artiste
Rafael MORENO, artiste
Nesrine SALEM, artiste
Janna ZHIRI, artiste

Les soutenance de DSRA :
Janna ZHIRI, artiste

Les chercheur·euses associé·es :
Marion VASSEUR-RALUY, chercheur·euse associé·e au DSRA de Janna ZHIRI.

Les enseignant·es en charge de l’initiation à la recherche :
Clémence AGNEZ, Rada BOUKOVA, Alexis DEGRENIER, Guillaume HEUGUET, Cédric LOIRE, Serge LHERMITTE, Marion ROBIN.

Les facilitateur·rices :
Delphine BAUD, secrétariat de la recherche
Philippe EYDIEU, facilitateur en charge de l’opérationnel
Janna ZHIRI, représentante des chercheur·euses

LES CHERCHEUR-EUSES 2025-2026

CAROLINE DÉODAT

Artiste, cinéaste

Caroline Déodat est artiste, cinéaste et chercheuse. Par le biais de films et d’installations, elle explore les dimensions spectrales de l’image en mouvement dans une circulation entre fabulation et ethnographie. De ses obsessions pour les processus d’archivage et d’aliénation, l’histoire et les mythes de la violence, elle cherche à produire des contextes d’énonciation qui déjouent les cartographies disciplinaires. Docteure en anthropologie de l’EHESS, elle a été formée à l’École des Beaux-Arts de Lyon. Ses films ont été montrés au Museo Reina Sofía à Madrid (ES), à la Fondation Sandretto Re Rebaudengo à Turin (IT), aux rencontres photographiques de Bamako (ML), au Jeu de Paume (FR), à la Brooklyn Academy of Music (USA). Son essai *Dans la polyphonie d’une île. Les fictions coloniales du séga mauricien* est paru aux Éditions B42. Il a reçu le Prix Nicolás Cristóbal Guillén Batista Philosophical Literature Outstanding Book de la Caribbean Philosophical Association en 2025.

HAONAN HE

Artiste

Haonan HE est un artiste visuel et chercheur, né dans la province du Yunnan (Chine) et basé à Paris. Son travail explore les relations entre plantes, odeurs et technologies à travers des installations immersives, des cartographies expérimentales, la vidéo et l’écriture. Ses recherches mettent en lumière la manière dont les substances végétales – du pavot aux résines, en passant par les fumées rituelles – se transforment en vecteurs de mémoire, de contrôle ou de résistance. En travaillant la matérialité de la fumée et des odeurs comme médiums, il interroge la perception sensorielle comme espace politique et spirituel. Ses créations relient les rituels biochimiques, les pratiques olfactives et les technologies numériques, esquissant une nouvelle épistémologie sensorielle qui déstabilise les récits dominants de modernisation et de biopolitique.

Haonan HE est diplômé du Master ArTeC (Arts, Technologies, Numérique et Créations) à l’EUR ArTeC, Paris (2022). Il a poursuivi ses recherches dans le cadre du Post-diplôme Art à l’ENSBA Lyon (2023), et occupe actuellement un poste de chercheur à l’École Supérieure d’Art de Clermont Métropole (ÉSACM). Son travail a été présenté internationalement : Biennale de Chengdu en Chine (2021), Fotogenia Film Poetry Festival en Mexique (2022), Laboratoires d’Aubervilliers (2023), MAC Lyon (2023), Cité Internationale des Arts (2024), Tropiques Atrium en Martinique (2025), ainsi qu’au GMS Festival en Thaïlande (2025)... Il a été sélectionné pour de nombreux programmes de recherche et de résidence, parmi lesquels Culture d’avenir (Centre Pompidou, CCCB, HKW, 2022–2023), In Situ (Cité Internationale des Arts & Fondation Daniel et Nina Carasso, 2023–2024), WHW Akademija (Croatie, 2024), la résidence GMS (Thaïlande, 2025), et Tropical Papers Program (2025)... Il est également lauréat de plusieurs distinctions, dont le Prix Flair pour l’Art Olfactif (Studio Flair, Paris, 2024), ainsi que le Prix Utopi-e, Édition #4 (Paris, 2025).

SIDO LANSARI

Artiste

Sido Lansari est un artiste pluridisciplinaire né en 1988 à Casablanca, au Maroc. Il vit et travaille à Paris. Il est lauréat du Post-diplôme de l’école supérieure d’art de Lyon. En 2014, il s’installe à Tanger et rejoint la Cinémathèque de Tanger, dont il est le directeur de 2019 à 2022.

Sa pratique artistique s’articule autour de questions liées à l’identité, au genre et aux sexualités en explorant les angles morts de la mémoire, du point de vue de l’héritage linguistique, artisanal ou archivistique. À travers des médiums comme la broderie, la photographie et la vidéo, il interroge un récit collectif pour construire une réflexion et une mémoire individuelle.

En 2018, il est artiste résident à la Friche la Belle de Mai à Marseille, il y développe *Les Derniers paradis*, son premier court-métrage, Grand Prix 2019 du Festival Chéries-Chéris à Paris. Il crée en 2020 *divine*, fanzine participatif et pluridisciplinaire en ligne, qui favorise la contribution d’artistes d’univers multiples en leur offrant un espace d’expérimentation de la pratique artistique domestique dans un contexte de pandémie. Récemment, le travail de Sido Lansari a été montré à l’Institut du Monde Arabe à Paris dans le cadre de l’exposition « Habibi, les révolutions de l’amour » mais aussi à la Fondazione Sandretto Re Rebaudengo, Turin (Italie), au macLyon, Musée d’art contemporain de Lyon, à la BF15 à Lyon (France), ainsi qu’au Medelhavsmuseet, Musée des Antiquités méditerranéennes et du Proche-Orient à Stockholm (Suède). En 2023, il est un des lauréats du Prix Utopi-e qui récompense la création lgbtqi+ en France.

À la Coopérative de recherche, Sido Lansari évoque le déficit de la représentation des personnes queer arabes dans l’histoire lgbtqi+ en France qui le pousse à questionner cette absence et à aller sur ses traces dans les archives, interrogeant ainsi les zones non visibles de la mémoire. Il tente de procéder à l’archéologie d’une histoire qui alterne ostracisation et luttes pour l’émancipation en cherchant à créer un récit contemporain qui révèle les archives invisibles des vies et des luttes des homosexuel·les d’Afrique du Nord et d’Asie du Sud depuis les années 1970 jusqu’à nos jours. Que ce soit par l’enquête historique, artistique ou médiatique, il cherche à rendre ces processus visibles ou d’invoquer la fiction pour fabriquer des images manquantes.

RAFAEL MORENO

Artiste

Rafael Moreno (iel-elle) né-e en Colombie en 1993 vit et travaille actuellement en France. Iel s’intéresse à la notion de technologie et notamment le développement des technologies d’automatisation et de communication en relation avec le corps humain. Iel aborde cette question dans une perspective sud-américaine pour décrire les relations géopolitiques entre le Sud, l’Europe et les États-Unis, exprimées sous la forme de structures de pouvoir historiques telles que la colonisation, l’industrialisation et la mondialisation. Au cœur de son approche, se trouve le corps humain, qui tout au long de l’histoire a été à la fois le sujet et l’objet des idéologies de progrès, de racialisation et de sexualisation. En tant que méthode, Rafael propose d’approfondir les interactions entre littérature, architecture et économie pour comprendre l’élaboration de ces structures de pouvoir, ainsi que leur infiltration et banalisation dans la culture populaire.

Rafael Moreno a étudié aux Beaux-Arts de Paris, à l’EHESS et iel a participé au programme post-diplôme de l’ENSBA Lyon dirigé par Oulimata Gueye. Son travail a été exposé au CAPC (FR) Palais de Tokyo (FR), la Galerie Gaudel de Stampa (FR), Treize (FR), l’Établissement d’en Face (BE), Les Urbaines (CH), Le 67^e Salon de Montrouge (FR) CCA Berlin (GE) entre autres.

Pendant sa première année à la Coopérative de Recherche, Rafael propose de continuer son travail en cours autour de la notion de technologie. Dans ce cadre, iel cherche à rassembler spécifiquement des documents qui témoignent des technologies collectives, de résistance et d’encryptage d’information dans les périodes de la colonisation d’Amérique puis au moment de la révolution industrielle en Europe. Iel est intéressé-e par l’élaboration d’une archive personnelle de ces événements ainsi que le développement des méthodes plastiques et pédagogiques inspirées de cette archive. Autant l’archive que les méthodes seront développées autour de l’importance de l’opacité en tant qu’outil politique et social.

NESRINE SALEM

Artiste

Nesrine Salem est artiste plasticienne et autrice. À travers sa polyglossie écrite et visuelle, elle célèbre la pluralité de son identité et conduit ses recherches autour des traumatismes intergénérationnels, du tokenisme et des pratiques de deuil. Elle élabore des courts-métrages, des performances, et des installations. Ces sujets se rencontrent dans son premier court-métrage *What is the residue left from setting a black puddle on fire ? / Que reste-il après avoir foutu le feu à une flaque noire ?* (2023) . Pendant sa résidence dans le centre d’art Triangle-Astérides à Marseille, Nesrine Salem lance *SABR/Collection* (2024), une série de publications éditées chez Postfirebooks qui tend à rendre visible l’intersectionnalité des luttes et dont elle assure la curation. Nesrine Salem est lauréate du prix Mécènes du Sud Montpellier- Sète 2022 et du Prix Occitanie-Médicis 2025. Elle a notamment exposé à La ferme du Buisson dans le cadre de l’exposition « Les sillons », au Cnac Magasin pour la deuxième édition d’« En attendant Omar Gatlato : exposition sur la scène artistique en Algérie et dans sa diaspora », au Montpellier Contemporain dans le cadre de la Biennale SOL!, ainsi que dans le Festival Parallèle 15 pour sa première performance en collaboration avec Fanny Souade Sow. Elle expose prochainement à la Galerie Edouard Manet, Gennevilliers, pour son premier solo « Comme convenu », au Beirut Art Center et au Crac à Sète pour un deuxième solo qui est en lien avec une résidence à la Villa Médicis. Ses écrits sont notamment partagés par Manifesto XXI, Extra Collective, Art-O-Rama, Asap Collectif et Postfirebooks.

JANNA ZHIRI

Artiste

Je suis historienne, je raconte des histoires effrontées de ma troupe imaginaire, les six cochonnex, et je fais aussi du dessin.

L’année dernière, dans le cadre du post-diplôme à la Coopérative de recherche de Clermont-Ferrand, j’ai travaillé sur la mise en place d’ateliers avec les ados au collège où on a croisé des thématiques peu abordées par le système scolaire (la rumeur et la polyphonie ; le romantisme et ses néologismes ; l’oralité et la création de récits ; la manifestation sociale, de soi ; Punchline) en utilisant les outils proposé par les réseaux sociaux et en les détournant.

Cette année, avec l’aide de la Balise, le pôle d’éducation artistique de l’école, on va mettre en place un espace de permanence artistique, chaque semaine, entre la scène ouverte et le cabaret foutraque. Cet espace sera l’occasion de questionner l’interventionnel et la médiation dans un contexte scolaire et de mettre en place des outils hérités de la pensée queer.

Par ailleurs, j’ai plusieurs personnages-alter ego et chacunx a son compte instagram : Franck atoutvu est mon drag qui récupère (fleurs, algues, pâte a pizza périmée, etc) pour faire des « maquillages » et expérimente le genre avec ce qu’il a sous la main, je suis aussi Caniche-pedex-eros qui écrit du q, et je suis janna qui fait du dessin.

En 2014, j’ai été confrontés suite à mon AVC et aux erreurs médicales à un état de mobilité altéré, qui une fois réglé, a fait apparaître des séquelles non-visibles, et a achevé l’idée du contenir dans le corps, et les rouleaux de dessins sont apparus, comme une logorrhée qui ne finit pas, une sorte de diarrhée pro-vitale et imaginaire, pro-brut, pro-fantasme, c’est la transgression du narratif coloré, déni du terne, du non-guéri.

Alors comment, une fois que cette chose est passée ont re-réfléchi les formes ? Les images et les narrations ? Se pose la question du subi/ du non-volontaire, une pratique de réaction mais existe-t-il une pratique réflexive qui prendrait en compte d’autres enjeux ? Ce sont mes réflexions en ce moment de cette expérience j’en garde surtout le rêve glaçant, des possibilités chimériques, poétiques et mélancoliques, politiques, ça n’en finit pas, un oeuf au plat flirt avec une étoile, même loin ; Quand l’attente est longue dans les chambres d’hôpital, on commence à parler avec le plafond, à y imaginer tous les possibles, il reste les histoires et la fiction, la réalité est terre à terre, alors qu’un pétale de géranium peut tomber amoureux d’un balcon.

Passionnée des story-telling dominants, je cherche à ré-utiliser leur forme, contes amoraux pour écrire des histoires d’autostoppeuses gay avec des cornets de glaces sur la tête et qui prennent les voitures pour des saunas (j’adore aller aux soirées olé olé au sauna) avec mon collectif imaginaire les 6 cochonnex, iels imaginent des géographies sexuelles publiques.

Mes récits, mes rouleaux de paroles d’images sont des supports à raconter, à déclarer, à divertir en croisant conviction, humour, traits grossiers et grinçants, de mettre en valeur nos paroles pédéx, nos désir-cruising et nos sexualités douces ou déviantes. Le monde narratif devient sujet à la digression pour un appel à la révolution par le cœur.

FABRIQUES

Les Fabriques, véritables espaces de production et d'apprentissage mutuels, sont au cœur de l'organisation pédagogique de l'ÉSACM. Fondées sur un principe de construction partagées, elles réunissent tout au long de l'année universitaire des groupes d'étudiant·es de la 3^{ème} à la 4^e année et des enseignant·es.

Au nombre de quatre les Fabriques sont fédérées par un groupe d'enseignant·es initiant un territoire de questions identifiées et formulées collégialement qui, durant l'année, évolue et se nourrit des réflexions partagées, des rencontres, des expériences et des travaux des étudiant·es. Favorisant l'interdisciplinarité, les glissements entre les médiums, les approches théoriques et pratiques, et les situations de co-enseignement, les Fabriques offrent des cadres de travail multiples qui optimisent les conditions d'émergence progressive du projet personnel des étudiant·es.

À la rentrée, chaque étudiant·e émet trois vœux de Fabrique qu'il·elle souhaite rejoindre pour l'année. La répartition dans les Fabriques est établie par le responsable des études en concertation avec les enseignant·es coordinateur·rices d'année, en prenant en compte autant que possible le 1^{er} choix de l'étudiant·e tout en veillant à composer des groupes mêlant les années de façon proportionnée.

Les groupes des Fabriques se réunissent lors de 6 sessions de 3 jours dans l'année.

Les étudiant·es de première et de cinquième année bénéficient d'un programme spécifique : propédeutique pour les uns, programme d'initiation à la recherche et projet de diplôme pour les autres.

FABRIQUE DÉCAMERONS

Michèle MARTEL, Émilie BROUT, Maxime MARION, Vincent WEBER

► Contenu	En 1348, la peste ravage la ville de Florence, ville natale de l’écrivain Boccace. Elle s’y propage au printemps avec une vitesse décrite comme prodigieuse. L’écrivain en conçoit un ouvrage intitulé Il Decameron (littéralement les dix jours), racontant le retrait hors de la ville d’une dizaine de jeunes personnes qui souhaitent échapper à la mort promise par la pandémie. Cette petite communauté décide de contrer la catastrophe du dehors en faisant circuler la parole autrement. Chacun·e s’engage chaque jour à faire oublier les ravages de l’épidémie en racontant une histoire, en divertissant son auditoire par les arts. S’enchâssent alors cent nouvelles regroupées par journée et dont le thème est choisi par la reine du jour. Ce qui peut apparaître comme l’habituel séparatisme des privilégié·es d’une société lors des catastrophes qui la traversent, recèle en réalité un grand nombre de propositions esthétiques et politiques : comment témoigner du contemporaine en parlant de tout autre chose ? Comment la fiction peut-elle être éminemment politique ? Quelles modalités de communautés devons-nous choisir pour ne pas être attrapé·es ? Ces interrogations résonnent plus que jamais aujourd’hui, notamment dans des pratiques où l’identité est rejouée ou réinventée, par le récit et collectivement, comme une tentative de s’émanciper ou du moins d’échapper aux formes d’oppressions contemporaines.
► Objectifs	Explorer, à partir du modèle du Décaméron, les liens entre récit collectif, expérience partagée et pratiques artistiques contemporaines. Découvrir et expérimenter différentes manières de raconter, de créer et de partager en groupe, en croisant des apports variés : de l’étude des contextes médiévaux à l’exploration des identités virtuelles, en passant par des propositions performatives.
► Méthode	La Fabrique alternera des temps de partage de contenu et d’invitations avec des sessions de pratique denses. Nous nous inspirerons de la structure et des règles proposées par Boccace, en établissant collectivement une liste de thèmes du jour qui seront ensuite attribuées à des groupes. Dans une dynamique ludique, voire rituelle, chaque étudiant·e sera amené·e tour à tour à être « reine » (en désignant un thème) et joueuse (en répondant avec une proposition en lien avec un thème attribué) ; cette circulation de rôle permettra que les réalisations s’adressent aussi entre pairs, et non seulement aux enseignant.es. Les pistes débutées dans ce cadre pourront être affinées et approfondies au long de l’année, en vue d’une mise en commun lors de la dernière séance.

► Évaluation	Assiduité, participation et engagement dans la vie de la Fabrique. Curiosité et initiative, richesse des expérimentations et qualité des réalisations. Capacité à ouvrir et à articuler les enjeux de la fabrique à sa recherche personnelle, tant théorique que plastique.
► Bibliographie/ Filmographie/ Références	Giovanni BOCCACE, Décameron, (dir. Christian Bec), Paris : Le Livre de Poche, 1994 Nathalie KOLBE, Décamérez ! Des nouvelles de Boccace, Paris : Editions Macula, 2022 Kathleen JORDAN, The Decameron, série de 8 épisodes, 2022 Pier Paolo PASOLINI, Il Decameron, 1971, 112 min

FABRIQUE AGRICOLE

Rada BOUKOVA, Nelly GIRARDEAU

► Contenu	... AssocierBêcherBroderConterCreuserEnroulerFilerFeutrerGratterLabourerLierNouerNom-mer PanserPaillerPenserRaconterRamasserRegarderTresserTramerTisserSemerSillonner... Articulée autour de plusieurs projets la fabrique Agricole (saison2) propose d’explorer la na- ture et l’histoire des sols. Vivants, fertiles, souterrains et poreux ils recouvrent la surface de la terre, se chargent d’histoires et se régènèrent à travers différents processus de transfor- mation. A travers différents travaux (œuvres plastiques, films, textes...) nous ausculterons la manière dont ils invitent à penser la temporalité et à créer de nouvelles formes d’action et de résistance. En prenant part à la confection d’une broderie frise-monde scientifique de Suzanne Husky nous entremêlerons les récits, les matériaux, les gestes et les rencontres pour interroger ce qui constitue sous nos pieds le sol terrestre. En parallèle nous entamerons une collaboration avec les Archives départementales du Puy-de-Dôme. À travers un fond de films amateurs (super 8 et 16mm) nous réactiverons des images d’un autre temps en questionnant la manière dont elles se réinventent et résonnent aujourd’hui avec le présent.
► Objectifs	Expérimenter des gestes, des pratiques artisanales et des formes plastiques en relation avec un terrain de recherche identifié. Développer une méthode de travail permettant de situer sa pratique, de formuler des inten- tions et une problématique de recherche personnelle. S’engager dans un projet collectif et dans des pratiques collaboratives.
► Méthode	Les temps de fabrique s’organiseront principalement dans un aller-retour entre partage de références, expériences de terrains et rencontres. Il s’agira aussi d’apprendre par le faire, d’expérimenter des gestes et des pratiques, d’organiser collectivement un événement. Sans contrainte de médium la fabrique portera une attention particulière à la pratique du textile et du film.

► Évaluation	Engagement dans la pratique et les échanges, présence et assiduité, qualité des propo- sitions.
► Bibliographie/ Filmographie/ Référence	Pierre CRETON - Suzanne HUZKY - Théophile PÉRIS - Marie PRESTON - Ben RIVERS - Donna HARAWAY - Estelle ZHONG MENGUAL - Lois WEINBERGER - Bruno LATOUR - Tim INGOLD - La revue Documentaire n°34 <i>Terrains</i>

FABRIQUE TOUT CE QUI N’EST PAS SAUVÉ SERA PERDU

Geoffrey VEYRINES et Clémence AGNEZ

► Contenu	En partant d’une collaboration avec le collectif d’artistes DJ/producteur·rices « Contrepoint » nous utiliserons la forme du Live Stream pour expérimenter le montage et l’organisation de sessions musicales et visuels live. Nous traverserons les questions de l’enregistrement, de la playlist, de la programmation et de son contenu. Nous examinerons différents types de croisements qui engagent une réflexion politique sur l’orientation du choix des différentes sources utilisées, en tissant des liens avec les origines du MIX, notamment par le prisme du reggae et de la techno. Les différents groupes de travail auront en charge la gestion globale des événements, tant logistique, technique, que lié à la communication et la diffusion.
► Objectifs	Structurer un projet réunissant plusieurs groupes. Identifier les problématiques pratiques et théoriques liées au stream et à la circulation des contenus. Acquérir des compétences techniques permettant de porter au minimum un segment de l’ensemble du projet (captation, écriture, diffusion, etc.) tout en conservant une vue globale de l’ensemble. Développer ses capacités d’analyse et d’organisation d’un projet complexe mêlant différentes temporalités, plusieurs médiums et de nombreux·ses collaborateur·rices Produire deux événements streamés, un en extérieur puis un dans l’école. Se saisir des outils proposés pour les réinvestir dans un fil de production parallèle au projet pour acquérir de l’autonomie par l’expérience.
► Méthode	Les temps de fabrique seront organisés autour de deux temps forts live, un en extérieur et un autre au sein de l’école afin d’apprendre à structurer la logistique, la mise en place et la création des contenus qui seront mis en avant lors de ces représentations. La création de rendez-vous Live stream réguliers viendront renforcer ces temps de travail collaboratif avec le collectif et seront l’occasion de créer des temps festifs à l’école ou hors école.
► Évaluation	Présence, participation aux activités de groupe, force de proposition de contenu, implication dans les tâches organisationnelles, mise en œuvre et fabrication.

► Bibliographie/ Filmographie/ Références	Friedrich KITTLER, <i>Gramophone, Film, Typewriter</i>, Presses du réel, 2018 Valentina TANNI, <i>Vibes, Lore, Core</i>, Audimat, 2024 Mark FISHER, <i>Spectres de ma vie</i>, Éditions Entremonde, 2021 Jacques DERRIDA, <i>Mal d’archive, une impression freudienne</i>, conférence 1995 Samuel BECKETT, <i>La dernière bande</i>, Editions de minuit, 1958 Steeve GOODMAN, <i>Guerre Sonore</i>, co-édition Audimat et Sans Soleil, 2023 Michel GAILLOT, <i>Sens multiple – La techno, un laboratoire artistique et politique du présent</i>, Dis Voir, 1998 Jean-Hugues KABUIKI, <i>Techno-materialism</i>, revue de critique culturelle autour des manques de représentation des personnes racisées dans les milieux de la techno.
--	---

3A>4A

FABRIQUE LES VALLÉES DE L’HYDRE - LA PASTORALE

Serge LHERMITTE, Cédric LOIRE

► Contenu	Au cours des années précédentes, nous avons cherché à déceler dans les paysages les indices de l'ère anthropocène ; expérimenté la traversée du territoire par le rail ; envisagé le territoire « par le dessous » (sols et sous-sols, mines et cavernes). De retour à la surface, la Fabrique sera associée à la Biennale de Saint-Flour 2026. Ce partenariat permettra la découverte et l'exploration de ce territoire. Il sera l'occasion d'aborder la notion de pastoralisme, de requestionner les formes de re-présentation de ces espaces et de ces activités à l'heure d'une ère anthropocène qui impose de retravailler, repenser, réadapter les modes de cultures et en particulier de l'élevage.	► Évaluation	Assiduité et engagement dans la vie de la Fabrique. Compréhension des enjeux de la Fabrique et perception de l'intérêt pour les contenus proposés et leurs transpositions dans des réalisations. Capacité à ouvrir et articuler les enjeux de la Fabrique à sa recherche personnelle tant théorique que plastique. Regard critique étayé en lien avec les enjeux de la Fabrique et qualité de l'écrit le restituant en fin de semestre et articulation au projet personnel. Pertinence des propositions, richesse des expérimentations et qualité des réalisations
► Objectifs	Sortir de l'enclos, sortir d'un élevage hors sol et retrouver l'espace naturel et réel, la transhumance et l'estive, s'adapter à ses contraintes hydriques et thermiques c'est retrouver des logiques comportementales et économiques d'avant les Trente Glorieuses. Il ne s'agit pas de conservatisme mais de transformer le secteur de l'élevage d'une logique quantitative à une production qualitative. Un changement de paradigme que le modernisme agricole n'a eu de cesse de développer depuis la sortie de la Seconde Guerre. 3A : • Ouvrir son regard aux différents milieux rencontrés et traversés, saisir les vecteurs socio-historiques qui les ont formés. • Engager une réflexion artistique dessinant le cadre d'une recherche personnelle. • Découvrir et développer des outils techniques et méthodologiques ainsi que des ressources théoriques. 4A : Poursuivre et intensifier le déploiement des axes émergeant de la recherche personnelle ; étayer ses connaissances et savoir-faire en s'appuyant sur les différentes propositions pédagogiques de la Fabrique.	► Bibliographie/ Filmographie/ Références	ALDISS Brian, <i>Terrassement</i> (Earthworks, 1965), Le Masque, 1979 BEROT Violaine, DEBOVE Florence, CAVALLI Jean-Christophe, Pastorales, <i>Wildproject</i> , 2024 BRUGÈS Daniel, <i>Contes, légendes et autres dires d'Auvergne</i> , De Borée, 2021 DESPRET Vinciane, <i>Habiter en oiseau</i> , Actes Sud, 2019 KOENIG Gaspard, <i>Humus</i> , l'Observatoire, 2023 MORIZOT Baptiste, <i>Sur la piste animale</i> , Actes Sud, 2018 RANCIERE Jacques, <i>Le temps du paysage</i> , la fabrique, 2020 RECLUS Elisée, <i>Histoire d'un ruisseau</i> , le pommier, 2023 SCHAFFNER Martin, <i>Un sol commun – lutter, habiter, penser</i> , Wildproject, 2025
► Méthode	Le travail sera nourri d'apports de références artistiques, historiques et théoriques, de rencontres avec les acteur.rices, autant que par l'observation du territoire de la commune de Valuéjols : architecture, art vernaculaire, folklore, pèlerinage, économie, paysage, narses, pâtures...		



PRISMES

Se déroulant sur 4 semestres, les Prismes offrent un cadre d'apprentissage privilégié aux étudiant·es en début de cursus (1^{re} et 2^e années) pour aborder formes, matériaux, gestes et questionnements selon un désir de complémentarité des techniques et des savoirs.

Porté par plusieurs enseignant·es, chaque Prisme combine un ensemble d'enseignements mélangeant approches théoriques et pratiques, abordées dans leurs spécificités tout comme leurs transversalités possibles. À l'échelle d'un semestre, les Prismes confrontent les étudiant·es à une diversité de connaissances et savoir-faire fondamentaux contribuant à l'ouverture et à l'étayage de leurs pratiques et questionnements. Ils les amènent à déceler progressivement leurs langage et territoire d'exploration personnels, et à construire les bases d'une autonomie de travail.

La répartition des étudiant·es au sein des Prismes est établie de façon à composer un groupe hétérogène en termes d'année, de profils, de parcours et de genres.

Entre la 1^{re} et la 2^e année, à raison de 7 séances de deux jours par semestre (mardi et mercredi), chaque étudiant·e traverse les 4 propositions de Prismes selon l'une de ces combinaisons :

- Blanc (S1) → Bleue (S2) → Noir (S3) → Pourpre (S4)
- Bleue (S1) → Blanc (S2) → Pourpre (S3) → Noir (S4)
- Noir (S1) → Pourpre (S2) → Blanc (S3) → Bleue (S4)
- Pourpre (S1) → Noir (S2) → Bleue (S3) → Blanc (S4)

Au moment des changements de Prisme au mois de janvier, un temps de jonction permet de réunir l'ensemble des étudiant·es des groupes qui alternent (Blanc / Bleue, Noir / Pourpre) pour mettre en partage les travaux réalisés au 1^{er} semestre. Le mois de mai donne lieu à une restitution du travail réalisé au 2nd semestre. Les étudiant·es sont réparti·es en deux ateliers selon qu'il·elles alternent entre Blanc/Bleue ou Noir/Pourpre.

1A>2A

PRISME NOIR

Cécile MONTEIRO-BRAZ, Marie ORTS, Clara PULEIO, Marion ROBIN

► Objectifs	Faire expérience de ce qui ne saute pas au yeux, rassembler des connaissances sensibles et des moyens pratiques à rejouer au delà du prisme. Appréhender la nuance et le diaphane de manière volontaire pour établir des liens entre des choses abstraites et concrètes.
► Contenu	Situé dans l’intervalle, le prisme noir tentera à nouveau d’agir sur le temps et l’espace au moyen de la résonance. Dialogue à la lisière de l’apparition et de la disparition, strate pas entrelacement couleur transfert ralenti appui lumière composeront le commun mis au travail. Les pratiques menées en danse-peinture-impression tenteront de matérialiser ce qui au départ semblait insaisissable.
► Méthode	Alternance de sessions pratiques et expérimentales en danse-peinture-impression, avec des temps d’échanges étayés d’apports plus théoriques en lien avec les propositions de travail.
► Évaluation	Participation et présence. Capacité à accueillir une méthodologie de travail ouverte à la transversalité. Qualité des réalisations et pertinence du regard porté sur ce que les expérimentations matérialisent.
► Bibliographie/ Filmographie	Joseph ALBERS, <i>l’interaction des couleurs</i> , Tours, Hazan, 2008 Vasilii ANCA, <i>Du diaphane, Paris, Vrin</i> - Études de philosophie médiévale, 1997 Cécile BART Romain BOBICHON Lila BRAUNSCHWEIG, <i>Neutriser, Émancipation(s) par le neutre</i> , Les liens qui libèrent, Paris, 2021 Michel-Eugène CHEVREUL, <i>De la loi du contraste simultané des couleurs</i> , Paris, Pitois-Levrault, 1839 Georges DIDI-HUBERMAN, <i>l’homme qui marchait dans la couleur</i> (James Turell), Paris, édition de minuit, 2001 Rudolf LABAN et F. C. LAWRENCE, <i>Effort : economy of human movement</i> , Londres, Macdonald & Evans, 1947 Rudolf LABAN, <i>La maîtrise du mouvement</i> [1950], Paris, Actes Sud, 1994 Yann LACROIX Angela LOUREIRO, <i>Effort : l’alternance dynamique</i> , Villers-Cotterêts, Ressouvenances, 2013 <i>Chorégraphies. Dessiner, Danser, XVIIIème-XXIème siècle</i> , sous la direction de Pauline Chevalier et Amandine Royer, catalogue d’exposition, Musée des beaux arts et d’archéologie de Besançon, INHA Guillaume PEREZ Amy SILLMAN, <i>Faux Pas. Écrits et Dessins</i> , Paris, After 8 books, 2022 Viviane SUTTER

1A>2A

PRISME POURPRE

Régine CIROTTEAU, Armand JALUT, Serge LHERMITTE, Cédric LOIRE

► Objectifs	Appréhender par l’expérimentation différentes manières de réaliser des formes (1A-2A). Investir son corps, s’exposer et l’exposer, y investir le son et la voix, en prenant en compte les outils, espaces, attitudes et formes ; en découvrir les enjeux à partir de l’histoire de la performance et du dispositif (1A-2A). Investir les pratiques et les gestes photographiques, picturaux (1A-2A). S’initier aux techniques de peinture, de mise en scène, de prise de vue (1A). Mailler les apprentissages et investir les propositions de travail pour concevoir des univers depuis lesquels commencent à émerger un langage et un territoire personnel (2A). Apprendre à contribuer et échanger sur les contenus et expérimentations (1A-2A). La restitution prendra la forme d’une exposition de l’ensemble des productions réalisées durant le semestre.
► Contenu	Rejouer des manières de faire, des modes de représentation, réactiver des gestes, des motifs, reformuler des signes, à partir de formes existantes. S’y rattache par exemple le remake, un mode opératoire présent dans l’art contemporain. Les artistes réinterprètent les objets (depuis les ready made de Marcel Duchamp), réutilisent les films (Outer space de Peter Tcherkassky), le réemploi, la reprise est un moyen qui a recours à des oeuvres passées (peinture, image, performance) afin de refaire une réalisation, de la poursuivre, de la transposer dans un autre contexte.
► Méthode	Les séances du Prisme font alterner différentes pratiques artistiques, elles permettent des travaux individuels et en groupe. Les réalisations peuvent être soutenues par un travail préparatoire (recherche d’archives, écritures, croquis, essais de prise de vue). Dans la perspective de la réalisation des formes (performance, dispositif vidéo/photo, peinture, sculpture) les séances associent des partages de références, des échanges de groupe, des rendez-vous individuels prenant en compte les recherches en cours.
► Évaluation	Présence et investissement réguliers à chaque séance et à toutes les étapes des projets dans l’ensemble des pratiques proposées (1A-2A). Qualité et pertinence des réalisations. Qualité de la présentation et mise en perspective des expériences menées (1A). Engagement dans le travail individuel et collectif, partage des recherches et des expérimentations (1A-2A)
► Références	Cathy BERBERIAN, Tripsody Martha ROSLER, Semiotics of the Kitchen Steve REICH, Pendulum Music Grand Magasin, Les déplacements du problème Inga HULD et Yann LEGUAY, Again the sunset Le ZEREP, <i>Le théâtre et son double-fond</i> (voir bibliothèque) Achim HOCHDOERFER, David JOSELIT, <i>Painting 2.0: Expression in the Information Age, Gesture and Spectacle, Eccentric Figuration Social Networks</i>

1A>2A

PRISME BLANC

Émilie BROUT Samira Ahmadi GHOTBI, Nelly GIRARDEAU, Jan KOPP, Maxime MARION, Anthony POIRAUDEAU

► Objectifs	Accéder aux fondamentaux de chacune des pratiques des enseignant-es du prisme à travers des approches spécifiques et transversales dans le but de s’approprier les techniques et les méthodes abordées, ainsi que d’en comprendre leurs enjeux. Ces objectifs visent à donner une plus grande autonomie de travail dans de possibles croisements de médiums.
► Contenu	Le prisme blanc prend pour point de départ l’idée d’un espace cartographiable mais non directement visible, comme autant de strates à explorer, et ouvrant à un ensemble de récoltes et d’expérimentations : sons, images, notes écrites ou dessinées, gestes sculptés, situations, collectes matérielles ou numériques... L’accent est mis sur les passages, la porosité entre les médiums, dans de possibles glissements qui permettent de travailler en réseau et par rebonds, de manière individuelle, collective et amicale. La restitution finale interrogera la notion de seuil : les œuvres et situations produites ne seront pas toujours immédiatement accessibles ou visibles, mais agiront comme un jeu de cache-cache, questionnant les modalités d’accès et la manière dont elles s’offrent à nous.
► Méthode	Propositions de travail en extérieur et/ou en atelier sur différentes temporalités : temps courts (matin, après-midi, journée), et/ou sur tout un semestre, avec des rendez-vous collectifs et individuels.
► Évaluation	Curiosité, expérimentations et compréhension des enjeux Ouverture, qualité du travail et diversité des réalisations Engagement, participation active aux séances du prisme et capacités d’initiatives. La présence est obligatoire et constitue un élément important pour l’évaluation.
► Bibliographie/ Filmographie	Bertille BAK, <i>Faux et usage de faux</i> Marie BOUTS et Till ROESKENS, <i>Un archipel</i> , 2012, 37 min James BRIDLE, <i>Drone Shadow</i> , 2012–2015 Lola GONZALEZ, <i>Winter is coming</i> , 2014, 23 min / <i>Summer camp</i> , 2015, 9 min Eva & Franco MATTES, <i>Dark Content</i> , 2015 Nicolas NOVA, <i>Exercices d’observation</i> , Paris, Premier Parallèle, 2022 Marie PRESTON, <i>Inventer l’école, penser la co-crétation</i> Ben RIVERS, <i>Ghost Strata</i> , 2019, 45 min / <i>After Work</i> , 2022, 13 min SHIMABUKU, <i>Cucumber Journey</i> , 2000 Hito STEYERL, <i>How Not to Be Seen: A Fucking Didactic Educational .MOV File</i> , 2013 Estelle ZHONG MENGUAL, <i>L’art en commun. Réinventer les termes du collectif et contexte démocratique</i> , Dijon, Les presses du réel, coll. Art History – Œuvres en sociétés, 2019

1A>2A

PRISME BLEU

Matthieu DUSSOL, Alexis DEGRENIER, Michèle MARTEL, Alex POU, Geoffrey VEYRINES, Vincent WEBER

	POLYRHYTHMIES, VOIX, MONTAGES, GESTES DE LECTURES
► Objectifs	Découvrir différents sons, parlés, chantés, criés, ou muets et les images qu’ils génèrent. Expérimenter différents modes de travail et d’approches autour de l’image fixe et animée, du son et de gestes. Réfléchir à la porosité, la traduction et la mutation des formes étudiées et fabriquées.
► Contenu	À partir d’un ensemble de 8 textes, nous expérimenterons des formes sonores, parlées, gestuelles, filmées, individuelles ou collectives. Nous chercherons à établir des voies de passage d’un langage à l’autre, par les notions de montages, de polyrythmies, de traduction. Les diverses dynamiques de la voix, de la parole, jusqu’au silence, seront abordées, aussi bien que des questions de syntaxe, de ponctuation, de phrasé.
► Méthode	Au fil des séances, des temps seront consacrés à la composition de formes brèves. Nous jouerons de la reprise de ces formes d’une séance à l’autre, afin d’agrandir progressivement un répertoire de sons - paroles - gestes - images. Les séances conjugueront temps d’apprentissages et de recherches, théorie et pratique autour des notions proposées, avec une attention particulière sur les passages de l’un à l’autre de ces registres. La restitution du prisme en fin de semestre constituera en un travail de montage de ces matériaux construits lors des séances.
► Évaluation	Curiosité, expérimentations et compréhension des enjeux Ouverture, qualité du travail et diversité des réalisations Engagement, participation active aux séances du prisme et capacités d’initiatives. La présence est obligatoire et constitue un élément important pour l’évaluation.
► Références, bibliographie	BILLETER Jean-François, <i>Esquisses</i> , éd. Allia, 2016. CAGE John, <i>Silence</i> , 1968, rééd. Contrechamps, 2017. CAGE John, <i>Pour les oiseaux</i> , 1970, rééd. L’Herne, 2022. CAVALIER Alain, <i>Libera me</i> , 80 min., 1993. CORNEILLE Pierre, LEWINTER Roger, <i>Pompée, avec une version prosodiée</i> , éd. Ivrea, 2010. FENDT Ted, <i>Classical period</i> , 62 min., 2018. FENDT Ted, <i>Le bruit du dehors</i> , 61 min., 2022. FRIGONI Chiara, <i>Le Moyen-âge par ses images</i> , éd. Belles lettres, 2015 GIANNECCHINI Hélène, <i>Un désir démesuré d’amitié</i> , éd. Le Seuil, 2024. HEMON Louise et ROUSSET Emilie, <i>Le dernier débat</i> , 16 min., 2021. GODARD Jean-Luc, <i>Histoire(s) du cinéma</i> , 288 min., 1998. <i>L’encyclopédie de la parole</i> , Collectif, https://encyclopedielaparole.org/fr MASCOLO Dyonis, <i>La révolution par l’amitié</i> , éd. La Fabrique, 2022. ROHRWACHER Alice, <i>La chimère</i> , 133 min., 2023. ROTHENBERGER Jerome, <i>Les techniciens du sacré</i> , Anthologie, éd. Corti, 2015. SNYDER Gary, <i>Poème pour les oiseaux</i> , 1960, rééd. Le castor Astral, 2023. SZENDY Peter, ODELLO Laura, <i>La Voix, par ailleurs. Ventriloquie, bégaiement et autres accidents</i> , éd. Les éditions de Minuit, 2023.



FOCUS

Les Focus correspondent à des temps d'enseignement proposés tout au long de l'année principalement les lundis et vendredis. Disciplinaires ou transdisciplinaires, techniques, théoriques et/ou méthodologiques, ils recouvrent un champ varié d'apprentissages permettant aux étudiant-es de la 1^{re} à la 5^e année de (re)découvrir et/ou d'approfondir des connaissances et savoir-faire nécessaires au développement et à l'étayage de leurs pratiques.

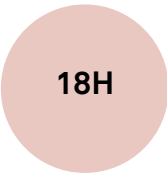
Constitués d'une ou de plusieurs séances, nécessitant des acquis préalables ou non, les Focus peuvent être portés ou co-portés par un-e ou plusieurs enseignant-es, un-e moniteur-ric. Ils peuvent aussi être proposés par des étudiant-es qui souhaitent mettre en partage un savoir particulier issu d'une autre formation ou de connaissances propres.

Les Focus peuvent être obligatoires pour certaines années ou optionnels. Lorsque le nombre de place est limité et/ou réservé en priorité à certaines années, les inscriptions se font à partir du calendrier pédagogique. Dès que le nombre d'inscrit-es maximum est atteint, une liste d'attente est ouverte. Et selon la demande et les possibilités, une seconde session peut éventuellement être proposée.

Tout Focus suivi de façon assidue et impliquée est indiqué dans le relevé de crédits de l'étudiant-e et donne lieu à une évaluation. La diversité et la pertinence des Focus choisis par l'étudiant-e sont prises en compte par le collège des enseignant-es lors des commissions de fin de semestre dans l'appréciation générale et l'attribution des notes ECTS, notamment au regard des attendus spécifiques à chaque année en matière d'exploration et d'étayage (voir page 68). Les Focus indiqués comme « obligatoires » pour certaines années du cursus peuvent entraîner la non-attribution d'une partie des crédits s'ils n'ont pas été réalisés dans la temporalité demandée.

NB : Lorsque vous êtes inscrit-es à un Focus qui se déploie sur plusieurs séances et que l'une des séances est programmée en même temps qu'un autre Focus, vous devez donner la priorité au Focus que vous avez déjà commencé à suivre. La commission des enseignant-es portera une attention à l'observation de ce principe dans l'évaluation semestrielle.

OUVERT
1A, 2A, 3A, 4A, 5A



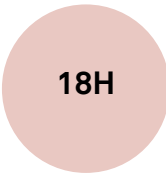
18H

FOCUS HISTOIRE ET THÉORIE DE L'ART

UNE INTÉGRALE Jan KOPP

► Contenu	Le Focus propose de plonger dans l'œuvre complète d'un·e artiste. Il s'agira d'un focus de recherche, de sa restitution et de sa mise en partage.
► Objectifs	Le·la participant·e choisit avec l'enseignant un·e artiste en début du focus et tente d'en devenir «spécialiste» en cherchant un maximum d'informations et éléments le ou la concernant·e et de mettre en partage cette connaissance.
► Méthode	Ce focus est un atelier de recherche. Tout élément visuel, textuel, sonore.. de ou sur l'artiste est matière à être collectée et analysée. L'étudiant·e accumulera des documents de et sur un·e seule artiste et devient son «spécialiste». Durant le focus qui se déploie sur l'année entière, trois séances sont dédiées à la mise en partage des connaissances acquises entre les participant·es. Les formats de la mise en partage vont être développés en cohérence de l'artiste choisi·e. 2h par mois / Toute l'année
► Dates	jeudi 6 novembre (après-midi) lundi 1 décembre (après-midi) lundi 5 janvier (après-midi) lundi 16 février (après-midi) jeudi 12 mars (après-midi) jeudi 30 avril (après-midi)
► Évaluation	Présence régulière et engagement. Qualité et pertinence des recherches menées.
► Références	La seule référence sera l'artiste choisi·e.

OUVERT
1A, 2A, 3A, 4A, 5A



18H

CONTRE CARTOGRAPHIE Jan KOPP

► Contenu	La carte spatialise des données économiques, topographiques et sociales. Alors que la cartographie traditionnelle reflète et conforte les pouvoirs en place, la contre-cartographie montre une autre réalité de nos pratiques de l'espace : inégalités de conditions de vie et de droits, compromis politico-économiques, accaparement des terres, destruction des habitats par l'agro-industrie et l'industrie extractive... Mais la contre cartographie peut être aussi un outil d'émancipation individuelle, un récit autobiographique, un diagramme personnel ou simplement une traduction sensible d'un espace.
► Objectifs	Le Focus est une invitation À fabriquer des cartes subjectives. Ces cartes peuvent être en deux ou trois dimensions, faites de tout matériau. L'objectif est de faire de la carte un outil aussi sensible que critique, expérimental qu'analytique, à la fois document et fiction.
► Méthode	Ce focus est un atelier d'expérimentations pratiques. La question tout au long du focus sera : Comment transformer un fait, une observation, un problème, une expérience, en quelque chose que nous aurons envie d'appeler une carte. Tout matériau est envisageable. Les cours sont accompagnés par des mises en partage de références, d'images, visites et balades. Accrochage / exposition / présentation en fin de focus. 2h par mois.
► Dates	jeudi 6 novembre (matin) lundi 1 décembre (matin) lundi 5 janvier (matin) lundi 16 janvier (matin) jeudi 12 mars (matin) jeudi 30 mars (matin)
► Évaluation	Présence régulière et engagement. Qualité et pertinence des travaux réalisés.
► Références	<i>Ceci n'est pas un Atlas</i> , La cartographie comme outil de luttes, 21 exemples à travers le monde. Coordination Nephtys Zwer <i>Cartographie radicale</i> , Explorations, Nephtys Zwer, Philippe Rekacewicz <i>Pour un spatio-féminisme</i> , De l'espace à la carte, Nephtys Zwer Des références de «contre-cartes» d'artistes, scientifiques, chercheur.es seront mises en partage, montrées, discutées tout au long du focus.

FOCUS IMPRESSION ÉDITION

FONDAMENTAUX GRAPHIQUES POINT TYPO, GRILLES, HABITER LA PAGE

Cécile MONTEIRO-BRAZ, Clara PULEIO

► Contenu	Point typo : Repères sur l’histoire de l’écriture, de la naissance de l’alphabet à la typographie, en passant par la calligraphie. Texte, caractère, signe, type, typographie et police de caractère : quelle articulation. Les classifications. Anatomie d’un caractère, bon pied bon œil. Les typographies incontournables. Connotations, univers et revivals. Ressources en ligne. La page. Les attributs de style et de variations. La composition et le gris typographique : quel rythme. Grilles. Habiter la page : À partir d’un objet éditorial existant (page de journal, livre, affiche, ...) nous commencerons par apprendre à lire une composition graphique et ainsi définir ce qu’est la grille de mise en page. Nous aborderons les notions essentielles à sa compréhension, dans ses principes et utilisation : format, rythme, circulation, lisibilité.
► Objectifs	Point typo : Sensibiliser l’étudiant.e aux notions de typographie élémentaire. Lui permettre de reconnaître les différentes familles typographiques dans la perspective d’habiter une page blanche au moyen de caractères choisis et d’en favoriser l’organisation graphique. Apprendre à hiérarchiser un contenu et gagner en autonomie pour en améliorer ou en altérer la lisibilité. Grilles. Habiter la page : Apprendre à définir un format, ses limites, contours et possibilités. Appréhender, comprendre et identifier ce qui définit la composition d’une feuille, d’une page, d’un livre. Se familiariser avec les outils nécessaires à la mise en forme éditoriale. Acquérir un ensemble de connaissances en amont de l’écrit et de l’essai, travaillés respectivement en 3A et 4A afin de situer ses intentions graphiques et porter des choix.
► Méthode	Enseignement théorique et pratique maillant les deux axes du focus. Point typo : Définir. Caractériser. Identifier. Diaporama, documents, fac-similés et originaux. Exercices. Grilles. Habiter la page : Observer et analyser un objet graphique 2D existant. Définir une surface, un format, une page. Mise en place de la grille : du dessin au logiciel. Prise en main de Adobe indesign.
► Dates	lundi 23 février (après-midi) jeudi 26 février (matin) jeudi 12 mars (journée) vendredi 13 mars (journée) mardi 7 avril (journée) jeudi 30 avril (matin) jeudi 7 mai (matin)
► Évaluation	Présence, assiduité et participation. Pertinence des échanges au sein du groupe. Perspicacité de l’étudiant.e dans la mise en œuvre graphique des exercices donnés, relatifs à l’ensemble des contenus dispensés. Qualité des rendus. Ouverture et regard critique.
► Références	FRIEDL Friedrich, OTT Nicolauss, STEIN Bernard, Typo quand qui comment, Könnemann, Köln, 1998 https://www.dafont.com/fr/ https://velvetyne.fr/ https://www.design-research.be/by-womxn/ https://typotheque.genderfluid.space/index.html GAUTHIER Damien et GAUTHIE Claire R, <i>Mise en page(s), etc.</i>, Pyramid éditions, Paris, 2009 PERROUSSEAUX Yves, <i>Mise en page et impression : notions élémentaires</i>, atelier Perrousseaux, Paris, 1996 Shaoqiang Wang, <i>Mise en page et design éditorial : une nouvelle approche</i>, Hoaki, 2025

LIVRE D’ARTISTE

Cécile MONTEIRO-BRAZ

► Contenu	Le livre d’artiste en tant que medium et forme artistique ainsi que ses modes de production et de diffusion occupe une place particulière dans l’histoire séculaire du livre. Au moyen d’exemples marquants les grandes étapes des rapports de l’artiste au livre, il s’agira de mettre en évidence la grande diversité fond / forme, les principaux enjeux du livre d’artiste tout comme l’engagement de ses auteurs.
► Objectifs	Permettre à l’étudiant.e de saisir un ensemble de caractéristiques spécifiques au livre d’artiste. Identifier différentes familles éditoriales, pratiques et enjeux de manière sensible et critique. Acquérir des repères historiques notamment via les avant-gardes des années soixante et soixante-dix qui signent une relation renouvelée à l’objet livre. « Le sens du livre est le livre en son entier, non seulement ce qu’il contient. En ce cas, le livre n’a pas un sens, il est son sens ; il n’a pas une forme, il est une forme. » Anne Moeglin-Delcroix, <i>Actes de colloque</i>, Paris, Le mot et les reste, 2007
► Méthode	Enseignement théorique et pratique. La première session, « Une brève histoire du livre d’artiste » consistera à poser des connaissances historiques en vue d’en déployer, les sessions suivantes, leur compréhension via des exercices pratiques ouverts à des rendus habités et diversifiés.
► Dates	lundi 27 octobre (après-midi) lundi 17 novembre (après-midi) lundi 1 décembre (après-midi) lundi 26 janvier (après-midi) lundi 9 mars (après-midi)
► Évaluation	Présence et participation. Pertinence des sollicitations au sein du groupe. Compréhension des enjeux et capacité de l’étudiant.e à établir des liens avec ses propres questionnements éditoriaux, sa pratique. Qualité et enjeu critique des rendus.
► Références	C.D.L.A. / Centre des livres d’artistes, Saint-Yrieix-la-Perche Printed Matter, New York C.L.A. / Cabinet du livre d’artiste Université de Rennes 2 C.N.E.A.I. / Centre National de l’Estampe et de l’Art Imprimé, Paris Moeglin-Delcroix Anne, <i>Esthétique du livre d’artiste. Une introduction à l’art contemporain</i>, Paris, Le Mot et le reste & B.N.F, 2012 (nouvelle édition)

OUVERT 4A, 5A



À TABLE (NAPPER, MANGER)

Clara PULEIO

- **Contenu** Se retrouver autour de la table d'impression pour penser et concevoir à 24 mains des affiches-aliments, affiches-recettes, affiches-repas. Nous travaillerons cette année à la réalisation d'un ensemble de sérigraphies faisant écho à l'alimentation de manière élargie.
- **Objectifs** Travailler à une traduction plastique de notre rapport aux repas et à la nourriture. Observer et identifier les différentes approches graphiques de l'alimentaire. Réaliser collectivement une série d'affiches sérigraphiées.
- **Méthode** Partages, regards et échanges autour d'objets éditoriaux. Transmission du processus de réalisation et d'impression. Imprimer, façonner, cuisiner, partager.
- **Dates** jeudi 30 octobre (journée)
vendredi 31 octobre (journée)
jeudi 4 décembre (journée)
vendredi 5 décembre (journée)
- **Évaluation** Assiduité, présence et participation au sein du groupe et à la vie de l'atelier. Compréhension et aboutissement des différentes étapes de travail. Qualité des mises en oeuvres personnelles et collectives.
- **Références** Marion CARON & Camille TRIMARDEAU, *Hello Tomato*, Les éditions du livre, Paris, 2021
Camille ORLANDINI & Corentin MASSAUX, [La nappe](#)
[Le fond du frigo](#)

OUVERT 3A, 4A, 5A



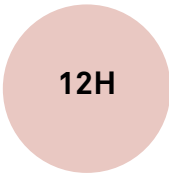
FOCUS PEINTURE

PEINTURES...

Armand JALUT

- **Contenu** A travers une sélection de documents et de différentes sources d'informations, nous essaierons de comprendre comment certains artistes, ayant une pratique significative de la peinture, articulent leurs inspirations (cinéma, musique, littérature, politique...) et comment cela peut entrer en résonnance avec votre propre méthodologie. 10 étudiant-es max.
- **Objectifs** Donner la possibilité aux étudiant.e.s de mener un projet de peinture sur des journées continues, en collectif. Accompagner la progressivité du travail.
- **Méthode** Chaque séance se déroulera comme des temps de pratique et d'échanges d'une journée. 3 à 4 séances par semestre. Travail d'atelier collectif et suivi individuel en salle des cours publics comprenant des apports théoriques sous forme d'échanges en amphi autour de documentaires, films, textes ayant attiré à l'histoire contemporaine et à l'actualité de la peinture.
- **Dates** lundi 27 octobre (journée)
lundi 24 novembre (journée)
mardi 26 janvier (journée)
lundi 23 février (journée)
lundi 9 mars (journée)
lundi 11 mai (journée)
- **Évaluation** Présence et investissement personnel. Régularité des échanges (y compris en rdv individuels hors temps de focus) Qualité et pertinence des expériences et des propositions.

OUVERT
2A, 3A, 4A, 5A



12H

FOCUS DESSIN

DESSINER EN MINE(EUR)

Samira AHMADI GHOTBI

► Contenu	Utiliser un langage plastique non pour reproduire les formes établies, mais pour les déplacer, les détourner, les troubler. Il ne s'agira pas d'un dessin « réduit » ou « petit », mais un dessin qui émerge d'une position marginalisée par rapport aux grands récits. Mettre en avant les pratiques comme gribouillis, croquis sans finalité, gestes automatiques, formes fragiles ou instables. Travailler avec une économie de moyen comme une prise de position plastique et politique.
► Objectif	Expérimenter le dessin comme un langage non hiérarchique. Mettre en avant des pratiques de dessin parfois considérées marginales ou secondaire. Valoriser des formes non construites et spontanées. Constituer une revue de dessin.
► Méthode	4 séance de 4h par semestre. 10 Personnes par semestre. 2A, 3A, 4A Pratique d'atelier comme penser/dessiner. Constitution progressive d'une ligne éditoriale, et la mise en oeuvre de la revue.
► Dates	jeudi 23 octobre (après-midi) jeudi 20 novembre (après-midi) jeudi 18 décembre (après-midi) jeudi 22 janvier (après-midi) Dates supplémentaires à venir
► Évaluation	Présence régulière, active et impliquée. Participation au travail collectif de la réalisation de la revue, à la rédaction de la ligne éditoriale, à l'impression.
► Références	Amy Sillman, <i>Faux pas. Écrits et dessins</i> , after8 books, Paris, 2020 Anne Bourse, <i>H-clubing with Jean-Luc</i> , MAMC Saint Etienne, 2024 Etel Adnan, <i>Apocalypse Arabe</i> , Galerie Lelong & Co Lamia Ziadé, <i>Mon port de Beyrouth</i> , P.O.L Jim Torok, <i>listes, reminders and notes, printed matter</i> , New York, 2024 Judy Chicago, <i>Revelation, edition serpentine</i> , 2024 Michael E.Smith, <i>Mousse Publishing</i> , 2025 Michael Smith, <i>Drawings simple, obscure and obtuse</i> , Regency Art press, New York, 2006 Muriel Mode, <i>Comme des marques pages glissé dans nos mémoires</i> , Edition la courte echelle, edition Transit, Marseille, 2025 <i>Roven</i> , Revue critique sur le dessin contemporain Artiste : Anna Boghiguiian / Anne bourse / Anne Lise Coste / Dorothy Ianonone <i>Disparaitre</i> , Revue de dessin Ethan Assouline, Self Published, 2021 La revue Censored https://www.censoredmagazine.fr/ FUKT, Magazine for contemporary drawing PD https://pdlarevue.wordpress.com QZAP Zine https://gittings.qzap.org/tag/punk

OUVERT
1A



9H

DESSINER

Samira AHMADI GHOTBI

► Contenu	À travers le dessin d'observation, garder une trace du quotidien, représenter des détails, traduire une mpression, retranscrire une ambiance.
► Objectif	Développer la capacité d'observation attentive du quotidien. Expérimenter le dessin comme langage direct, sans préparation préalable. Par l'immédiaté du dessin appréhender ce qui nous entoure et d'en traduire sa perception.
► Méthode	Pratique d'atelier, partage de references, temps d'échanges et reflexion sur le travail plastique. 3 séance. 4h premiere semestre. 1A, 15 personnes.
► Dates	Le 24 octobre (demi-journée) Le 21 novembre (demi-journée) Le 5 décembre (demi-journée)
► Évaluation	Participation et engagement dans le travail
► Références	Revue <i>Drawer</i> Revue <i>Roven</i> Jean Luc Nancy, <i>Le plaisir au dessin</i> , Edition Galilée, Paris, 2007 Amy Sillman, <i>Faux pas. Écrits et dessins</i> , after8 books, Paris, 2020 Marion Jdanoff, <i>Baguenaudes</i> , Super Loto Edition, 2023 <u>Artiste :</u> Anna Boghiguiian Anne bourse Anne Lise Coste Dorothy Ianonone <u>Revue :</u> <i>Disparaitre</i> , Revue de dessin Ethan Assouline, Self Published, 2021 La revue Censored https://www.censoredmagazine.fr/ FUKT, Magazine for contemporary drawing PD https://pdlarevue.wordpress.com QZAP Zine https://gittings.qzap.org/tag/punk

OUVERT 4A, 5A

30H

FOCUS OBJET ET ESPACE

CONSTRUIRE UN SUSPENS

Gyan PANCHAL

► Contenu	Nous observerons des présences aux formes énigmatiques, lacunaires, qui ne nous répondent pas tout à fait lorsqu'on les interroge, des objets troubles, dédoublés, traversés, des formes flottantes, insaisissables, des espaces poudreux, pulvérisés, abolis, des rencontres presque muettes.
► Objectifs	Il s'agira de travailler à l'élaboration d'une qualité particulière de présence d'un objet, d'une forme, c'est-à-dire d'un geste dans l'espace et, ce faisant, de construire une rencontre singulière avec celui-ci.
► Méthode	Ce focus articulera les expérimentations présentées par les étudiant.es, dont les formes pourront convoquer tout type de médium, au partage d'une trame de références contemporaines et historiques.
► Dates	jeudi 23 octobre (après-midi) jeudi 27 novembre (après-midi) jeudi 18 décembre (matin) lundi 5 janvier (après-midi) jeudi 22 janvier (après-midi) mardi 17 février (après-midi) jeudi 5 mars (après-midi) jeudi 23 avril (après-midi) lundi 4 mai (après-midi) lundi 18 mai (après-midi)
► Évaluation	Présence et investissement personnel. Qualité et pertinence des travaux réalisés.
► Références	Shel Silverstein, Maurice Maeterlinck, Franz Kafka, Paul Gadenne, Naoki Sutter-Shudo, Claude Régy, Andreï Tarkovski, Grigory Sokolov, Artavazd Pelechian, Karla Black, Nina Canell, Jason Dodge, Barry Le Va, Michael Heizer, Robert Smithson, Maria Nordman, Arun Kolatkar, Martin Barré, Jean-François Stévenin, Valerio Zurlini, Giorgio Morandi, Philippe Jaccottet, E.E. Cummings, Michael E. Smith, Henri Maldiney, André du Bouchet, Albert Serra, Ito Josué (...)

OUVERT
1A, 2A, 3A

15H

MODES DE PRODUCTION ET POLITIQUE DES MATÉRIAUX

Rada BOUKOVA

► Contenu	Les indices d'idéologies omniprésentes sont sous nos mains et nos yeux. Les matériaux, toujours surprenants, ne se réduisent jamais à leur usage immédiat. Les observer demande un constant déplacement de regard : devenir historien pour suivre leurs traces, anthropologue pour interroger leurs usages, archéologue pour fouiller leurs restes, philosophe pour questionner leur sens, artiste pour libérer leur puissance expressive.
► Objectifs	Donner des outils de réflexion pour comprendre l'environnement, prise de conscience du périmètre matériel qui entoure l'acte créatif, apprendre et oser faire des choix. Ce focus vise à ouvrir, le temps des séances, un espace de réflexion et d'expérimentations plastiques. Il s'agit d'entraîner les étudiant·e·s dans un projet où la conscience des choix matériels devient centrale : observer les matériaux dans un sens élargi, comme l'expression tangible d'idées. Quelles différences établir entre technique et matériau ? Comment orienter un choix de matérialisation ? En quoi chaque décision matérielle compose-t-elle un vocabulaire, à la fois lisible et transmissible ?
► Méthode	Les séances prendront la forme de rendez-vous collectifs, organisés une à deux journées par mois, réunissant un groupe de 15 à 20 étudiant·e·s. Elles alterneront des temps d'échanges autour de références théoriques et artistiques, des ateliers de pratique et d'expérimentation, ainsi que des visites de lieux de production. Parallèlement, les étudiant·e·s seront invité·e·s à contribuer à la constitution d'une matériothèque au sein de l'école, espace commun de collecte, de documentation et de partage autour des matériaux.
► Dates	jeudi 23 octobre (après-midi) lundi 17 novembre (matin) jeudi 11 décembre (après midi) vendredi 9 janvier (journée)
► Évaluation	Présence et assiduité aux séances, participation active aux échanges, partage de références, d'idées, d'observations ou de découvertes avec le groupe, initiative et engagement personnel dans les expérimentations.
► Références	<i>Faire : anthropologie, archéologie, art et architecture</i> / Tim Ingold, Editions Dehors, 2017 <i>Le champ du styrène</i> , Alain Resnais, Les films de la Pléiade, 1958 <i>Vallée du silicium</i> , Alain Damasio, Albertine/Seuil, 2024 <i>Béton</i> , Anselm Jappe, L'échappée, 2020 <i>Mon musée de la cocaïne</i> , Michael Taussig, Edition de la MSH/B42, 2018 <i>Plastiglomlerate</i> , Kirsty Robertson, E-flux, 2016

OUVERT
2A, 3A, 4A, 5A

12H

TEXTILITÉ ET PRATIQUES TEXTILES

Rada BOUKOVA et Samira AHMADI GHOTBI

► Contenu	Comprendre les notions de textilité chez Tim Ingold aux regards des pratiques textiles de Louise Bourgeois. Explorer le « meshwork » dans une pratique artistique collective et individuelle. Expérimenter différents gestes : coudre, nouer, assembler, coller, broder, déchirer puis réparer.
► Objectifs	Relier théorie et perception sensible a travers le geste comme processus de continuité et réparation. Se familiariser avec techniques, outils et gestes pour créer ou transformer la matière textile.
► Méthode	Pratique en atelier et expérimentation matérielle, alternant séances collectives et suivi individuel. Création de maillages spontanés pour explorer la matière et les gestes. Ébauche de pistes pour projets et recherches futurs, articulant expérience plastique et réflexion critique.
► Dates	jeudi 23 octobre (matin) mercredi 19 novembre (matin) lundi 8 décembre (matin) jeudi 8 janvier (après-midi) Dates supplémentaires à venir
► Évaluation	Participation, présence et engagement dans les gestes réalisés et l'exploration des contenus.
► Références	<i>Marcher avec les dragons</i> , Tim Ingold, Zones Sensibles Editions, 2013 <i>Louise Bourgeois, The fabric work</i> , Cellant GERMANO, SKIRA, 2011

12H

FOCUS TECHNIQUE
MÉTHODE

DUPLIQUER RÉPÉTER

Claire GONÇALVES

	<i>«Le moulage est l'action de prendre une empreinte qui servira ensuite de moule dans lequel sera placé un matériau et qui permettra le tirage ou la production en plusieurs exemplaires d'un modèle.»</i>
► Contenu	Théorie: panorama des techniques de moulage et ses applications. Pratique: moulage et tirage.
► Objectifs	Découvrir et comprendre des techniques de duplication. Réaliser différents type moules et effectuer différents types de tirages.
► Méthode	Pratiquer, expérimenter.
► Dates	Groupe 1 : ouvert aux 3A et 5A : jeudi 16 octobre (après-midi) / jeudi 30 octobre (après-midi) / jeudi 6 novembre (après-midi) / jeudi 20 novembre (après-midi) Groupe 2 : ouvert aux 1A et 2A : vendredi 7 novembre (après-midi) / vendredi 21 novembre (après-midi) / vendredi 28 novembre (après-midi) / vendredi 5 décembre (après-midi) Goupe 3 : ouvert aux 4A : mercredi 29 avril (après-midi) / mercredi 6 mai (après-midi) / mercredi 13 mai (après-midi) / mercredi 27 mai (après-midi)
► Évaluation	Présence, assiduité et participation

TESTER RANGER

Claire GONÇALVES

► Contenu	Tester, expérimenter sur des matériaux, faire des choix, échantillonner les résultats, penser leurs archivages et leurs réutilisations.
► Objectifs	Expérimenter à partir de matériaux, matières et outils mis à disposition. Réfléchir et créer des gammes d'expérimentation pour ensuite les archiver collectivement et/ou personnellement.
► Méthode	Réfléchir et construire des manières d'expérimenter, de tester et de garder en mémoire.
► Dates	Groupe 1: ouvert 1A, 2A : vendredi 17 octobre (après-midi) / vendredi 24 octobre (après-midi) / vendredi 31 octobre (après-midi) Groupe 2 : ouvert aux 4A : mercredi 5 novembre (après-midi) / mercredi 19 novembre (après-midi) / mercredi 3 décembre (matin) Groupe 3 : ouvert aux 1A et 2A : vendredi 6 mars (après-midi) / vendredi 13 mars (après-midi) / vendredi 20 mars (après-midi)
► Évaluation	Expérimentation, mise en commun des résultats. Présence, assiduité et participation.

9H

OUVERT
4A, 5A

9H

FOCUS SON ET IMAGE

OOPS ... I FORGOT AGAIN !!

Geoffrey VEYRINES / MATTHIEU DUSSOL

►Contenu	En partant d'une question : « Comment le son permet parfois de repenser le montage des images ? ». Nous aborderons les différentes phases permettant l'ajustement des intentions souhaitées par l'auteurice et les contraintes techniques pour y arriver. Plusieurs étapes sont nécessaires pour viser cet équilibre, le but étant de travailler la sensation relationnelle entre audio et vidéo pour une fluidité de visionnage et d'écoute. Spécialisation, mise en avant, mise en fond, textures, couleur, relief sont autant de termes pour apporter un modelé au son et à l'image. Nous verrons ensemble : « la mise à plat » d'une proposition audio , comment réaliser un export multipistes avant la phase de mixage de la bande son. Notre but sera de trouver un juste rapport entre la matière à disposition et les enjeux plastiques liés à la profondeur, au relief , au contraste et au confort d'écoute. La dernière phase sera celle de l'étalonnage pour rendre cohérente la colorimétrie des images et renforcer une vision globale de l'objet filmique avant sont export final.
► Objectif	Identifier et organiser les étapes de la post production sonore et colorimétrique d'une vidéo ou d'un film. Appréhender les outils ainsi que les étapes chronologiques du montage jusqu'à l'exportation. Comprendre les relations entre son, image et colorimétrie.
► Méthode	Une journée plus une demie journée . Une première séquence d'une journée sera consacrée à la découverte et à la mise en pratique des outils adaptés au son présent dans les logiciels « Da Vinci Resolve » et « Studio one ». Ensuite suivra une demie journée dédiée aux outils et méthodes relatives à la colorimétrie pour l'étape d'étalonnage des images.
►Dates	jeudi 12 mars (journée) vendredi 13 mars (matin)
► Évaluation	Assiduité et compréhension des outils et méthodes proposés

OUVERT
1A, 2A, 3A

36H

CHANT D'ÉCOUTE

Geoffrey VEYRINES

► Contenu	En utilisant le matériel à disposition dans l'école et en variant petit à petit les espaces, nous aborderons les notions d'amplification, de sonorisation, d'acoustique, de jeux, d'écoute, en alternant les rôles de part et d'autre du quatrième mûr. Nous baserons notre approche sur le positionnement de l'écoute en partant d'une pratique du « soundscape » et du cercle sonore rituel. Nous travaillerons à l'organisation logistique , technique, pratique et créative d'un plateau d'expression sonore et musicale. La pratique de groupe sera à la base de cette expériences pour comprendre l'importance de chaque postes et leur complémentarité. Sur un principe de chaise musicale chacun.es aura la possibilité d'expérimenter la charge sensible , technique, pratique et théorique, en partant de l'ingénierie du son tout en passant par l'écriture, l'expression vocale, le jeux instrumental, acoustique, analogique et numérique. Nous pourrons aussi appréhender les questions liées à la captation d'un live et sa mise en œuvre ou encore l'enregistrement multipistes.
► Objectifs	Décomplexer les pratiques sonores et musicales . Apprendre à utiliser les outils nécessaires à la pratiques des musiques amplifiées, avec un groupe et la logistique plateau. Développer son écoute de part et d'autre du quatrième mur. S'écouter, écouter l'autre et jouer en groupe.
► Méthode	En répétant un même format sur plusieurs demies journées de octobre à avril , nous aborderons pas à pas un ensemble de problématiques liées aux pratiques sonores et musicales Live. 5h pour monter un plateau, jouer, démonter Recommencer. Concert à la fin de l'année.
►Dates	lundi 13 octobre (après-midi) lundi 27 octobre (après-midi) lundi 3 novembre (après-midi) lundi 17 novembre (après-midi) lundi 1 décembre (après-midi) lundi 26 janvier (après-midi) lundi 23 février (après-midi) lundi 9 mars (après-midi) lundi 27 avril (après-midi) mardi 26 mai (après-midi) jeudi 25 juin (journée)
► Évaluation	Assiduité et compréhension des outils et méthodes proposés. Implication dans les propositions et la diversité des expériences.

OUVERT
2A, 3A, 4A, 5A

12H

FOCUS MUSIQUES

Chaque focus est composé de 2 jours (couplés ou séparés) théoriques et pratiques.
Chaque focus sera accompagné de playlists préalables et d’un ensemble d’archives/textes, et d’une bibliographie

LA VOIX : PARLER, CRIER, CHUCHOTER, CHANTER

Alexis DEGRENIER

► Contenu	Si la voix, par le chant et la parole, reste le plus familier des instruments musicaux, il n’en n’est pas moins une source inépuisable de techniques et d’utilisations possibles. Ce focus se concentrera sur des formes plus radicales et inhabituelles. Après une analyse des contenus proposé, nous expérimenterons du silence au cri un panel d’utilisations et de possibles afin de les intégrer dans des contextes de création contemporaine.
► Objectif	Faire de la voix un outil expérimental, un instrument à part entière. Déterminer des moyens d’utilisations musicaux par des procédés multiples et singuliers.
► Dates	jeudi 23 octobre (journée) jeudi 6 novembre (journée)
► Évaluation	Compréhension des contenus et enjeux des utilisations. Création d’un chœur invisible, utilisation des procédés.
► Références	Gilles Deleuze : <i>Différence et répétition</i> / <i>Qu’est-ce que la philosophie ?</i> J Dilla: <i>Dilla Time</i> Peter Szendy: <i>A l’écoute : petite histoire de nos oreilles</i> Membres fantômes des corps musiciens La voix, par-delà Georges Didi Hubermann: <i>Brouillard de peines et de désirs</i> / <i>Survivance des lucioles</i> <i>Julia Kristeva : Soleil Noir</i>

OUVERT
2A, 3A, 4A, 5A

12H

LA PLAYLIST COMME SOURCE D’ÉCRITURE

Alexis DEGRENIER

► Contenu	Derrière cet intitulé se dessine une question musicale fondamentale. Des ritournelles, aux musiques traditionnelles réparties sur la surface du globe, le solfège et l’histoire de la musique écrite en passant par les “playlists” du quotidien ou les pratiques sonores extrêmes, on ne parle pas simplement de développements ou de création. Ici il s’agit d’expérimenter l’écoute comme matière à transformation. Oreille/Langage, Tradition/Intemporalité, Répétition/Différence, Silence/ Bruit. Non pas comme oppositions, ni altérités mais tentative d’une composition. L’écoute devenant affaire de corps et de souvenir, d’émergence ou de devenir. “parler avec les mots des autres...”
► Objectifs	Déterminer l’écoute, déplier une playlist comme une composition. Arrangement et traduction à partir de l’écoute individuelle et collective
► Méthode	Focus de 2 jours, couplés ou séparés, théoriques et pratiques. Elaboration de playlists comme support. Isoler des fragments d’écoute et construction de plis (boucles) comme samples, former un ensemble par les découpages. Enregistrement de sources comme outil. Faire d’un tout un ensemble de bouts, une intuition, un nouvel agencement.
► Dates	jeudi 4 décembre (journée) jeudi 29 janvier (journée)
► Évaluation	Déterminer des caractéristiques musicales d’un sample, entendre des ensembles possibles, comprendre les enjeux d’une composition à partir d’éléments extérieurs.
► Références	Envoi en amont du Focus d’une playlist, d’un ensemble d’archives/textes et d’une bibliographie.

OUVERT
2A, 3A, 4A, 5A

12H

BOUCLES, INFINIS, CONTINUUMS, LARSENS

Alexis DEGRENIER

Transmission orale, solfèges, partitions graphiques

- **Contenu** Du sample au larsen, nous tenterons de penser la boucle et la question de sa répétition. Qu'est ce qu'un continuum et quelles en sont les trames théoriques permettant de le penser? déterminer la notion du bourdon, de temps lisse ou de temps strié. Qu'est ce que raconte une ligne musicale, dans la verticalité ou l'horizontalité ?
- **Objectifs** Déterminer théoriquement et en pratique différentes expériences de la durée, du point ponctué au bourdon infini, de l'effet de larsen au sample, de la cellule à la ritournelle.
- **Dates** jeudi 5 mars (journée)
jeudi 12 mars (journée)
- **Évaluation** L'évaluation sera effectuée sur la capacité de penser le temps sur différents plans et la faculté à les déterminer dans un contexte de compositions
- **Références** Gilles Deleuze : *Différence et répétition / Qu'est-ce que la philosophie ?*
J Dilla: *Dilla Time*
Peter Szendy: *A l'écoute : petite histoire de nos oreilles*
Membres fantômes des corps musiciens
La voix, par-delà
Georges Didi Hubermann: *Brouillard de peines et de désirs / Survivance des lucioles*
Julia Kristeva : *Soleil Noir*



Restitution de la Fabrique Agricole

OUVERT
2A, 3A, 4A, 5A

42H

FOCUS PHOTO

OUTILS POUR UNE NARRATION SILENCIEUSE, POURSUIVRE LA COSA MENTALE

Serge Lhermitte

► Contenu	S’il nous est nécessaire de nous outiller pour appréhender le monde et de multiplier les canaux d’information pour le comprendre, chercher à le représenter par la photographie peut demander une même pluralité. Si l’histoire de la représentation ne peut se détacher d’une histoire des avancées technologiques et symboliques ; et puisque que la perspective monofocale s’est instituée comme le moyen de représentation « réaliste » du monde au courant du XVème siècle et que la photographie a repris cette fonction au XXème ; alors nous questionnerons les différents outils optiques contemporains pour multiplier les pistes de Re-présentation du monde.
► Objectifs	Quatre techniques, quatre gestes, quatre écritures photographiques seront utilisées, permettant l’apprentissage de différents outils photographique ouvrant les mondes du grand format, de la stéréophotographie, de la photographie en basse lumière ou encore de la création de ces vues si particulières réalisées par drone. De la compréhension et de l’acquisition de ces techniques verra le jour un projet photographique construit, utilisant ces différents outils pour construire un récit, une narration silencieuse.
► Méthode	A raison de 8 personnes sur l’ensemble de l’année, 1 jeudi par mois toute la journée, le focus se déroulera autour de lectures et d’analyses d’image, d’apprentissage des différentes techniques photographiques, puis par l’élaboration d’un projet personnel, de sa réalisation et de son suivi tant théorique que technique.
► Dates	jeudi 9 octobre (journée) jeudi 6 novembre (journée) jeudi 11 décembre(journée) jeudi 29 janvier (journée) jeudi 26 février (journée) jeudi 19 mars (journée) jeudi 23 avril (journée)
► Évaluation	Premier semestre : 2A-3A-4A : Engagement dans la découverte et l’usage des outils, qualité des expérimentations et acquisition d’une certaine autonomie dans l’usage des outils. Implication dans l’analyse d’images. Second semestre : Implication, pertinence (2A) et ouverture d’un champ référentiel (3A-4A) dans les analyses d’image. Qualité de l’élaboration du projet et de sa mise en forme photographique 2A-3A-4A. Cohérence entre le récit proposé et l’utilisation des outils photographiques utilisés 3A-4A, cohérence du récit et de ses formes avec la recherche personnelle de l’étudiant 4A.

OUVERT
1A, 2A, 3A, 4A, 5A

30H

RESTITUER LA LUMIÈRE

Serge Lhermitte

► Contenu	Appréhender et pratiquer l’ensemble des techniques photographique argentique noir et blanc. Comprendre et connaitre des différents formats de négatif et leurs usages, les techniques de développement des films leurs contraintes physique et chimique. Apprentissage des techniques de tirages, de la planche contact au tirage d’exposition en passant par le tirage de lecture.
► Objectifsd	Appréhender et pratiquer l’ensemble des techniques photographique argentique noir et blanc, du développement des films au tirage de la planche contact, à celle d’une image complexe. Constituer à l’issue du second semestre un ensemble de tirages photographiques formellement et techniquement cohérent. Cette nouvelle formule du focus permettra une initiation mais aussi un approfondissement de celui-ci pour tendre vers une autonomisation face à cette technique.
► Méthode	Par groupe de 12 étudiant·es sur l’ensemble de l’année (voir planning). Le matin sera encadré et permettra le travail théorique et la pratique encadrée, l’après-midi le travail s’effectuera en autonomie dans les labos, même si un encadrement pourra se prévoir en fonction des besoins. Ces temps de focus ne sont pas prévus pour les prises de vue, mais bien pour le traitement des films et le tirage des photographies. Il est donc important de faire ou d’avoir des pellicules argentiques exposées avant le début de la première séance.
► Dates	jeudi 23 octobre (journée) jeudi 18 décembre (journée) jeudi 22 janvier (journée) jeudi 5 mars (journée) jeudi 2 avril (journée)
► Évaluation	Capacité à produire ses propres images afin d’avoir de la matière première à travailler. Présence et investissement personnel, rigueur dans les méthodes utilisées, diversité des expérimentations. Premier semestre : Engagement dans la découverte et l’usage des outils, investissement personnel dans la prise de vues en autonomie, et au fil du semestre capacité d’autonomisation sur les questions de développement. (toutes années) Second semestre : Rigueur dans les méthodes utilisées (toutes années), qualité du corpus d’images développées (lien avec la recherche personnelles pour les années 3-4-5), qualité des tirages (toutes années) et formats (3-5).

OUVERT
2A, 3A, 4A

39H

FOCUS CINÉMA

FRANCE FICTION

Alex POU

► Contenu	Alors qu’il est difficile de savoir si le monde s’étend ou rétrécit, de saisir la différence entre ce qui est intime et public, solitaire et collectif ; alors qu’il devient complexe de dire « nous » pour parler des autres, tous les autres, croisé-es sur les réseaux, dans les rêves ou dans la rue, ou bien même lors ses rassemblements « contre », « pour » et « quoi encore », il est parfois nécessaire et urgent de s’arrêter, de « se poser » et faire le point pour parler et se montrer des images de ce que l’on voit et de ce que l’on ne comprend pas. À partir des intentions de chacun-e et des faits collectifs rassemblés, ce focus essaiera de s’arrêter un moment sur les événements vécus et ressentis, regardables ou pas, entendus ou méprisés.
► Objectifs	À partir d’un terrain de recherche situé et suivant un calendrier précis, il s’agira pour chaque étudiant-e de réaliser un film personnel questionnant une certaine idée de la France, qu’elle soit réaliste, futuriste, fantasmée, critiquée. Film essai, militant, intimiste, documentaire, fantastique, fictionnel, c’est à partir du style et de l’autonomie de chacune des réalisations que suivra un travail de programmation et de projection permettant de rendre visible l’ensemble des films comme les différents chapitres d’un « portrait du pays ».
► Méthode	Attrait pour la vidéo et le cinéma. Rendez-vous et échanges collectifs autour des films projetés et du travail personnel. Suivi et finalisation des réalisations en fonction d’un calendrier précis : note d’intention, documentation, préparation tournage, tournage, montage, post-production, projection. Projection publique des réalisations.
► Dates	jeudi 20 novembre (après-midi) jeudi 4 décembre (journée) jeudi 8 janvier (journée) jeudi 29 janvier (journée) jeudi 26 février (journée) jeudi 26 mars (journée) jeudi 23 avril (journée)
► Évaluation	Engagement et participation durant les échanges et partages collectifs. Pertinence des recherches. Engagement personnel dans la fabrication du film Pertinence et clarté entre les intentions et la réalisation finale du film.
► Filmographie	AKERMAN Chantal, <i>Portrait d’une paresseuse</i> , Allemagne, 8 min., 1986. DESPALLIERES Arnaud, <i>Disneyland, mon vieux pays natal</i> , France, 46 min., 2001. DIOP Alice, <i>Nous</i> , France, 1h57min., 2020. DIOP Alice et DIALLO Rokhaya, <i>rencontre au centre Georges Pomidou</i> , 50 min., 2024. RUSSELL Ben et CAILLEAU Guillaume, <i>Direct Action</i> , France, 3h36 min, 2024. COLLECTIF MOHAMED, <i>Zone immigrée</i> (40 min.), <i>Ils ont tué Kader</i> (20 min.), <i>Le garage</i> (22 min.), 1980. Cinémathèque idéale des banlieues du monde : https://cinematheque-ideale-des-banlieues-du-monde.com/ La Cinémathèque idéale des banlieues du monde s’attache à raconter les périphéries à travers des regards multiples. HADJIMARKOS CLARKE Phœbe, <i>Aliène</i> , éd. Du sous-sol , Paris, 288 p., 2024. HADJIMARKOS CLARKE Phœbe, <i>Tabor</i> , éd. Le Sabot, Paris, 280 p., 2021.

OUVERT
3A, 4A, 5A

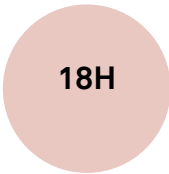
21H

ANALYSE FILMIQUE / SCENARIO/ANTICIPATION

Régine CIROTTEAU

► Contenu	Ce focus propose aux étudiant.e.s de se pencher autant sur la fabrication du scénario que sur la variété des problématiques, des parties pris possibles explorés par le biais de l’analyse filmique et de l’ancrage historique. Depuis le début du XXème siècle, le scénario est en effet considéré à la fois comme forme narrative et comme système de pensée, et est utilisé, étudié de diverses manières par les cinéastes et les vidéastes. Quant aux films d’anticipation, ils posent la question de la réalité, la capacité à projeter, à explorer des territoires en mutation.
► Objectifs	Nous partirons d’une charade proposée par l’écrivain Ariel Kyrrou : Mon premier est un cavalqueur à sept pattes de mars ; mon deuxième est un furtif de la terre ; mon troisième est un appartement hanté par un vampire capitaliste ; mon quatrième est une sculpture de CO2 ; mon cinquième est un bébé dormeur qui se réveillera peut-être ; mon cinquième est un cochon télépathe ; mon septième est un loop souterrain qui rend tout possible ; mon tout ne s’achève jamais mais sera ce que nous en ferons. En phase programme (S3-S4) :- S’initier à la question de la littérature et du film d’anticipation et à la construction d’un scénario- Amorcer un projet dans une forme brève : circonscription du sujet, approche et développements possibles d’un scénario...(S5-S6) :- Savoir contextualiser et analyser des éléments récoltés et filmés en affinant son projet de scénario par un traitement original et personnel- Réaliser un film de 1/7 minutes.
► Méthode	Projections de documents filmiques en amphithéâtre et cours d’écriture scénaristique en bibliothèque. Analyse cinématographique en groupe et entretiens individuels ; suivi des différentes étapes du travail depuis l’écriture d’un court métrage (note d’intention, développement scénaristique) à la réalisation d’un film (prises de vue, montage) en s’appuyant sur le territoire de l’anticipation et des récits imaginaires.
► Dates	jeudi 16 octobre (matin) jeudi 30 octobre (matin) jeudi 20 novembre (matin) lundi 8 décembre (après-midi) jeudi 8 janvier (matin) jeudi 29 janvier (matin) jeudi 19 février (matin) jeudi 12 mars (matin)
► Évaluation	En phase programme (S3-S4) :Maîtriser la grammaire d'un film. Savoir rédiger une note d’intention, écrire une voix off ou un dialogue en continuité-Etre en capacité de faire des repérages minutieux photographiques et vidéographiques. En phase programme (S3-S4) :Ecrire un développement et un traitement scénaristique. Tirer parti des éléments forts qui engagent arts visuels et arts plastiques Savoir tisser des liens avec son projet personnel
► Références	BALLARD J.C., <i>Crash</i> , Livre de poche, 1973 COURAU Laurent, <i>Mutations pop & crash culture, une anthologie de LaSpirale.org</i> ,Éditions du Rouergue / Jacqueline Chambon, 2004. DAMASIO Alain, <i>La zone du dehors</i> , La volte, 1999 DUFOUR Catherine, <i>Le goût de l’immortalité</i> , Le livre de poche, 2007 KYROU ARIEL, <i>Dans les imaginaires du futur</i> , Actu SF, 2023. MATHESON George, <i>Je suis une légende</i> , Folio SF, 1954 (adaptation 1964). FILIPPE Jean, Teddy, <i>La Sibérie</i> , collection Les documents interdits, 1989. LUCAS George, <i>THX 1138</i> , Potemkine, 1971. MARKER Chris, <i>La Jetée</i> , 1962. MERLET Agnès, <i>Le fils du requin</i> , blue-ray Potemkine, 1993. SODERBERGH Steven, <i>Contagion</i> , 2011. TRUFFAUT François, <i>Fahrenheit 451</i> , 1966

OUVERT
3A, 4A, 5A

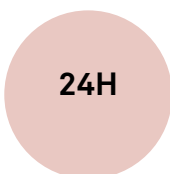


EXPÉRIENCES DE PROGRAMMATION

Nelly GIRARDEAU

► Contenu	Comment articuler, mettre en relation et faire dialoguer des films et des gestes cinématographiques ? De quelle manière les faire exister et les donner à voir ? Comment garder une trace de l'expérience collective que peut constituer une projection ? Le focus propose d'envisager la programmation comme un espace de recherche, de rencontre et de partage. En prenant en charge l'organisation d'une (ou de plusieurs) séance de projection publique il s'agira de penser collectivement une sélection et un itinéraire à partir d'un ensemble de films issus de différentes structures de diffusion qui mettent en circulation des films hors formats et souvent peu visibles.
► Objectifs	Élaborer et organiser une programmation de films (de la recherche à la projection en séance publique). Appréhender les différents circuits et contextes de diffusions. Penser et imaginer différents modes d'adresse et de partage.
► Méthode	Rendez-vous collectifs, recherches et visionnages de films, rencontres et déplacements...
► Dates	jeudi 23 octobre (matin) jeudi 20 novembre (matin) jeudi 18 décembre (matin) jeudi 19 février (matin) jeudi 12 mars (matin) jeudi 2 avril (matin)
► Évaluation	Compréhension des enjeux, engagement dans le projet et dans le travail collectif.
► Références	« Programmer », <i>La Revue Documentaires</i> N°33, 2023 <i>Coconut Head Generation</i> , Alain KASSANDA, 2023 <i>La revue Apaches</i>

OBLIGATOIRE 1A



GESTES ET PRATIQUES CONTEMPORAINES DU
CINÉMA ARGENTIQUE

Nelly GIRARDEAU

► Contenu	Le focus propose d'explorer les spécificités du support argentique photochimique et de sa mise en mouvement. A travers différents gestes (grattage, décollement, collage...) il s'agira de manipuler et d'expérimenter le rapport à la matière et à la projection, de fabriquer ensemble un film sans caméra et d'aborder la notion d'Expanded cinema, le cinéma élargi.
► Objectifs	Expérimenter le support argentique et ses dispositifs de projection. Explorer différents mode de perception et d'appréhension des images en mouvement. Impliquer l'économie de moyen dans la facture d'un travail plastique.
► Méthode	Pratique d'atelier et partage de références
► Dates	lundi 27 octobre (journée) lundi 17 novembre (après-midi) lundi 1 décembre (après-midi) lundi 16 février (journée) lundi 9 mars (après-midi) lundi 27 avril (après-midi)
► Évaluation	Compréhension des enjeux, engagement dans le travail et qualité des propositions.
► Références	Rosa BARBA, Robert BREER, Mary Ellen BUTE, Charles André CODERRE, Elena DUQUE, Cécile FONTAINE, Norman Mc LAREN, Jodie MACK, Rose LOWDER, Gaëlle ROUARD Viktoria SCHMID... CINÉMA EXPÉRIMENTAL, <i>Abécédaire pour une contre-culture</i> , Raphaël Bassan, éditions Yellow Now, 2021

OUVERT
1A, 2A, 3A, 4A, 5A



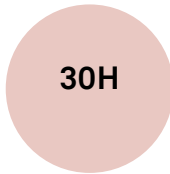
FOCUS DANSE / PERFORMANCE

UNE LONGUE DANSE

Vincent WEBER

► Contenu	Les séances du focus seront consacrées à la construction et l'interprétation collective d'une danse. À travers cette composition menée collectivement et pas à pas, nous partagerons des outils propres à l'écriture chorégraphique, et nous pratiquerons diverses façons d'interpréter cette danse. Cette « longue danse » sera une phrase unique, où nous rechercherons toutes les ressources de la syntaxe et de la ponctuation. Ce focus donnera lieu à une restitution publique du travail effectué.
► Objectifs	Travailler et développer des outils de composition chorégraphique et d'interprétation. Partager un regard critique Approfondir les enjeux esthétiques à l'œuvre dans le travail Transmettre une phrase dansée, apprendre une phrase dansée Préparer une performance publique
► Dates	26 et 27 février (journée) 12 mars (journée) 14 et 15 mai (journée)
► Évaluation	Présence, approfondissement des propositions, engagement collectif, regard critique.

OUVERT
1A, 2A, 3A, 4A, 5A

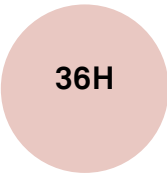


PHRASES

Vincent WEBER

► Contenu	Dans ce focus nous construirons des « phrases », dans une vision élargie et transdisciplinaire de ce terme, en gardant en mémoire que toute phrase est d'abord un geste. « Quand je forme une phrase, je sais que je tire parti des ressources d'un art combinatoire. C'est le propre de la phrase de se prêter à des variations et des transformations. » (Jean-François Billeter, <i>Esquisses</i>) Articulation du sens et des durées, réflexion sur la ponctuation, le silence, les limites d'une langue, jeu sur l'ordre et la position des éléments, pratique des débuts et des fins: la phrase peut être un lieu de recherche pour toutes ces notions. Nous chercherons en particulier à repousser les limites de la phrase (du point qui marque sa fin). Enfin, nous verrons comment restituer ces phrases publiquement, par la voix ou par d'autres moyens.
► Objectifs	Travailler et développer des outils d'écriture pour des formes parlées / performées. Partager un regard critique. Approfondir les enjeux esthétiques à l'œuvre dans son travail. Préparer une performance publique.
► Méthode	Le focus se partagera entre partage de contenus et de notions, temps de lecture et d'expérimentation, temps de construction, et préparation d'une d'une restitution publique finale.
► Dates	jeudi 27 novembre (journée) vendredi 28 novembre (journée) jeudi 4 décembre (journée) vendredi 5 décembre (journée) jeudi 8 janvier (journée)
► Évaluation	Présence, approfondissement des propositions, engagement collectif, regard critique.
► Références	Roger Lewinter, <i>Qui dans l'ordre – au rouge du soir – des mots</i> , Paris, Ivrea, 1999 Roger Lewinter, <i>Vers</i> , Paris, Ivrea, 2001

OUVERT
1A, 2A, 3A, 4A, 5A

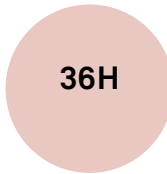


COMPOSER AVEC, COMPOSER EN DANSE

Marie ORTS

► Contenu	« Adresser, assembler, choisir, citer, contexte, contrainte, dramaturgie, espace... » sont des mots extraits de l’ouvrage collectif Composer en danse d’Yvane Chapuis, Myriam Gourfink et Julie Perrin. Cette recherche analyse des terminologies partagées et rassemble la parole d’un petit groupe de chorégraphes et performeuses. Nous allons emprunter et suivre cet anti manuel de composition pour en dégager notre propre chemin de création. À la fin de ce focus, nous ferons une performance publique qui restituera le travail engagé dans un lieu partenaire et en dialogue avec le focus Phrases de Vincent Weber (6 janvier 2026).
► Objecifs	Développer ses outils de composition pour les pratiques performatives Développer sa culture chorégraphique et son analyse des pratiques Aiguiser ses sensations, ses perceptions et sa présence Affiner la conscience de ses gestes dans leur accomplissement, leur adresse et leur réception Préparer une performance publique
► Méthode	Le focus s’organisera entre partage de contenus et de notions, temps d’expérimentation, temps de construction et préparation d’une d’une restitution publique finale.Il s’organise sur 6 journées complètes entre octobre 2025 et janvier 2026, à suivre dans son intégralité.
► Dates	jeudi 9 octobre (journée) vendredi 10 octobre (journée) jeudi 6 novembre (journée) vendredi 7 novembre (journée) lundi 5 janvier (journée) jeudi 8 janvier (journée)
► Évaluation	Assiduité, présence, investissement et qualité du travail pendant toute la durée du focus.
► Références	CHAPUIS Yvane, GOURFINK Myriam, PERRIN Julie, <i>Composer en danse – Un vocabulaire des opérations et des pratiques</i> , Les presses du réel, Dijon, 2020 CHEVALIER Pauline, (6 janvier 2021). <i>Composer en danse : retours sur un ouvrage et un processus de recherche. Chorégraphies</i> . Consulté le 17 juillet 2025 à l’adresse https://doi.org/10.58079/mrsp Médiathèque numérique du CN D, dossier composition chorégraphique : https://mediatheque.cnd.fr/spip.php?page=composition-choregraphique

OUVERT
1A, 2A, 3A, 4A, 5A



ACCORDAGE

Marie ORTS

► Contenu	Les tuning scores de Lisa Nelson sont des partitions d’accordage. Accordage des sens et de leurs environnements par et avec notre corps et à travers le collectif. Dans ce focus nous traverserons différentes « score » à travers un certain nombre de documents et trouverons notre propre voix pour nous accorder, faire groupe et improviser ensemble. Ce focus donnera lieu à une performance publique.
► Objectifs	Développer ses outils d’improvisation, de composition instantanée et de travail collectif pour les pratiques performatives Développer sa culture chorégraphique et son analyse des pratiques Aiguiser ses sensations, ses perceptions et sa présence Affiner la conscience de ses gestes dans leur accomplissement, leur adresse et leur réception Préparer une performance publique
► Méthode	Le focus s’organisera entre partage de contenus et de notions, temps d’expérimentation, temps de construction et préparation d’une restitution publique finale.Il s’organise sur 6 journées complètes entre février et mai 2026, à suivre dans son intégralité.
► Dates	jeudi 19 mars (journée) vendredi 20 mars (journée) jeudi 23 avril (journée) vendredi 24 avril (journée) mardi 26 mai (journée) mercredi 27 mai (journée)
► Évaluation	Assiduité, présence, investissement et qualité du travail pendant toute la durée du focus.
► Références	Collectif, <i>De l’une à l’autre, composer apprendre et partager en mouvements</i> , Contredanse, Bruxelles, 2010 <i>Expérimental documentation</i> : http://oralsite.be/pages/Index Collectif, <i>Vue du corps</i> , Nouvelles de danse n° 48-49, Contredanse Editions, Bruxelles, 2001 https://contredanse.org/lisa-nelson-tuning-video-game/ https://contredanse.org/lisa-nelson-3d-tuning-game/ Llaurens Anouk, <i>REPLAYS, VARIATIONS SUR LES TUNING SCORES DE LISA NELSON</i> , https://www.cnd.fr/fr/file/file/3034/inline/10_SYNTHESE_LLAURENS.pdf

PROJET EXTERIEUR/LIVE
Régine CIROTTEAU

- Contenu

La performance, le live n’ont ni limite de thème ni limite de situation. Dans un esprit de découverte, ce sera l’occasion d’aborder quelques territoires privilégiés, d’hybrider les cultures, les identités dans le but de partis pris autonomes. Dans le prolongement du prisme « jouons le jeu » nous chalouperons entre le punk industriel, la musique sérielle et répétitive, les accidents décidés dans les concerts de Satie, les performances de Cosey Fanni Tutti, les mises en scènes en mille feuilles de la troupe le Zérep, les lives d’Etienne Charry avec des figurants amateurs, en écho à son label Catalogue. Ainsi nous aborderons l’acoustique et les points de vue de la captation.
- Objectifs

Le focus projet/extérieur/ Live propose la préparation à un projet de résidence, notamment en lien avec Le Lieu-Dit, en prolongement de la collaboration menée avec Les Laboratoires d’Aubervilliers durant deux ans. (deux phases de 5 jours). Il s’agit de monter un dossier de demande de résidence, tout en s’informant sur les partis pris d’un lieu culturel, sur son historique; d’appréhender la particularité des espaces, d’envisager les moyens techniques et d’évaluer la faisabilité d’un projet.
- Méthode

Projection d’une documentation vidéographique et du film de la restitution en live (mars 2023) des étudiant.e.s et de l’artiste Leslie Pranal (diplômée de l’ESACM) en amphithéâtre. Travail, individuel et en groupe, d’écriture d’une note d’intention et lettre de motivation en bibliothèque. Suivi des différentes étapes, prémices, amorces d’un projet personnel en plateau (salle de prises de vues vidéo), expérimentant les éléments constitutifs à la performance live: vidéo, son, voix, mise en scène (espace/objet), scénographie lumière.
- Évaluation

Capacité à initier ou à adapter un projet en fonction d’un lieu culturel. Conception d’une oeuvre individuelle ou en collaboration avec des hypothèses de déplacement dans un ou plusieurs espaces. Qualité d’écriture. Évaluation des moyens plastiques, techniques et budgétaires.



Mars 2025, workshop danse et sculpture, Rada Boukova, Marie Orts

OUVERT
1A, 2A, 3A, 4A, 5A

CRÉDITS LIBRES

Enseignant-es de l'établissement partenaire

- Contenu

Les étudiant-es ont la possibilité de suivre un ou plusieurs enseignements auprès d'établissements de formation avec lesquels l'ÉSACM a un partenariat, notamment au sein de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines et de l'Université Clermont Auvergne (UCA) au sein de la Licence Arts du spectacle, du Master Lettres et création littéraire, et du Master Direction de projets ou d'établissements culturels. Il-elles peuvent également suivre un module de préparation des concours de l'enseignement auprès de l'INSPE (Institut Supérieur du Professorat et de l'Éducation). Ils-elles sont alors dispensé-es de droits d'inscription dans l'établissement de la structure d'accueil.
- Objectifs

Acquérir des connaissances complémentaires dans des domaines d'études qui ne sont pas enseignés à l'ÉSACM (sociologie, anthropologie, musicologie, ...) Découvrir une approche pédagogique différente. Préparer un projet d'orientation en suivant des enseignements spécialisés (médiation, diffusion de spectacle vivant, préparation de concours...)

La présentation des cours proposés est envoyée aux étudiant-es en amont de la rentrée. Les intéressé-es transmettent leurs vœux à la responsable des mobilités début septembre pour les cours du 1er semestre, et mi-décembre pour les cours commençant au 2° semestre. Si l'enseignant-e coordinateur-ice de leur année et le responsable des études valident la faisabilité et la pertinence des choix de cours au regard des préoccupations et projets de l'étudiant-e, ce-tte dernier-e peut être autorisé-e à être partiellement absent-e de certains enseignements voir) en être exempté-e.
- Méthode

De nature diverse selon les cours suivis (cours magistraux, travaux dirigés, séminaire...)
- Évaluation

Les attendus et les critères de l'évaluation sont définis par l'établissement d'accueil en début de semestre. L'enseignant-e en charge du cours transmet les appréciations en amont de la commission de fin de semestre. Selon la nature des cours suivis, cette évaluation sera prise en compte dans l'attribution des crédits relatifs à tout ou partie des quatres unités d'apprentissage (exploration, étayage, singularisation/individuation, rapport à l'autre/partage).



Restitution de résidence à Namas, Haute-Loire, dans le cadre de la Saison de la Lituanie © Neringa Greiciute, Namas residency

ANNUAIRE DES FOCUS 1A

Nom de l'enseignement	Champ	Semestre
Composer en danse	Danse	1
Phrase	Danse	1
Accordage	Danse	2
Une longue danse	Danse	2
Modes de production et politique des matériaux	Volume	1
FabLab	Art numérique	1
Dessiner	Dessin	1
Dupliquer répéter 2	Volume	1
Tester ranger 1	Volume	1
Gestes et pratiques contemporaines du cinéma argentique	Vidéo	1/2
Une intégrale	Recherche	1/2
Chant d'écoute	Son/Musique	1/2
Tester ranger 3	Volume	2
Boucles- infinis- continuums- larsens	Son/Musique	2
La playlist comme source d'écriture	Son/Musique	2

ANNUAIRE DES FOCUS 2A

Nom de l'enseignement	Champ	Semestre
Composer en danse	Danse	1
Phrase	Danse	1
Accordage	Danse	2
Une longue danse	Danse	2
Fondamentaux graphique	Impression/édition	2
Modes de production et politique des matériaux	Volume	1
FabLab	Art numérique	1
Dupliquer répéter 2	Volume	1
Tester ranger 1	Volume	1
La voix : parler, crier, chuchoter, chanter	Musique	1
France Fiction	Vidéo	1/2
Narrations silencieuses	Photo	1/2
Photo argentique	Photo	1/2
Contre cartographie	Trans	1/2
Dessiner en mine(eur)	Dessin	1/2
Une intégrale	Recherche	1/2
Chant d'écoute	Son/Musique	1/2
Anticipation imaginaire du futur	Vidéo	1/2
Tester ranger 3	Volume	2
Boucles- infinis- continuums- larsens	Son/Musique	2
La playlist comme source d'écriture	Son/Musique	2

ANNUAIRE DES FOCUS 3A

Nom de l'enseignement	Champ	Semestre
Composer en danse	Danse	1
Phrase	Danse	1
Accordage	Danse	2
Une longue danse	Danse	2
FabLab	Art numérique	1
Dupliquer répéter 1	Volume	1
Tester ranger 2	Volume	1
La voix : parler, crier, chuchoter, chanter	Musique	1
Expériences de programmation	Vidéo	1/2
Textilité	Textile/Ecriture	1/2
France Fiction	Vidéo	1/2
Narrations silencieuses	Photo	1/2
Livre d'artiste	Impression/édition	1/2
Photo argentique	Photo	1/2
Contre cartographie	Trans	1/2
Dessiner en mine(eur)	Dessin	1/2
Peintures...	Peinture	1/2
Une intégrale	Recherche	1/2
Chant d'écoute	Son/Musique	1/2
Anticipation imaginaire du futur	Vidéo	1/2
Boucles- infinis- continuums- larsens	Son/Musique	2
La playlist comme source d'écriture	Son/Musique	2

ANNUAIRE DES FOCUS 4A

Nom de l'enseignement	Champ	Semestre
Composer en danse	Danse	1
Phrase	Danse	1
Accordage	Danse	2
Une longue danse	Danse	2
OOPS ... I forgot again	Vidéo/Son	1
FabLab	Art numérique	1
Tester ranger 2	Volume	1
La voix : parler, crier, chuchoter, chanter	Musique	1
A table, napper, manger	Impression/édition	1
De la mélancolie : "du chaos en soi... vers une étoile dansante"	Initiation à la recherche	1/2
"Conte-enquête"	Initiation à la recherche	1/2
Expériences de programmation	Vidéo	1/2
Construire un suspens	Objet / Espace	1/2
Textilité	Textile/Ecriture	1/2
France Fiction	Vidéo	1/2
Narrations silencieuses	Photo	1/2
Livre d'artiste	Impression/édition	1/2
Photo argentique	Photo	1/2
Contre cartographie	Trans	1/2
Dessiner en mine(eur)	Dessin	1/2
Peintures...	Peinture	1/2
Dupliquer répéter 3	Volume	2
Boucles- infinis- continuums- larsens	Son/Musique	2
La playlist comme source d'écriture	Son/Musique	2

ANNUAIRE DES FOCUS 5A

Nom de l'enseignement	Champ	Semestre
Chroniques de recherche	Initiation à la rech	?
Composer en danse	Danse	1
Phrase	Danse	1
Accordage	Danse	2
Une longue danse	Danse	2
OOPS ... I forgot again	Vidéo/Son	1
FabLab	Art numérique	1
Tester ranger 2	Volume	1
La voix : parler, crier, chuchoter, chanter	Musique	1
Dupliquer répéter 1	Volume	1
De la mélancolie : "du chaos en soi... vers une étoile dansante"	Initiation à la rech	1/2
"Conte-enquête"	Initiation à la rech	1/2
Expériences de programmation	Vidéo	1/2
Construire un suspens	Objet / Espace	1/2
Textilité	Textile/Ecriture	1/2
Narrations silencieuses	Photo	1/2
Contre cartographie	Trans	1/2
Peintures...	Peinture	1/2
Boucles- infinis- continuums- larsens	Son/Musique	2
La playlist comme source d'écriture	Son/Musique	2

FORMATS
PAR ANNÉE

1A

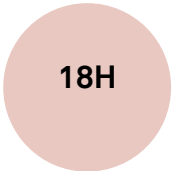


WORKSHOP DANSE

WORKSHOP DE RENTRÉE

Marie ORTS et DD Dorvillier

► Contenu	Dans le cadre de ce workshop de rentrée, nous travaillerons autour des Walking score de DD Dorvillier, chorégraphe américaine installée en France. The Walking Score est une partition établie à partir de la marche et des gestes quotidiens qui s’actualise avec chaque groupe qu’elle rencontre. Constituée par le va-et-vient des individus marchant en une seule ligne, on découvre peu à peu un réseau de consignes qui tissent la fabrique d’une danse collective. Le workshop se déroulera à la Comédie. Une présentation du travail en cours se fera dans la halle des pas perdus du théâtre le vendredi après-midi.
► Objectifs	Présence requise sur la totalité du workshop. Ce workshop de danse est inclusif et s’adaptera aux différentes personnes qui constituent le groupe des 1A. Apporter une tenue confortable pour le mouvement et de quoi prendre des notes. Chorégraphe américaine, née au Porto Rico, DD Dorvillier développe son travail à New York dès 1989. S’installant en France en 2010, elle continue à produire des créations à l’international et en France. Sa pratique artistique trouve son équilibre entre l’exploration du corps sensible, de la pensée et du langage, ainsi que le travail en groupe. Elle cherche à encourager l’autonomie du public dans la réception et la transmission de ses œuvres. La relation avec le son, la lumière, l’objet, comme des matières presque linguistiques sont souvent des moteurs pour ses créations. Avec le compositeur Sébastien Roux elle inaugure La Corvette, un nouveau lieu de recherche et création multidisciplinaire en Côte d’Or. https://www.humanfuturedancecorps.org/about-fr
► Méthode	Le focus s’organisera entre partage de contenus et de notions, temps d’expérimentation, temps de construction et préparation d’une restitution publique finale.
► Dates	Du 30 septembre au 3 octobre 2025
► Évaluation	Assiduité, présence, investissement et qualité du travail pendant toute la durée du focus.
► Références	https://www.humanfuturedancecorps.org https://www.radiofrance.fr/francemusique/podcasts/l-experimentale/invitee-dd-dorvillier-6427469 LAUNAY, Isabelle, <i>Cultures de l’oubli et citations. Les danses d’après</i> , II, Pantin, Centre national de la danse, 2019. SERMON, Julie et CHAPUIS, Yvane (dir.), <i>Partition(s)</i> , Dijon, Les presses du réel, 2016. LOUPPE, Laurence, « Du partitionnel », <i>Art Press</i> , n°23, 2002, p. 32-38.

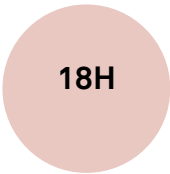
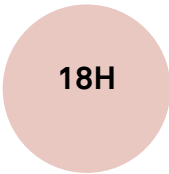


WORKSHOP DANSE/DESSIN

CONTRE-CORPS

Marie ORTS et Samira AHMADI GHOTBI

► Contenu	Dans ce workshop croisé dessin et danse, on ouvre la pratique du dessin à travers son expérience corporelle en pratiquant des différentes exercices. Détourner, fragmenter, déformer, recomposer seront autant d’actions qui nous permettront de développer des outils pour traduire nos expériences dans un langage plastique et pour explorer la matérialité du corps.
► Objectifs	Acquérir des outils techniques et sensible du dessin, toute en développant une réflexion critique sur la représentation du corps dans ses dimensions sociale, politique, intime et symbolique. Interroger la tradition du modèle vivant et ses codes : neutralité, objectivité, hiérarchie du regard, en mettant au centre l’attention au ressenti de sa propre expérience corporel : mouvement, respiration, imaginaire et mémoire.
► Méthode	Alternance entre pratique de perception et de sensation-motrice, expérimentation libre du tracé et du regard, temps de discussion. Mise en commun des expériences et des travaux produits en atelier. Lecture collective et analyse d’œuvres d’artistes pour nourrir la réflexion.
► Dates	Groupe 1 : du 19 au 21 janvier Groupe 2 : du 2 au 4 mars Groupe 3 : du 20 au 22 avril
► Évaluation	Présence régulière, active et impliquée. Capacité à articuler une recherche plastique avec une réflexion critique.
► Références	Amy SILLMAN, <i>Faux pas. Écrits et dessins</i> , after8 books, Paris, 2020 Lilianne GIRAUDON, <i>Une femme morte n’écrit pas</i> , press du réel, Paris, 2023 Marion JDANOFF, <i>Baguenaudes</i> , Super Lotto Edition, Bourge, 2024 Myriam CAHN, <i>Ma pensée sérielle</i> , Flammarion, Palais de Tokyo, Paris 2023 Tim INGOLD, <i>Une brève histoire des lignes</i> , Zone sensible, 2011 Lygia Clark’s Practices of Care and Teaching: Somaesthetic Contributions For Art Education https://journals.aau.dk/index.php/JOS/article/view/1891/1521 Elisabethe Lebovici, Nancy Spero tire la langue et ne mâche pas ses mots, http://le-beau-vice.blogspot.com/ Burkhalter Sarah, Schmidlin Laurence, <i>Spacescapes – Danse & dessin depuis 1962</i> , Les presses du réel, 2017 <i>Séminaire Chorégraphies. Écriture et dessin, signe et image dans les processus de création et de transmission chorégraphiques (XVe-XXIe siècles)</i> de Pauline CHEVALIER, INHA https://www.inha.fr/recherche/programmes/histoire-disciplines-techniques-artistiqueschoregraphies/ Roven, <i>Revue critique sur le dessin contemporain</i> The Darwer Artistes : Nancy Spero, Tracy Emin, Tirad Hashemian, Armineh Negahdari, Laurie Charles , Virginia Chihota, Anne-Marie Schneider, Pelagia Gbaguidi, Dee Smith



WORKSHOP SCULPTURE

L'OBJET ET SON DOUBLE

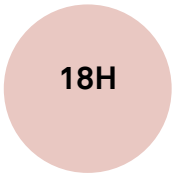
Gyan PANCHAL

► Contenu	Reformuler un objet trouvé sous une autre forme, librement, sans réduire cette forme à l'illustration d'une idée. Quel pourrait être le point de départ d'un travail ? Il s'agira de faire à partir de quelque chose qui est déjà là, de faire avec, de faire sans illustrer de propos particulier, de se laisser guider par l'expérimentation. Autrement dit, de travailler à tâtons, sinon à l'aveugle.
► Méthode	Expérimentations à partir d'un objet trouvé, apporté par l'étudiant.e, et d'un choix de matériaux à disposition.
► Dates	Groupe 1 : du 19 au 21 janvier Groupe 2 : du 2 au mars Groupe 3 : du 20 au 22 avril
► Évaluation	Présence et investissement personnel. Qualité et pertinence du travail réalisé.

SENTIR LA MATIÈRE

Camille JUTHIER

► Contenu	Explorer la matière non seulement pour ses qualités techniques ou visuelles, mais aussi pour ses dimensions sensorielles au sens large, engageant les cinq sens. Produire des objets et/ ou des espaces relationnels qui proposent une interaction avec le corps et le public, et qui favorisent l'émergence de sensations. Contenu :
► Objectifs	Il s'agira d'expérimenter la perception sensorielle dans le champ de l'art, en s'inspirant de pratiques artistiques (Lygia Clark, Lygia Pape, Melanie Bonajo...) et de dispositifs thérapeutiques ou relationnels (snoezelen, mobilier design pour personnes autistes ou hypersensibles, etc.). Une réflexion collective sera engagée sur ce que permet l'expérimentation des sensations, et sur les ouvertures que cela crée dans un champ artistique dominé par le visuel.
► Méthode	Première matinée : présentation de pratiques artistiques et thérapeutiques liées aux sens, discussion et échanges. Deux journées : production individuelle et collective d'objets et/ou d'espaces sensoriels. Une demi-journée : expérimentation collective des dispositifs créés.
► Dates	Groupe 1 : du 19 au 21 janvier Groupe 2 : du 2 au mars Groupe 3 : du 20 au 22 avril
► Évaluation	Présence, investissement, capacité à explorer par l'expérience sensorielle et pertinence des propositions réalisées.



WORKSHOP SCULPTURE

SPLASH !

Rada BOUKOVA, Claire GONÇALVES, Marion ROBIN

► Contenu	4 jours de workshop pour expérimenter à l'échelle de l'école, s'engager dans des processus, explorer mouvements/spontanéité/formes/vitesse/rencontre/matières et accepter l'inconnu.
► Objectifs	Générer des splash. Encourager la spontanéité et la liberté à l'intérieur du cadre de l'école. Appréhender l'expérimentation qui relie intuitions volontaires et lâcher-prise. Travailler avec des matériaux inattendus et se sensibiliser à la composition, aux effets de matières, aux gestes.
► Méthode	Pratiques éphémères expérimentales. Enregistrements des différents temps de travail et processus. Mise en partage du travail lors de rendez-vous réguliers avec l'ensemble du groupe. En parallèle, fabrication collective d'une banque d'images référentes.
► Évaluation	Participation et présence. Engagement dans les gestes et la traversée des contenus. Observation des cheminements et des formes. Implication individuelle et collective.
► Dates	Du 20 au 22 octobre
► Références	Alex LECLÈRE et Julie TRUCHON, <i>les catapultes et actions culinaires</i> Linda Benglis, <i>Fallen paintings</i> , 1968 Robert SMITHSON, <i>asphalt rundown</i> , 1969 Vincent Ganivet, <i>Vaisselle</i> , 2005 Niki DE SAINT PHALLE, <i>les tirs dès 1960</i> Katerina GROSSE Lionel LE NÉOUANIC, <i>petite tache</i> , 2005 Jeff WALL, <i>Milk</i> , 1984 Yuichi YOKOYAMA, l'ensemble des bandes dessinées, éditions Matières, depuis 2004 <i>les actions militantes écologiques, just stop oil</i> par exemple lancé en 2022



WORKSHOP CINÉMA

FILM PAPIER

Par Nelly GIRARDEAU et Alex POU

► Contenu	A partir du visionnage collectif d'un film, il s'agira d'en proposer une nouvelle version qui sera une variation, un écho ou un miroir. Cette réinterprétation sera pensée et réalisée avec les moyens du bord (papiers, dessins, collages) et servira de scénario pour l'élaboration d'un nouveau tournage, un nouveau film.
► Objectifs	Appréhender l'analyse filmique en déconstruisant les rapports d'images et de sons. Expérimenter par des moyens « pauvres » et le bricolage la réinterprétation et la réécriture d'un film. Prise en main des outils de captation visuelle et sonore. Organiser un tournage collectif.
► Méthode	Visionnage, travail en groupe, mise en pratique et échanges.
► Évaluation	Présence et investissement personnel et collectif. Qualité et pertinence du travail réalisé.
► Dates	Du 15 au 17 décembre
► Références	Alain Cavalier, <i>Le paradis</i> , 70 min., 2014. Luc Moullet, <i>Une aventure de Billy le Kid</i> , 78 min., 1971. Silvia Maglioni & Graeme Thomson, <i>Common birds</i> , 84 min., 2019. Silvia Maglioni & Graeme Thomson, <i>B for birds</i> , 196 p., éd. Errant édition, 2023. Pierre Pichon, <i>Contrebandes Godard 1960-68</i> , 224 p., éd. Matière, 2018.

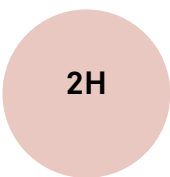


INITIATION TECHNIQUE

FABLAB / DÉCOUVERTE DE LA SALLE DES MACHINES

Flo ARRIEU

► Objectifs	Cette séance d’initiation a pour objectif de présenter rapidement le FabLab à l’ensemble de la promotion, permettant de comprendre les principes qui régissent cet atelier, ainsi que les règles et modalités de travail qui y sont associées. Les étudiant-es découvriront l’organisation de l’atelier ainsi que les différentes machines à commandes numériques (CNC) mises à leur disposition. Cette exploration concrète permettra de se familiariser avec les outils et les possibilités que ceux-ci offrent dans le cadre de leurs futurs projets.
► Contenu	Parmi les équipements disponibles : -Imprimantes 3D, pour la fabrication additive et la réalisation rapide de prototypes en volume -Découpeuses graveuses laser, pour des découpes et gravures précises sur une variété de matériaux -Plotter de découpe, utilisées pour la découpe de films adhésifs, la création de pochoirs et de visuels -Imprimante textile et presse à chaud, pour imprimer des visuels sur tissus -Brodeuse, machine à coudre et surjeteuse pour créer autour des matériaux souples -Matériel d’électronique et de robotique de base : permettant l’intégration de capteurs, de microcontrôleurs ou d’éléments interactifs Sera évoqué une réflexion sur l’impact de ces technologies dans les pratiques artistiques contemporaines. L’enjeu est de montrer comment le]FabLab[peut devenir un espace d’expérimentation et d’extension des médiums en lien avec des pratiques telles que : -Le dessin, via de nouvelles méthodes de reproduction ou de gravure assistées par machine. -Le volume, avec la modélisation et l’impression 3D ou l’assemblage de pièces découpées numériquement. -L’installation, par la fabrication de structures spécifiques et l’intégration de dispositifs interactifs. -La gravure, en explorant les possibilités offertes par la découpe et la gravure laser sur divers supports.
► Dates	Groupe 1 : jeudi 9 octobre (après-midi) Groupe 2 : vendredi 10 (matin)



FABLAB / APPRENTISSAGE DES OUTILS DE LA SALLE DES MACHINES

Flo ARRIEU

► Objectifs	Approfondir la maîtrise des outils de fabrication numérique en apprenant à les utiliser afin de les inscrire dans une démarche artistique personnelle. Développer une autonomie technique et critique dans l’usage du]FabLab[. Encourager le croisement entre art, design et technologie.
► Contenu	Grace à cet aperçu des possibilités techniques du]FabLab[, les étudiant-es seront amené-es à observer et a expérimenter les utilisations des machines à commande numérique (imprimante textile, découpe et gravure laser, brodeuse, etc.) en vue de pouvoir se projeter dans une réalisation personnelle au deuxième semestre. Le module abordera rapidement la logique propre aux pratiques numériques.
► Méthode	Alternance de temps d’atelier avec conception, fabrication et tests et de temps de discussion. L’accent sera mis sur le travail par démonstration. Des références artistiques et des retours d’expériences accompagneront les phases de production.
► Dates	Groupe 1 : jeudi 16 octobre (après-midi) Groupe 2 : vendredi 17 (matin) Groupe 3 : jeudi 23 octobre (après-midi) Groupe 4: vendredi 24 (matin) Groupe 5 : jeudi 30 octobre (après-midi) Groupe 6 : vendredi 31 octobre (matin)
► Évaluation	L’évaluation sera effectuée sur la base de deux critères principaux : la présence et l’intérêt manifesté par les étudiant.es. La présence ne se limite pas à l’assiduité physique, elle inclut également la ponctualité et l’engagement actif au cours des sessions.
► Bibliographie	Camille Bosqué, <i>FabLabs</i>, etc., PUV, 2017 Samuel Bianchini (dir.), <i>L’art au temps des makers</i>, Les Presses du Réel, 2021 David Reinfurt, <i>A New Program for Graphic Design</i>, Inventory Press, 2019

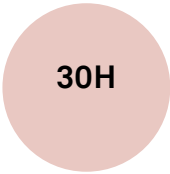
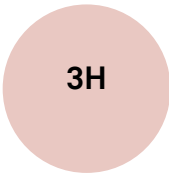


PHOTO / INITIATION MATÉRIEL ET PRISE DE VUE

Stéphane GANDOLFO, Serge LHERMITTE

► Objectifs	Se familiariser avec les boitiers réflex numériques et leurs optiques, adopter les bons gestes d'usage. Connaître les spécificités des appareils photo numérique pour mieux appréhender leur utilisation et leur potentiel. Appréhender la technique photographique.
► Contenu	Matériel : spécificités des capteurs numériques, différences entre les optiques (angles et focales) Prise de vue : formats d'enregistrement et capacité de stockage, iso et balance des blancs, profondeur de champ, vitesse.
► Méthode	Séance de 3h, par groupe de 10 étudiant·es, articulée autour de manipulation et de monstration.
► Dates	Groupe 1 : 17 octobre (matin) Groupe 2 : 17 octobre (après-midi) Groupe 3 : 24 octobre (matin) Groupe 4 : 24 octobre (après-midi)
► Évaluation	Présence et investissement personnel.

WORKSHOP PEINTURE

PEINTURE EN BÂTIMENT

Marion ROBIN et artistes invité·es

► Contenu	Rénovation collective d'un espace de l'école. Organisation par groupes.
► Objectifs	Ouvrir l'approche de la peinture à travers la pratique de la peinture en bâtiment. Relier les enjeux techniques, sensibles, pratiques, artistiques. Savoir faire un enduit, repeindre un mur, rénover un espace, faire un masquage, expérimenter les temps de séchage des matériaux. Vivre un chantier dans l'école.
► Méthode	Un workshop avec deux artistes invitées qui dans leur pratique ont un lien avec la peinture en bâtiment et sont traversées par la rénovation, le bricolage, la préparation d'un chantier, les temps intenses de travail à plusieurs.
► Évaluation	Engagement dans la pratique et dans les échanges.
► Dates	Du 18 au 21 mai 2026
► Références	Christophe Cuzin, <i>monographie</i> , éditions analogues, 2006 Flora Moscovici Germain Ipin <i>L'apprêt</i> , Rada Boukova, Eléonore Cheneau, Léa Cuenin, Colombe marcasiano, fanzine, 60 ex, 2025 Claude Rutault, n°1 bis, <i>le même vers le gris</i> , aux éditions des cendres, Paris, 2003 That's painting Productions Jagna Ciuchta, <i>Je dilaté, images liquides et plantes carnivores</i> , Mousse Publishing, bilingue, 2024.



PARLONS TRAVAIL

Enseignant·es et intervenant·es

► Contenu	Un Parlons travail sera organisé par promotion au premier semestre. Au deuxième, des temps seront ouverts et communs à toutes les promotions, principalement sur des lundis et vendredis. Les Parlons travail sont des temps d’expérimentation et de partage autour d’une présentation de travaux et recherches en cours. Sur un principe d’inscription sur l’application OneDrive de la plateforme Microsoft Office 365 de l’ÉSACM, des étudiant·es d’années différentes, accompagné·es par au moins 2 enseignant·es, échangent autour d’éléments mis en partage, en situation ou en exposition. Il peut s’agir tout autant d’une recherche en cours, de l’accrochage d’une ou plusieurs propositions plastiques, d’un déploiement d’un ensemble de travaux, d’un essai de performance, etc. Les inscrit·es choisissent l’espace qu’il·elles souhaitent utiliser au regard des salles disponibles. Sans inscription préalable, tou·tes les étudiant·es qui le souhaitent peuvent se joindre aux échanges sur tout ou partie de la journée. Des Parlons travail sont par ailleurs mis en place pour les étudiant·es d’années spécifiques (voir plannings semestriels page page 235) sur plusieurs jours successifs.
► Objectifs	S’exercer à l’accrochage en le considérant comme partie intégrante de la recherche. Apprendre à s’adresser à l’autre par les formes et leur présentation, et commencer à déceler les liens entre les travaux . Partager et croiser les regards sur les projets et recherches en cours pour enrichir les approches. Expérimenter des modalités de présentation de ses recherches, expérimentations et propositions plastiques en en comprenant les différents statuts.
► Méthode	Présentation de travaux et/ou recherches, abouties, en cours ou à l’état de projet. Échanges ouverts entre étudiant·es et enseignant·es.
► Évaluation	Présence active, générosité dans les échanges et qualité des apports. Évaluation des travaux présentés et de leur mise en partage.



ASSISTANAT DE DIPLÔMES

Enseignant·e coordinateur·rice d’année
Étudiant·e d’année diplômante

► Contenu	Les étudiant·es de 1^{re} année assistent les étudiant·es de 5^e année dans la préparation et le passage de leur DNSEP. Les étudiant·es de 2^e année assistent les étudiant·es de 3^e année dans la préparation et le passage de leur DNA. Il·elles doivent s’ajuster au projet et aux besoins de chaque étudiant·e assisté·e que se soit pour contribuer à la production de travaux, pour préparer les espaces de passage du diplôme ou pour veiller au bon déroulement de la soutenance plastique. Ces assistanats se mettent en place dans le courant du 2nd semestre suite à des temps de rencontres organisées par les étudiant·es d’années diplômantes autour de leur travail. Les assistanats commencent la semaine du 26 mai 2025, et mobilisent les étudiant·es de 2^e année jusqu’à fin-juin et de 1^{re} année jusqu’au 16 juin 2025. Les assistant·es peuvent toutefois être occasionnellement mobilisé·es en amont de cette période, notamment au moment des semaines de préparation des diplômes au printemps, mais en dehors des temps d’enseignements auxquels il·elles doivent assister.
► Objectifs	Comprendre les enjeux d’une formation en école d’art (1A). Appréhender le format et les exigences du diplôme de fin de 1^{er} cycle (2A). Apprendre et mettre en œuvre des techniques de production, d’accrochage et d’installation. Appréhender la fonction d’assistant·e d’artiste. Découvrir le travail d’étudiant·es plus avancé·es dans leur projet personnel et bénéficier d’un échange plus approfondi avec elles-eux autour de leur parcours et de leur travail.
► Méthode	Auto-enseignement. Apprentissage par l’expérience et le dialogue.
► Évaluation	Si l’assistanat ne fait pas l’objet d’une évaluation spécifique, la qualité et la justesse de l’implication et de l’engagement peuvent être prises en compte par l’équipe pédagogique lors de la commission de fin de semestre notamment dans l’attribution des crédits relatifs aux rapport à l’autre / partage (voir «évaluation : exploration & étayage», page 68). La non-réalisation d’un assistanat entraîne également la non-attribution d’une partie des crédits du semestre.



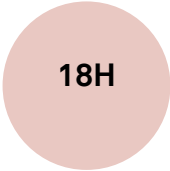
COURS HISTOIRE DE L'ART

INITIATION À LA THÉORIE

Clémence AGNEZ, Émilie BROUT, Alexis DEGRENIER, Guillaume HEUGUET, Maxime MARION, Michèle MARTEL, Anthony POIRAUDEAU

- **Objectifs**
S’initier à de nouveaux champs disciplinaires de la théorie ou en découvrir des approches renouvelées.
Comprendre les enjeux et méthodes de ces disciplines et le rapport qu’elle peuvent entretenir avec la pratique plastique.
S’emparer de notions et d’outils afin de poser un regard précis sur les oeuvres d’artistes contemporain·es.
- **Contenu**
La présence en école d’art de certaines disciplines provenant des sciences humaines et sociales ne comporte pas les même enjeux de recherche et de savoir qu’à l’université. Elles permettent d’approcher des outils et des notions qui viendront nourrir, initier, déplacer le travail plastique. Ainsi, les contenus des cinq cours théoriques regroupés ici permettront de trouver des moyens de comprendre et d’initier des questionnements esthétiques et éthiques sur le monde contemporain.
- **Méthode**
5 cours magistraux de 5 fois 2h par discipline (littérature, histoire de l’art, cultural studies, philosophie) et enseignant·es.
- **Évaluation**
S1 : présence, assiduité et engagement dans l’ensemble des cours.
S2 : travail en binôme mettant en relation une notion/une oeuvre et présentation orale.
- **Références**
Les différentes bibliographies seront présentées et commentées lors des premiers cours de chaque discipline.





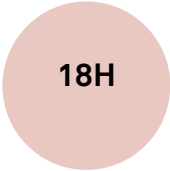
WORKSHOP SÉRIGRAPHIE

TROIS PETITS CHATS

Clara PULEIO

- **Contenu**
Sur la logique du *dorica castra** nous travaillerons à la suite d’images imprimées à résonances visuelles. Par ce système de répétition, nous aborderons toutes les étapes de travail nécessaire à l’impression en sérigraphie : contour du sujet, forme de l’image, dépôts de couleurs, répétitions, superpositions, croisements ...
Chaque session de travail produira un ensemble de 15 images (x3) pour former une suite graphique en rebond.
- **Objectifs**
Appréhender les outils, gestes et principes de la sérigraphie afin d’acquérir l’autonomie nécessaire en atelier pour la conception et la réalisation d’une impression graphique multiple.
- **Évaluation**
Présence et participation au sein du groupe et à la vie de l’atelier.
Compréhension des différentes étapes de travail.
Qualité des mises en oeuvres personnelles et collectives.
- **Dates**
Groupe 1 : du 12 au 14 novembre
Groupe 2 : du 19 au 21 janvier
Groupe 3 : du 2 au 4 mars

**dorica castra, figure de style se caractérisant par la répétition d’un même son de la fin d’une unité au début d’une autre unité.*

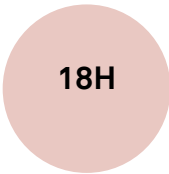


WORKSHOP MUSIQUE

AFFECTS ET RYTHMES

Alexis DEGRENIER

- **Contenu**
À travers un corpus d’écoutes et d’études de pièces avec des prismes rythmiques forts, il s’agira de déterminer la puissance affective du rythme, de son inscription dans le corps à sa possibilité de créer des affects particuliers autant que difficilement perceptibles dans leur forme primaire...
- **Objectifs**
Étendre l’écoute et degager les éléments rythmiques de différents cadres musicaux ou sonores et pratiquer une forme dans cet espace de contraintes.
- **Méthode**
Écoutes, exercices, ecriture des rythmes et rythmes de la paroles .
- **Dates**
Du 20 au 22 avril
- **Évaluation**
Participation et capacité à penser le rythme comme affect possible.

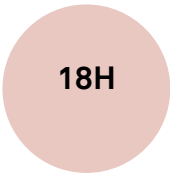


WORKSHOP SCULPTURE

L’OBJET ET SON DOUBLE

Gyan PANCHAL

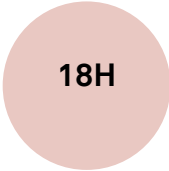
- **Contenu** Quel pourrait être le point de départ d'un travail ? Il s’agira de faire à partir de quelque chose qui est déjà là, de faire avec, de faire sans illustrer de propos particulier, de se laisser guider par l’expérimentation. Autrement dit, de travailler à tâtons, sinon à l’aveugle.
- **Objectifs** Reformuler un objet trouvé sous une autre forme, librement, sans réduire cette forme à l’illustration d’une idée.
- **Méthode** Expérimentations à partir d'un objet trouvé, apporté par l’étudiant·e, et d’un choix de matériaux à disposition.
- **Dates** Groupe 1 : du 20 au 22 octobre
Groupe 2 : du 12 au 14 novembre
Groupe 3 : du 15 au 17 décembre
- **Évaluation** Présence et investissement personnel. Qualité et pertinence du travail réalisé.



SENTIR LA MATIÈRE

Camille JUTHIER

- **Contenu** Explorer la matière non seulement pour ses qualités techniques ou visuelles, mais aussi pour ses dimensions sensorielles au sens large, engageant les cinq sens. Produire des objets et/ ou des espaces relationnels qui proposent une interaction avec le corps et le public, et qui favorisent l’émergence de sensations.
- **Objectifs** Il s’agira d’expérimenter la perception sensorielle dans le champ de l’art, en s’inspirant de pratiques artistiques (Lygia Clark, Lygia Pape, Melanie Bonajo...) et de dispositifs thérapeutiques ou relationnels (snoezelen, mobilier design pour personnes autistes ou hypersensibles, etc.). Une réflexion collective sera engagée sur ce que permet l’expérimentation des sensations, et sur les ouvertures que cela crée dans un champ artistique dominé par le visuel.
- **Méthode** Première matinée : présentation de pratiques artistiques et thérapeutiques liées aux sens, discussion et échanges.
Deux journées : production individuelle et collective d'objets et/ou d’espaces sensoriels.
Une demi-journée : expérimentation collective des dispositifs créés.
- **Dates** Groupe 1 : du 20 au 22 octobre
Groupe 2 : du 12 au 14 novembre
Groupe 3: du 15 au 17 décembre
- **Évaluation** Présence, investissement, capacité à explorer par l’expérience sensorielle et pertinence des propositions réalisées.

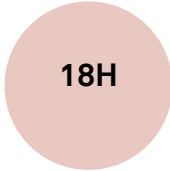


WORKSHOP FABLAB

DE L'HÉRITAGE À L'EXPÉRIMENTATION NUMÉRIQUE

Florence ARRIEU, David BLASCO

► Contenu	Expérimentation des matériaux , utilisation des placages de bois et autres matériaux compatibles laser (papier, carton, cuir, plexiglas, textile) pour étendre le vocabulaire plastique. Tout en développant une pensée sérielle et modulaire. Analyse de la répétition, de la variation et de l'assemblage de fragments pour pratiquer des compositions de plus en plus complexes. Stimuler la transversalité en établissant des liens entre dessin numérique, fabrication assistée par ordinateur et pratique manuelle. Questionner la surface et la profondeur en manipulant les strates, les vides et les pleins, les effets de lumière et d'ombre.
□ Objectifs	Explorer la marqueterie contemporaine en dépassant la fonction décorative pour une démarche artistique expérimentale, En appréhendant la découpe et la gravure laser comme outils de création, permettant précision et complexité formelle.
► Méthode	Comment les outils numériques et plus spécifiquement ici la découpe laser, peuvent-ils renouveler et transformer la marqueterie ? En analysant la coexistence de techniques artisanales traditionnelles avec les méthodes de fabrication numérique. En explorant comment la précision du laser peut générer de nouvelles formes de complexité et de détail, modifiant la perception de la virtuosité technique. Expérimenter la marqueterie comme une pratique liée à l'assemblage de fragments. Le fragment, optimisé par la découpe laser, devient une unité constructive et sémantique dans des compositions qui interrogent les notions d'unité et de discontinuité. Approfondir l'expérimentation au travers des contrastes chromatiques et texturaux pour créer des effets de volume. La capacité du laser à graver en différentes profondeurs enrichit cette dimension, introduisant de réelles altérations de la surface et des jeux d'ombres portées. Comment cette manipulation de la surface peut-elle contribuer à une «profondeur» conceptuelle, et comment les résonances visuelles et tactiles des matériaux agencés participent à la construction du sens du travail ? Utiliser la marqueterie laser comme support pour des explorations narratives. L'intégration d'éléments gravés (textes, symboles, images vectorisées) aux fragments de bois ou de tout autres matériaux permet de construire un discours. Ce workshop vise à positionner la marqueterie, enrichie par les technologies numériques, comme un médium pertinent pour aborder les enjeux esthétiques et conceptuels du champ de l'art. Il s'agit d'une appropriation de l'héritage technique en vue d'une réactualisation et d'une diversification des pratiques artistiques.
► Évaluation	Chaque étudiant produira une ou plusieurs pièces de marqueterie, démontrant une appropriation créative de la technique via l'outil laser. Les travaux exploreront des formes variées, privilégiant l'expérimentation conceptuelle et formelle
► Dates	Groupe 1 : du 19 au 21 janvier Groupe 2 : du 2 au 4 mars Groupe 3 : du 27 au 28 avril ou du 4 au 6 mai
	La Marqueterie, <i>Pierre Ramond</i> , Éditions Vial, 2023 <i>FabLab : l'essentiel pour créer dans un atelier numérique</i> , Chris Lefteri, Éditions Eyrolles, 2013 <i>L'Art contemporain : histoire et géographie</i> , Catherine Millet, Flammarion, 2021 Eva Jospin : https://marianeibrahim.com/fr/artists/79-eva-jospin/ Gabriel de la Mora : https://www.perrotin.com/fr/artists/gabriel_de_la_mora_/455#news Matt Shlian : https://www.mattshlian.com/ ...

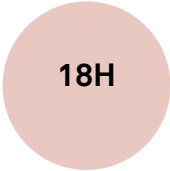


WORKSHOP PHOTO

INITIATION TECHNIQUE PHOTO

Stéphane Gandolfo

► Contenu	Session en vidéo projection du cours technique accessible sur le serveur de l'école. Question réponse liées aux différents matériels de l'école et des étudiants Définition des plans (gros plan, plan américain, plan d'ensemble)
► Méthode	Sur trois jours, accompagner un nombre restreint d'étudiants (10/15) de la donnée abstraite présentée dans le cours technique, à l'objet photographique concret, du vocabulaire à la production. Prise de vues en extérieur en autonomie, échange collectif, retour d'expérience.
► Dates	Groupe 1 : du 20 au 22 octobre Groupe 2 : du 2 au 4 mars
► Évaluation	Assiduité, réactivité, qualité et pertinence des restitutions par rapport à la thématique proposée.

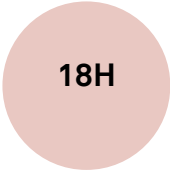


WORKSHOP CINÉMA

FILM DE SECONDE MAIN

Nelly GIRARDEAU

► Contenu	Images d’archives professionnelles ou amateurs, images trouvées sur le net ou tournées par d’autres, qu’advient-il que l’on réemploi ou détourne des images que l’on n’a pas filmé soi-même ? Comment interroger et revisiter cette matière, comment lui donner une place et un statut dans un nouveau récit ? À travers l’exploration d’archives de différentes origines, il s’agira de travailler le montage, le démontage et le remontage.
► Objectifs	Appréhender la pratique du montage et ses enjeux narratifs et esthétiques Aborder la matière filmique des rushs et leur potentialité
► Méthode	Visionnage, travail en groupe, mise en pratique et échanges.
► Dates	Du 19 au 21 janvier
► Évaluation	Compréhension des enjeux, engagement dans le projet, qualité et pertinence du travail réalisé.
► Références	Jean-Luc Godard Histoire(s) du cinéma / Elitza Gueorguieva / Louise Hémon / Jean-Gabriel Périot / / Younes Ben Slima / Eléonore Weber Montage. Une anthologie (1913-2018)- HEAD Cinéma de seconde main. Esthétique du réemploi dans l’art du film et des nouveaux médias. Christa Blumlinger



WORKSHOP CINÉMA

PLAN MONDE

Matthieu DUSSOL, Alex POU

► Contenu	En s’appuyant sur des fragments de films regardés ensemble et en utilisant des outils de cinéma comme le hors-champ (sonore et visuel), les différents espaces d’un plan (proche et lointain), la mise au point de l’image (flou et net) ; le workshop sera l’occasion de mettre en scène, un récit, une histoire, un concept linéaire (celui du cinéma) dans un seul plan, un espace défini et fixe (celui du cadre).
► Objectifs	Réfléchir et travailler la question de la composition dans le cadre et du plan-séquence filmique. Expérimenter et réfléchir à de nouveaux récits. Appréhender les outils de captation vidéo et sonores. Faire un film sans montage. Travailler en collectif.
► Méthode	Visionnage et analyse filmique de plans-séquences. Ecriture et préparation d’un tournage. Travail de mise en scène. Projection des films réalisés.
► Dates	Du 20 au 22 avril
► Évaluation	Présence et investissement personnel et collectif. Qualité et pertinence du travail réalisé.
► Références	Akerman Chantal, <i>D’Est</i> , 1h47, 1993. Mikhaïl Kalatozov, <i>Soy Cuba</i> , 2h21, 1964. Gus Van Sant, <i>Elephant</i> , 1h21, 2003. Michelangelo Frammartino, <i>Le quattro volte</i> , 1h28, 2010. Bi Gan, <i>Kaili Blues</i> , 1h53, 2015.



PARLONS TRAVAIL

Enseignant·es et intervenant·es

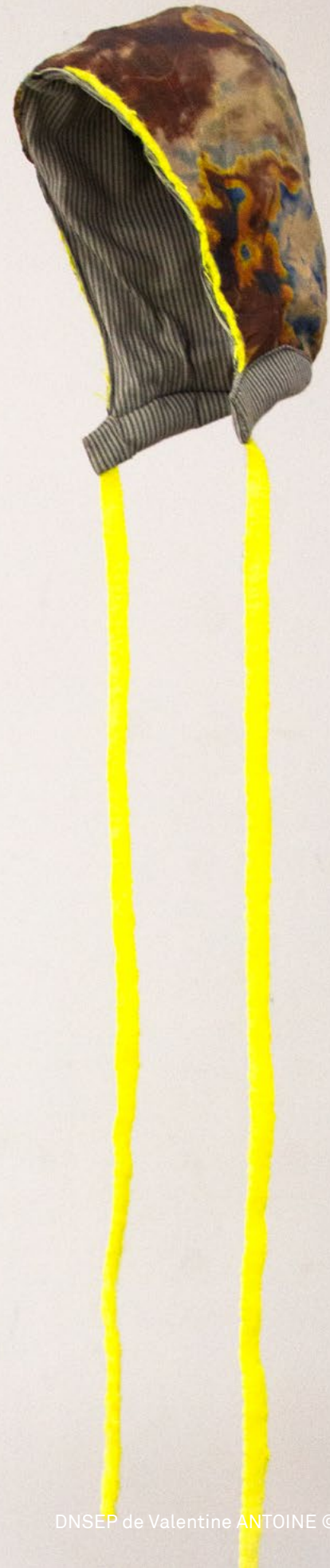
► Contenu	Proposés principalement sur des lundis et vendredis, les Parlons travail sont des temps d’expérimentation et de partage autour d’une présentation de travaux et recherches en cours. Sur un principe d’inscription sur l’application OneDrive de la plateforme Microsoft Office 365 de l’ÉSACM, des étudiant·es d’années différentes, accompagné·es par au moins 2 enseignant·es, échangent autour d’éléments mis en partage, en situation ou en exposition. Il peut s’agir tout autant d’une recherche en cours, de l’accrochage d’une ou plusieurs propositions plastiques, d’un déploiement d’un ensemble de travaux, d’un essai de performance, etc. Les inscrit·es choisissent l’espace qu’il·elles souhaitent utiliser au regard des salles disponibles. Sans inscription préalable, tou·tes les étudiant·es qui le souhaitent peuvent se joindre aux échanges sur tout ou partie de la journée. Des Parlons travail sont par ailleurs mis en place pour les étudiant·es d’années spécifiques (voir plannings semestriels page page 235) sur plusieurs jours successifs.
► Objectifs	S’exercer à l’accrochage en le considérant comme partie intégrante de la recherche. Partager et croiser les regards sur les projets et recherches en cours pour enrichir les approches. Expérimenter des modalités de présentation de ses recherches, expérimentations et propositions plastiques en en comprenant les différents statuts.
► Méthode	Présentation de travaux et/ou recherches, abouties, en cours ou à l’état de projet. Échanges ouverts entre étudiant·es et enseignant·es.
► Évaluation	Présence active, générosité dans les échanges et qualité des apports. Évaluation des travaux présentés et de leur mise en partage en prenant en compte les attendus différenciés selon les années du cursus (voir page 44).



ASSISTANAT DE DIPLÔMES

Enseignant·e coordinateur·rice d’année
Étudiant·e d’année diplômante

► Contenu	Les étudiant·es de 1 ^{re} année assistent les étudiant·es de 5 ^e année dans la préparation et le passage de leur DNSEP. Les étudiant·es de 2 ^e année assistent les étudiant·es de 3 ^e année dans la préparation et le passage de leur DNA. Il·elles doivent s’ajuster au projet et aux besoins de chaque étudiant·e assisté·e que se soit pour contribuer à la production de travaux, pour préparer les espaces de passage du diplôme ou pour veiller au bon déroulement de la soutenance plastique. Ces assistanats se mettent en place dans le courant du 2 nd semestre suite à des temps de rencontres organisées par les étudiant·es d’années diplômantes autour de leur travail. Les assistanats commencent la semaine du 26 mai 2025, et mobilisent les étudiant·es de 2 ^e année jusqu’à fin-juin et de 1 ^{re} année jusqu’au 16 juin 2025. Les assistant·es peuvent toutefois être occasionnellement mobilisé·es en amont de cette période, notamment au moment des semaines de préparation des diplômes au printemps, mais en dehors des temps d’enseignements auxquels il·elles doivent assister.
► Objectifs	Comprendre les enjeux d’une formation en école d’art (1A). Appréhender le format et les exigences du diplôme de fin de 1 ^{er} cycle (2A). Apprendre et mettre en œuvre des techniques de production, d’accrochage et d’installation. Appréhender la fonction d’assistant·e d’artiste. Découvrir le travail d’étudiant·es plus avancé·es dans leur projet personnel et bénéficier d’un échange plus approfondi avec elles·eux autour de leur parcours et de leur travail.
► Méthode	Auto-enseignement. Apprentissage par l’expérience et le dialogue.
► Évaluation	Si l’assistanat ne fait pas l’objet d’une évaluation spécifique, la qualité et la justesse de l’implication et de l’engagement peuvent être prises en compte par l’équipe pédagogique lors de la commission de fin de semestre notamment dans l’attribution des crédits relatifs aux rapport à l’autre / partage (voir «évaluation : exploration & étayage», page 68). La non-réalisation d’un assistanat entraîne également la non-attribution d’une partie des crédits du semestre.



3A



ÉCRIT

Cécile MONTEIRO-BRAZ, Anthony POIRAUDEAU, Clara PULEIO
Intervenant·es

► Contenu	Dans le cadre d’une série de moments de workshop réalisés dans le courant de l’année, les étudiant·es de 3 ^e année travailleront en plusieurs étapes. Ils·ellels choisiront d’abord librement un corpus de quelques œuvres (plastiques, littéraires, cinématographiques, scéniques, musicales, etc.) qui ont déjà été commentées et analysées et procéderont à une recherche documentaire à leur sujet. Ensuite, il·elles établiront des liens entre les œuvres choisies, et opterons pour une modalité de récit afin de mettre en forme leurs recherches documentaires et les liens qu’ils·elles font entre les œuvres. La dernière étape de travail sera consacrée à la réalisation de l’objet plastique (édition, pièce sonore, pièce vidéo, site web, etc.) matérialisant l’écrit de chaque étudiant·e. Placé sur la table de recherche de chaque étudiant·e au moment du DNA, l’écrit sera pensé dans sa forme de façon à permettre une mise en dialogue avec les recherche personnelles en cours.
► Objectifs	Explorer un choix d’œuvres en s’appuyant sur une collecte, une analyse et une comparaison des sources. Approfondir la conduite d’une recherche documentaire et bibliographique en la développant dans la durée et en hiérarchisant les sources. Maîtriser l’expression écrite et orale. Développer les capacités d’analyse et de synthèse. Penser et réaliser une mise en forme. Appréhender l’écrit comme un outil au service du travail artistique permettant de nourrir et confronter ses recherches et questionnements à d’autres pratiques pour mieux en mesurer les enjeux mais aussi la singularité. Expérimenter l’écriture de création. Expérimenter l’écrit dans sa dimension plastique au travers différentes formes possibles de texte et de différents types de médiums.
► Dates	Trois temps de workshop, pour chaque étape de travail : du 3 au 5 décembre 2025 du 27 au 30 janvier 2026 du 8 au 10 avril 2026
► Méthode	Travail personnel et discussions avec les enseignant·es entre les temps de workshop.
► Évaluation	L’évaluation portera sur la participation active aux entretiens ainsi que l’avancée des recherches documentaires et l’efficacité de la méthodologie de travail adoptée. Les critères d’évaluation du document restituant la recherche menée au cours du S5 sont : • pertinence et cohérence des choix opérés (sélection d’œuvres, axe de présentation...) ; • caractère fouillé de la recherche documentaire préalable ; • soin apporté à l’écriture et singularité du propos ; • la qualité plastique et singularité du rendu.



PARLER DU TRAVAIL, PRÉSENTER SA RECHERCHE,
CONSTRUIRE UN PARCOURS

Michèle MARTEL, Anthony POIRAUDEAU, Marion ROBIN

► Objectifs	Construire la présentation orale et la médiation de son travail plastique et de sa démarche de recherche personnelle. Se familiariser avec la parole d’artistes parlant de leur travail et des modes de partage des recherches personnelles réalisés par les artistes elleux-mêmes. Préciser sa compréhension des critères d’évaluation du DNA.
► Contenu	Chaque séance abordera des manières dont la parole peut accompagner un travail plastique, peut en donner des cadres de lecture et préciser la compréhension tant du travail lui-même que des recherches et réflexions qui le nourrissent et l’entourent. Les séances seront chacune portée par un·e enseignant·e, et s’appuieront sur des exemples de paroles d’artistes, notamment dans le cadre d’entretiens, ou sur des modes de présentation de leurs recherches mis en œuvre par les artistes elleux-mêmes. Une attention particulière sera portée aux attendus du DNA et à ses critères d’évaluation, pour permettre à chacun·e de s’appuyer sur les contraintes spécifiques de la forme du diplôme pour préciser sa présentation orale, à l’aide notamment de la table de recherche et en répondant à la nécessité de restituer un parcours d’expérimentations conduisant à la mise en place d’un terrain de travail personnel.
► Méthode	Séances d’une demi-journée conduites par un·e enseignant·e avec le groupe d’étudiant·es entier. Présentation et partage d’exemples, explicitation des attendus et critères d’évaluation d’une présentation orale pour le DNA, et des enjeux de la parole accompagnant le travail plastique au-delà de l’échéance spécifique du diplôme. Discussions autour des expériences de présentation menées par les étudiant·es lors des temps d’accrochage qui jalonnent la 3 ^e année (parlons travail, restitutions de focus et de fabrique, DNA blanc).
► Dates	jeudi 23 octobre (après-midi) jeudi 20 novembre (matin) mardi 2 décembre (matin) jeudi 22 janvier (matin) lundi 12 mars (matin) jeudi 16 mars (après-midi) mardi 7 avril (matin) jeudi 23 avril (matin)
► Évaluation	Participation active et assidue. Implication dans le partage des expériences de présentation du travail menées.
► Références	Les références artistiques et bibliographiques seront fournies durant des séances de cours.



PARLONS TRAVAIL

Enseignant·es et intervenant·es

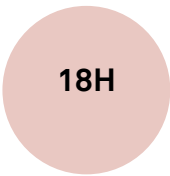
- **Contenu**

Proposés principalement sur des lundis et vendredis, les Parlons travail sont des temps d’expérimentation et de partage autour d’une présentation de travaux et recherches en cours. Sur un principe d’inscription sur l’application OneDrive de la plateforme Microsoft Office 365 de l’ÉSACM, des étudiant·es d’années différentes, accompagné·es par au moins 2 enseignant·es, échangent autour d’éléments mis en partage, en situation ou en exposition. Il peut s’agir tout autant d’une recherche en cours, de l’accrochage d’une ou plusieurs propositions plastiques, d’un déploiement d’un ensemble de travaux, d’un essai de performance, etc. Les inscrit·es choisissent l’espace qu’il·elles souhaitent utiliser au regard des salles disponibles. Sans inscription préalable, tou·tes les étudiant·es qui le souhaitent peuvent se joindre aux échanges sur tout ou partie de la journée. Des Parlons travail sont par ailleurs mis en place pour les étudiant·es d’années spécifiques (voir plannings semestriels page page 235) sur plusieurs jours successifs.
- **Objectifs**

S’exercer à l’accrochage en le considérant comme partie intégrante de la recherche. Affiner ses choix de mises en espace pour situer son travail (3A).
- **Méthode**

Présentation de travaux et/ou recherches, abouties, en cours ou à l’état de projet. Échanges ouverts entre étudiant·es et enseignant·es.
- **Évaluation**

Présence active, générosité dans les échanges et qualité des apports. Évaluation des travaux présentés et de leur mise en partage en prenant en compte les attendus différenciés selon les années du cursus (voir page 44).



WORKSHOP OBJET ET ESPACE

TRAJECTOIRES

Gyan PANCHAL

- **Contenu**

Nous nous intéresserons aux relations qui peuvent se nouer entre un objet et son espace de présentation ainsi qu’aux trajectoires que l’on peut créer d’un objet à l’autre, dans le souci d’une présence pertinente des formes exposées.
- **Objectifs**

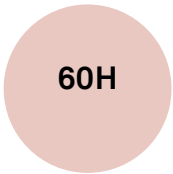
Travailler les relations entre les objets et les espaces qui les accueillent.
- **Méthode**

Expérimentations spatiales à partir des réalisations des étudiant.es.
- **Dates**

mercredi 18 février (journée)
jeudi 19 février (journée)
vendredi 20 février (journée)
- **Évaluation**

Présence et investissement personnel. Qualité et pertinence des propositions.

OUVERT
3A, 4A, 5A



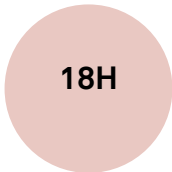
WORKSHOP PRATIQUES DIGITALES

DARK FOREST / INITIATION 3D

Émilie BROUT et Maxime MARION

► Contenu	Dans le roman <i>The Dark Forest</i> (2008), Liu Cixin suggère que l'univers est tel une forêt cosmique, où les civilisations évitent toute visibilité pour se préserver de la destruction. Reprenant cette métaphore, Yancey Strickler forge en 2019 la notion d'« Internet's Dark Forest » pour décrire la migration des internautes vers des espaces semiprivés à l'abri des algorithmes, du harcèlement et de la monétisation des grandes plateformes. La théorie éclaire ainsi le retour à des microcommunautés discrètes.
► Objectifs	Acquérir les bases et comprendre les outils de la création 3D (Blender, workflows temps-réel...) en développant un ou plusieurs projets personnels. Concevoir collectivement un environnement virtuel partagé qui oscille entre intime et visibilité publique, jouant avec les codes de l'exposition. Cet espace, qui réunira les différents projets réalisés durant l'année, sera rendu public à la fin du second semestre. Découvrir et participer à la réflexion autour des enjeux de la théorie de la forêt sombre d'internet. Nous nous intéresserons aux enjeux de cette théorie, au travers de partages de contenus et de discussions critiques. Nous concevrons collectivement un espace de partage et/ou d'exposition en ligne, réunissant des créations réalisées durant l'année et de tous médiums – mais s'incarnant dans un environnement 3D commun. Ce lieu sera présenté publiquement en fin d'année, dans des conditions à définir collectivement. Tous les niveaux en 3D sont acceptés : les temps d'initiation se concentreront d'abord sur les bases, puis se préciseront spécifiquement en fonction des différents projets.
► Méthode	Alternance entre initiation pratique, échanges théoriques et suivi de projet : Ateliers d'initiation 3D et suivi des réalisations avec Thibaut Rostagnat, répartis en trois sessions de trois jours sur l'année. Rencontres régulières (demi-journées) avec partage de contenus, discussions collectives, etc. Suivi de la création de l'environnement collectif et des productions individuelles.
► Dates	Du 29 au 31 octobre. Le 26 novembre. Le 5 janvier. Du 16 au 18 mars. Du 11 au 13 mai.
► Évaluation	Implication, assiduité et participation dans les temps d'échanges et les trois blocs d'initiation. Avancée régulière du travail individuel et contribution à l'espace collectif. Qualité des réalisations.

► Référence	Ceccarelli, Marta. 2025. <i>Internet's Dark Forests : Subcultural Memories and Vernaculars of a Layered Imaginary</i>. Ljubljana : Aksioma. Dark Forest Collective (dir.). 2024. <i>The Dark Forest Anthology of the Internet</i>. s.l. : Metalabel. Appleton, Maggie. 2023. « The Expanding Dark Forest and Generative AI ». Konior, Bogna. 2020. « The Dark Forest Theory of the Internet ». <i>Flugschriften</i>, n° 6. Strickler, Yancey. 2019. « The Dark Forest Theory of the Internet ». <i>OneZero</i> (Medium), 10 juillet. Liu, Cixin. 2008. <i>The Dark Forest</i>. Beijing : Chongqing Press ; trad. fr. 2019, <i>La Forêt sombre</i>, Arles : Actes Sud. Harney, Stefano & Moten, Fred. 2013. <i>The Undercommons: Fugitive Planning & Black Study</i>. New York : Minor Compositions / Autonomedia ; trad. fr. : <i>Les souscommuns : planification fugitive et étude noire</i>, Paris : Éditions Brook, 2022.
-------------	---



OUVERT
3A, 4A, 5A

WORKSHOP EXPO

AVEC L'HÔTEL FONTFREYDE

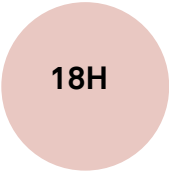
Jan KOPP, Serge LHERMITTE

► **Contenu** Un workshop axé image et photographie, pour le second semestre avec l'artiste en résidence à l'Hôtel Fontfreyde, Valérie Jouve. Les thématiques, modalités et limite de place seront élaborées avec l'artiste au cours du premier semestre.

Pour plus d'informations, contacter l'enseignant-e concerné-e.



OUVERT
3A, 4A, 5A



WORKSHOP EXPO

AVEC L'HÔTEL FONTFREYDE

Jan KOPP, Serge LHERMITTE

► Contenu

Un workshop axé image et photographie, pour le second semestre avec l'artiste en résidence à l'Hôtel Fontfreyde, Valérie Jouve. Les thématiques, modalités et limite de place seront élaborées avec l'artiste au cours du premier semestre.

Pour plus d'informations, contacter l'enseignant·e concerné·e.

OUVERT
4A, 5A



WORKSHOP ARTS SONORES

PHONOTOPY, THE CHOIR, 7 HAIKUS POUR UNE PLATINE

Alexis DEGRENIER et Yann LEGUAY

► Contenu

Invitation à un workshop de Yann Leguay avec Alexis Degrenier et Guillaume Heuguet
Yann Leguay évolue depuis 20 ans entre les scènes underground électroniques et les expositions dans des centres d'art, ou sur des plateaux de danse, multipliant des formes radicales de performances sonores poétiques et les installations à l'oblique des contraintes. Nous apporterons ici une réflexion et la construction d'un anti-récit de la matière sonore pour l'étendre dans la plasticité des formes musicales et leurs possibles futurs

► Objectifs

À partir de simples objets, éléments sonores ou lumineux, petits dispositifs techniques ou sources sonores portatives, Yann Leguay apportera son regard sur les inépuisables possibilités d'objets du quotidien, fragiles ou désuets, anodins ou en déséquilibre .

► Méthode

Construction d'objets sonores, ateliers de réflexions sur la forme, le fond, du concept à la forme en devenir perpétuel.

► Dates

Du 16 au 19 février (journées)

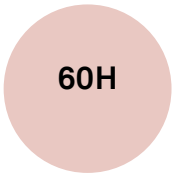
► Évaluation

Compréhension des enjeux, participation aux enjeux de réflexion et de construction de formes sonores.

► Références

Walter Benjamin: *l'oeuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*
Peter Szendy: *Sur écoute*
TW Adorno: *Le caractère fétiche dans la musique*
Thibault Walter: *Audio Trouble – Étude sur les pratiques aurales d'une école d'art*

OUVERT
3A, 4A, 5A



WORKSHOP PRATIQUES DIGITALES

DARK FOREST / INITIATION 3D

Émilie BROUT et Maxime MARION

► Contenu	Dans le roman <i>The Dark Forest</i> (2008), Liu Cixin suggère que l'univers est tel une forêt cosmique, où les civilisations évitent toute visibilité pour se préserver de la destruction. Reprenant cette métaphore, Yancey Strickler forge en 2019 la notion d'« Internet's Dark Forest » pour décrire la migration des internautes vers des espaces semiprivés à l'abri des algorithmes, du harcèlement et de la monétisation des grandes plateformes. La théorie éclaire ainsi le retour à des microcommunautés discrètes.
► Objectifs	Acquérir les bases et comprendre les outils de la création 3D (Blender, workflows temps-réel...) en développant un ou plusieurs projets personnels. Concevoir collectivement un environnement virtuel partagé qui oscille entre intime et visibilité publique, jouant avec les codes de l'exposition. Cet espace, qui réunira les différents projets réalisés durant l'année, sera rendu public à la fin du second semestre. Découvrir et participer à la réflexion autour des enjeux de la théorie de la forêt sombre d'internet. Nous nous intéresserons aux enjeux de cette théorie, au travers de partages de contenus et de discussions critiques. Nous concevrons collectivement un espace de partage et/ou d'exposition en ligne, réunissant des créations réalisées durant l'année et de tous médiums – mais s'incarnant dans un environnement 3D commun. Ce lieu sera présenté publiquement en fin d'année, dans des conditions à définir collectivement. Tous les niveaux en 3D sont acceptés : les temps d'initiation se concentreront d'abord sur les bases, puis se préciseront spécifiquement en fonction des différents projets.
► Méthode	Alternance entre initiation pratique, échanges théoriques et suivi de projet : Ateliers d'initiation 3D et suivi des réalisations avec Thibaut Rostagnat, répartis en trois sessions de trois jours sur l'année. Rencontres régulières (demi-journées) avec partage de contenus, discussions collectives, etc. Suivi de la création de l'environnement collectif et des productions individuelles.
► Dates	Du 29 au 31 octobre. Le 26 novembre. Le 5 janvier. Du 16 au mars (à confirmer) Du 11 au 13 mai.
► Évaluation	Implication, assiduité et participation dans les temps d'échanges et les trois blocs d'initiation. Avancée régulière du travail individuel et contribution à l'espace collectif. Qualité des réalisations.

► Référence	Ceccarelli, Marta. 2025. <i>Internet's Dark Forests : Subcultural Memories and Vernaculars of a Layered Imaginary</i> . Ljubljana : Aksioma. Dark Forest Collective (dir.). 2024. <i>The Dark Forest Anthology of the Internet</i> . s.l. : Metalabel. Appleton, Maggie. 2023. « The Expanding Dark Forest and Generative AI ». Konior, Bogna. 2020. « The Dark Forest Theory of the Internet ». <i>Flugschriften</i> , n° 6. Strickler, Yancey. 2019. « The Dark Forest Theory of the Internet ». <i>OneZero</i> (Medium), 10 juillet. Liu, Cixin. 2008. <i>The Dark Forest</i> . Beijing : Chongqing Press ; trad. fr. 2019, <i>La Forêt sombre</i> , Arles : Actes Sud. Harney, Stefano & Moten, Fred. 2013. <i>The Undercommons: Fugitive Planning & Black Study</i> . New York : Minor Compositions / Autonomedia ; trad. fr. : <i>Les souscommuns : planification fugitive et étude noire</i> , Paris : Éditions Brook, 2022.
-------------	---



PARLONS TRAVAIL

Enseignant·es et intervenant·es

- **Contenu**

Proposés principalement sur des lundis et vendredis, les Parlons travail sont des temps d’expérimentation et de partage autour d’une présentation de travaux et recherches en cours. Sur un principe d’inscription sur l’application OneDrive de la plateforme Microsoft Office 365 de l’ÉSACM, des étudiant·es d’années différentes, accompagné·es par au moins 2 enseignant·es, échangent autour d’éléments mis en partage, en situation ou en exposition. Il peut s’agir tout autant d’une recherche en cours, de l’accrochage d’une ou plusieurs propositions plastiques, d’un déploiement d’un ensemble de travaux, d’un essai de performance, etc. Les inscrit·es choisissent l’espace qu’il·elles souhaitent utiliser au regard des salles disponibles. Sans inscription préalable, tou·tes les étudiant·es qui le souhaitent peuvent se joindre aux échanges sur tout ou partie de la journée. Des Parlons travail sont par ailleurs mis en place pour les étudiant·es d’années spécifiques (voir plannings semestriels page page 235) sur plusieurs jours successifs.
- **Objectifs**

S’exercer à l’accrochage en le considérant comme partie intégrante de la recherche. Affiner ses choix de mises en espace pour situer son travail et en ajuster l’adresse (4A).
- **Méthode**

Présentation de travaux et/ou recherches, abouties, en cours ou à l’état de projet. Échanges ouverts entre étudiant·es et enseignant·es.
- **Évaluation**

Présence active, générosité dans les échanges et qualité des apports. Évaluation des travaux présentés et de leur mise en partage en prenant en compte les attendus différenciés selon les années du cursus (voir page 44).





COMPAGNONNAGE

Samira AHMADI GHOTBI, Emilie BROUT et Maxime MARION, Alexis DEGRENIER, Matthieu DUSSOL, Camille JUTHIER, Cécile MONTEIRO-BRAZ,Marie ORTS, Alex POU, Vincent WEBER.

- **Objectifs** Approfondir et développer les questionnements et les gestes récurrents dans le travail.
Partager des sources et des références.
Transmettre des savoirs, techniques pratiques et théoriques.
Préparer la sortie de l'école.
- **Méthode** Chaque étudiant·e de 5ème année doit choisir au moins un·e enseignant·e dans la liste proposée afin qu'iel accompagne au plus près le travail. Une fois le groupe constitué, il s'agira de déterminer les questionnements et les besoins qui peuvent être partagés. Les séances ont lieu une demi-journée par mois et permettent de mobiliser les apports théoriques, techniques ou pratiques nécessaires. Ainsi, les séances pourraient être à la fois un temps de partage de références, de visionnage, d'écriture, d'entraînement, à la présentation orale etc.
- **Évaluations** Assiduité, présence et engagement dans les activités du groupe Capacité à établir des liens entre plusieurs pratiques et à identifier les savoirs qu'elles appellent.

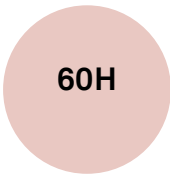


PARLONS TRAVAIL

Enseignant·es et intervenant·es

- **Contenu** Proposés principalement sur des lundis et vendredis, les Parlons travail sont des temps d'expérimentation et de partage autour d'une présentation de travaux et recherches en cours. Sur un principe d'inscription sur l'application OneDrive de la plateforme Microsoft Office 365 de l'ÉSACM, des étudiant·es d'années différentes, accompagné·es par au moins 2 enseignant·es, échangent autour d'éléments mis en partage, en situation ou en exposition. Il peut s'agir tout autant d'une recherche en cours, de l'accrochage d'une ou plusieurs propositions plastiques, d'un déploiement d'un ensemble de travaux, d'un essai de performance, etc. Les inscrit·es choisissent l'espace qu'il·elles souhaitent utiliser au regard des salles disponibles. Sans inscription préalable, tou·tes les étudiant·es qui le souhaitent peuvent se joindre aux échanges sur tout ou partie de la journée. Des Parlons travail sont par ailleurs mis en place pour les étudiant·es d'années spécifiques (voir plannings semestriels page page 235) sur plusieurs jours successifs.
- **Objectifs** S'exercer à l'accrochage en le considérant comme partie intégrante de la recherche. Trouver les modalités de partage de sa démarche en prenant en compte les manières de l'adresser et le contexte.
- **Méthode** Présentation de travaux et/ou recherches, abouties, en cours ou à l'état de projet. Échanges ouverts entre étudiant·es et enseignant·es.
- **Évaluation** Présence active, générosité dans les échanges et qualité des apports. Évaluation des travaux présentés et de leur mise en partage en prenant en compte les attendus différenciés selon les années du cursus (voir page 44).

OUVERT
3A, 4A, 5A



WORKSHOP PRATIQUES DIGITALES

DARK FOREST / INITIATION 3D

Émilie BROUT et Maxime MARION

► Contenu	Dans le roman <i>The Dark Forest</i> (2008), Liu Cixin suggère que l'univers est tel une forêt cosmique, où les civilisations évitent toute visibilité pour se préserver de la destruction. Reprenant cette métaphore, Yancey Strickler forge en 2019 la notion d'« Internet's Dark Forest » pour décrire la migration des internautes vers des espaces semiprivés à l'abri des algorithmes, du harcèlement et de la monétisation des grandes plateformes. La théorie éclaire ainsi le retour à des microcommunautés discrètes.
► Objectifs	Acquérir les bases et comprendre les outils de la création 3D (Blender, workflows temps-réel...) en développant un ou plusieurs projets personnels. Concevoir collectivement un environnement virtuel partagé qui oscille entre intime et visibilité publique, jouant avec les codes de l'exposition. Cet espace, qui réunira les différents projets réalisés durant l'année, sera rendu public à la fin du second semestre. Découvrir et participer à la réflexion autour des enjeux de la théorie de la forêt sombre d'internet. Nous nous intéresserons aux enjeux de cette théorie, au travers de partages de contenus et de discussions critiques. Nous concevrons collectivement un espace de partage et/ou d'exposition en ligne, réunissant des créations réalisées durant l'année et de tous médiums – mais s'incarnant dans un environnement 3D commun. Ce lieu sera présenté publiquement en fin d'année, dans des conditions à définir collectivement. Tous les niveaux en 3D sont acceptés : les temps d'initiation se concentreront d'abord sur les bases, puis se préciseront spécifiquement en fonction des différents projets.
► Méthode	Alternance entre initiation pratique, échanges théoriques et suivi de projet : Ateliers d'initiation 3D et suivi des réalisations avec Thibaut Rostagnat, répartis en trois sessions de trois jours sur l'année. Rencontres régulières (demi-journées) avec partage de contenus, discussions collectives, etc. Suivi de la création de l'environnement collectif et des productions individuelles.
► Dates	Du 29 au 31 octobre. Le 26 novembre. Le 5 janvier. Du 16 au mars. Du 11 au 13 mai.
► Évaluation	Implication, assiduité et participation dans les temps d'échanges et les trois blocs d'initiation. Avancée régulière du travail individuel et contribution à l'espace collectif. Qualité des réalisations.

► Référence	Ceccarelli, Marta. 2025. <i>Internet's Dark Forests : Subcultural Memories and Vernaculars of a Layered Imaginary</i> . Ljubljana : Aksioma. Dark Forest Collective (dir.). 2024. <i>The Dark Forest Anthology of the Internet</i> . s.l. : Metalabel. Appleton, Maggie. 2023. « The Expanding Dark Forest and Generative AI ». Konior, Bogna. 2020. « The Dark Forest Theory of the Internet ». <i>Flugschriften</i> , n° 6. Strickler, Yancey. 2019. « The Dark Forest Theory of the Internet ». <i>OneZero</i> (Medium), 10 juillet. Liu, Cixin. 2008. <i>The Dark Forest</i> . Beijing : Chongqing Press ; trad. fr. 2019, <i>La Forêt sombre</i> , Arles : Actes Sud. Harney, Stefano & Moten, Fred. 2013. <i>The Undercommons: Fugitive Planning & Black Study</i> . New York : Minor Compositions / Autonomedia ; trad. fr. : <i>Les souscommuns : planification fugitive et étude noire</i> , Paris : Éditions Brook, 2022.
-------------	---

OUVERT
3A, 4A, 5A

18H

WORKSHOP EXPO

AVEC L'HÔTEL FONTFREYDE
Jan KOPP, Serge LHERMITTE

Un workshop axé image et photographie, pour le second semestre avec l'artiste en résidence à l'Hôtel Fontfreyde, Valérie Jouve. Les thématiques, modalités et limite de place seront élaborées avec l'artiste au cours du premier semestre.

Pour plus d'informations, contacter l'enseignant-e concerné-e.

24H

OUVERT
4A, 5A

WORKSHOP ARTS SONORES

PHONOTOPY, THE CHOIR, 7 HAIKUS POUR UNE
Alexis DEGRENIER et Yann LEGUAY
PLATINE

- **Contenu** Invitation à un workshop de Yann Leguay avec Alexis Degrenier et Guillaume Heuguet
Yann Leguay évolue depuis 20 ans entre les scènes underground électroniques et les expositions dans des centres d'art, ou sur des plateaux de danse, multipliant des formes radicales de performances sonores poétiques et les installations à l'oblique des contraintes. Nous apporterons ici une réflexion et la construction d'un anti-récit de la matière sonore pour l'étendre dans la plasticité des formes musicales et leurs possibles futurs
- **Objectifs** À partir de simples objets, éléments sonores ou lumineux, petits dispositifs techniques ou sources sonores portatives, Yann Leguay apportera son regard sur les inépuisables possibilités d'objets du quotidien, fragiles ou désuets, anodins ou en déséquilibre .
- **Méthode** Construction d'objets sonores, ateliers de réflexions sur la forme, le fond, du concept à la forme en devenir perpétuel.
- **Dates** Du 16 au 19 février.
- **Évaluation** Compréhension des enjeux, participation aux enjeux de réfléxion et de construction de formes sonores.
- **Références** Walter Benjamin: *l'oeuvre d'art à l'epoque de sa reproctubilité technique*
Peter Szendy: *Sur écoute*
TW Adorno: *Le caractère fétiche dans la musique*
Thibault Walter: *Audio Trouble – Étude sur les pratiques aurales d'une école d'art*

RÉALITÉS

PROFESSIONNALISATION



A – L’EMBARRAS DU CHOIX
Cédric LOIRE, Armand JALUT, Gyan PANCHAL (enseignant associé)

	EN PARTENARIAT AVEC LE FRAC AUVERGNE
► Contenu	Analyse d’expositions emblématiques. Étude de la collection du FRAC Auvergne. Notions de conservation préventive et de régie des œuvres. Définition d’une thématique et d’un protocole d’exposition. Conception de la scénographie et réalisation de supports de communication et de médiation.
► Objectifs	Découvrir les enjeux du commissariat d’exposition. Développer un regard critique sur l’histoire et les pratiques de l’exposition. Expérimenter les différentes étapes de conception et de réalisation d’une exposition, de la sélection des œuvres à la médiation.
► Méthode	Alternance d’apports théoriques (histoire de l’exposition, exemples de démarches curatoriales) et d’ateliers pratiques (choix des œuvres, scénographie, médiation). Visites au FRAC Auvergne et rencontres avec les professionnels. Travail en groupe et présentations individuelles.
► Évaluation	Le 13 et le octobre. Le 17 et 18 novembre. Le 1er et le 2 décembre. Le 5 et le 6 janvier. Le 16 et le 17 février. Le 23 et le 24 avril. Du 27 au 30 avril OU du 4 au 7 mai.
► Références	Participation active aux ateliers et aux discussions. Présentation d’un dossier de commissariat individuel (S1). Réalisation d’une exposition collective à partir de la collection du FRAC Auvergne (S2). KLÜSER, Bernd, HEGEWISCH, Katharina, <i>L’art de l’exposition. Une documentation sur trente expositions exemplaires du XX^e siècle</i> , éditions du regard, 1998 ROMAN, Mathilde, <i>Habiter l’exposition. L’artiste et la scénographie</i> , Manuella éditions, 2020 CELANT Germano, DEMAND Thomas, KOOLHAAS Rem, <i>When Attitudes Become Form</i> , Bern 1969/ Venice 2013 (exposition à la Ca’Corner Della Regina, Fondation Prada) O’DOHERTY Brian, <i>White Cube -L’espace de la galerie et son idéologie</i> (1976-1986), éditions jrp/ ringier, 2008



B – RÉALITÉS D’UNE EXPOSITION

Philippe EYDIEU
et l’équipe d’In extenso, lieu associatif d’art contemporain

► Contenu	Réalité d’une exposition est un projet qui va permettre à un groupe de 5 étudiant-es constitué sur un appel à candidature diffusé début octobre, d’aborder le travail de commissaire d’exposition en côtoyant les réalités de la vie d’une structure clermontoise (In Extenso) et son équipe. Le groupe sera amené à écrire un projet d’exposition en prenant appui sur des visites d’ateliers (rencontre avec les artistes de la Diode à Clermont, du Grand Large à Lyon) et la découverte des collections et réserves du musée d’art moderne de la ville de Saint Étienne et de l’Institut d’art contemporain de Villeurbanne. L’exposition s’inscrira dans la programmation d’In extenso et ouvrira en avril-mai 2026.
► Objectifs	En partenariat avec In extenso, lieu d’art contemporain fondé en 2002, Réalités d’une exposition vise à familiariser les étudiant-es aux divers métiers qui prennent en charge, gèrent, exposent et diffusent l’art contemporain.
► Méthode	Accompagné par Katia Porro, curatrice et directrice artistique d’In extenso, Manue Bureau, Coordinatrice des projets pour In Extenso et Philippe Eydieu chargé de projets, des partenariats et facilitateur pour la Coopérative de recherche de l’ESACM, les participant-es apprendront à développer un projet d’exposition, gérer un budget, rédiger un communiqué de presse, mettre en espace une exposition, penser une médiation, et plus encore. À travers des visites d’expositions, des rencontres avec des œuvres et des artistes de la région et des moments de travail réguliers avec l’équipe d’In extenso, le groupe aura l’occasion de découvrir plus en profondeur le champ de l’art contemporain par le biais d’une expérience pratique et immersive.
► Évaluation	Participation active et assidue. Ce projet ne donne pas lieu à une notation et une évaluation spécifique mais il fait l’objet d’une appréciation mentionnée dans la fiche d’évaluation contribuant à rendre compte du parcours de l’étudiant-e dans l’école et dans ses projets post-diplôme.

OBLIGATOIRE
4A

CHOISIR ENTRE
A, B ET C

C – RÉALITÉS DE L’ART/BALISE « PRENDRE PART »

Zoé HALLER et Amélie SOUNALET

- **Contenu**

Ce focus croisé entre La Balise et Les réalités de l’art permettra de questionner l’art en tant que processus collectif d’élaboration d’œuvres ou de projets. Les pratiques participatives placent l’accent non pas sur l’artiste, mais sur l’acte de collaboration. En ce sens, elles permettent l’inclusions d’une pluralité de voix, d’intérêts et de besoins et aboutissent à la production d’œuvres plus inclusives. Plus largement, elles questionnent les structures sociales et peuvent constituer des outils de gouvernance.
- **Objectifs**

Développer des compétences essentielles pour interagir avec différents publics, comprendre les contextes institutionnels d’intervention, transmettre des savoirs et des compétences, adapter son langage et co-construire des projets artistiques en lien avec des partenaires extérieurs. Au semestre 2, nous programmerons collectivement des invitations d’intervenant-es extérieures en lien avec les questions soulevé-es en semestre 1. Ces expériences et rencontres permettront de développer un esprit critique face aux politiques artistiques et culturelles contemporaines.
- **Méthode**

Basées sur une approche pédagogique participative, «Prendre part” intègre une initiation à la sociologie de la culture, des arpentages, ainsi que des exercices pratiques conçus pour se confronter à des situations réelles de co-crédation, de médiation et de transmission. Nous allons explorer des méthodes pour partager une démarche artistique et sensibiliser à l’art, tout en intégrant des enjeux sociaux et culturels contemporains.

Calendrier :

Introduction à la sociologie de la culture 1 : 14 octobre (2 heures, 10h-12h)

Introduction à la sociologie de la culture 2 : 28 octobre (2 heures, 10h-12h)

Journée méthodo 4 novembre (6 heures 10h-17h)

Retour méthodo 5 novembre (2 heures)

Arpentage 1 : 18 novembre (4 heures, 13h30-17h30)

Arpentage 2 : 24 novembre (4 heures, 13h30-17h30)

Arpentage 3 : 3 décembre (4 heures 13h30-17h30)

Construction collective S2 9 décembre (2 heures)

Semestre 2 à écrire avec les étudiant-es : prévoir un budget de 5 intervenant-es

Pistes d’Invitations :

Marie Preston

Mathilde Chénin

Chloé Langeard

Carton plein

Isabelle Mayaud

Anna Collin

Sophia Orlando

Eve-Gabriel Chabanon

Benoit Antille

Nuria Guell

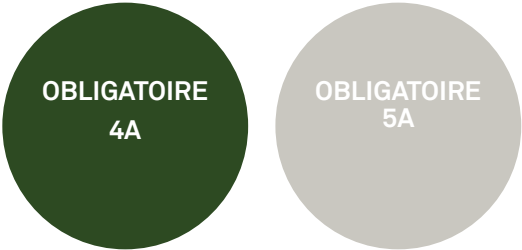
Julie Ramage

Le bruit du frigo

La fabrique nomade



Restitution de la Fabrique Gothique-core



RÉALITÉS DE L'ART / RENCONTRES

Zoé HALLER
Intervenant·es

► Contenu	Rencontres et témoignages d'expériences avec des artistes et des professionnel·les de l'art : galeristes, médiateur·rices, commissaires d'exposition, régisseur·euses, directeur·ices d'institutions, conservateur·rices, conseiller·es artistiques, juristes, collectionneur·euses, représentant·es d'associations d'artistes... Présentation des choix possibles après le DNA ou le DNSEP en termes de poursuite d'études. Présentation des dimensions administratives du travail artistique (droit d'auteur·rice, statut, déclarations, etc.), des formes d'organisation collective (associations, collectifs), du dossier artistique (portfolio, cv), de l'organisation du monde de l'art et des dispositifs de soutien à la création et à la diffusion de l'art. Séances de découverte des approches et principaux objets de la sociologie de l'art (mondes de l'art, institutions, marchés, trajectoires, talents, publics, etc.).
► Objectifs	À travers la présentation des activités et des professions en relation directe ou indirecte avec le champ de l'art et celui de l'exposition, les Réalités de l'art ont pour objectif d'aider les étudiant·es à préciser leur projet professionnel et à préparer leur parcours à la sortie de l'école. Il vise également à apporter des outils et des repères pour mieux appréhender le paysage artistique, pour se familiariser avec les règles juridiques et sociales du travail artistique, pour savoir communiquer et pour penser son organisation et son économie de travail.
► Méthode	Rencontres avec des intervenant·es. Tables rondes. Ateliers. Modules d'information.
► Dates	Au premier semestre : Mercredi 12 novembre 2025- Journée « Regards croisés sur les marchés de l'art contemporain » Vendredi 12 décembre 2025 (après-midi) - Immersion à la Cour des trois coquins Jeudi 5 mars 2026 (après-midi) - rencontre avec le CNAP - Présentation du guide des résidences d'arts visuels Programme complet sur : https://www.esacm.fr/etudes/insertion-professionnelle/
► Évaluation	Tables rondes et présentation : Présence obligatoire pour les étudiant·es de 4A et 5A Ateliers/visites/rencontres : présence obligatoire à 3 évènements (minimum) à choisir sur le programme annuel (places limitées). Ces rencontres ne donnent pas lieu à une évaluation spécifique mais leurs apports se mesurent notamment lors des évaluations croisées où l'étudiant·e est amené·e à se situer par rapport à son parcours dans l'école et ses projets post-DNSEP (voir page 66).
► Bibliographie/ Webographie	Liot Françoise, <i>Le métier d'artiste : les transformations de la profession artistique face aux politiques de soutien à la création</i> . Paris : L'Harmattan, 2004. Nicolas-Le Strat Pascal. <i>Une sociologie du travail artistique : artistes et créativité diffuse</i> . Montréal : L'Harmattan, 1998. Provansal Mathilde, avec une préface de Christine Détrez. <i>Artistes mais femmes : une enquête sociologique dans l'art contemporain</i> . Lyon : ENS Éditions ; Wasselonne : Printot&Ixo, 2023. Quemin Alain. <i>L'art contemporain international : entre les institutions et le marché</i> (le rapport disparu). Nîmes : J. Chambon ; Saint-Romain-au-Mont-d'Or : Artprice.com, 2002. Ramoul Olivier et Pajda (Plateforme pour l'accompagnement juridique des acteurs culturels), <i>Profession artiste plasticien</i> , Paris : Eyrolles, 2014. Schirman Caroline. <i>L'artiste et son marché : artiste, plasticien, photographe, designer, vidéaste...</i> Trézélan (Côtes-d'Armor) : Filigranes Éditions, 2017. Sigalo Santos Luc, avec une préface de Vincent Dubois et Laurent Jeanpierre, <i>L'administration des vocations : enquête sur le traitement public du chômage artistique en France</i> , Paris : Dalloz, 2018. SMartBe, dir. Marc Moura, trad. Laurent Bayer. <i>L'artiste, un entrepreneur ?</i> Paris : Les Impressions nouvelles ; Bruxelles : SMartBe, 2011.



RÉALITÉS DE L'ART / MODULES

Zoé HALLER

► Contenu	Ces modules articuleront présentation des bases des droits d'auteur·rices et du régime des artistes-auteur·rices et découverte de textes militants, journalistiques et sociologiques qui traitent des enjeux matériels et politiques associés aux dimensions économiques, juridiques et administratives du travail artistique.
► Objectifs	Se repérer dans l'environnement administratif, juridique et social du travail artistique. Découvrir l'histoire, les évolutions récentes et les débats qui entourent actuellement les droits d'auteur·rices et le régime des artistes-auteur·rices
► Méthode	Six modules qui alterneront présentations théoriques, arpentages et échanges.
► Évaluation	Participation obligatoire. Ces modules ne donnent pas lieu à une évaluation spécifique mais ses apports se mesurent notamment lors des évaluations croisées où l'étudiant·e est amené·e à se situer par rapport à son parcours dans l'école et ses projets post-DNSEP (voir page 66).
► Bibliographie/ Webographie	AC//RA - Art Contemporain en Auvergne-Rhône-Alpes, www.ac-ra.eu CNAP - Centre National des Arts Plastiques, www.cnap.fr CIPAC - Fédération des professionnels de l'art contemporain, www.cipac.net Économie solidaire de l'art - http://www.economiesolidairedelart.net FRAAP – Fédération des Réseaux et Associations d'artistes plasticiens : www.fraap.org Burtin Zortea Julia, avec des illustrations de Louise Drulhe, <i>Aujourd'hui, on dit travailleur·ses de l'art</i> . Cognac : 369 Éditions ; Laval : Impr. Art et Caractère, 2022. Catin Aurélien, avec la collab. d'Anaïs Enjalbert et Émilie Moutsis, <i>Notre condition : essai sur le salaire au travail artistique</i> , Saint-Étienne : Riot Éditions, 2020. Schrijver, Eric, dir., avec Mathilde Sauzet, Juliette Goiffon, Anne-Sarah Huet, Lorraine Furter, Grégory Jérôme, Nelson Luce, Alice Pennors et Mathieu Roquet (trad.). <i>Copiez ce livre : un manuel sur le droit d'auteur et les communs culturels par et pour les artistes</i> . Cluny : Les commissaires anonymes, 2023.

RÉALITÉS DU VIRTUEL

Philippe EYDIEU et Zoé HALLER
Intervenant·es

► Contenu	Deux axes structurent le projet « Réalités du virtuel » : Découverte d’outils génératifs, réflexion sur la propriété intellectuelle (invitation dans le cadre des réalités de l’art). Exploration des biais algorithmiques et approche décoloniales des technologies
► Objectifs	Explorer les possibilités de l’implication de l’IA dans une pratique de création et sensibiliser les étudiant·es aux enjeux éthiques, juridiques, technologiques et sociétaux qui lui sont associés.
► Méthode	Articulation de temps théoriques et d’atelier pratique avec l’implication de la Coopérative de recherche, d’enseignant·es et d’invité·es extéieur·es.
► Évaluation	Participation active et assidue. Ce modul ne donne pas lieu à une évaluation spécifique mais il vient enrichir le parcours de l’étudiant·e dans l’école et dans ses projets post-DNSEP.

RÉALITÉS D’UNE COLLECTION

Rada BOUKOVA, Alexis DEGRENIER, Philippe EYDIEU, Geoffrey VEYRINES

► Contenu	En partenariat avec la Biennale des textiles (le FITE) et le musée Bargoin, ce module propose d’appréhender une sélection d’œuvres de la collection textile du musée Bargoin par le son. Par une approche sonore sensible à l’ASMR et au documentaire, il s’agira de réaliser des portraits sonores d’œuvres choisies de la collection textile du musée Bargoin. Le choix des œuvres se fera en regard des propriétés esthétique (gestes), matériologiques (propriétés sonores des matériaux) et politique (résonnances coloniale et géopolitique). Chaque captation fera ensuite l’objet d’une capsule sonore qui sera exposée lors du prochain FITE, accompagnées des œuvres de la collection concernées. L’exposition se déroulera au Centre Camille Claudel ou seront exposés d’autres projets d’école liés au FITE (fin juin - début juillet 2026).
► Objectifs	Réalité d’une collection est un projet qui permet d’appréhender la collection d’un musée à travers le regard et le savoir-faire des personnes qui l’encadre et les outils, les points de vue et les approches transdisciplinaires d’une école d’art.
► Méthode	Accompagné par l’équipe du musée Bargoin, et à l’ESACM, par Rada Boukova, Alexis Degrenier, Philippe Eydieu, Geoffrey Veyrines, les participant·es découvriront une partie de la collection textiles du musée Bargoin suivit d’une prise en main des outils d’enregistrement sonore de l’école, permettant d’appréhender et de capter le contexte et la charge véhiculée par les œuvres de la collection lors de leur découverte et manipulation au sein des réserves du musée. Une à 2 séances se dérouleront au musée afin d’effectuer les enregistrements et les manipulations de 6 œuvres de la collection. S’en suivra un travail d’écriture, de montage et de mise en son pour aboutir à un portrait sonore de chaque œuvre.
► Évaluation	Participation active et assidue. Ce projet ne donne pas lieu à une notation et une évaluation spécifique mais il fait l’objet d’une appréciation mentionnée dans la fiche d’évaluation contribuant à rendre compte du parcours de l’étudiant·e dans l’école et dans ses projets post-diplôme.

STAGES /RÉSIDENCES

Structures d’accueil

► Contenu	En 1^{er} comme en 2^e cycle, les étudiant-es ont des stages obligatoires à réaliser pour valider leur cursus. Ils peuvent être fractionnés en plusieurs temps et doivent se dérouler en dehors des temps d’enseignement en 2^e année ou sur des périodes validées au préalable avec les coordonateur-rices d’année pour les étudiant-es en 3^e année et plus. En s’appuyant notamment sur les offres diffusées par mail ou lors de rendez-vous individuels avec des enseignant-es, l’étudiant-e cible puis démarche des structures/ personnes pouvant l’accueillir en stage. Une fois, son stage identifié, il.elle transmet au secrétariat pédagogique, au moins trois semaines avant le début du stage, une fiche de renseignement remplie en concertation avec le-la maître de stage et dans laquelle sont notamment présentés la structure d’accueil, les missions confiées et les objectifs du stage (savoirs et connaissances acquis). La demande fait ensuite l’objet d’une validation par l’enseignant-e coordonateur-rice d’année qui veille à la pertinence de l’expérience par rapport au parcours et au projet de l’étudiant-e. Les programmes de résidence en France ou à l’étranger proposés en 2^e cycle sur appel à candidature (voir page 68) sont apparentés à des périodes de stage. Toutefois seule la moitié du temps de séjour est comptabilisé pour amener les étudiant-es à faire l’expérience de différents contextes professionnels.
► Objectifs	Élargir sa connaissance des activités, métiers et contextes de travail, en relation directe ou indirecte avec le champ de l’art (2A-3A). Approfondir sa connaissance et sa compréhension des réalités et des réseaux professionnels (4A-5A). Développer des compétences pratiques en termes d’outil et de travail en équipe (2A>5A). En vue d’un projet de réorientation, les étudiant-es en 1^{re} année ont également la possibilité de réaliser un stage d’observation, en dehors des temps d’enseignements et dans un autre domaine que celui de l’art (1A).
► Méthode	Stage en milieu professionnel en France ou à l’étranger (voir page 69). En phase programme (2A-3A), les étudiant-es doivent à minima avoir réalisé 2 semaines de stage(s) - soit 10 jours effectifs, contre 1 mois en phase projet (4A-5A) - soit 20 jours effectifs. Les stages d’observation en 1^{re} année sont liés à des projets de réorientation et font l’objet d’une validation préalable par le responsable des études et les enseignant-es coordinateur-rices d’année.
► Évaluation	La période de stage est prise en compte sur remise d’une attestation de fin de stage. Il ne fait pas l’objet d’une évaluation spécifique mais la capacité des étudiant-es à mobiliser avec pertinence les apports de ces expériences est évaluée au travers de l’ensemble de leur travail plastique. L’impact des stages se mesure également lors des évaluations croisées où il.elles sont amené-es à se situer par rapport à leur parcours dans l’école et leurs projets post-diplômes (voir page 58). Si le nombre de jours minimum requis n’est pas atteint à la fin du 1^{er} semestre de l’année diplômante, l’étudiant-e n’obtient alors pas tous les crédits de son semestre. Sa diplômabilité sera conditionnée à la validation de son quota de stage avant la fin de l’année scolaire (J-, avant la rentrée suivante).

ANGLAIS

Enseignant-es du Centre de langues de l’Université Clermont Auvergne
Artistes et/ou professionnel-les invité-es

► Contenu	Les étudiant-es sont amené-es à suivre, de la 1^{re} à la 4^e année, un enseignement en anglais; à l’exception des des étudiant-es non francophones ayant un niveau de FLE (Français longue étrangère) inférieur à C1 sur l’échelle de compétences linguistiques européenne (CECRL). Pour les étudiant-es de 1^{re} et 2^e années ayant un niveau A1 à B1+, et les étudiant-es de 3^e et 4^e années ayant un niveau A1 à B1, cet enseignement est assuré par le Centre de langues de l’Université Clermont Auvergne. Il se déploie sur une semaine intensive début janvier combinant enseignement le matin et visites en anglais l’après-midi, précédée de trois rendez-vous préalables ponctuant le 1^{er} semestre. Les étudiant-es de 1^{re} et 2^e années ayant un niveau B2 minimum et les étudiant-es de 3^e et 4^e années ayant un niveau B1+ minimum suivent quant à eux-elles un programme spécifique porté par des professionnel-les de l’art (workshops), qui se prolonge au 2nd semestre uniquement pour les étudiant-es de 4^e année (Parlons travail, Portfolio). [proposition: “... workshops. Pour les étudiants de 4^e année, l’enseignement se prolonge au 2^e semestre (Parlons travail, Portfolio...”]
►Objectifs	Réactiver / approfondir sa maitrise de la langue anglaise parlée et écrite. Développer sa capacité à utiliser l’anglais dans des situations variées et concrètes, en lien avec le champ des arts et du milieu artistique Développer sa compréhension écrite et orale. Développer sa capacité à comprendre et s’exprimer en anglais.
► Méthode	Groupes d’années mélangées prenant en compte le niveau d’anglais au regard d’un test effectué à l’entrée à l’ÉSACM et de la réévaluation des niveaux par les enseignant-es de l’UCA au moment des évaluations. Approche communicative et actionnelle : mise en situation, travail individuel, en binôme et en groupe. Supports : audio, vidéo, écrit, ressources en ligne...
► Évaluation	Le suivi par l’enseignant-e permettra une appréciation individualisée, notamment basée sur l’implication de l’étudiant-e dans son projet. Toute absence doit être justifiée et annoncée en amont quand cela est possible pour que le secrétariat pédagogique de l’ÉSACM puisse s’en faire le relais auprès de l’université.

INITIATION À LA RECHERCHE

INITIATION À LA RECHERCHE

► Objectifs	L’initiation à la recherche, aujourd’hui pleinement incluse dans le 2^e cycle des écoles supérieure d’art permet aux étudiant·es de côtoyer plus intensément et plus concrètement, toujours en regard de leur propre travail, les méthodologies de la recherche en art. L’initiation à la recherche appréhende aussi la recherche en art par l’art en contribuant à des projets portés par des enseignant·es en lien avec des membres de la Coopérative de recherche (4A/5A). L’initiation se fait en deux temps. Dans ce cadre, la quatrième année se concentre sur la conception et l’élaboration de l’essai des étudiant·es. Un calendrier est mis en place pour les accompagner personnellement et régulièrement en leur proposant plusieurs workshops. La cinquième année propose d’expérimenter des formes et des méthodes collectives de recherche en constituant un travail d’exploration de ces méthodes. La Coopérative de recherche est la plateforme à partir de laquelle s’organisent dans l’école, les activités de recherche. Dans ce lieu de fabrique collective, les chercheur·es élaborent différentes situations qui leur permettent de nourrir ou de tester certaines phases de leur recherche. L’initiation à la recherche se présentent ainsi :
► Contenu et méthode	• Essai (4A) (voir page suivante) Ce focus mène l’étudiant·e à la rédaction de son essai de DNSEP en relation avec les référent·es essais. Il se construit à partir de trois workshops qui séquentent l’année pour l’aboutir en fin de la 4^e année. Ces moments sont des temps forts pensés pour travailler parallèlement et conjointement le fond et la forme de l’essai. Ces workshops ne se substituent pas au travail au long cours avec les référent·e·s essais mais constituent des moments de concentration et d’accélération ainsi qu’une mise en partage collective. (voir page 218) Deux séminaires d’initiation à la recherche, obligatoires pour les 5A : • Documentation (5A) (voir page suivante) Il s’agira de proposer de regarder différentes manières d’approcher la documentation d’un travail artistique, autant dans ses méthodes que dans ses modes de représentation. Ces temps de partage viendront en regard d’une recherche appliquée à la pratique personnelle.

► Évaluation

• Focus Postcapitaliste et pratiques artistiques contemporaines (5A) (voir page suivante) Il s’agit de proposer une pratique de lecture en commun afin de constituer une sorte de « contre-canon » de références qui puisse être partagé avec nos communautés pédagogiques, artistiques, militantes. Ainsi que : • Chronique d’une recherche (4A, 5A) (voir page 216) À travers ce module, il s’agit de rencontrer et partager des enjeux méthodologiques. Dans quelles réalités - sociales, matérielles, esthétiques, artistiques - s’ancre une pratique de recherche ? Et au choix : • De la mélancolie: « du chaos en soi...vers une étoile dansante » (4A, 5A) (voir page 214) Comment écouter le terme « coupure» depuis les travaux de philosophes, de musicien·ne·s, de psychanalystes, de critiques, de sociologues, d’artistes, de physicien·ne·s, d’écrivain·ne·s ? • Conte-enquête (4A, 5A) (voir page 215) Conte-enquête est une approche de la recherche par les outils artistiques, construite au sein du groupe de recherche Popsu (Plateforme d’Observation des Projets et Stratégies Urbaines) réunissant des membres spécialistes de l’agronomie (Agro Paris Tech), de l’urbanisme (Agence d’urbanisme) de l’économie (école de commerce), de l’architecture (ENSACF) et de l’art contemporain (ÉSACM).	Implication dans toutes les étapes de recherche et dans les échanges. Qualité des contributions mises en lien avec les préoccupations personnelles de l’étudiant·e. Justesse dans l’adresse et la compréhension des enjeux.
--	---



SÉMINAIRE

DOCUMENTATION

Rada BOUKOVA et Marion ROBIN

► Objectifs	Apercevoir dans la documentation du travail un petit sentier ou une grande promenade donnant l’occasion d’une autre relation à l’art, d’une entrée par une autre facette dans le travail plastique. Aborder les choix de documentation du travail comme étant aussi représentatifs que le travail lui-même, par extension, suite, choix d’une distance et/ou d’une proximité, déplacement, interprétation, capture d’expérience, ouverture. Faire interagir les gestes et les médiums pour trouver son propre mode de dialogue entre son travail et sa documentation, aussi en regard de l’adresse et de la circulation désirée.
► Contenu	La documentation d’un travail plastique dit beaucoup des décisions des artistes et des auteur-rices. À travers elle, se pose la question du statut des choses et de l’influence du langage sur ce qu’on regarde. Est-ce qu’il s’agit de clarifier, d’être ailleurs, de complexifier, d’informer, de matérialiser, d’authentifier, de dire la part scientifique, de donner une preuve, de chercher l’autonomie ? Est-il possible de se dédouaner de la question ? Quels liens la documentation entretient-elle avec le souvenir, le fragment, le secret, le point de vue, la mémoire, la sauvegarde, le quotidien ? Où s’arrête la maîtrise sur l’œuvre et comment les choses nous parviennent ? À travers différents exemples, nous tenterons de regarder l’énergie dépensée pour rester en contact avec la réalité du travail artistique depuis sa documentation, nous observerons ensemble différentes manières de faire. Ces temps de partage viendront en regard d’une recherche liée à la pratique personnelle.
► Méthode	3 rendez-vous par semestre consacrés à l’observation de méthodes singulières d’artistes et d’auteur-rices et au travail pratique de documentation pour chaque étudiant-e, tout médium confondu.
► Dates	jeudi 23 octobre (après-midi) lundi 17 novembre (après-midi) jeudi 18 décembre (après-midi) lundi 16 janvier (après-midi)
► Évaluation	Assiduité, engagement dans les échanges et la pratique.
► Références	Liza BEAR, <i>Splitting</i> , film super 8 couleur, silencieux, 10’, 1974 Hélène BERTIN, Valentine Schlegel, <i>je dors, je travaille</i> , Paris, future, CAC Brétigny, 2017 Claire BISHOP, <i>on the superabundance of research-based art</i> , INFORMATION OVERLOAD, Artforum April 2023 Guy DE COINTET, <i>Marie de Brugerolle</i> JRP/Ringier Kunstverlag : 2011. Pati HILL, <i>letters to Jill, a catalogue and some notes on copying</i> , Arcadia University, première édition 1979 Gordon MATTA-CLARK, entretiens, Paris, éditions Lutanie, 2011 Gordon MATTA-CLARK, les photomontages Craig OWENS, <i>Le Discours des autres</i> , Romainville, éditions Même Pas l’Hiver, 2022 Yvonne RAINER, <i>poèmes</i> , Lyon, trente-trois morceaux, 2021 Lynne SACHS, Barbara HAMMER, <i>A month of single frames</i> , 16mm, documentaire couleur, 14’, 2019 AWARE, <i>Archives of Women Artists</i> , Research and Exhibitions : https://awarewomenartists.com/ Le réseau documents d’artistes : https://reseau-dda.org/fr



SÉMINAIRE

POSTCAPITALISMES ET PRATIQUES ARTISTIQUES CONTEMPORAINES

Guillaume HEUGUET et Clémence AGNEZ

► Objectifs	Cartographier les enjeux critiques de l’art contemporain. Développer une culture critique commune Pratiquer la lecture analytique collective. Documenter et présenter une démarche de réflexivité. Expérimenter les liaisons entre concepts et pratiques plastiques
► Contenu	Nous proposons de constituer un groupe d’étude sur les rapports entre postcapitalisme et productions artistiques/culturelles. Il s’agit de proposer une pratique de lecture en commun afin de constituer une sorte de « contre-canon » de références qui puisse être partagé avec nos communautés pédagogiques, artistiques, militantes. Dans le contexte d’une cinquième année en école d’art, la lecture analytique, sensible et située de textes politiques et théoriques, en collectif, constitue une pratique à part entière. Cette pratique de l’étude en commun est une façon de s’approprier un corpus issu des sciences humaines : au terme d’un cursus en école d’art, c’est une manière de se rendre attentif aux conditions politiques, sociales, écologiques, économiques des pratiques artistiques, aux courants de pensée et idéologies qui les traversent ; de se familiariser avec le monde de la recherche en rapport avec l’art contemporain ; de s’approprier les usages de la théorie dans les milieux professionnels de l’art (de l’accompagnement à la critique infrastructurelle) ; de se situer dans les différents modes de relation entre théorie et pratique. C’est aussi une manière de se préparer à une situation qui peut se présenter dans le cadre de projets collectifs faisant l’objet d’une curation/éditorialisation forte, ou de candidatures à des résidences sur la base d’un appel spécifique.
► Méthode	Lectures collectives et présentations d’approfondissements individuels. Présence, participation et implication.
► Dates	vendredi 24 octobre (matin) / vendredi 7 novembre (matin) / lundi 24 au mercredi 26 novembre : voyage d’étude à Paris / vendredi 23 janvier (matin) / vendredi 20 février (matin) / vendredi 20 mars (matin) / vendredi 26 mars (matin) / vendredi 24 avril (matin) / vendredi 13 mai (matin)
► Références	Aline Caillet et Florian Gaité, <i>Les mondes de l’art à l’âge du capitalisme culturel</i> , Presses Universitaires de Vincennes, 2025 Aliocha Imhoff et Kantuta Quiros, <i>Qui parle ?</i> , PUF, 2022 Andrea Fraser, « From the Critique of Institutions to an Institution of Critique », <i>Artforum</i> , septembre 2025 Angela Dimitrakaki, « Feminism, Art, Contradictions », <i>e-flux Journal</i> , n°92, juin 2018 Archey, Karen, «After Institutions.» Curating the Contemporary in the Art Museum. Routledge, 2023 Brad Troemel, «The Accidental Audience», The New Inquiry, 14 mars 2013 Claire Bishop, <i>Artificial Hells : Participatory Art and the Politics of Spectatorship</i> , Verso, 2012 Cy Lecerf Maulpoix, <i>Ecologies déviantes. Voyages en terres queer</i> , Combourakis, 2021 David Joselit, <i>After Art</i> , Princeton, 2013 Donna Haraway, <i>Manifeste cyborg et autres essais</i> , Exils, 2017 Estelle Zhong Mengual, <i>Apprendre à voir. Le point de vue du vivant</i> , Actes Sud, 2021 Geneviève Azam, «Penser et agir depuis la subsistance», Terrestres, 12 mai 2023 Hal Foster, <i>Design & Crime</i> Jose Esteban Munoz, <i>Cruiser l’utopie</i> , Brook, 2023 Judith Butler, <i>La vie psychique du pouvoir</i> , Amsterdam, 2022 Kristin Ross, <i>La forme-commune</i> , La Fabrique, 2024 Lucie Kolb, Gabriel Flückiger, New Institutionalism Revisited, On curating, n°21, décembre 2013 [en ligne] Marie-Jeanne Zenetti, « Que fait #MeToo à la littérature ? », Revue critique de fixxion française contemporaine n°24, 2022 [En ligne] Mark Fisher, <i>Désirs post capitalistes</i> , Audimat éditions, 2024 Nancy Fraser, <i>Le capitalisme est un cannibalisme</i> , Agone, 2025 Nato Thompson (dir.), <i>Living as Form: Socially Engaged Art from 1991-2011</i> , MIT Press, 2012 Olivier Marboeuf, <i>Suites décoloniales: s’enfuir de la plantation</i> , éditions du Commun, 2022 Selma James, <i>Sexe, race et classe. La stratégie de l’autonomie</i> , PMN, 2024

OUVERT
4A, 5A

25H

DE LA MÉLANCOLIE : ”DU CHAOS EN SOI...
Alexis DEGRENIER

VERS UNE ÉTOILE DANSANTE”

► Contenu	À partir du texte “Chaos cérébral et création artistique. De Deleuze aux neurosciences” de Florian Gaité nous expérimenterons à l’aide d’écoutes et d’analyses musicales une manière de penser la figure de la mélancolie tant dans la musique que dans la gravure, la poésie ou le cinéma, que celle-ci se trouve dans la position des mains, ou l’enchaînement des accords, que raconte-t-elle de soi et du monde? Tout autant que celle du chaos habitant chaque artiste dans son processus de création”
► Objectifs	Nous étudierons un ensemble d’œuvres aux affects divers pour y sonder la possibilité d’une lumière. Ainsi nous passerons de Albrecht Dürer à PNL afin d’extraire les formes résonnantes et la poétique possible de ces questions.
► Dates	vendredi 24 octobre (après-midi) vendredi 7 novembre(après-midi) vendredi 5 décembre(après-midi) vendredi 9 janvier (après-midi) vendredi 6 mars (après-midi) vendredi 13 mars (après-midi) vendredi 24 avril (après-midi)
► Évaluation	Le cours de l’année permettra de créer in situ un podcast, émission de radio auquel.les il sera demandé de participer t à la fois dans la pensée et la mise en oeuvre technique.

OUVERT
4A, 5A

42H

CONTE-ENQUÊTE

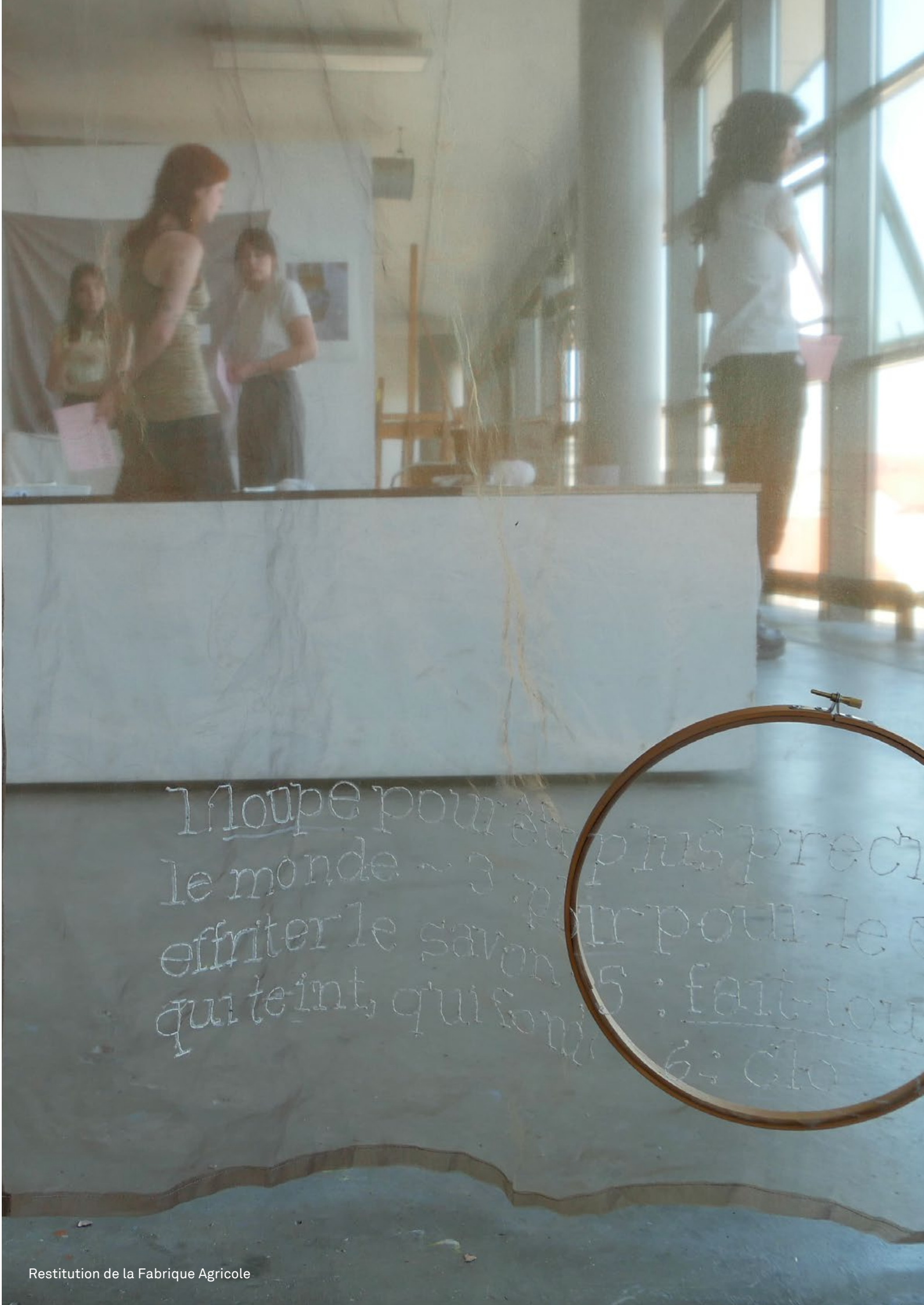
Serge LHERMITTE, Cédric LOIRE

► Objectifs	Appréhender les enjeux de la recherche, nourrie par les apports pluridisciplinaires, l’investigation sur le terrain et portées par les méthodologies et les formes de la création artistique.
► Contenu	Conte-enquête est une approche de la recherche par les outils artistiques, construite au sein du groupe de recherche Popsu (Plateforme d’Observation des Projets et Stratégies Urbaines) réunissant des membres spécialistes de l’agronomie (Agro Paris Tech), de l’urbanisme (Agence d’urbanisme) de l’économie (école de commerce), de l’architecture (ENSACF) et de l’art contemporain (ESACM). Il suivra la méthodologie définie par le groupe Popsu : il s’agira de mener une enquête de terrain pour interroger le secteur culturel et l’ensemble de ses acteurs sur sa manière d’accompagner la transition dans les territoires à faible densité humaine. Le Parc Naturel Régional de l’Aubrac sera le terrain d’étude pour l’année 2025/2026.
► Méthode	L’enjeux sera de mener cette étude en la situant dans le champ de l’art contemporain. La proposition imaginée est de s’appuyer sur des contes et légendes locales, et de transposer les items de l’enquête en autant d’éléments fictionnels (personnages, actions, paysages, forces...) susceptibles de constituer la grille de lecture et la trame de construction de l’enquête. Construire l’enquête en partant de contes et d’histoires orales, du folklore Auvergnat, en les revisitant est une manière d’interroger les matériaux (costumes) les personnages (âge-genre) les lieux (contextes), de travailler certains médiums privilégiés, écriture, son, vidéo, photographie. Que l’enquête devienne conte et le conte-enquête.
► Dates	lundi 8 décembre (journée) lundi 15 au mercredi 17 décembre : voyage de fabrique ? lundi 26 janvier (journée) lundi 23 février (journée) lundi 16 mars (journée) lundi 30 mars (journée)
► Évaluation	Importance de votre participation, de votre implication, de votre capacité à vous investir et à être force de proposition lors des séances. Capacité d’autonomie à travailler hors des temps prévus dans le Focus, pour alimenter la réflexion commune. Capacité à comprendre et à s’approprier les enjeux.

CHRONIQUE D'UNE RECHERCHE

Philippe EYDIEU et Zoé HALLER
Intervenant·es

- **Objectifs** À travers ce module, il s'agit de rencontrer et partager des enjeux méthodologiques. Dans quelles réalités - sociales, matérielles, esthétiques, artistiques - s'ancre une pratique de recherche ?
Ce module permettra d'explorer et d'apporter une attention particulière aux manières dont la recherche en art crée des porosités entre les disciplines (arts visuels, sociologie, philosophie, histoire, science etc...)
- **Contenu** Pour cela, nous inviterons les membres de la Coopérative et des chercheur·euse invité·es à venir nous raconter leur méthodologie de recherche.
Programme complet disponible sur <https://www.esacm.fr/etudes/insertion-professionnelle/>
- **Méthode** Un rendez-vous mensuel avec un·e chercheur·euse, des invité·es.
Les rendez-vous sont anticipés et préparés.
Chaque rendez-vous donne lieu à l'édition d'un Jacuzzi.
Ce module s'adresse aux étudiant·es de master.
- **Évaluation** Participation active et assidue. Ce module ne donne pas lieu à une évaluation spécifique mais il vient enrichir le parcours de l'étudiant·e dans l'école et dans ses projets post-DNSEP.



Restitution de la Fabrique Agricole

ESSAI

Clémence AGNEZ, Rada BOUKOVA, Guillaume HEUGUET

► Objectifs	L’essai s’élabore durant les deux premiers semestres de la phase projet. Le terme essai renvoie à un ouvrage dont le sujet, sans viser à l’exhaustivité, est traité par approches successives, et généralement selon des méthodes ou des points de vue mis à l’épreuve à cette occasion. Il doit être conçu en lien et au service de la pratique et du développement de l’autonomie de l’étudiant·e dans la définition et la problématisation de sa recherche. Il doit être suffisamment développé pour permettre à l’étudiant·e de faire la preuve, devant un jury, de ses capacités en matière de recherche documentaire, d’objectivation et de conceptualisation, de mise en contexte historique et théorique, ainsi que de mise à distance critique de son propre travail.
► Contenu	La méthodologie, l’ossature du texte et sa mise en forme sont entièrement à déterminer par l’étudiant·e en lien avec les spécificités et les enjeux du travail. Si les moyens académiques peuvent être utilisés, la recherche et la rédaction doivent être l’occasion d’une appropriation critique de l’ensemble des outils mobilisés pour l’écriture d’un essai de master. L’approche sera donc plus de l’ordre de l’heuristique, en ce sens qu’elle pense ses propres procédés de recherche et de formulation, que de la seule application d’une méthodologie existante. Malgré cette mise en avant d’une singularité, l’essai ne doit toutefois pas perdre de vue sa visée et son adresse. Il doit par conséquent comporter la présentation d’une recherche documentaire appropriée au sujet, concernant, selon les cas et en fonction de la problématique choisie, les champs historiques (histoire et histoire de l’art), théoriques (philosophie et sciences humaines), techniques, scientifiques, etc. Il fera, enfin, l’objet d’une approche analytique et critique mettant en évidence son utilité dans l’élaboration du projet artistique de l’étudiant·e.
► Forme	L’étudiant·e pourra, s’il·elle le désire, s’en tenir à une production écrite satisfaisant à des exigences de clarté, de lisibilité et de justesse, tant dans la formulation que dans la présentation du texte. Cependant, dans le contexte d’un enseignement artistique, il va de soi que l’étudiant·e doit pouvoir choisir de travailler plus particulièrement la forme de l’essai. Cela dans deux directions essentielles : • l’une concerne l’expression et la forme écrite, l’étudiant·e se positionnant en auteur·e par l’autonomie de la phase d’écriture et par son appréhension sensible autant qu’analytique • l’autre concerne la mise en forme matérielle et graphique de « l’objet-essai », si l’étudiant·e souhaite exploiter dans son élaboration la maîtrise qu’il·elle a acquise dans les domaines de la relation texte-image, un support numérique, une vidéo, etc. (une attention particulière sera portée à tout ce qui touche aux normes de mise en page, de formats, de typographie et d’indexation bibliographique). Cependant toute confusion devra être évitée : l’essai est un objet de recherche, et quelle que soit la forme choisie, il devra satisfaire aux attentes en termes de contenu évoquées plus haut, soit en intégrant dans sa forme générale les éléments nécessaires, soit en les produisant « à côté » sous forme écrite.
► Suivi	L’élaboration de l’essai s’articule autour de deux axes : le Focus initiation à la recherche Essai (mené par Clémence AGNÈZ, Guillaume HEUGUET et Rada BOUKOVA) s’appuyant sur trois workshops (octobre, janvier, mai) et le suivi personnalisé de chaque étudiant·e par deux enseignant·es référent·es qu’il·elle choisit. En début de 4 ^e année, suite au premier workshop dans lequel les enjeux de l’essai sont définis, chaque étudiant·e se voit attribuer deux enseignant·es référent·es au regard des voeux formulés et du champ de recherche envisagé. Tout au long de l’élaboration de l’essai, guidé·e par le calendrier de référence ci-après, l’étudiant·e présentera à ses référent·es les phases évolutives de son travail, et ce jusqu’à la réalisation formelle de celui-ci. Cet accompagnement individualisé sera donc renforcé par deux autres temps de workshops : à la fin du semestre 7 (janvier) pour densifier le travail de recherche et d’écriture et en mai pour finaliser l’essai.

OBLIGATOIRE
4A

OBLIGATOIRE
5A

► Évaluation

Deux modes d’évaluations existeront indépendamment l’un de l’autre :

- Par les enseignant·es référent·es au vu de l’avancée de l’essai et selon les critères suivants :
S7 : l’implication et la prospective dans la mise en place du travail de recherche d’une part, et la pertinence de l’articulation entre la problématique et les ressources convoquées d’autre part.
S8 : la juste visée et adresse de l’essai ainsi que la qualité et pertinence du rendu écrit. La qualité de l’essai avec une attention particulière portée à l’alliance de l’écriture et de la forme visée, en tenant compte des critères d’évaluation de l’essai au DNSEP (voir page 63).
- Par les enseignant·es du Focus Initiation à la recherche Essai selon les critères définis pour chaque workshop.

► Calendrier de référence

- Du 30 septembre au 2 octobre 2025 : 1^{er} Workshop Méthodologie de l’essai
- Octobre : A la fin du workshop, Transmission des vœux des référent·es accompagnés de la note d’intention de l’essai, de son synopsis et d’un ensemble de documents réalisés pendant le workshop.
- Avant les vacances de décembre : 1^{er} rendu écriture articulé au corps de références (iconographie / bibliographie).
- Du 6 au 9 janvier 2026 : 2^e Workshop Méthodologie de l’essai
- Mars : Rendu écrit approfondi.
- Du 18 au 21 mai 2026 : 3^e Workshop Méthodologie de l’essai à l’issue duquel le Rendu d’un exemplaire sera finalisé.
- Année 2026-2027 : Fin octobre au plus tard, remise des 2 exemplaires restants de l’essai en vue d’une soutenance blanche début janvier et de la soutenance devant le jury du DNSEP courant février.

PLANNING AJUSTÉ POUR LES ÉTUDIANT·ES PARTANT EN MOBILITÉ D’ÉTUDE

Au 1^{er} semestre :

Courant octobre : Rendez-vous en visio pour échanger autour du projet d’essai et transmission des vœux des référent·es accompagnés de la note d’intention de l’essai.
Du 6 au 9 janvier 2025 : 1^{er} Workshop Méthodologie de l’essai : À la fin du workshop, transmission du 1^{er} rendu écriture articulé au corps de références (iconographie / bibliographie).
Du 18 au 21 mai 2025 : 2^e Workshop Méthodologie de l’essai
Fin juin au plus tard : Rendu écrit approfondi.

Au 2nd semestre :

Du 30 septembre au 2 octobre 2025 : 1^{er} Workshop Méthodologie de l’essai

- Octobre : A la fin du workshop, transmission des vœux des référent·es accompagnés de la note d’intention de l’essai, de son synopsis et d’un ensemble de documents réalisés pendant le workshop.
- Fin novembre au plus tard : 1^{er} rendu écriture articulé au corps de références (iconographie / bibliographie).
- Du 6 au 9 janvier 2026 : 2^e Workshop Méthodologie de l’essai. Pour les étudiant·es déjà parti·es en mobilité, un rendez-vous est proposé avant le départ avec les enseignant·es portant le workshop.
- Année 2026-2027 : Début septembre 2026 au plus tard, rendu écrit approfondi. Avant fin octobre, un rendez-vous est proposé avec les enseignant·es portant le workshop afin d’aboutir au rendu d’un exemplaire finalisé. Fin novembre au plus tard, remise des 2 exemplaires restants de l’essai en vue d’une soutenance blanche début janvier et de la soutenance devant le jury du DNSEP courant février.

INITIATION À LA RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE ET À LA REALISATION D'UNE BIBLIOGRAPHIE

Sarah BAZIRE, Sylvie MATHE

- Objectifs

Acquérir une méthodologie de recherche : savoir cerner son sujet, trouver les mots-clefs, reformuler, s'interroger sur les sources d'information à interroger, organiser sa recherche

Identifier, repérer les sources et les principaux catalogues.

Savoir organiser, hiérarchiser et rédiger une bibliographie.
- Contenu

Proposition d'une méthodologie de recherche, présentation de plusieurs catalogues ressources et de différents outils permettant de collecter et d'organiser des références bibliographiques, puis mise en situation.
- Évaluation

Présence et investissement personnel, pertinence des échanges et curiosité professionnelle.



Erle BLUM et Carla SANTIN, restitution de la Fabrique Bleue

MOBILITÉS

OUVERT
2A, 3A, 4A, 5A

MOBILITÉS D'ÉTUDES

Etablissement d'accueil

► Objectifs	Permettre aux étudiant·es de faire des expériences humaines et culturelles qui viennent enrichir leur parcours de formation. Découvrir d'autres pratiques et d'autres manières d'enseigner l'art. Améliorer leur pratique d'une langue.
► Contenu	À partir du semestre 4, les étudiant·es ont la possibilité de réaliser un semestre d'études dans un établissement partenaire de l'ÉSACM en Europe. Les mobilités hors Europe sont réservées aux étudiant·es en 2 ^e cycle. Les années 2 et 4 sont des années privilégiées pour effectuer une mobilité d'études. Suite à la validation du projet de mobilité par l'équipe pédagogique (voir procédure page 68) puis l'acceptation par l'établissement d'accueil de la candidature, l'étudiant·e part pendant un semestre à l'étranger pour suivre les enseignements définis dans le contrat d'étude qu'il.elle a signé avant son départ. Les échanges avec l'équipe pédagogique se poursuivent si besoin pendant le semestre (notamment autour de l'avancée de l'essai). Une rencontre autour des travaux réalisés pendant la mobilité (Parlons travail de retour de mobilité) est organisée au retour avec l'équipe pédagogique pour aider l'étudiant·e à se réinscrire dans l'école et les attendus à venir.
► Méthode	Relative à chaque approche pédagogique proposée par les établissements partenaires.
► Évaluation	Grâce au système de transfert de crédits (ECTS), les évaluations passées à l'étranger sont entièrement prises en compte dans la formation à l'ÉSACM. Les crédits acquis sont répercutés sur le relevé de crédits de l'étudiant·e après remise du certificat d'évaluation établi par l'établissement d'accueil. Le relevé de crédits de l'école intégrant les crédits acquis à l'étranger est finalisé après la tenue du Parlons travail de retour de mobilité et remis à l'étudiant·e dans les jours qui suivent.

OUVERT
2A, 3A, 4A, 5A

POINT DE FUITE

Enseignant·es, étudiant·es de retour de mobilité
Intervenant·es

PERSPECTIVES À L'ÉTRANGER

► Objectifs	S’informer, rencontrer, explorer des terrains pour se projeter dans des possibilités de mobilité internationale dans le temps du cursus (semestres d’étude, stages, résidences, césure) ou au sortir de l’école (poursuite d’études, résidences, installation à l’étranger, etc.).
► Contenu	Par des retours d’expériences d’enseignant·es ou d’étudiant·es parties en mobilité, mais également par des interventions d’établissements/institutions partenaires ou l’invitation d’artistes internationaux·ales, les Points de Fuite permettent aux étudiant·es de découvrir d’autres écoles internationales, d’autres villes et d’autres façons d’apprendre l’art mais également de se projeter sur des prolongements possibles des expériences internationales au sortir de l’école.
► Méthode	Présentation et échanges pouvant être suivis de rendez-vous individuels ou en groupe avec les étudiant·es envisageant des mobilités afin de les aider à préciser leur projet et préparer leur mobilité.
► Évaluation	Tout Point de Fuite suivi de façon attentive et impliquée est indiqué dans le relevé de crédits de l’étudiant·e. Il ne fait pas l'objet d'une évaluation en soi. Toutefois, la diversité des enseignements suivis est un indicateur pour l'équipe pédagogique de la curiosité de l'étudiant·e et de sa capacité à aller au devant d'apports l'aidant à construire son projet d'études. La participation à des Points de Fuite est en cela pris en compte par le collège des enseignant·es lors des commissions de fin de semestre dans l'appréciation générale et l'attribution des crédits ECTS relatifs à l'étayage (voir page 68).

OUVERT
2A, 3A, 4A, 5A

FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Centre Fleura, Université Clermont Auvergne

► Objectif	Améliorer sa maîtrise de la langue française parlée et écrite.
► Contenu	Les étudiant·es non-francophones, inscrit·es dans le cursus ou en mobilité entrante, ayant un niveau inférieur à C1 sur l'échelle de compétences linguistiques européenne (CECRL), suivent un enseignement de 36h de Français Langue étrangère (FLE) au Centre FLEURA de l'Université Clermont Auvergne au 1 ^{er} semestre. Ces cours permettent de développer leurs connaissances en langue française en s’adaptant à leur niveau (de A1 à B2). À la pratique de la langue s’ajoute également une initiation à la culture et à la civilisation française.
► Méthode	Groupes selon le niveau de français évalué au regard d’un test effectué en amont du 1 ^{er} cours. Approche communicative et actionnelle : mise en situation, travail individuel, en binôme et en groupe. Supports : audio, vidéo, écrit, ressources en ligne...
► Évaluation	Le suivi par l'enseignant·e permettra une appréciation individualisée, notamment basée sur l'implication de l'étudiant·e. Toute absence doit être justifiée et annoncée en amont quand cela est possible pour que le secrétariat pédagogique de l'ÉSACM puisse s'en faire le relais auprès de l'université.

CONFÉRENCES ÉVÉNEMENTS

POINT DANSE

Marie ORTS

- Spectacles
- Borda*, de Lia Rodrigues, lundi 6 octobre 2025 à 20h (1A)

Nocturne (parade), de Phia Ménard, vendredi 14 novembre 2025 à 10h (2A)

Nexus de l'adoration, de Joris Lacoste, mercredi janvier2026 à 20h

Skinless, de Théo Mercier, jeudi 8 janvier 2026 à 20h

Delirious Night, de Mette Ingvarsten, vendredi 23 janvier à 20h30
- Avec le financement de la CVEC.*

- À suivre
- Boom'Structur – Pôle corégraphique : <https://www.boomstructur.fr>

Festival *Transforme*, La Comédie de Clermont, premier semestre 2026
<https://www.lacomediedeclermont.com>

POINT FILMS

Alex POU

- Temporalités
- Entre un et deux lundis par mois
- Objectifs
- Appréhender le cinéma comme un art à part entière et découvrir des d’écritures filmiques singulières.

Mettre en valeur les enjeux du montage comme pensée.

Nourrir le regard, l’esprit critique et la curiosité.

Donner envie de faire des films ou d'y penser.
- Contenu
- Sous la forme d'une séance par mois, ce programme offre un panorama non exhaustif et non linéaire du cinéma et de la vidéo contemporaine. Il permet de faire découvrir aux étudiant-es un cinéma contemporain affranchi des codes traditionnels de la narration hérités du roman du XIX^e siècle. Le cinéma est un art qui compose avec le temps et l’espace, fabriquant ainsi un langage qui n’appartient qu’à lui et qui génère des types de récits, de sensations, de questions qui lui sont spécifiques. Le principe de ces séances est de brouiller les étiquettes obsolètes que sont le documentaire, la fiction, l’essai, afin de prendre conscience de l’existence d’un art sans nom, trouble, exigeant, actuel, en prise avec l’historicité de nos existences. Cette année, le fil de la programmation tentera de questionner les différentes formes d’amitiés, que ce soit dans la fabrication, la dramaturgie ou la chorégraphie des films montrés.
- Méthode
- Présentation/visionnage de films, de vidéos, de documents autour du cinéma.

Lectures, échanges et discussions.
- Évaluation
- Présence.

Les Points Films ne donnent pas lieu à une évaluation spécifique mais à la capacité des étudiant-es à mobiliser avec pertinence les apports de ces séances au travers de leur travail personnel.
- Filmographie
- Alessandro COMODIN

Kelly REICHARDT

Alice ROHRWACHER

Heiny SROUR

Alina SKRZESZSZEWSKA

Bas DEVOS

Ted FENDT

Abbas KIAROSTAMI

Gus VAN SANT

...

CONFÉRENCES ET PRÉSENTATIONS

Intervenant·es

- **Objectifs** Développer et nourrir la curiosité et la réflexion sur un champ élargi de problématiques et d'enjeux du monde contemporain.
- **Contenu** Artistes, écrivain·es, philosophes, chorégraphes, chercheur·euses... sont invité·es à intervenir auprès des étudiant·es que ce soit à la faveur d'une exposition, d'un spectacle, d'une résidence ou de l'actualité de nos partenaires, en parallèle de workshops se déroulant au sein de l'école ou dans le cadre des projets de recherche de l'école.
- **Méthode** Conférences, échanges.
- **Évaluation** Présence attentive, participation aux échanges.
Ces conférences ne donnent pas lieu à une évaluation spécifique mais la capacité des étudiant·es à mobiliser avec pertinence les apports de ces rencontres est évaluée au travers de l'ensemble de leur travail plastique et écrits.



Résidence à Kerminy, Finistère, travail Marylou OJEDA

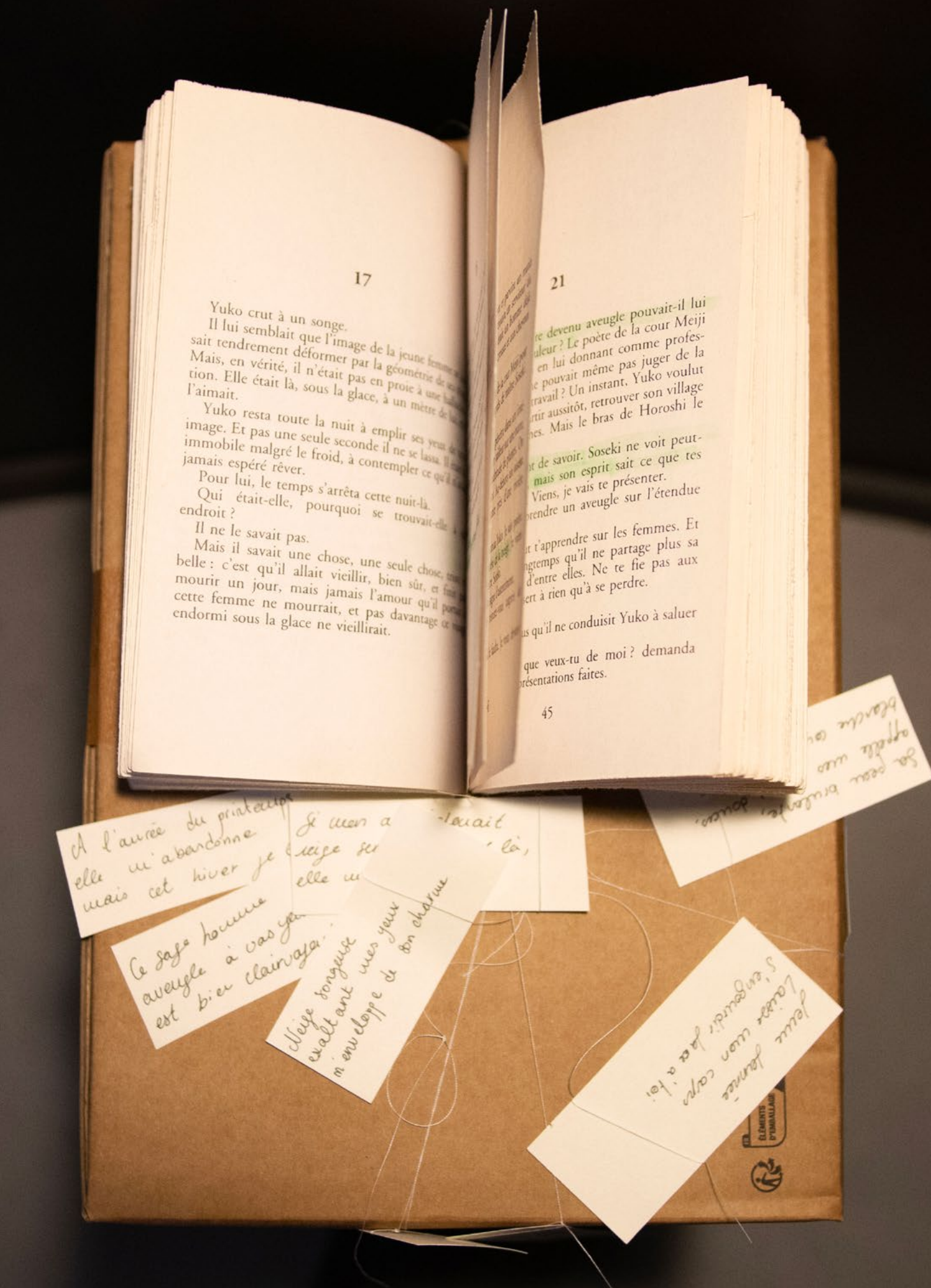
RÉSIDENCE D'ÉCRIVAIN·E

L'ÉSACM accueille, avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes, un·e écrivain·e en résidence afin de soutenir la place importante que l'école souhaite donner à l'écriture et à la littérature dans son projet. Il s'agit d'une résidence de création au cours de laquelle, l'écrivain·e intervient ponctuellement auprès des étudiant·e et, si il·elle le souhaite, au sein de la Coopérative de recherche, à raison de cinq jours de présence par mois d'octobre à juin.

En 2025-2026 c'est Phoebe HADJIMARKOS CLARKE qui intègre la résidence d'écriture de l'ÉSACM.
Phoebe HADJIMARKOS CLARKE est romancière, poète et traductrice. Elle a publié deux romans : *Tabor, un récit de science-fiction à la campagne*, (Editions du Sabot, 2021), et *Aliène* (Editions du sous-sol, 2024; Prix du Livre Inter 2024) pseudo-enquête inquiète et férale. Elle a également fait paraître deux recueils de poèmes, *18 Brum'Hair*, avec Martin Desinde (Rotolux Press, 2023) ainsi que *Cadavres* (Cry Mimi Cry, 2022). Elle écrit pour des artistes et des musicien·nes et traduit des livres de théorie depuis l'anglais.

Liste des résident·es de ces dernières années :

- 2012-2014 - Christophe FIAT
- 2014-2015 - Hélène GAUDY
- 2015-2016 - Yamina BENAHMED DAHO
- 2016-2018- Mathieu LARNAUDIE
- 2018-2019 - Anthony POIRAUDEAU
- 2019-2020 - Kaoutar HARCHI
- 2020-2021 - François DURIF
- 2021-2022 - Jakuta ALIKAVAZOVIC
- 2022-2023 - Fanny TAILLANDIER
- 2023-2024 - Zoé COSSON
- 2024-2025 - Noah TRUONG
- 2025-2026 - Phoebe HADJIMARKOS CLARKE



Édition et installation réalisées par Inès Despres, dans le cadre de la restitution de la Fabrique Relecture au musée Bargoin, 2024.
Photo par Elena Malakhova. @balance.seeker

PLANNING GÉNÉRAL

L'année scolaire est divisée
en deux semestres :

► **Premier semestre :**
du 29 septembre 2025 au 16 janvier 2026

► **Second semestre :**
du 19 janvier 2026 au 26 juin 2026

Les plannings ci-après sont donnés à titre indicatif.
Il est important de se référer à l'agenda partagé (voir
Outils de communication) pour une vision actualisée
des emplois du temps.

OCTOBRE									
		1A	2A	3A	4A	5A	Rech.	Autre	Autre
Semaine 40	Me	1	WS MO +...	WS CA +...	APol	WS Essai	WS JK		
	J	2							
	V	3							
	S	4							
	D	5							
Semaine 41	L	6						Comédie 1A	Résidence Central Fies - It
	M	7	Prisme 1					Les Volcan	HCERES
	Me	8		PT				Les Volcan	HCERES
	J	9		Rentrée					
	V	10						FLE	Verniss dipx
Semaine 42	S	11							
	D	12							
	L	13							
	M	14	Prisme 2					Perm. psy	Ecriv Rés
	Me	15							Ecriv Rés
Semaine 43	J	16							
	V	17						La Petite	FLE
	S	18							
	D	19							
	L	20	WS "Splash"	WS	Fabrique				Ecriv Rés
Semaine 44	M	21							Ecriv Rés
	Me	22							Ecriv Rés
	J	23							Election Etu
	V	24							FLE
	S	25							

			NOVEMBRE								
			1A	2A	3A	4A	5A	Rech.	Autre	Autre	Autre
S44	S	1	FERIE - La Toussaint								
	D	2									
Semaine 45	L	3								WS Campus DMI	
	M	4	Prisme 4		PT						Ecriv Rés
	Me	5									Ecriv Rés
	J	6									
	V	7								FLE	
	S	8									
	D	9									
	Semaine 46	L	10	FERMETURE							
M		11	FERIE - Armistice								
Me		12	Voy Paris ?	WS							
J		13			Fabrique						CA
V		14							Comédie 2A 10h	FLE	
S		15									
D		16									
Semaine 47		L	17	Anglais	Anglais	Anglais	Anglais			PT	WS Campus DMI
	M	18	Prisme 5								
	Me	19								Ecriv Rés	
	J	20	PT							Ecriv Rés	
	V	21	PT					FLE		Ecriv Rés	
	S	22									
	D	23									
	Semaine 48	L	24	PT							
M		25	Prisme 6		PT 4A						
Me		26									
J		27	PT						Perm. psy		
V		28	PT					PT			FLE
S		29									
D		30									

DECEMBRE									
		1A	2A	3A	4A	5A	Rech.	Autre	Autre
Semaine 49	L	1	Anglais	Anglais	Anglais	Anglais			
	M	2	Prisme 7						
	Me	3		WS Ecrits					Coordo
	J	4	PT						
	V	5	PT					FLE	
Semaine 50	S	6							
	D	7							
	L	8	Anglais	Anglais	Anglais	Anglais			Ecriv Rés
	M	9	Prisme 8						Ecriv Rés
	Me	10							Ecriv Rés
Semaine 51	J	11	PT						Ecriv Rés
	V	12	PT					RA	Ecriv Rés
	S	13							
	D	14							
	L	15	WS	WS	Fabrique				
Semaine 52	M	16							
	Me	17							
	J	18	PT					Perm. psy	
	V	19	PT						FLE
	S	20	Vacances de Noël						

JANVIER									
		1A	2A	3A	4A	5A	Rech.	Autre	Autre
Semaine 1	J	1	FERIE - Jour de l'An						
	V	2			Début Résidences				
	S	3							
	D	4							
Semaine 2	L	5							
	M	6	Restitution Prisme						
	Me	7			WS Essai			Comédie Ins.	
	J	8						Comédie Ins.	
	V	9							RA
Semaine 3	S	10							
	D	11							
	L	12	WS Anglais	WS Anglais	WS Anglais	WS Anglais			Evaluation 1er Semestre
	M	13							
	Me	14							
Semaine 4	J	15							
	V	16							Bilan coordo
	S	17							
	D	18	2e SEMESTRE						
	L	19	WS	WS	Fabrique				
Semaine 5	M	20							
	Me	21							
	J	22			S blanche			Perm. psy	
	V	23						Comédie Ins.	
	S	24							

FEVRIER									
		1A	2A	3A	4A	5A	Rech.	Autre	Autre
S5	D	1							
	L	2							
	M	3							
	Me	4							
	J	5							
	V	6							
	S	7							
	D	8							
Semaine 6	L	9							
	M	10							
	Me	11							
	J	12							
	V	13							
	S	14							
Semaine 7	D	15							
	L	16							
	M	17							
	Me	18							
Semaine 8	J	19							
	V	20							
	S	21							
	D	22							
	L	23							
	M	24							
Semaine 9	Me	25							
	J	26							
	V	27							
	S	28							

Journées Pédagogiques

MARS									
		1A	2A	3A	4A	5A	Rech.	Autre	Autre
S9	D	1							
	L	2							
	M	3							
	Me	4							
	J	5							
	V	6							
	S	7							
	D	8							
Semaine 10	L	9							
	M	10							
	Me	11							
	J	12							
	V	13							
	S	14							
Semaine 11	D	15							
	L	16							
	M	17							
	Me	18							
Semaine 12	J	19							
	V	20							
	S	21							
	D	22							
	L	23							
	M	24							
Semaine 13	Me	25							
	J	26							
	V	27							
	S	28							
S14	L	30							
	M	31							

AVRIL									
		1A	2A	3A	4A	5A	Rech.	Autre	Autre
Semaine 14	Me	1							
	J	2							
	V	3							
	S	4							
	D	5							
	L	6							
	M	7							
	Me	8							
Semaine 15	J	9							
	V	10							
	S	11							
	D	12							
	L	13							
	M	14							
Semaine 16	Me	15							
	J	16							
	V	17							
	S	18							
	D	19							
	L	20							
Semaine 17	M	21							
	Me	22							
	J	23							
	V	24							
	S	25							
	D	26							
Semaine 18	L	27							
	M	28							
	Me	29							
	J	30							

MAI									
		1A	2A	3A	4A	5A	Rech.	Autre	Autre
Semaine 18	V	1							
	S	2							
	D	3							
	L	4							
Semaine 19	M	5							
	Me	6							
	J	7							
	V	8							
	S	9							
	D	10							
Semaine 20	L	11							
	M	12							
	Me	13							
	J	14							
	V	15							
	S	16							
Semaine 21	D	17							
	L	18							
	M	19							
	Me	20							
	J	21							
	V	22							
Semaine 22	S	23							
	D	24							
	L	25							
	M	26							
	Me	27							
	J	28							
Semaine 23	V	29							
	S	30							
	D	31							

JUIN									
		1A	2A	3A	4A	5A	Rech.	Autre	Autre
Semaine 23	L	1							
	M	2		Tests DNA					
	Me	3							
	J	4							
	V	5							
	S	6							
	D	7							
Semaine 24	L	8		DNA					
	M	9							
	Me	10							
	J	11							
	V	12							
	S	13							
	D	14							
Semaine 25	L	15							
	M	16				Test DNSEP			
	Me	17							
	J	18					Perm. psy		
	V	19							
	S	20							
	D	21							
Semaine 26	L	22							
	M	23		DNSEP					
	Me	24							
	J	25							
	V	26							
	S	27							
	D	28							
Semaine 27	L	29							JP
	M	30							JP
	Me	1							JP
	J	2							
	V	3							
	S	4							

PLANS DE L'ÉSACM

REZ-DE CHAUSSÉE

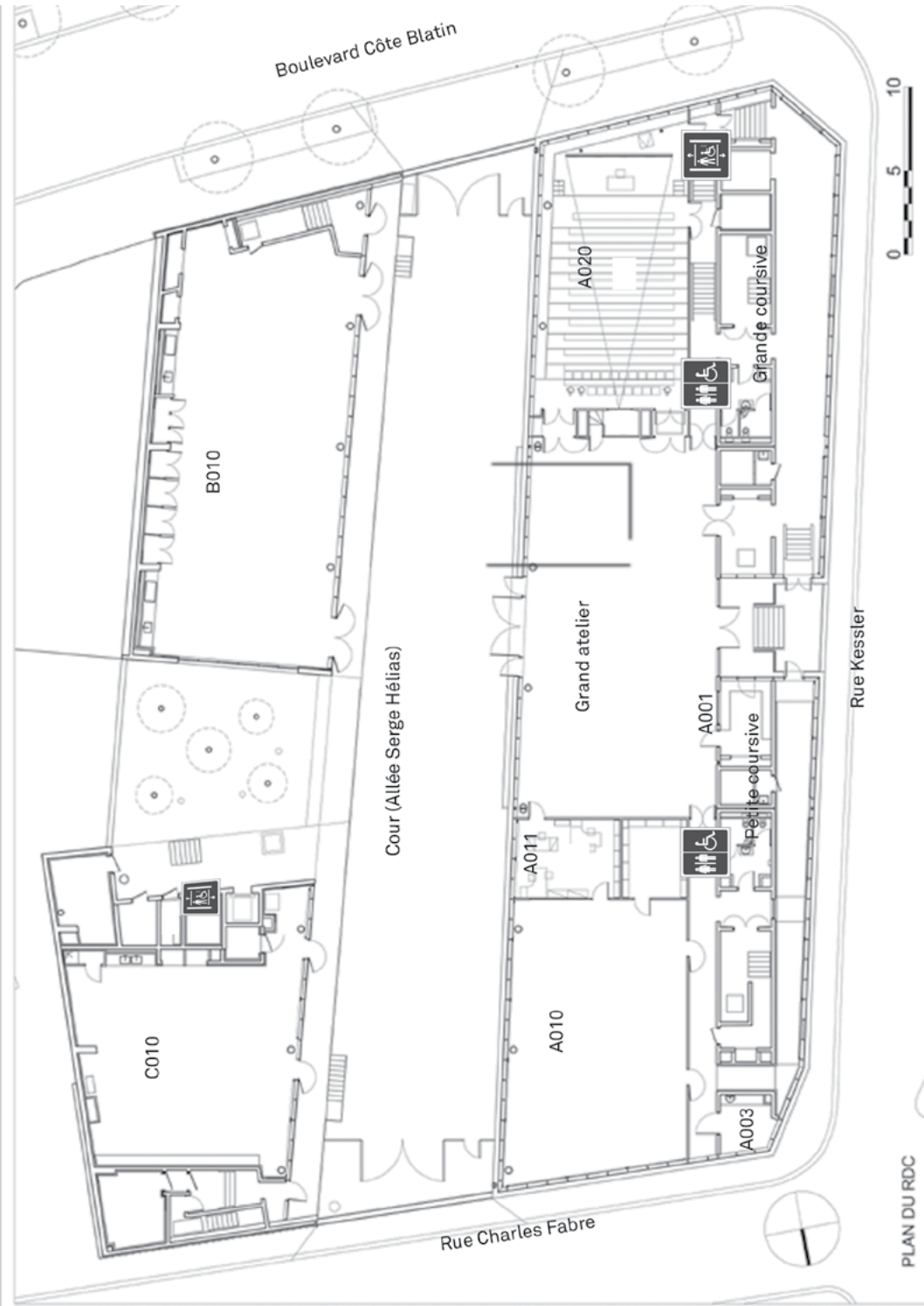
- A001. Accueil

A003. Permanence psychologique / cellule d'écoute

A010. Bibliothèque

A011. Bureau bibliothèque

A020. Amphi
- B010. Volume
- C010. Menuiserie



1^{ER} ÉTAGE

- A110. Atelier impression/édition

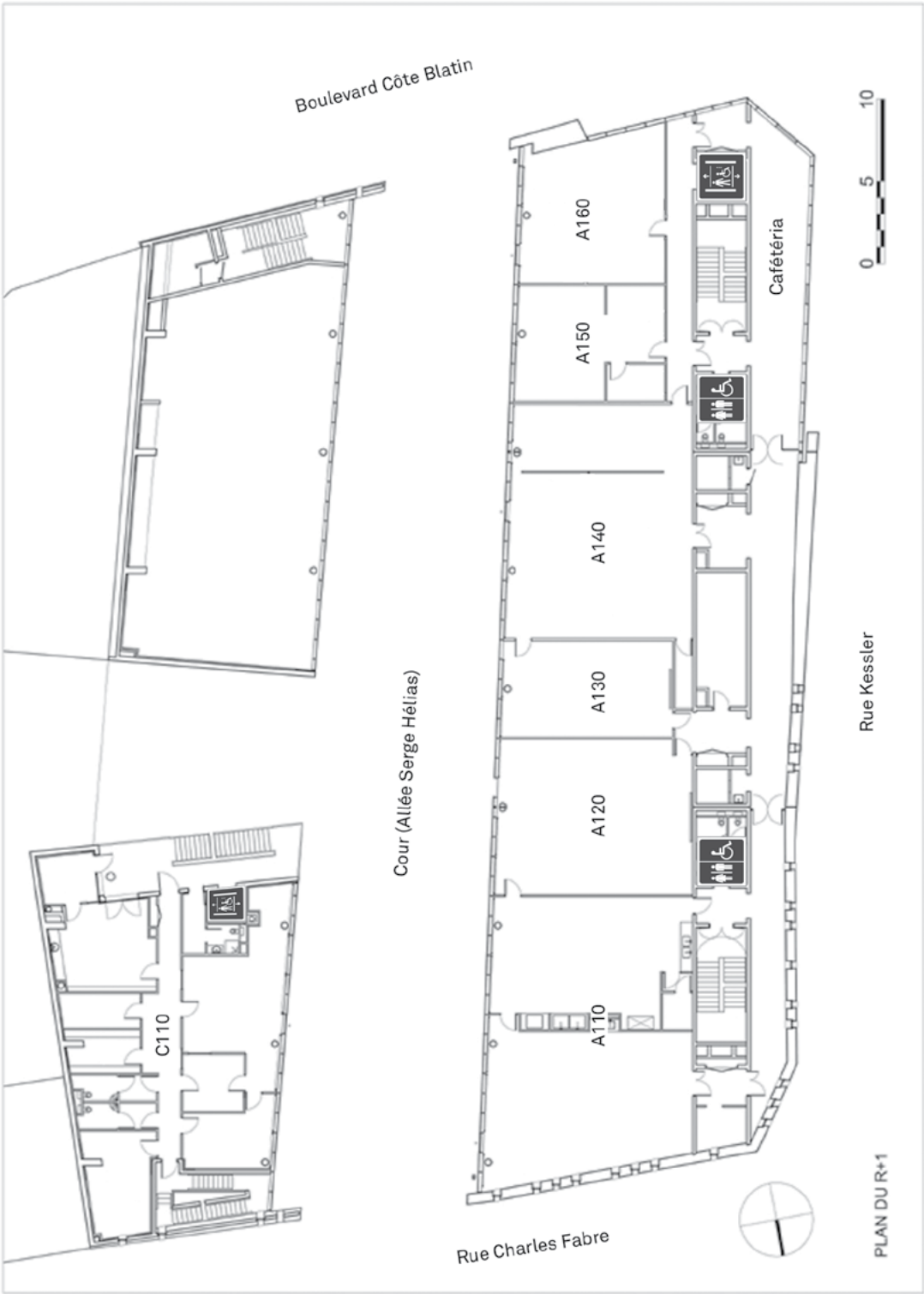
A120. Grande CG

A130. Petite CG

A140. Salle multimédia

A150. Atelier photo numérique

A160. Fablab
- C110. Administration



2^E ÉTAGE

- A210. Atelier

A220. Atelier

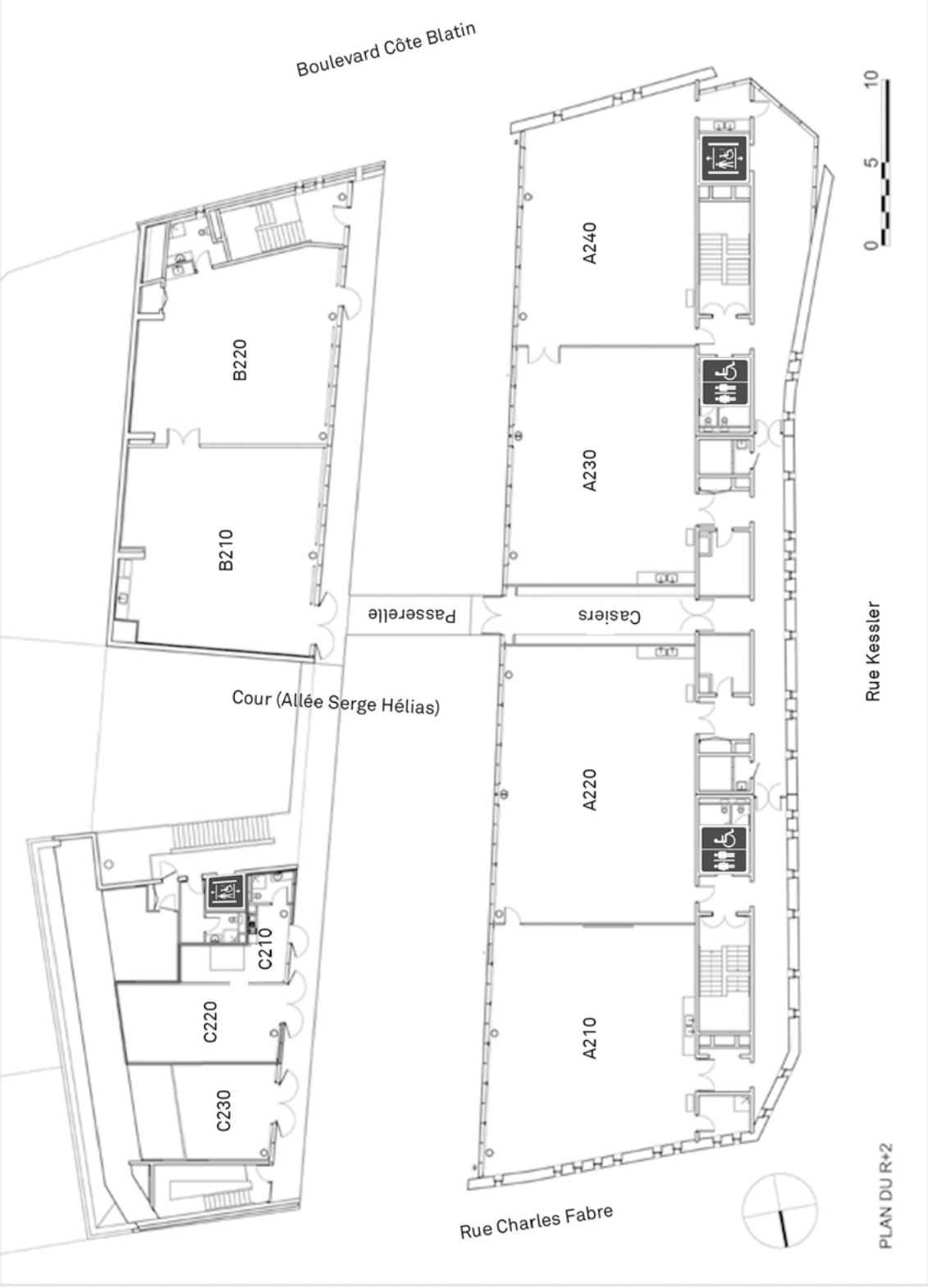
A230. Atelier

A240. Atelier
- B210. Atelier

B220. Coopérative de recherche
- C210. Studio

C220. Administration

C230. Administration



3^E ÉTAGE

- A310. Atelier cours publics et danse

A320. Salle de présentation noire

A330. Salle de présentation vitrée

A340. Studio de prise de vue

A350. Salle de projection vidéo

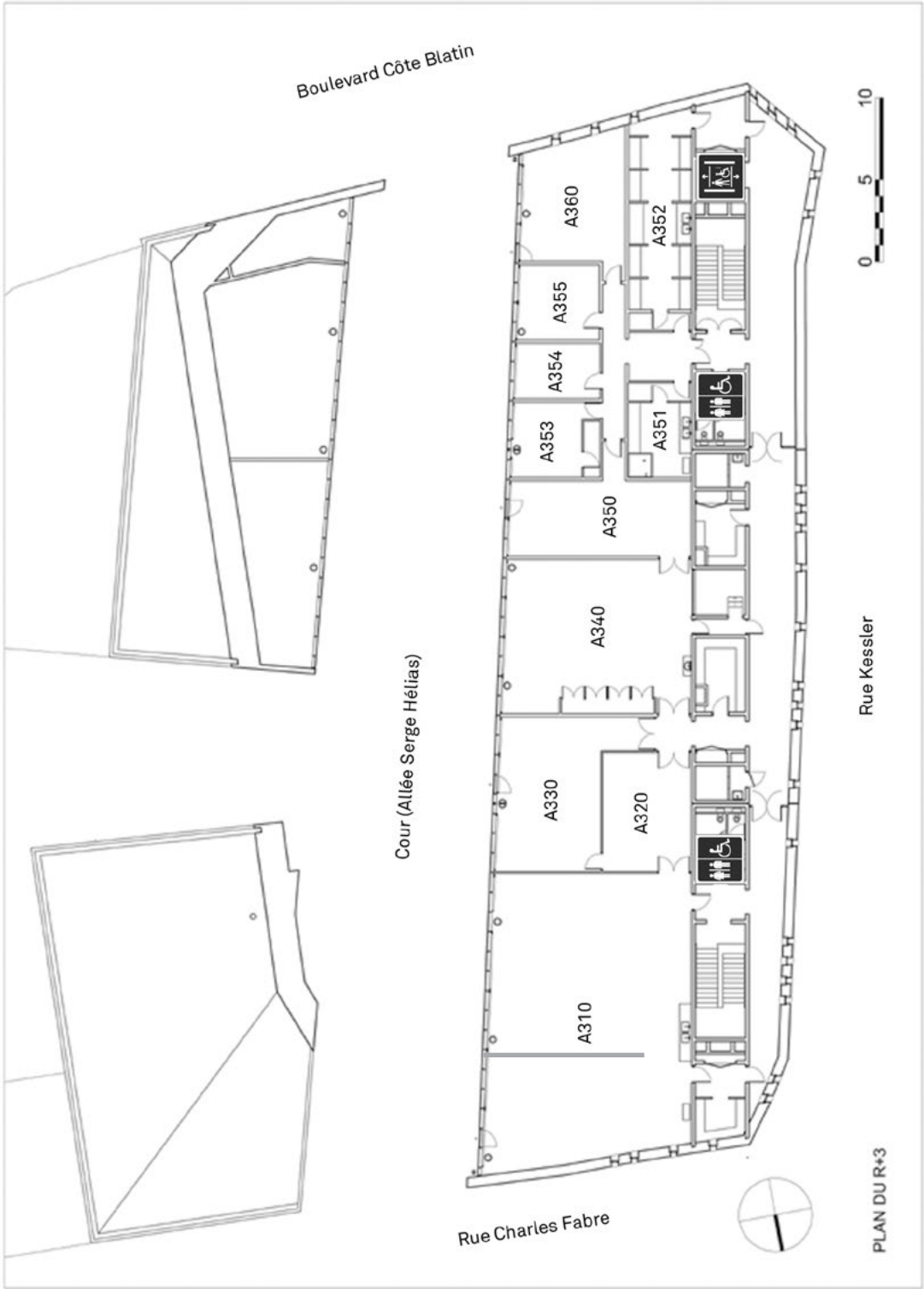
A360. Salle de montage vidéo
- A351. Labo photo

A352. Labo photo

A353. Bureau vidéo

A354. Studio enregistrement son

A355. Studio musique



VIE ÉTUDIANTE

■ STATUT

Les élèves inscrit·es à l'ÉSACM ont le statut d'étudiant qui leur donne accès à la sécurité sociale, aux services médicaux et sociaux, aux bourses, aux restaurants universitaires, à des réductions... L'édition de la carte étudiante et la délivrance des attestations de scolarité se font à réception du dossier d'inscription complet. L'arrêt de la scolarité en cours d'année entraîne la suppression des bourses (démarches faites par l'administration de l'école auprès des services du CROUS). Les droits au régime étudiant en matière de sécurité sociale prennent fin au 31 août. Ils peuvent toutefois être prolongés automatiquement et à titre provisoire, jusqu'au 30 juin de l'année suivante au titre du maintien de droits en l'absence d'une protection sociale en tant qu'assuré·e ou ayant-droit d'un·e assuré·e.

■ BOURSES

Bourses sur critères sociaux

Les bourses de l'enseignement supérieur sont attribuées aux étudiant·es de l'ÉSACM, exclusivement par le CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires), sur critères sociaux, sous réserve de recevabilité de la demande, en fonction des ressources et des charges des parents ou du tuteur légal. Elles permettent aux bénéficiaires d'entreprendre ou de poursuivre des études supérieures auxquelles, sans cette aide, il·elles auraient été contraint·es de renoncer en raison de leur situation sociale. Les demandes se font sur le site du CROUS, dans le respect des dates indiquées : www.crous-clermont.fr

Aides d'urgence

Les étudiant·es qui seraient confronté·es à une situation critique ou qui traverseraient une période difficile nécessitant une aide financière en urgence peuvent bénéficier d'aides spécifiques. Selon les besoins, cette aide spécifique peut être **une allocation annuelle** (via une demande de bourse) **ou une aide ponctuelle**, jusqu'à 500€, (après rendez-vous avec un·e assistant·e social·e).

Dans tous les cas, la demande est à faire auprès des services sociaux du Crous.

■ FRAIS À L'INSCRIPTION

Droits d'inscription

L'inscription au cursus des candidat·es admis·e est annuelle et personnelle.

Le montant des frais d'inscription est fixé par le Conseil d'Administration de l'ÉSACM. Il est exigible au moment de l'inscription de l'étudiant.

- pour les étudiant·es de 1^{er} cycle : 450€
- pour les étudiant·es de 2^e cyle : 500€.

Les boursier·es sont exonéré·es de la moitié de ces frais.

En cas de désistement, d'abandon en cours de cursus de l'étudiant·e ou acté comme tel par l'équipe pédagogique, de démission ou de renvoi, quels qu'en soient les motifs, les droits versés ne peuvent faire l'objet de remboursement ou d'exemption de par leur nature de droits d'inscription.

Contribution vie étudiante et de campus (CVEC)

Pour pouvoir finaliser leur inscription à l'ÉSACM, les étudiant·es doivent s'acquitter de la Contribution vie étudiante et de campus (CVEC) qui s'élève à 103€ pour l'année universitaire 2024-2025.

L'argent récolté sera destiné à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiant·es et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé.

Sont exonéré·es les boursier·es du CROUS, les étudiant·es bénéficiant du statut de réfugié, de la protection subsidiaire ou ceux·celles qui sont enregistré·es comme demandeur·e d'asile.

Les étudiant·es suivant un double cursus ne s'acquittent qu'une fois de la CVEC.

■ ASSURANCES

Les étudiant·es doivent justifier au moment de leur inscription d'une couverture de responsabilité civile (individuelle ou parentale) pour les dommages qu'ils seraient susceptibles de causer. Elle est obligatoire pour participer aux enseignements dispensés dans ou en dehors des locaux de l'école. Si leur attestation arrive à échéance en cours d'année, il·elles doivent fournir un nouveau justificatif au secrétariat pédagogique.

■ HÉBERGEMENT

En cité universitaire

Le CROUS propose des logements attribués sur critères sociaux et en fonction des places disponibles (www.crous-clermont.fr).

Allocation logement

Les étudiant-es peuvent obtenir une aide personnalisée au logement (APL) voire une allocation de logement social (ALS).
Renseignement et simulation de vos droits sur www.caf.fr

■ RESTAURATION

Restaurants universitaires

Les étudiant.es sont invité.es à créer un compte sur le site messervices.etudiant.gouv.fr
lien : <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole/> puis à activer leur compte IZLY, qui leur permet de manger au restaurant universitaire du Clos Saint-Jacques (25 rue etienne Dolet) et au restaurant Philippe Lebon (28 boulevard Côte-Blatin).
Pour en savoir plus sur la création et le fonctionnement du compte IZLY, consultez la page du CROUS «Payer avec son compte Izly dans les restos U et sur les campus».
lien : <https://www.crous-clermont.fr/se-restaurer/payer-son-repas/payer-avec-son-compte-izly-dans-les-restos-u-et-sur-le-campus/>

Épicerie solidaire Esope 63

Située à deux pas de l’école, 67 boulevard Côte-Blatin, et ouverte du mardi au vendredi de 14h30 à 18h30, cette épicerie solidaire vend des produits à 10 ou 20% de leur valeur pour des étudiant-es qui rencontrent difficultés financières et dont le budget limité ne leur permet pas de se nourrir sainement voire régulièrement.
Pour en bénéficier, les étudiant-es doivent déposer un dossier étudié par une commission : www.esope63.fr

■ ACTIVITÉS CULTURELLES ET SPORTIVES

Service Université Culture

Le SUC propose de nombreuses activités culturelles (ateliers danse, théâtre, musique...) destinés aux étudiant-es. La plupart des propositions sont gratuites.
29 boulevard Gergovia – 63000 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 34 66 03
E-mail : suc@uca.fr
<https://culture.clermont-universite.fr>

Service universitaire des activités physiques et sportives

Le SUAPS propose plus de quarante activités (sports collectifs, plein-air, glisse, entretien, etc..) structurées par niveau, de l’initiation à l’entraînement. Le montant de la cotisation varie selon l’activité choisie.

Stade universitaire – 15 bis rue Poncillon
63000 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 29 32 01
<https://sport.uca.fr/>

Carte Si T Jeune

Une carte nominative gratuite pour découvrir les activités sportives, culturelles et de loisirs de la Ville. Toute l’année des invitations , des soirées spéciales, des rencontres artistes, des tarifs super-réduits.
• Pour les jeunes de 12 à 27 ans, qui habitent, travaillent ou étudient à Clermont-Ferrand.
• Elle est valable pour l’année en cours (du 1^{er} septembre au 30 septembre de l’année suivante)
• Pour obtenir votre carte il faut présenter un justificatif d’identité et renseigner une fiche d’adhésion qui sera enregistrée sur un fichier informatique.
Plus d’infos : <https://clermont-ferrand.fr/carte-si-t-jeune>

Pour toute information complémentaire, consulter le guide de l’étudiant clermontois édité par la ville de Clermont-Ferrand : [www.clermont-ferrand.fr/guide-de-l-etudiant-clermontois.html`](http://www.clermont-ferrand.fr/guide-de-l-etudiant-clermontois.html)

■ LIEUX SOLIDAIRES

LieU’topie

Située à proximité de l’ÉSACM, LieU’topie est une association étudiante culturelle et solidaire à fort ancrage local mais aussi un tiers-lieu revêtant la forme d’une épicerie, d’un café, d’un bar, d’une salle d’exposition mais aussi un lieu de diffusion. Ouvert en semaine, et ponctuellement le week-end, l’association propose une programmation culturelle riche en débats, concerts, expositions, rencontres, des soirées jeux...
Le LieU met également à disposition en journée une cuisine équipée ainsi qu’une machine à laver.
Ses actions invitent les étudiant-es et citoyen·nes clermontois-es à expérimenter de nouvelles pratiques dans la convivialité et l’inclusivité, notamment grâce à son collectif Femmes de Mars luttant contre tout type de discriminations et soulevant des questions autour du féminisme et LGBTQIA+, selon une dynamique orientée par les valeurs de l’économie sociale et solidaire, de l’écologie et de l’éducation populaire.
L’ÉSACM et LieU’topie ont développé un principe d’accueil réciproque de certaines de leurs activités.

LieU’topie – 21 rue Kessler 63000 Clermont-Ferrand
Tél. 07 82 21 31 40
contact@lieutopie.org
lieutopie-clermont.org

La Ferme urbaine Landestini-Clermont Auvergne

La Ferme urbaine de Clermont-Ferrand est un lieu collectif et ouvert de pratique, d’expérimentation et d’insertion par le partage de savoirs autour de la culture maraîchère en permaculture et agroécologie. Elle s’intéresse plus largement aux enjeux de la nature, de l’alimentation et du lien social en milieu urbain. L’une de ses missions est de favoriser la rencontre entre des publics très différents autour de ces sujets. Selon une conception holistique de la formation qu’elle propose, l’ÉSACM souhaite que les étudiant.es puissent appréhender les liens entre l’alimentation, la santé et l’environnement. En ce sens, elle a signé une convention de coopération avec la Ferme urbaine afin de répondre à l’intérêt grandissant des étudiant.es et des chercheur-es pour la permaculture, tout en permettant à l’ensemble de ses usagers et son personnel de découvrir ce lieu. Les étudiant-es

intéressé-es peuvent contacter directement la Ferme urbaine dans le cadre de cette convention.

La Ferme urbaine – 25 rue Pavin
63000 Clermont-Ferrand
ferme.urbaine.63@gmail.com
<https://www.facebook.com/fermeurbainelandestiniclermontauvergne>
<https://landestini.org/project/ferme-urbaine-landestini-clermont-auvergne>

■ SANTÉ

Sécurité sociale

Depuis la rentrée 2018-2019, la sécurité sociale étudiante est rattachée au régime général. Les étudiant-es sont rattaché-es à la caisse primaire d’assurance maladie de leur lieu de résidence.

Le régime étudiant étant un régime obligatoire, aucun étudiant-e, quelles que soient ses ressources, ne peut relever de la CMU de base (prestation de Régime Général) à l’exception des étudiant-es de plus de 28 ans ayant épuisé leur maintien de droits. Les étudiant-es peuvent cependant bénéficier sous certaines conditions de la CMU complémentaire (protection complémentaire). Pour en bénéficier, l’étudiant-e doit se procurer un dossier auprès d’un-e accompagnateur social, de la LMDE ou de la SMERRA. Le dossier d’instruction doit être ensuite transmis à la CPAM (Caisse Primaire d’Assurance Maladie) qui instruit les demandes et communique à l’étudiant-e une réponse dans un délai de deux mois. Attention, si vous êtes étudiant-e et que vous pouvez bénéficier de la CMU, choisissez entre La Mutuelle Des Etudiants (LMDE) et la SMERRA pour gérer votre CMU complémentaire, afin qu’il y ait une gestion unique de vos dossiers maladie.

Mutuelle

L’adhésion à une mutuelle n’est pas obligatoire mais vivement conseillée aux étudiant-es afin qu’il-elles puissent bénéficier des prestations complémentaires de celles de la sécurité sociale.

Service de Santé Universitaire

Le SSU accueille tous les étudiant-es et propose :

- un accès aux soins (soins et suivis infirmiers), des consultations médicales (médecine générale, gynécologie, maïeutique, neuropsychologie, sport...) ;
- une aide et un soutien psychologique (Bureau d’aide psychologique universitaire) ;
- un accès aux droits et une aide psychosociale (assistant-es sociaux-ales) ;
- de la prévention (bilans, dépistage IST et hépatites, vaccinations) ;
- de la prévention collective (avec les Etudiants Relais

Santé) ;

- un aménagement des études et des examens pour les étudiant-es en situation de handicap en relation avec le SUH.

25 rue Etienne Dolet
Tél. 04 73 34 97 20
E-mail : ssu@uca.fr
www.sante.clermont-universite.fr

Permanence psychologique

En complément du SSU, l’ÉSACM propose une permanence psychologique mensuelle assurée par Magali DUCREUX, psychologue clinicienne. Pour l’année 2025-2026, les permanences se tiendront dans une salle dédiée (A003)

Mardi 14 octobre 2025 de 14h à 17h
Jeudi 27 novembre 2025 de 9h à 12h
Jeudi 18 décembre 2025 de 9h à 12h
Jeudi 22 janvier 2026 de 9h à 12h
Jeudi 26 février 2026 de 9h à 12h
Jeudi 19 mars 2026 de 9h à 12h
Jeudi 30 avril 2026 de 9h à 12h
Jeudi 28 mai 2026 de 9h à 12h
Jeudi 18 juin 2026 de 9h à 12h

Les étudiant-es intéressé-es doivent prendre rendez-vous auprès de la psychologue par mail à mdpro63@gmail.com ou au 07 85 14 85 90 en indiquant leurs coordonnées téléphoniques.

Les consultations sont totalement indépendantes de l’école et obéissent aux mêmes principes que toute consultation médicale, notamment en termes de confidentialité.

Service Universitaire Handicap

Les étudiant-es en situation de handicap temporaire ou définitif, d’ordre moteur, sensoriel, psychologique ou lié à une maladie invalidante, doivent s’adresser au SUH qui les accompagnera pour définir et mettre en œuvre les moyens nécessaires à la réalisation de leur cursus. Il intervient pour la mise en place des aménagements de compensation nécessaires au bon déroulement des études et des examens.

Maison de la Vie Etudiante – Campus des Cézeaux
Tél. 04 73 40 55 07
E-mail : suh@uca.fr
www.handicap.clermont-universite.fr

Le SUH travaille en collaboration avec le SSU, l’équipe de l’ÉSACM et les relais de proximité handicap afin que les étudiant-es bénéficient d’une prise en charge optimale.

Stéphane BRAMANT est référent handicap pour l’établissement. Les étudiant-es ayant besoin d’aménagements spécifiques peuvent se référer à elle en parallèle des démarches entreprises auprès du SUH.

■ PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Information et sensibilisation

Afin de sensibiliser les étudiant-es à la prévention des discriminations et des violences sexistes et sexuelles, des sessions d’information sont prévues le vendredi 17 octobre 2025. Chaque session se déroule en ligne avec 30 étudiant-es. Elles sont assurées par l’association spécialisées La Petite. La participation à ces sessions ne fait l’objet d’aucune évaluation mais est obligatoire pour obtenir la totalité des crédits nécessaire au 1er semestre. Ce programme a été mis en place grâce à un financement de la Région Auvergne Rhône-Alpes et de la CVEC - Actions transverses.

Plateforme de signalement

Le ministère de la Culture a souscrit un contrat avec la société Concept RSE pour que l’ensemble des étudiant-es, des chercheur-euses et des personnels des écoles supérieures culture accède à une plateforme de signalement. Chaque personne fréquentant l’école, que ce soit un-e étudiant-e, un-e chercheur-euse ou un-e agent-e, qui estime être victime d’une discrimination, d’un acte de violence sexuelle ou sexiste ou qui est témoin de tels faits peut contacter cette plateforme qui garantit l’anonymat et la confidentialité.

Cette plateforme de signalement peut être contactée :

- par téléphone : n° vert 0801 90 59 10, du lundi au vendredi de 9h à 13h
- par e-mail : signalement-culture@conceptrse.fr
- en ligne à : <https://conceptrse.fr/signalement-culture/>
- ou en envoyant un courrier à : Cabinet Concept RSE - Pôle tertiaire ECO WORK - 2 ZI Chartreuse Guiers - 38380 Entre-deux-Guiers
- en flashant le QR code ci-dessous



Dans tous les cas, le code à saisir ou à rappeler est : 1959

Cellule d’écoute

Dans le cadre de sa Charte pour l’égalité entre les genres et la lutte contre toutes les formes de discriminations, l’ÉSACM dispose également d’une cellule d’écoute composée d’enseignant-es, de membres de l’équipe administrative et technique, d’étudiant-es. Un appel à écoutant-es est lancé chaque année auprès des étudiant-es et du personnel. Sa composition est communiquée par voie d’affichage dans l’école et par mail. Les membres de la cellule peuvent être sollicité-es par le biais de l’adresse e-mail : cellule.ecoute@esacm.fr. Chaque mois deux écoutes sont proposées mais toute personne de l’école peut solliciter la cellule d’écoute en dehors de ces créneaux.

La cellule permet d’offrir en premier lieu un espace de parole dans un cadre d’écoute par des personnes formées mais aussi de soutien, d’information et d’orientation dans les cas de situations personnelles difficiles, de discrimination, de harcèlement, de souffrance au travail pour accompagner les étudiant-es et les membres du personnel vers des solutions appropriées à leur situation. Les membres

de la cellule sont astreint-es à une obligation de discrétion et de confidentialité.

Les membres de la cellule d’écoute s’engagent à écouter dans la bienveillance et sans porter de jugement sur les comportements ou les faits qui leur sont relatés. Les écoutant-es garantissent la stricte confidentialité des échanges. Aucune levée de l’anonymat ne peut être réalisée sans l’autorisation de la personne concernée, sauf en cas de danger grave et imminent.

■ VIE DE L'ÉCOLE

Association étudiante
Le Coin Kermesse est l’association étudiante de l’ÉSACM (= BDE). Son rôle est de contribuer, par différentes actions, à la qualité de la vie étudiante au sein de l’établissement. Elle dialogue pour cela avec l’administration et engage des démarches auprès d’organismes extérieurs notamment pour financer ses actions et développer des coopérations.

Le Coin Kermesse a ainsi un rôle de lien entre étudiant-es sur toutes sortes de sujets, notamment pour les nouveaux.elles entrant-es dont elle facilite l’intégration. Elle favorise également l’entraide grâce à ses connexions avec tou-ttes les acteur-ices au sein de l’établissement. Son rôle est également de soutenir des initiatives collectives d’étudiant-es en les accompagnant et en déposant des demandes de financement.

Outre l’organisation de fêtes, quelques exemples des actions menées par l’association étudiante ces dernières années :

- Intégration des étudiant.es arrivant.es
- . Aménagement d’un espace cafétéria
- Mise en place de distributeurs de protection périodique gratuites
- Création d’une fanzinothèque
- Cantines solidaires lors des concours d’entrée
- Marché de Noël

Ces actions collectives sont réfléchies tout au long de l’année scolaire et sont partagées et organisées au fil de l’eau.

Le Coin Kermesse a besoin chaque année de volontaires pour aider à effectuer toutes ces actions. Si vous souhaitez apporter votre aide, vous pourrez l’indiquer aux étudiant.es du bureau de l’association lors de la présentation ou de l’assemblée générale qui seront effectuées en début d’année, ou bien au cours de l’année.

Vous pouvez également envoyer un mail à : (bde.esacm@gmail.com).

Discussion Whatsapp de groupe : Demander aux étudiant-es de vous ajouter en début d’année
Instagram : https://www.instagram.com/coin_kermesse

RÈGLEMENT INTÉRIEUR ÉTUDIANT·E



Approuvé par le Conseil d’Administration (CA), le présent règlement intérieur précise l’organisation de la formation et les modalités de fonctionnement de l’École supérieure d’art de Clermont Métropole (ÉSACM). Tout·e enseignant·e de l’école, titulaire, stagiaire, associé·e, invité·e, contractuel·le ou vacataire et tout membre des services pédagogiques et administratifs appliquent et font appliquer le présent règlement, sous l’autorité du·de la directeur·rice de l’école, en conformité avec la réglementation en vigueur.

Tout·e étudiant·e est tenu·e de prendre connaissance de ce règlement dès son entrée à l’école et doit s’y conformer.

IMPORTANT : Il est à noter que des modifications ou des ajouts peuvent être apportés en cours d’année au présent règlement intérieur Etudiant. Ces changements sont au préalable approuvés, après débats, par le Conseil Scientifique, Pédagogique et de la Vie Etudiante (CSPVE) puis votés par le CA. Le nouveau règlement intérieur est ensuite diffusé aux étudiant·es dont ils doivent attester avoir pris connaissance dans un document signé qu’ils et elles remettent à l’administration.

Glossaire des acronymes utilisés

CA	Conseil d’Administration
CSPVE	Conseil Scientifique Pédagogique et de la Vie Étudiante
CVEC	Contribution Vie étudiante et de Campus
CROUS	Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
DCL	Diplôme de Compétence en Langue
DELFI	Diplôme d’Études en Langue Française
DNA	Diplôme National d’Art
DNSEP	Diplôme National Supérieur d’Expression Plastique
ECTS	European Credit Transfert System
EPCC	Établissement Public de Coopération Culturelle
ÉSACM	École supérieure d’art de Clermont Métropole
SUH	Service Universitaire du Handicap
SSU	Service de Santé Universitaire
TCF	Test de connaissance du français

CHAPITRE 1 : ORGANISATION DE LA FORMATION

1. TEXTES DE RÉFÉRENCES

Le présent règlement intérieur forme le cadre général de l’organisation de la formation à l’ÉSACM. Il applique les textes réglementaires qui régissent les études supérieures d’arts plastiques et en précise les modalités d’application dans le programme pédagogique de l’école et leurs incidences sur la scolarité dans les 1^{er} et 2^e cycles.

1.1. TEXTES NATIONAUX

- **L’arrêté du 9 juillet 2021**, modifiant l’arrêté du 16 juillet 2013, portant organisation de l’enseignement supérieur d’arts plastiques dans les établissements d’enseignement supérieur délivrant des diplômes.
- **Le décret n°2018-231 du 29 mars 2018** attribuant le grade de licence aux titulaires du Diplôme National d’Art (DNA) délivré par les établissements d’enseignement supérieur d’arts plastiques.
- **L’arrêté du 26 août 2016**, complétant l’arrêté du 16 juillet 2013, portant organisation de l’enseignement supérieur d’arts plastiques dans les établissements d’enseignement supérieur délivrant des diplômes.
- **L’arrêté du 8 octobre 2014**, modifiant l’arrêté du 16 juillet 2013, portant organisation de l’enseignement supérieur d’arts plastiques dans les établissements d’enseignement supérieur délivrant des diplômes.
- **Le décret n°2014-817 du 17 juillet 2014** relatif à l’organisation de l’enseignement supérieur d’arts plastiques - création du Diplôme National d’Art (DNA).
- **L’arrêté du 16 juillet 2013**, dans sa version consolidée au 25 juillet 2013, portant organisation de l’enseignement supérieur d’arts plastiques dans les établissements d’enseignement supérieur délivrant des diplômes.
- **Le décret n°2013-156 du 20 février 2013**, dans sa version consolidée au 21 août 2013, relatif à l’organisation de l’enseignement supérieur d’arts plastiques dans des établissements d’enseignement supérieur délivrant des diplômes.

1.2. DOCUMENTS PROPRES À L’ÉSACM

- **Statut de l’EPCC de l’ÉSACM** : Depuis le 1^{er} juillet 2010, l’ÉSACM a pris son autonomie juridique en devenant un Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC). Ce nouveau statut a permis d’associer plusieurs collectivités territoriales (Clermont Auvergne Métropole, la ville de Clermont-Ferrand) et l’Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles d’Auvergne) dans l’organisation et le financement de l’école. Les statuts de l’EPCC régissent notamment le fonctionnement de l’ÉSACM en matière d’organisation administrative et de régime financier et comptable.
- **Le règlement intérieur de l’EPCC** : Ce règlement intérieur précise le fonctionnement des trois instances de l’EPCC, à savoir du CA, du Conseil Scientifique, Pédagogique et de la Vie Etudiante (CSPVE), et du Conseil de discipline.
- **Les délibérations du CA** : Lors de la tenue de CA dans le courant de l’année scolaire, des délibérations peuvent être actées pour apporter des précisions ou de nouveaux éléments quant à l’organisation de la formation et aux modalités de fonctionnement de l’ÉSACM. Ces décisions sont mises en application dès leur validation en CA et intégrées dans le livret de l’étudian·e de l’année scolaire suivante.
- **Le livret de l’étudiant** : Actualisé chaque année, le livret de l’étudiant·e rend compte du programme pédagogique de l’ÉSACM. Il constitue une source d’information indispensable au bon déroulement du cursus de l’étudiant·e (calendriers hebdomadaires et semestriels, grilles de crédits, description des différents dispositifs pédagogiques avec les modalités d’évaluation, présentation de l’équipe pédagogique, etc.). Le livret est transmis en version numérique à chaque étudiant·e à la rentrée. Une version papier est remise à ceux·celles qui en font la demande en amont.

2. CONDITIONS D’ADMISSION ET D’INSCRIPTION

L’entrée à l’ÉSACM peut se faire en début de cursus (année 1) par un examen d’entrée, ou en cours de cursus, après entretien en commission d’admission par équivalence. Passé ces procédures d’admission, les candidat·es sélectionné·es obtiennent le statut d’étudiant·e à l’ÉSACM au terme de démarches d’inscriptions administratives.

2.1. INTÉGRER L'ÉSACM

2.1.1 ADMISSION EN 1^{RE} ANNÉE

L'admission en début de cursus (semestre 1) se fait, chaque année, par un examen d'entrée se déroulant au printemps, précédé d'une épreuve d'admissibilité.. Une 2° session peut également être proposée en septembre sur décision du-de la directeur-riche de l'ÉSACM. Les candidat-es ayant passé les épreuves de sélection au printemps ne sont pas admis à s'inscrire à la session de septembre. Pour chacune de ces sessions, les dates et les modalités d'inscription ainsi que le déroulement de la procédure d'admission font l'objet d'une publicité.

Conditions d'admissibilité

Les candidat-es à l'admission en 1^{re} année doivent :

- être titulaires du baccalauréat (ou d'un diplôme reconnu équivalent, français ou étranger). Les élèves de terminale sont autorisé-es à s'inscrire à l'examen d'entrée. Leur inscription définitive est subordonnée à l'obtention du baccalauréat ;
- pour les candidat-es non-francophones, attester d'un niveau B2 au Test de connaissance du français (TCF) ou au
- Diplôme d'études en langue française (DELF) ;
- retourner le dossier de candidature complet avant la date limite d'inscription¹.

Dérogations

Pour les candidat-es ayant quitté le cursus scolaire avant l'obtention du baccalauréat, des dérogations à se présenter à l'examen d'entrée peuvent être exceptionnellement accordées par le-la directeur-riche de l'ÉSACM, après avis de la commission de recevabilité. Dans ce cas, le-la candidat-e doit joindre un dossier artistique ainsi qu'une lettre retraçant leur parcours et leur motivation en plus des pièces à fournir pour son inscription à l'examen d'entrée.

Les membres de la commission de recevabilité sont nommés par le-la directeur-riche. La commission est composée au moins de deux enseignant-es. Elle respecte l'objectif de parité entre les hommes et les femmes. Elle se prononce après examen du dossier du-de la candidate. La décision est prise à l'unanimité des membres de la commission. Toute décision de non-recevabilité fait l'objet d'une notification motivée. Le-la candidat-e est informé-e de la décision par courrier.

Modalités d'inscription

Sur *Parcoursup* :

Pour les candidat-es français-es titulaires ou en préparation du baccalauréat (ou d'un diplôme équivalent), l'inscription se fait exclusivement via le portail en ligne *Parcoursup*, selon le calendrier de la plateforme.

Hors *Parcoursup* :

Pour les candidat-es non-bachelier-es et/ou en reprise d'étude, (interruption des études depuis plus de deux ans) et/ou les candidat-es étranger-es titulaires d'un diplôme équivalent au baccalauréat, l'inscription à l'examen d'entrée se fait directement auprès de l'école, selon le même calendrier.

Frais de gestion de dossier

Le montant des frais de gestion de dossier est déterminé par le CA. Chaque candidat-e doit s'en acquitter avant les épreuves. Ils restent acquis que le-la candidat-e se présente ou non aux épreuves. Cette somme est toutefois déduite des frais d'inscription au cursus lors de la 1^{re} année à l'école pour les candidat-es qui résident sur le territoire de Clermont Auvergne Métropole au moment de leur inscription à l'examen d'entrée.

La procédure de sélection

La procédure de sélection s'appuie sur trois épreuves obligatoires qui peuvent s'articuler, se combiner ou fusionner :

- une épreuve de pratique artistique ;
- une épreuve écrite ;

1. Le formulaire de candidature et la liste des pièces à joindre au dossier sont disponibles sur le site de l'ÉSACM (www.esacm.fr) ou à retirer auprès de l'accueil de l'établissement.

- un entretien individuel avec un jury.

Le jury est composé d'au moins deux enseignant-es de l'ÉSACM, nommés par le-la directeur-riche, dans le respect de l'objectif de parité entre les femmes et les hommes. Il peut comprendre un.e étudiant.e de l'école avec voix consultative ainsi que des professionnel-les. Lors de l'entretien, la discussion s'articule autour de la présentation d'un ensemble de travaux réalisés par le-la candidate.

Le contenu des épreuves est conçu par des enseignant-es de l'école. Elles ont pour objet de mesurer la motivation du-de la candidat-e, sa curiosité et son intérêt pour la création contemporaine, sa capacité d'expression, d'analyse et d'organisation d'un discours ainsi que sa maîtrise de la langue française et d'une langue étrangère. Elles peuvent être organisées en présentiel ou à distance.

La procédure d'admission est validée par le-la directeur-riche après avis du CSPVE. Elle décrit les modalités d'organisation ainsi que le format et les attendus des épreuves, en conformité avec les textes réglementaires et les attendus nationaux du DNA. Des épreuves d'admissibilité peuvent être décidées à cette occasion. Cette procédure est ensuite rendue publique avant la phase d'inscription aux épreuves (site Internet, brochure, plateforme *Parcoursup*).

Une commission d'harmonisation peut être organisée par le-la directeur-riche. Elle est composée du-de la directeur-riche ou de son-sa représentant-e et de deux enseignant-es choisi-es dans le respect de l'objectif de parité entre les femmes et les hommes.

Résultats

Les résultats des épreuves de sélection sont communiqués sur la plateforme *Parcoursup* et par voie d'affichage sur le site internet.

Pour les candidat-es inscrit-es sur *Parcoursup*, la gestion des admissions est gérée par la plateforme au regard des données d'appel et du nombre de places disponibles. Pour les candidat-es hors *Parcoursup*, la décision d'admission, d'inscription sur liste complémentaire ou de non-admission est notifiée aux candidat-es par le-la directeur-riche de l'ÉSACM par mail. Si des places se libèrent, les candidat-es en liste complémentaire reçoivent une proposition d'admission selon l'ordre du classement général de l'examen d'entrée.

2.1.2 ADMISSION EN COURS DE CURSUS

Les admissions en 2°, 3°, 4° ou 5° années d'étudiant-es venant d'autres établissements se font chaque année au printemps, par passage en commission d'admission par équivalence. Une 2° session peut également être proposée en septembre sur décision du-de la directeur-riche de l'ÉSACM. Les candidat-es ayant passé l'entretien au printemps ne sont pas admis à s'inscrire à la session de septembre. Pour chacune de ces sessions, les dates et les modalités d'inscription ainsi que la procédure d'admission font l'objet d'une publicité.

Conditions d'admissibilité

Les candidat-es à l'admission en cours de cursus doivent :

- justifier de 60, 120, 180 et 240 crédits européens² (ECTS) pour intégrer respectivement les semestres 3, 5, 7 et 9³ ;

2. Voir Chapitre 1, Admission en cours de cursus.
3. Les crédits européens doivent avoir été obtenus :
- en France, dans un établissement d'enseignement supérieur public ou privé (à la condition qu'il ait été reconnu par l'Etat ou que le cycle d'études suivi par le-la candidat-e dans ledit établissement soit sanctionné par un titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au même niveau) ;
- ou dans un autre Etat membre de l'Union Européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans le cadre d'études suivies dans un établissement d'enseignement supérieur appliquant les règles de l'Espace européen de l'enseignement supérieur ;
- pour les diplômes obtenus hors de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'espace économique européen, ces derniers feront l'objet d'un contrôle de leur comparabilité avec les diplômes français.

- pour les candidat-es non-francophones, attester d’un niveau B2 au TCF ou au Diplôme d’études en langue française (DELF)⁴ ;
- retourner, avant la date limite d’inscription, le dossier de candidature complet⁵. Outre les pièces administratives, ce dossier comprend un descriptif détaillé des enseignements suivis, des éléments de la pratique artistique et, le cas échéant, des activités professionnelles antérieures. Tout dossier incomplet ou rendu après la date limite d’inscription est rejeté.

Dérogation
Les candidat-es ayant quitté le cursus scolaire avant l’obtention du baccalauréat, peuvent se voir accorder une dérogation par le-la directeur-riche de l’ÉSACM, après avis de la commission de recevabilité dont la composition est identique à celle mise en place pour l’examen d’entrée.

Frais de gestion de dossier
Le montant des frais de gestion de dossier est déterminé par le CA de l’ÉSACM. Chaque candidat-e doit s’en acquitter avant la tenue de la commission. Ils restent acquis que le-la candidat-e se présente ou non à l’entretien. Cette somme est toutefois déduite des frais d’inscription au cursus lors de la 1re année pour les candidat-es qui résident sur le territoire de Clermont Auvergne Métropole au moment de leur inscription à la commission d’équivalence.

La commission d’admission par équivalence
S’ils remplissent toutes les conditions d’admissibilité, les dossiers des candidat-es sont étudiés par un jury composé d’au moins quatre membres dans le respect de l’objectif de parité entre les femmes et les hommes :

- le-la directeur-riche de l’établissement ou son-sa représentant-e qui préside ;
- d’au moins trois enseignant-es de l’école, nommé-es par le-la directeur-riche, dont l’un-e est titulaire d’un doctorat.

La procédure d’admission est validée par le-la directeur-riche après avis du CSPVE. Elle décrit les modalités d’organisation ainsi que le format et les attendus des épreuves, en conformité avec les textes réglementaires. Cette procédure est ensuite rendue publique avant la phase d’inscription aux épreuves (site Internet, brochure).

Les candidat-es présélectionné-es sont ensuite convoqué-es pour un entretien individuel devant ce même jury auquel se joint un-e étudiant-e ayant intégré l’école en cours de cursus avec voix consultative. L’entretien a pour objet d’apprécier la motivation du-de la candidat-e, sa curiosité, son implication dans les études artistiques ainsi que son niveau dans les approches pastiques. Les candidat-es non présélectionné-es sont informé-es par courrier.

Résultats
La décision d’admission est prise par la commission à la majorité absolue de ses membres. Elle détermine le niveau d’intégration en cours de cursus en fonction des études suivies antérieurement⁶, du dossier artistique et pédagogique fourni par le-la candidat-e et du résultat de l’entretien. En cas de partage égal des voix, celle du-de la président-e est prépondérante. La décision d’admission, d’inscription sur liste complémentaire ou de refus est notifiée aux candidat-es par le-la directeur-riche par mail. La décision de refus est motivée.

2.2. INSCRIPTION ET RÉINSCRIPTION

2.2.1 CONDITIONS GÉNÉRALES

Les étudiant-es ayant satisfait à l’ensemble des épreuves d’admission ne sont inscrits à l’ÉSACM et obtiennent leur carte

4. Se reporter à la note de page n°1.
5. Le formulaire de candidature et la liste des pièces à joindre au dossier sont disponibles sur le site de l’ÉSACM ou à retirer auprès de l’accueil de l’école.
6. Il est à noter que, pour les candidat-es hors de l’Espace européen de l’enseignement supérieur, la validation du semestre d’intégration suivant l’admission entraîne l’attribution des crédits des semestres antérieurs.

- d’étudiant qu’après avoir :
- obtenu leur baccalauréat pour les élèves de terminale ou les crédits nécessaires pour les étudiant-es admissibles en cours de cursus ;
 - acquitté les droits annuels d’inscription au cursus fixés par le CA ;
 - justifié d’une couverture de responsabilité civile (personnelle ou parentale) pour les dommages qu’ils et elles seraient susceptibles de causer. L’attestation doit mentionner que l’étudiant-e est couvert-e pour les risques scolaires, universitaires et extra-scolaires pour l’année scolaire concernée ;
 - fourni une attestation de droits à l’assurance maladie ou de couverture médicale pour les étudiant-es étranger-es ;
 - justifié du paiement ou de l’exonération de la Contribution vie étudiante et de campus (CVEC) ;
 - transmis l’attestation de désinscription ou de non-inscription à Parcoursup pour les étudiant-es concerné-es ;
 - remis la copie du certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté ou la convocation le cas échéant
 - Seul-es les étudiant-es régulièrement inscrit-es à l’ÉSACM peuvent être accueilli-es pendant les cours et ateliers⁷.

2.2.2 FRAIS À L’INSCRIPTION

Droits d’inscription
Le montant des droits annuels d’inscription au cursus est déterminé par le CA de l’ÉSACM. Les boursier-es sont exonéré-es de moitié. Leur paiement se fait en début d’année scolaire.
Lors de leur 1^{re} année dans l’école, les étudiant-es qui résidaient sur le territoire de Clermont Auvergne Métropole au moment de leur inscription à l’examen d’entrée ou la commission d’équivalence bénéficient d’une réduction des droits d’inscription à hauteur des frais de gestion de dossier payés.
En cas de désistement, d’abandon en cours de cursus de l’étudiant-e ou acté comme tel par l’équipe pédagogique, de démission ou de renvoi, quels qu’en soient les motifs, les droits versés ne peuvent faire l’objet de remboursement ou d’exemption de par leur nature de droits d’inscription.

Contribution vie étudiante et de campus (CVEC)
Pour pouvoir finaliser leur inscription à l’ÉSACM, les étudiant-es doivent s’acquitter auprès du CROUS de la CVEC dont le montant est fixé chaque année par l’État. L’argent récolté est destiné à favoriser l’accueil et l’accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiant-es et à conforter les actions de prévention et d’éducation à la santé.
Sont exonéré-es les boursier-es du CROUS, les étudiant-es bénéficiant du statut de réfugié, de la protection subsidiaire ou ceux-celles qui sont enregistré-es comme demandeur-e d’asile.
Les étudiant-es suivant un double cursus ne s’acquittent qu’une fois de la CVEC.

2.2.3 STATUT D’ÉTUDIANT-E

Les élèves inscrit-es à l’ÉSACM ont le statut d’étudiant-e : sécurité sociale, services médicaux, services sociaux, accès aux bourses, restaurant universitaire, réductions... L’édition de la carte d’étudiant-e et la délivrance des attestations de scolarité se font à réception du dossier d’inscription complet.

Cas particuliers
Les étudiant-es qui, pour des raisons spécifiques (étudiant-e salarié-e, étudiant-ê entrepreneur-euse, ayant une charge de famille, en situation de handicap, engagé-e dans un double cursus, sportif-ve de haut niveau...), ne peuvent pas suivre leur cursus dans les mêmes conditions que les autres étudiant-es, doivent en aviser le-la directeur-riche de l’ÉSACM par courrier au moment de leur inscription ou réinscription dans l’établissement.
La possibilité d’aménagements spécifiques pour le bon déroulement de leur cursus sera alors étudiée, au cas par cas, par le la directeur-riche de l’établissement, en concertation avec l’équipe édagogique et en liaison si nécessaire avec le Service de Santé Universitaire (SSU) et le Service Universitaire du Handicap (SUH).

7 Voir Chapitre 2 du présent règlement intérieur concernant les conditions d’accès aux locaux de l’ÉSACM.

Monitorat

Les étudiant-es de 2^e cycle ont la possibilité de devenir « moniteur-ric

2.2.4 ABANDON EN COURS DE CURSUS

L’abandon en cours de cursus doit faire l’objet d’une lettre adressée au-à la directeur-ric

3. ORGANISATION GÉNÉRALE DES ÉTUDES

L’organisation des études d’arts plastiques dispensée à l’ÉSACM est régie par les différents décrets mentionnés au chapitre 1

3.1. RÉGIME DES ÉTUDES

3.1.1 LE CURSUS

Semestrialisation

Le cursus de l’ÉSACM est inscrit dans la réforme européenne de l’enseignement supérieur. Il suit l’articulation LMD (Licence,

Crédits ECTS

La formation s’organise autour du système ECTS (European Credit Transfer System) pour permettre une reconnaissance et un

Unités d’enseignement

Conformément à l’arrêté du 16 juillet 2013, dans sa version consolidée au 25 juillet 2013, portant organisation

diplômes et selon l’article 15 de l’arrêté : l’attribution des crédits procède d’une évaluation dont les modalités

Semestre 1 30 ECTS

- UE 1 Histoire, théorie des arts, langue étrangère 10 ECTS
- UE 2 Initiation aux techniques et aux pratiques artistiques 18 ECTS
- UE 3 Bilan du travail plastique et théorique 2 ECTS

Semestre 2 30 ECTS

- UE 1 Histoire, théorie des arts, langue étrangère 10 ECTS
- UE 2 Initiation aux techniques et aux pratiques artistiques 16 ECTS
- UE 3 Bilan du travail plastique et théorique 4 ECTS

Semestre 3 30 ECTS

- UE 1 Histoire, théorie des arts, langue étrangère 8 ECTS
- UE 2 Méthodologie, techniques et mise en œuvre 16 ECTS
- UE 3 Recherches et expérimentations 2 ECTS
- UE 4 Bilan 4 ECTS

Semestre 4 30 ECTS

- UE 1 Histoire, théorie des arts, langue étrangère 8 ECTS
- UE 2 Méthodologie, techniques et mise en œuvre 14 ECTS
- UE 3 Recherches et expérimentations 4 ECTS
- UE 4 Bilan 4 ECTS

Semestre 5 30 ECTS

- UE 1 Histoire, théorie des arts, langue étrangère 8 ECTS
- UE 2 Pratique plastique : méthodologie de projet, techniques et mises en œuvre 12 ECTS
- UE 3 Recherches et expérimentations personnelles 6 ECTS
- UE 4 Bilan 4 ECTS

Semestre 6 30 ECTS

- UE 1 Histoire, théorie des arts, langue étrangère 5 ECTS
- UE 2 Pratique plastique : méthodologie de projet, techniques et mises en œuvre 4 ECTS
- UE 3 Recherches et expérimentations personnelles 4 ECTS
- UE 4 Stage 2 ECTS
- UE 5 Diplôme 15 ECTS

Semestre 7 30 ECTS

- UE 1 Initiation à la recherche, suivi de mémoire, philosophie, histoire des arts 9 ECTS
- UE 2 Projet plastique, prospective, méthodologie, production 20 ECTS
- UE 3 Langue étrangère 1 ECTS

Semestre 8 30 ECTS

- UE 1 Initiation à la recherche, suivi de mémoire, philosophie, histoire des arts 9 ECTS
- UE 2 Projet plastique, prospective, méthodologie, production 20 ECTS
- UE 3 Langue étrangère 1 ECTS

Semestre 9 30 ECTS

- UE 1 Mise en forme du projet personnel 10 ECTS
- UE 2 Méthodologie de la recherche (dont suivi de mémoire) 20 ECTS

Semestre 10 30 ECTS

- UE 1 Diplôme Mémoire : 5 / Travail plastique : 25 30 ECTS

Chaque unité d’enseignement (UE) correspond à une typologie d’enseignement. La pédagogie dispensée à

workshop, ou autre) différentes typologies d’approche (ou UE).

Unités d'apprentissage

Chaque Unité d’Apprentissage est support de l’évaluation qualitative du parcours de l’étudiant·e. L’évaluation est semestrielle. La répartition des crédits dans ses différentes Unités d’Apprentissage varie en fonction des années pour correspondre à la charge de travail nécessaire pour atteindre les attendus propres à chaque niveau du cursus.

Les crédits liés aux Unités d’Enseignement se répartissent entre quatre Unités d’Apprentissage, à savoir : l’exploration, l’étayage, la singularisation / l’individuation, le rapport à l’autre / partage.

UNITÉS D'APPRENTISSAGE	1 ^{ER} CYCLE					
	Année initiale		Phase programme			
	ANNÉE 1 60 ECTS		ANNÉE 2 60 ECTS		ANNÉE 3 60 ECTS	
	S1 30 ECTS	S2 30 ECTS	S3 30 ECTS	S4 30 ECTS	S5 30 ECTS	S6 30 ECTS
EXPLORATION	10 ECTS	9 ECTS	9 ECTS	8 ECTS	8 ECTS	4 ECTS
ÉTAYAGE	10 ECTS	9 ECTS	8 ECTS	8 ECTS	8 ECTS	4 ECTS
SINGULARISATION / INDIVIDUATION	4 ECTS	5 ECTS	6 ECTS	7 ECTS	7 ECTS	3 ECTS
RAPPORT À L'AUTRE / PARTAGE	6 ECTS	7 ECTS	7 ECTS	7 ECTS	7 ECTS	4 ECTS
					SOUTENANCE DNA	15 ECTS

UNITÉS D'APPRENTISSAGE	2 ^E CYCLE			
	Phase projet			
	ANNÉE 4 60 ECTS		ANNÉE 5 60 ECTS	
	S7 60 ECTS	S8 60 ECTS	S9 60 ECTS	S10 60 ECTS
EXPLORATION	8 ECTS	8 ECTS	7,5 ECTS	-
ÉTAYAGE	7 ECTS	7 ECTS	7,5 ECTS	-
SINGULARISATION / INDIVIDUATION	7 ECTS	7 ECTS	7,5 ECTS	-
RAPPORT À L'AUTRE / PARTAGE	8 ECTS	8 ECTS	7,5 ECTS	-
			SOUTENANCE ESSAI - DNSEP	5 ECTS
			SOUTENANCE PLASTIQUE - DNSEP	30 ECTS

Évaluation par Unité d’Apprentissage : ventilation des Unités d’Enseignements dans les différents formats pédagogiques et Unités d’apprentissages

Conformément à l’arrêté du 16 juillet 2013, dans sa version consolidée au 25 juillet 2013, portant organisation de l’enseignement supérieur d’arts plastiques dans les établissements d’enseignement supérieur délivrant des diplômes et selon l’article 15 de l’arrêté : l’attribution des crédits procède d’une évaluation dont les modalités sont précisées par le règlement des études. Conformément au projet d’offre de formation proposé pour le contrat pluriannuel 2021-2025 qui lie l’établissement et le Ministère de la culture : les crédits liés aux différentes Unités d’Enseignement font l’objet d’une ventilation par unités et formats d’apprentissage conformément aux tableaux page 46.

Objectifs au regard de la progressivité

Année initiale

L’année 1 est une année d’initiations et d’ouvertures à tout un ensemble de formes, de matériaux, de gestes et de questionnements qui traversent l’art et le monde d’aujourd’hui.

Le programme permet l'apprentissage des fondamentaux, tant plastiques que théoriques, tout en préparant la poursuite des études. À partir des différentes sollicitations pédagogiques, les étudiant·es amorcent progressivement une autonomie de travail, de regard et de pensée en situant leurs intuitions et leurs intentions, et en commençant à identifier et s’appuyer sur leur singularité.

Cette 1^{re} année permet aux étudiant·es de comprendre les enjeux de la formation et de mesurer leurs aptitudes à s’engager dans un cursus artistique de plusieurs années, au sein d’un département Art.

Phase programme

Les années 2 et 3 forment une seule entité pédagogique rassemblée sous le terme de « phase programme ». Consacrée aux expérimentations ainsi qu’à l’approfondissement et l’élargissement du socle des connaissances pratiques, techniques et théoriques, la phase programme conduit à l’émergence de méthodes de travail spécifiques et de territoires de recherche

personnels.

Les apprentissages artistiques fondamentaux initiés en 1^{re} année sont ainsi prolongés et approfondis pour amener chaque étudiant·e à :

- affiner son champ d’exploration par l’expérimentation et la recherche dans un mouvement constant d’approfondissement et d’ouverture ;
- étayer et élargir ses compétences techniques au service des mises en œuvre et de la qualité des réalisations ;
- articuler les questionnements aux gestes et aux enjeux du travail, et affiner ses choix en se confrontant à différentes formes de mises en partage et en espace ;
- identifier par le faire une méthodologie personnelle de travail et les prémices d’une recherche personnelle.

Phase projet

Les années 4 et 5 sont nommées « phase projet » car elles permettent à l’étudiant·e de mettre en œuvre son projet personnel. En phase projet les enjeux sont multiples ; il s’agit d’amener l’étudiant·e à optimiser les compétences tant théoriques que pratiques précédemment acquises et d’atteindre une autonomie de conception et de réalisation afin de construire une démarche singulière, engagée et inscrite dans le champ multiple de l’art contemporain.

En 4^e année, l’accent est mis sur l’ouverture, la recherche et l’approche expérimentale qui permettent à l’étudiant·e de cibler sa singularité et de faire émerger une démarche artistique. Il·elle gagne en autonomie en consolidant ses apprentissages, en éprouvant ses méthodologies de travail et en les affinant par le regard critique.

La 5^e année amène l’étudiant·e à préciser et affirmer une démarche artistique qu’il·elle conduit de façon autonome en allant au-devant d’apports dans et hors de l’école. Il·elle mène à bien ses projets en évaluant la qualité et la pertinence de leur réalisation et de leur présentation en prenant en compte l’adresse à l’autre et son contexte.

3.1.2 MODALITÉS D’ÉVALUATION ET DE PASSAGE

Étapes de l'évaluation

Évaluation par enseignement

Chaque dispositif pédagogique est évalué sous forme de contrôle continu et selon des modalités de validation des acquis des apprentissage énoncées dans le catalogue de cours et précisées durant le semestre. L’assiduité et l’implication dans l’ensemble des propositions pédagogiques constituent la base de l’engagement de l’étudiant·e dans le cursus (voir article 3.1.3). Ils représentent de ce fait un des critères d’évaluation de chaque enseignement auxquels s’ajoutent des critères d’évaluation propres à chaque enseignement correspondant à leur spécificité.

En fin de semestre les enseignant·es attribuent une appréciation qui renvoie au niveau d’acquisition des apprentissages selon les attendus correspondants à chaque année d’étude, établis au regard des objectifs définis à l’article 3.1.1. Il est à noter que la majorité des appréciations sont formulées de façon collégiale par un groupe d’enseignant·es (Fabrique, Prisme, Parlons travail, Écrit, Essai).

Commissions de fin de semestre

À la fin de chaque semestre, une commission se réunit pour mesurer et analyser le parcours global engagé par chaque étudiant·e. Elle croise les différentes évaluations obtenues, regarde la diversité et la pertinence des cours au choix suivis (Focus, Cinq/Sept), pour formuler une appréciation générale sur le semestre et décider au regard de l’ensemble de l’attribution des notes ECTS. Ces notes ECTS viennent en complément des appréciations donner à l’étudiant·e une indication sur son niveau d’acquisition des apprentissages

Notes ECTS	Définitions	
A	EXCELLENT : Acquis excellents	Crédits attribués
B	TRES BIEN : Très bons acquis avec seulement quelques points pouvant être perfectionnés	
C	BIEN : Bons acquis avec des points pouvant être perfectionnés	
D	SATISFAISANT : Acquis satisfaisants demandant être renforcés	
E	PASSABLE : Acquis fragiles avec un renforcement nécessaire	
FX	INSUFFISANT : Acquis insuffisants	Crédits non attribués
F	TRÈS INSUFFISANT : Acquis très insuffisants voire non acquis.	

Constituée sous l'autorité du-de la directeur-riche de l'école, la commission de fin de semestre est composée du-de la responsable générale des études, de(s) enseignant-es coordinateur-rices d'année, un-e enseignant-e par Prisme et un-e par Fabrique (pour les commissions des années 1 et 2), de deux enseignant-es par Fabrique (pour les commissions des années 3 à 5), d'un-e enseignant-e impliqué-e dans la Coopérative de recherche (pour les commissions des années 4 à 5) et de l'enseignant-e présent-e au diplôme (pour les commissions des années 3 et 5).

Évaluation croisée

L'évaluation par apprentissages permet d'associer les étudiant-es au processus d'évaluation des acquis. Au terme de chaque année, en amont des commissions de fin de semestre, les étudiant-es doivent réaliser une auto-évaluation de leurs apprentissages en indiquant aux regards des attendus les aspects sur lesquels ils.elles ressentent une certaine aisance, un besoin de consolidation, une fragilité... Ils-elles doivent également se projeter sur l'année suivante en indiquant, au vu de leurs acquis, s'ils-elles envisagent un passage en année supérieure, un maintien dans leur niveau actuel ou une réorientation.

Ce document est ensuite consulté par les membres de la commission de fin de semestre et sert d'appui aux échanges. S'il ne change pas la prise en compte tangible des acquis de l'apprentissage, ce document apporte à l'équipe une nuance dans la formulation des évaluations selon si l'auto-évaluation coïncide avec l'analyse faite par les enseignant-es, si l'étudiant-e sous-estime ses acquis ou au contraire ne perçoit pas ses points de fragilité. Cette confrontation des regards fait ensuite l'objet d'un entretien d'évaluation croisée entre l'étudiant-e et le(s).la coordinateur-riche(s) d'année qui permet de discuter autour des apprentissages, de la temporalité de leurs acquisitions et des étapes à venir.

Modalités de passage

EXAMEN D'ENTRÉE	1 ^{ER} CYCLE											DNA - 180 ECTS	DNA + commission d'admission	2 ^E CYCLE										DNSEP / 300 ECTS
	Année Initiale				Phase Programme									Phase Projet										
	Année 1				Année 2				CEAP / 120 ECTS	Année 3				Année 4				CESAP	Année 5					
	S1	24 à 30 ECTS	S2	60 ECTS	S3	84 à 90 ECTS	S4	114 à 120 ECTS		S5	150 ECTS			S6	S7	204 à 210 ECTS	S8		234 à 240 ECTS	S9	270 ECTS	S10		
180 ECTS											120 ECTS													
300 ECTS																								

Modalités de passage d'un semestre à l'autre

En 1^{re} année, si le passage au semestre 2 est possible en ayant obtenu au moins 24 crédits, l'obtention de 60 crédits (30 au semestre 1 + 30 au semestre 2, rattrapages compris) est requise pour valider l'année initiale et le passage en 2^e année, à l'ÉSACM ou dans une autre école d'art en option art, communication ou design (via les commissions d'équivalence).

Le passage de l'étudiant-e au semestre suivant est subordonné à l'obtention d'au moins 24 ECTS, à l'exception des passages en 2^e année et au 2nd semestre des années diplômantes (S6 et S10) pour lesquels l'ensemble des crédits doivent avoir été acquis, soit respectivement 60 ECTS, 150 ECTS et 270 ECTS.

Modalités d'admission en 2^e cycle

L'admission en 4^e année (S7) des étudiant-es ayant réalisé tout ou partie de leur 1^{er} cycle à l'ÉSACM est subordonnée à l'obtention du DNA et à l'avis de la commission d'admission en 2^e cycle.

Cette commission se réunit dans la semaine suivant le DNA. Elle est constituée d'au moins 4 membres :

- le-la directeur-riche de l'établissement ou son-sa représentant-e, qui préside ;
- 3 enseignant-es de l'école minimum, nommé-es par le-la directeur-riche, dont l'un-e est titulaire d'un doctorat.

La décision d'admission est prise par la commission à la majorité absolue de ses membres. En cas de partage égal des voix, celle du-de la président-e est prépondérante.

Rattrapage

Il n'existe aucune possibilité de rattrapage de l'année 1 à l'année 2, et de l'année 3 à l'année 4 (l'obtention de 60 ECTS est requis pour intégrer le semestre 3 et de 180 ECTS pour être admissible au semestre 7). L'acquisition des crédits manquants aux semestres 1, 3, 4, 7 et 8 s'effectue au semestre suivant les conditions énoncées par la commission de fin de semestre. Le relevé de crédits est réédité pour faire apparaître les crédits rattrapés.

Les étudiant-es qui n'obtiennent le nombre minimum de crédits requis pour le passage au semestre suivant peuvent être autorisé-es par le-la directeur-riche à suivre les enseignements du 2nd semestre. En cas de non-obtention des crédits requis, le-la directeur-riche, sur avis du-de la responsable des études et de(s) enseignant-e(s) coordinateur-ice(s) d'année, se réserve la possibilité d'une réorientation de l'étudiant-e ou d'un redoublement.

Redoublement

À titre exceptionnel, le-la directeur-riche de l'école peut, sur proposition de l'équipe pédagogique, autoriser un étudiant-e en difficulté à redoubler son année d'étude. Sauf exception validée par le-la responsable des études, les crédits acquis au cours de l'année échouée ne le-la dispensent pas de participer assidûment aux cours, ateliers et activités de l'école lors de sa nouvelle année, ni de se soumettre aux différentes évaluations.

Un redoublement peut également être demandé par un-e étudiant-e, notamment pour les motifs suivants : maladie, activité salariée incompatible avec une présence effective à l'ensemble des enseignements, congés maternité, enfants à charge, séjour à l'étranger prolongé pour des études, rédaction de l'essai pour les étudiant-es non-francophones... Selon la nature du motif ayant contraint le bon déroulement de la scolarité, la demande de redoublement nécessitera que l'étudiant-e ait demandé à la rentrée ou dans le courant de l'année un aménagement de son cursus (voir article 2.2.3). La décision est prise par le-la directeur-riche de l'ÉSACM après avis du-de la responsable des études et du-de la coordinateur-riche d'année.

Droits et maintien de la bourse sur critères sociaux en cas de redoublement

Les étudiant-es bénéficient de 7 droits à bourses répartis comme suit : entre 3 et 5 en 1^{er} cycle et entre 2 et 3 en 2^e cycle. Le maintien de la bourse sur critères sociaux se fait cependant en fonction du nombre de crédits, de semestre ou d'année⁸.

3.1.3 ASSIDUITÉ

Présence obligatoire à tout niveau d'études

La présence dans l'ensemble des dispositifs pédagogiques n'étant pas mentionnés comme optionnels dans le catalogue de cours ainsi que la participation active à la vie de l'établissement, constituent les bases de l'engagement de l'étudiant-e dans le cursus à tout niveau d'études. L'assiduité et l'implication représentent de ce fait un des critères d'évaluation de chaque enseignement (voir article 3.1.2).

La présence des étudiant-es dans les enseignements au choix (Focus, Cinq/Sept) est actée par une feuille d'émargement. Le travail personnel implique également une présence dans les ateliers de l'école permettant les échanges avec l'équipe pédagogique et entre étudiant-es.

Absences ou retard à justifier

En cas d'absence ou retard, pour raisons de santé, familiales ou autre, l'étudiant-e doit :

- prévenir ou faire prévenir le secrétariat pédagogique ;
- transmettre les justificatifs (certificat médical ou autre) dans les meilleurs délais.

Pour des absences répétées et/ou de longue durée (travail, charge de famille, maladie, etc.), l'étudiant-e doit en informer le-la responsable des études et l'enseignant-e coordinateur-riche d'année dès la rentrée et fournir les justificatifs au secrétariat

⁸ Les modalités d'attribution des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux sont consultables sur le site du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (www.education.gouv.fr) ou être demandées au CROUS de Clermont-Ferrand (www.crous-clermont.fr).

pédagogique. Il-elle doit également engager des démarches auprès du SSU et du SUH pour que soit envisagée la possibilité de mettre en place un aménagement de son cursus.

Pour les étudiant-es dont les absences justifiées ont compromis le déroulement du cursus, le-la directeur-riche de l'école peut, sur avis de la commission de fin de semestre, proposer un redoublement (voir article 3.1.2).

Au-delà de plusieurs absences non-justifiées et après alertes formulées à l'écrit à l'étudiant-e (relevé de crédits du semestre précédent, e-mail, courrier), la commission de fin de semestre peut acter l'arrêt du cursus dans le relevé de crédits du semestre concerné.

3.2. CERTIFICATS ET DIPLÔMES

3.2.1 AUTORISATION DE L'ÉSACM À DÉLIVRER DES DIPLÔMES NATIONAUX

Sont autorisés par le ministère de la culture à délivrer des diplômes nationaux, au sens de l'article L. 75-10-1 du code de l'éducation, les établissements publics de coopération culturelle, tel l'ÉSACM, qui :

- assurent une mission d'enseignement supérieur d'arts plastiques, comprenant notamment le développement et la valorisation de la recherche, la coopération internationale et le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés ;
- organisent leurs enseignements selon une méthodologie de projet reposant sur des qualités artistiques, expérimentales, pratiques, théoriques et scientifiques et une participation permanente de professionnels du monde de l'art au sein des équipes enseignantes et des jurys ;
- complètent leurs enseignements par des partenariats avec des structures ou des ateliers de création et de diffusion ainsi que par des résidences d'artistes ;
- respectent les dispositions de l'arrêté du ministre chargé de la culture portant organisation des études en arts plastiques mentionné dans les textes de références.

3.2.2 AU COURS DU 1^{ER} CYCLE

CEAP : Certificat d'Etudes en Arts Plastiques – Option Art

L'étudiant-e ayant acquis les 120 ECTS requis à l'issue de l'année 2 obtient le CEAP délivré par l'école et agréé par le Ministre chargé de la culture. Il est à noter que, selon l'arrêté du 25 août 1969 dans sa version consolidée au 16 février 2015, les étudiant-es non-titulaires du baccalauréat à leur entrée à l'ÉSACM peuvent être admis-es en dispense du baccalauréat en cas de poursuite d'études dans les universités sur présentation de leur CEAP.

DNA : Diplôme National d'Art – Option Art

Marquant la fin du 1^{er} cycle, le DNA est un diplôme national équivalent niveau 2. Il permet de poursuivre des études universitaires.

L'épreuve

À l'issue du cursus de trois ans, les étudiant-es ayant obtenu 165 ECTS dans le cycle sont admis-es à se présenter à l'épreuve du DNA – option art. D'une durée de trente minutes, elle consiste en un entretien avec le jury comprenant la présentation par l'étudiant-e d'un projet plastique accompagné par une sélection de travaux plastiques et d'un document écrit sélectionné parmi ceux réalisés pendant les semestres 5 et 6.

Le jury

Nommé par le-la directeur-riche de l'ÉSACM, le jury du DNA est composé de 3 membres dont l'u-en doit être un-e représentant-e des sciences humaines :

- un-e enseignant-e de l'école ;
- deux personnalités qualifiées extérieures parmi lesquelles le-la directeur-riche désigne le-la président-e du jury.

Des suppléant-es sont nommé-es dans les mêmes conditions.

Les décisions sont prises à la majorité absolue.

Critères nationaux d'évaluation

- Présentation formelle et critique des travaux ;
- Pertinence du parcours et des recherches liées au projet ;
- Contextualisation du travail : qualité des références et diversité des connaissances ;
- Qualité des réalisations.

Les crédits afférents

Le DNA étant crédité de 15 ECTS, son obtention permet d'acquérir la totalité des 180 crédits sanctionnant le 1^{er} cycle. Aucun crédit ne peut se substituer à ceux attachés à la réussite du diplôme. L'obtention du DNA est une condition nécessaire mais non suffisante à l'admission en année 4⁹.

Les étudiant-es qui n'obtiennent pas les crédits européens attachés à l'épreuve du diplôme sont autorisé-es à s'inscrire à nouveau dans l'établissement. Aucun candidat ne peut se présenter plus de deux fois au DNA.

Attestation de niveau et Diplôme de Compétence en Langue (DCL) – Anglais

La formation en anglais que suivent les étudiant-es tout au long du cursus a pour finalité de les rendre aptes à communiquer dans des situations courantes et professionnelles. Pour attester du niveau acquis, chaque étudiant-e en fin de 3^e année se voit remettre par le centre de langue de l'Université Clermont Auvergne (UCA) une attestation de niveau calibrée selon le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Cette attestation est ensuite ajustée au besoin en fin de 4^e année. Par ailleurs, à partir de la 3^e année, l'école finance, pour les étudiant-es qui le souhaitent, la préparation et le passage des épreuves du Diplôme de Compétence en Langue (DCL). Ce diplôme national reconnu dans le monde professionnel atteste de leur niveau de compétence en langue anglaise indexé sur l'échelle de niveau du cadre européen. (www.d-c-l.net)

3.2.3 AU COURS DU 2^E CYCLE

CESAP : Certificat d'Etudes Supérieures en Arts Plastiques – Option Art

L'étudiant-e ayant acquis les 240 ECTS requis à l'issue de l'année 4 obtient le CESAP délivré par l'école et agréé par le Ministre chargé de la culture.

DCL : Diplôme de Compétence en Langue – Anglais

En 4^e année, les étudiant-es de l'ÉSACM se prépare aux épreuves du DCL - anglais - qui se déroulent au semestre 8. L'obtention de ce diplôme national, reconnu dans le monde professionnel, permet aux étudiant-es de valider leurs acquis linguistiques et vient attester de leur compétence en langue indexée sur l'échelle de niveau du cadre européen.

DNSEP : Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique – Option Art

Marquant la fin du 2^e cycle, le DNSEP est un diplôme national de grade master. Il est reconnu au niveau 1 par la Commission nationale de certification professionnelle.

Les épreuves

À l'issue d'un cursus de cinq ans, les étudiant-es ayant obtenu 270 ECTS peuvent se présenter aux épreuves du DNSEP. La soutenance du diplôme se déroule en deux temps :

- la soutenance du mémoire, d'une durée de 20 minutes ;
- la soutenance du travail plastique, d'une durée de 40 minutes.

Le jury

Nommé par le-la directeur-riche de l'ÉSACM, le jury du DNSEP est composé de 5 membres :

- 1 représentant-e de l'école qui siège au jury de soutenance du mémoire ;
- 4 personnalités qualifiées dont l'une siège au jury de soutenance du mémoire ;

9. Voir Chapitre 1 - article sur les modalités de passage au semestre suivant.

- Le·la président·e est choisi parmi les personnalités qualifiées. L'un des membres du jury chargé de la soutenance du mémoire doit être titulaire d'un doctorat.

Critères nationaux d'évaluation

- Présentation formelle et critique du projet ;
- Élaboration du projet et processus de la recherche ;
- Positionnement du travail (pertinence des références, diversité des connaissances) ;
- Qualité des productions.

Les crédits afférents

Le jury réuni au complet pour la soutenance plastique délivre les crédits correspondant d'une part, au travail plastique (25 ECTS) et d'autre part, au mémoire (5 ECTS) sur la base d'un rapport établi par le jury du mémoire. Aucun crédit ne peut se substituer à ceux attachés à la réussite du diplôme. Les étudiant·es qui n'obtiennent pas tous les crédits européens attachés aux épreuves du diplôme sont autorisé·es à s'inscrire à nouveau dans l'établissement. Cependant, aucun·e candidat·e ne peut se présenter plus de deux fois au DNSEP.

Attestation de niveau et Diplôme de Compétence en Langue (DCL) – Anglais
(Voir chapitre 3.2.2)

3.2.4 LES AIDES AUX DIPLÔMES – PROJET DE PRODUCTION

Les étudiant·es de 3° et 5° années sont amenés à produire des œuvres dans le cadre de la préparation de leur diplôme. Ces projets peuvent être pour tout ou partie financés par l'école, dans la limite d'une enveloppe budgétaire dont le montant est déterminé en CA, soit sous forme de prise en charge directe ou de remboursement sur facture de frais engagés par l'étudiant·e, après validation du projet par un·e enseignant·e et du budget prévisionnel par la direction de l'école. En 5° année, les frais de production et tirage des exemplaires de mémoire demandés pour les enseignant·es référents, les membres du jury et la bibliothèque sont inclus dans cette enveloppe.

3.2.5 DÉLIVRANCE DES DIPLÔMES ET CERTIFICATS

Les diplômes du DNA et du DNSEP sont édités par l'école à partir des procès-verbaux transmis par les président·es du jury. En complément de son diplôme, chaque diplômé·e se voit remettre une annexe descriptive appelée « supplément au diplôme » et établie selon les normes européennes. Ce document a pour objectif de donner une lisibilité claire du parcours et des acquis de l'étudiant·e, à un niveau international. Il récapitule les enseignements suivis et crédits obtenus dans le cycle suivi et les expériences de mobilité de l'étudiant·e. Il informe sur les objectifs pédagogiques du cursus et les modes d'évaluation de l'établissement qui délivre le diplôme. Les certificats intermédiaires (CEAP, CESAP) sont établis uniquement pour les étudiant·es qui en font la demande à la direction de l'établissement.

3.3. MODALITÉS PÉDAGOGIQUES PARTICULIÈRES

Tout au long de son cursus, l'étudiant·e participe à des activités faisant partie de sa formation mais ne se déroulant pas au sein de l'établissement, tels que les stages professionnels obligatoires, les voyages d'études ou de recherche en France ou à l'étranger, les possibilités de workshops ou de résidences, les semestres d'études dans des établissements partenaires...

3.3.1 STAGE

Chaque stage fait l'objet d'une convention tripartite entre l'étudiant·e, l'organisme d'accueil et l'ÉSACM. Tout engagement est soumis à l'accord préalable du·de la coordinateur·rice d'année. Pendant le stage, les étudiant·es sont sous la responsabilité de

l'organisme d'accueil notamment au regard de la législation du travail et des articles du code de l'éducation relatifs aux stages. Ils et elles restent couvert·es par leur sécurité sociale étudiante. L'étudiant·z, d'une part, et l'organisme d'accueil d'autre part, doivent avoir souscrit une police d'assurance au titre de la responsabilité civile.

3.3.2 VOYAGES ET DÉPLACEMENTS DANS LE CADRE DU CURSUS

Les voyages et travaux réalisés à l'extérieur de l'établissement dans le cadre des études (ARCs, résidences, programmes de recherche,...), et sous la conduite effective d'enseignant·es ou de personnes désignées pour encadrer ces séjours, sont placés sous la responsabilité générale de l'école. Cette responsabilité ne saurait être engagée pour des voyages et travaux réalisés à l'initiative personnelle des étudiant·es. Les voyages d'études et les déplacements en France et à l'étranger organisés par l'école sont financés en partie par l'ÉSACM. Une participation peut être demandée aux étudiant·es qui, dans ce cas, sont informés en amont du séjour des dépenses restant à leur charge.

3.3.3 MOBILITÉ D'ÉTUDE

L'école entretient des relations suivies avec un certain nombre d'institutions de formation artistique à l'étranger. Au sein de l'Union Européenne, ces échanges s'effectuent dans le cadre du programme Erasmus+. Avec les autres pays, ils s'effectuent en fonction des conventions signées entre l'ÉSACM et les établissements partenaires. A partir du formulaire de vœux rempli par l'étudiant·e, l'équipe pédagogique valide la pertinence du projet de mobilité, le choix de la destination et la période du séjour. Pour les étudiant·es n'entrant pas dans le cadre du programme Erasmus+, la direction peut décider d'une prise en charge complète ou partielle des frais de déplacement au regard des budgets disponibles. Sauf stipulation contraire précisée par convention, lors de séjours d'études organisés dans le cadre d'échanges, les étudiant·es français·es ou étranger·es accueillis temporairement à l'ÉSACM sont placé·es sous l'autorité et la responsabilité de cette dernière. Ils et elles sont tenu·es au respect du présent règlement. Réciproquement, les étudiant·es de l'ÉSACM accueilli·es dans d'autres établissements sont, durant leur séjour, placé·es sous l'autorité et la responsabilité de l'établissement d'accueil. Les étudiant·es étranger·es admis·es en échange sont dispensé·es des frais d'inscription, leurs droits de scolarité étant acquittés dans leur école d'origine. L'équipe enseignante du site leur attribue les crédits correspondants au semestre après une évaluation dans les mêmes conditions que les étudiant·es de l'école.

3.3.4 CRÉDITS LIBRES

Les étudiant·es ont la possibilité de suivre un ou plusieurs UE auprès d'établissements de formation avec lesquels l'ÉSACM est en partenariat et sont dispensés de droits d'inscription ou autres frais pédagogiques de l'établissement d'accueil. La demande doit être adressée à la direction de l'école, dans le second semestre de l'année précédente. Si l'équipe pédagogique valide la pertinence pédagogique pour l'étudiant·e de suivre certaines UE au sein d'un des établissements partenaires, les conditions de mise en place de ces crédits libres font ensuite l'objet d'un accord préalable entre l'ÉSACM et l'établissement d'accueil (nombre d'ECTS affectés aux UE suivis, mode de validation compatible avec les modalités de contrôle des connaissances et le calendrier de chaque établissement...).

3.3.5 CÉSURE

Format et conditions

La césure est un dispositif facultatif permettant à un·e étudiant·e de suspendre temporairement sa formation pour exercer d'autres activités afin d'affiner son projet professionnel et d'études, d'acquérir des compétences complémentaires et/ou de mettre en œuvre une expérience personnelle hors du territoire scolaire. Elle n'est en aucun cas une période sabbatique ou de vacances.

La césure peut se dérouler en France et/ou à l'étranger et prendre la forme :

- d'une période de formation (hors apprentissage) dans un domaine différent de celui de la formation à l'ÉSACM

CHAPITRE 2 : RÈGLES DE DISCIPLINE

- d’expérience(s) en milieu professionnelle notamment sous la forme de stage(s)
- d’un projet de création d’activité en tant qu’étudiant·e-entrepreneur·euse
- d’engagement(s) en service civique
- de volontariat(s) associatif, international (VIE ou VIA), européen (SVE) et/ou de solidarité internationale

La césure est possible en 2^e cycle, en amont de l’entrée en 4^e année ou en 5^e année, à condition que tous les crédits ECTS des semestres 7 et 8 aient été validés. Elle se déploie sur une année universitaire. Une demande de césure au semestre est toutefois envisageable pour :

- les étudiant·es redoublant une année de leur 2^e cycle, la césure est accessible sur un semestre à la condition que tous les crédits de ce même semestre aient été validés l’année précédente. Dans ce cas, l’étudiant·e réintègre l’établissement au semestre suivant, afin de suivre les enseignements et valider les crédits manquants.
- les étudiant·es de 4^e année souhaitant combiner une période de césure avec un semestre d’études à l’étranger. Dans ce cas, il est proposé à l’étudiant·e un aménagement de son cursus sur l’année de réintégration au regard des crédits ECTS acquis auprès de l’établissement d’accueil, en concertation avec le·la responsable des études et l’enseignant·e coordinateur·rice de l’année.

Les expériences réalisées dans le cadre d’une césure ne sont pas comptabilisées dans le cursus. La césure sous la forme de stage(s) déroge aux règles générales applicables aux stages conformément à l’article 1 du décret 2021-1154 du 3 septembre 2021 (pas de rattachement à un cursus intégrant un volume pédagogique minimal de 200h d’enseignement). La durée des stages réalisés pendant la césure ne pourra par contre pas excéder 924h.

Candidature

La césure n’est pas accordée de droit et fait l’objet d’une procédure de dépôt et validation des projets de césure. Les étudiant·es intéressé·es doivent transmettre avant le 31 mai un dossier dans lequel ils·elles expliquent leur projet de césure pour l’année universitaire suivante (nature de la formation/expérience, motivation, structures d’accueil...).

Les demandes sont étudiées par l’équipe pédagogique, le·la responsable des études et le·la directeur·rice de l’établissement dans le courant du mois de juin. La validation de la période de césure se fait au regard de la qualité et de la pertinence du projet présenté par l’étudiant·e par rapport acquis visés. La décision définitive revient au·à la directeur·rice de l’ÉSACM. Toute décision de refus est motivée.

Inscription administrative, droits d’inscription et convention

Pendant la césure, l’étudiant·e est inscrit·e administrativement à l’école. Cette disposition lui permet de conserver son statut étudiant et tous les avantages afférant. Elle garantit également la réintégration de l’étudiant·e dans la formation au terme de la période.

Pour ce faire, une fois l’autorisation de partir en césure accordée, l’étudiant·e doit s’acquitter la CVEC (Contribution Vie Étudiante et de Campus) et procéder à votre inscription administrative à l’ÉSACM. Les frais de scolarité sont réduits de 50%, que la césure soit accordée à l’année ou au semestre. Une convention de césure est établie pour préciser les conditions dans lesquelles l’étudiant·e est autorisé·e à effectuer sa période de césure : rappel du projet ayant fait l’objet d’une validation préalable, modalités de suivi, frais d’inscription, droits et obligations, modalités de réintégration dans le cursus à l’issue de la période de césure.

Dans le cadre de son année de césure, l’étudiant·e a la possibilité de maintenir ses bourses sur critères sociaux de l’enseignement supérieur. Cette année de bourse sera alors prise sur le quota d’année attribuables au titre de chaque cycle d’études. Il revient à l’étudiant·e en césure de faire les démarches auprès du CROUS et de transmettre la notification d’attribution à la scolarité. Il est à noter toutefois que certaines formes de césures peuvent conduire à des changements de statut (salarial, étudiant-entrepreneur, volontariat...). Dans ce cas, l’étudiant·e doit se rapprocher de sa caisse d’assurance maladie pour obtenir les informations relatives à son statut et au maintien de ses droits.

La césure peut commencer début septembre si les démarches d’inscription administratives sont finalisées et le contrat de césure signé.

Pendant la période de césure, il·elle bénéficie des services de la médecine préventive (SSU), des activités sportives (SUAPS) et culturelles (SUC), des outils de communication de l’école (messagerie, Teams, serveur, crédits d’impression à hauteur de 100 copies N&B) et de l’abonnement à Tènk. Il·elle garde également la possibilité d’accéder à la salle multimédia et à la bibliothèque de l’école.

Référent·es pendant l’année de césure et modalités de réintégration

En complément du suivi administratif assuré par le·la responsable des mobilités, un·e référent·e pédagogique est choisi·e parmi l’équipe pédagogique. L’étudiant·e doit régulièrement tenir informé ses deux référent·es du déroulement de sa césure selon des modalités de contact convenu au préalable (mail, visio...), à raison d’un échange minimum par trimestre.

Avant le 15 septembre de l’année de reprise d’études, l’étudiant·e doit remettre un rapport d’activité écrit détaillant les activités réalisées pendant la période de césure et les acquis de l’expérience. Pour confirmer son souhait de réintégrer la formation, l’étudiant·e aura transmis au préalable les documents demandé·es pour la réinscription administrative, selon le même calendrier que celui donnait aux étudiant·es inscrit·es dans le cursus.

ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX

Les locaux de l’ÉSACM sont accessibles aux seul·es étudiant·es valablement inscrit·es. Dans des cas très particuliers (préparation des bilans ou diplômes...), les étudiant·es peuvent inviter des personnes extérieures à l’établissement. Ils·elles doivent signaler leur présence à l’accueil au moment de leur arrivée dans les locaux. Pour des raisons de sécurité, ces personnes extérieures à l’ÉSACM ne sont pas autorisées à se rendre dans les ateliers techniques et à utiliser le matériel de l’école.

COMPORTEMENT, RESPONSABILITÉ ET DISCIPLINE

Les étudiant·es sont placé·es durant toute leur scolarité sous l’autorité du·de la directeur·rice de l’établissement, responsable de la discipline générale de l’ensemble de l’établissement. Il·elle est compétent·e pour prendre à titre temporaire toute mesure utile afin d’assurer le maintien de l’ordre. Les faits qui ont conduit au prononcé d’une telle mesure peuvent donner lieu à une procédure disciplinaire.

La présence en cours est obligatoire. Toute absence doit être justifiée auprès du secrétariat pédagogique (voir Chapitre 1, Assiduité).

Le régime d’autodiscipline, qui régit la vie au sein de l’école, a pour contrepartie l’exercice de la responsabilité individuelle des étudiant·es.

- Le comportement des étudiant·es (actes, attitudes, propos) ne doit pas être de nature :
- à porter atteinte à l’ordre public et au bon fonctionnement de l’école,
 - à porter atteinte au principe de laïcité du service public de l’enseignement supérieur,
 - à porter atteinte à la santé, l’hygiène et la sécurité des personnes et des biens,
 - à créer des perturbations dans le déroulement des activités d’enseignement
 - à amener autrui, contre son gré ou non, à subir ou à commettre des actes humiliants ou dégradants (Cf la loi n° 98-468 du 17/06/1998 définissant les actes de bizutage).

La loi s’exerce partout, elle punit les discriminations suivant vingt critères : l’âge, l’apparence physique, l’appartenance ou non à une ethnïe, à une nation, à une race, à une religion déterminée, l’état de santé, l’identité sexuelle, l’orientation sexuelle, la grossesse, le handicap, le patronyme, le sexe, les activités syndicales, les caractéristiques génétiques, les mœurs, les opinions politiques, l’origine et le lieu de résidence. Des lois spécifiques ont été mises en place contre le harcèlement sexuel et pour l’égalité vraie entre les hommes et les femmes (voir Annexe : Contre les discriminations, les écoles supérieures d’art s’engagent, page 281). Les discriminations et le harcèlement sont punis dans le cadre de la loi par des peines d’emprisonnement et de réparations aux victimes.

Il est interdit de pénétrer dans les locaux de l'école sous l'emprise de drogue ou d'un état alcoolique, ou en possession de drogue ou d'alcool (Article L628 du Code de la santé publique, article 222-37 et 222-9 du Code pénal).

Toutefois, la consommation d'alcool peut être admise dans le cadre de manifestations particulières (vernissages, réceptions...) organisées par la direction de l'établissement ou pour lesquelles une autorisation exceptionnelle a été préalablement donnée par la direction.

En cas d'ivresse ou de troubles du comportement lié à l'alcool ou à la drogue, le personnel de l'école prendra les mesures nécessaires : éloignement du·de la contrevenant·e, intervention d'un·e médecin qui décidera des mesures à prendre, application éventuelle de sanctions.

SÉCURITÉ DES OBJETS ET EFFETS PERSONNELS

L'établissement prend des mesures de protection contre les vols, notamment en mettant à disposition des casiers. Néanmoins, il incombe à chacun·e de prendre les précautions qui s'imposent. L'école dégage toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation des effets personnels, appareils, matériels et matériaux perdus ou volés dans son enceinte.

RÈGLES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

Les animaux ne sont pas admis dans les locaux. Ils peuvent être autorisés à titre dérogatoire par le·la directeur·rice de l'établissement pour des besoins spécifiques (projet artistique, situation de handicap, etc.).

Les étudiant·es ne sont pas autorisé·es à se restaurer dans l'amphithéâtre, à la bibliothèque, et dans les ateliers techniques. Les différents espaces de travail mis à leur disposition devront être laissés dans un état de propreté et de rangement convenable.

CONCOURS ET ACTIVITÉS INDIVIDUELLES

Les étudiant·es ont la possibilité de participer à des concours, festivals, expositions ou colloques nationaux et internationaux en s'inscrivant à titre individuel. Toute activité impliquant un engagement dans le cadre de la participation à ces manifestations est soumis à une information à la direction de l'établissement.

COMMUNICATION

Un· e étudiant·e qui est contacté·e par la presse pour une interview doit, avant toute prise de parole ou tout contact, en informer le·la directeur·rice et le·la chargé·e de communication de l'établissement.

PLAGIAT - CONTREFAÇON

Conformément au code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle d'une œuvre faite sans le consentement de son auteur·rice est illicite.

Le délit de contrefaçon (plagiat) peut donner lieu à une sanction disciplinaire indépendante de la mise en œuvre de poursuites pénales.

SANCTIONS DISCIPLINAIRES ET CONSEIL DE DISCIPLINE

En cas de manquement grave au règlement intérieur, d'atteinte grave aux personnes et/ou aux biens, de harcèlement discriminatoire ou d'atteinte à la propriété intellectuelle, un·e étudiant·e peut faire l'objet de sanctions disciplinaires.

Les sanctions disciplinaires applicables aux étudiant·es sont : l'avertissement, le blâme, l'exclusion pour une durée déterminée ou l'exclusion définitive de l'établissement. Des poursuites pénales peuvent également être engagées.

Le pouvoir disciplinaire est exercé par le·la directeur·rice de l'école, conformément à l'article 12-3 des statuts de l'EPCC, qui - sauf pour l'avertissement et le blâme - statue sur avis conforme du conseil de discipline, après audition de l'intéressé·e.

Le conseil de discipline se réunit sur convocation du·de la directeur·rice, de sa propre initiative ou à la demande d'un membre de l'équipe pédagogique.

L'étudiant·e est convoqué·e par pli recommandé mentionnant les faits qui lui sont reprochés et est invité à préparer sa défense.

Le conseil de discipline est composé du·de la directeur·rice, du·de la secrétaire général·e, du·de la coordinateur·rice général·e, du·de la coordinateur·rice en charge de l'étudiant·e, de 3 enseignant·es choisi·es par la direction au sein de l'équipe pédagogique de l'année d'étude de l'étudiant·e concerné·e et du·de la représentant·e des étudiant·es élu·es au Conseil d'Administration du cycle concerné.

Suite à l'audition de l'étudiant·e, le conseil de discipline prend une décision motivée qui est notifiée à celui-ci.

CHAPITRE 3 : MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT ET D'UTILISATION DES LOCAUX ET DU MATÉRIEL

HORAIRES – FERMETURE DE L'ÉCOLE

De la date de la rentrée à la date de fin des cours, à l'exclusion des vacances scolaires, l'ÉSACM est accessible aux étudiant·es chaque jour ouvré de 9h à 21h.

Tout·e étudiant·e ayant un travail à produire doit donc s'organiser en fonction de ces horaires et le cas échéant en fonction d'un planning d'utilisation des ateliers spécifiques (volume, infographie, photographie, multimédia ...)

L'école est fermée pour les étudiant·es :

- durant les mois d'août,
- pendant les vacances de Noël,
- le vendredi suivant le jeudi de l'Ascension,
- les week-ends et jours fériés,
- à des occasions exceptionnelles, notamment lors de ponts(les étudiant·es en seront informé·es ponctuellement via les différents moyens de communication interne de l'école).

Une ouverture de l'école sur des horaires restreints et dans des espaces prédéfinis, au regard du personnel présent, est également mise en place lors des vacances de février et d'avril, ainsi qu'en juillet et en septembre.

RÈGLES GÉNÉRALES D'USAGE DES LOCAUX

De façon générale, les étudiant·es sont tenu·es de respecter les locaux mis à leur disposition. Toute dégradation réalisée sur les murs, sols, portes ou tout autre support non réservé aux usages pédagogiques entraînera la remise en état aux frais de l'étudiant·e.

Toute intervention sur les locaux, perçages de mur/sol/plafond inclus, avec le·la régisseur·euse du bâtiment et de la pédagogie, qui s'en référera selon la nature de la demande aux enseignant·es concernés et/ou le·la secrétaire générale.

Différents espaces d'affichage sont utilisés pour les informations concernant les activités internes de l'école ou les manifestations artistiques et culturelles. Les étudiant·es sont donc tenu·es de les consulter très régulièrement en complément du suivi régulier de leur messagerie électronique de l'école et du calendrier pédagogique « scolarité ESACM ».

RÈGLES DE SÉCURITÉ INCENDIE

L'ÉSACM est un ERP (Établissement recevant du public) de type L, R, Y de catégorie 3.

Les locaux de l'école sont particulièrement exposés au risque d'incendie en raison des produits inflammables utilisés et stockés. Les consignes de sécurité suivantes doivent être respectées en toute circonstance :

Il est interdit :

- de fumer dans l'établissement,
- d'utiliser des appareils à feu nu (réchaud à gaz, bougies, etc.),
- de modifier le réseau de distribution électrique sans autorisation
- d'installer de manière pérenne des multiprises
- de bloquer les portes coupe-feu des couloirs comme des ateliers ou munies d'un ferme-porte par des cales, du mobilier... ou de les percer, d'encombrer ou de restreindre la circulation au sein des bâtiments, les issues principales et de secours, les armoires électriques, les couloirs, paliers, escaliers,et d'obstruer ou d'ouvrir les fenêtres servant à l'intervention des pompiers signalées par une pastille rouge...
- de stocker les matériaux inflammables, ou à fort pouvoir calorifique en dehors des armoires spéciales prévues à cet effet,
- de déplacer, d'utiliser, d'obstruer ou de dérégler les moyens de lutte contre l'incendie (extincteurs, RIA, coupe-feu, etc.)
- de décrocher les étiquetages de sécurité, les plans d'évacuation et la signalétique associée aux extincteurs
- de couvrir les blocs autonomes d'éclairage ainsi que les trappes de désenfumage situées dans les circulations

Si l'alarme retentit dans l'établissement, les usagers doivent évacuer immédiatement les lieux et se rendre au point de

rassemblement en suivant les consignes des personnels formés à l'évacuation des publics.

En complément de ces consignes, il est essentiel de :

- repérer les issues de secours et moyens d'extinction à disposition,
- éviter le sur-stockage et les encombrements pouvant mettre en défaut la sécurité des personnes,
- être attentif aux odeurs suspectes (avertir l'agent ·ed'accueil qui appliquera les consignes de sécurité qui lui ont été signifiées),
- reboucher les containers de produits inflammables, limiter le stockage, les utiliser et les manipuler loin des sources de chaleur ou des appareils électriques,
- participer activement aux exercices d'évacuation organisés.

L'entrée de tous produits chimiques dans l'établissement doit faire l'objet d'une réflexion concertée avec le-la régisseur·euse du bâtiment et de la pédagogie, qui s'en référera selon la nature de la demande aux enseignant·es concerné·es et/ou le-la secrétaire général·e. Le stockage ailleurs que dans les locaux prévus à cet effet doit être pros crit. Leur utilisation devra être encadrée.

Règles générales de sécurité

En cas d'accident sérieux, l'étudiant·e doit prévenir l'administration et/ou la personne de l'équipe pédagogique ou technique la plus proche, et appeler le 15 si nécessaire. Si l'étudiant·e blessé·e se trouve en incapacité de parler ou de se déplacer, il est du devoir de chacun·e de prévenir au plus vite les personne susmentionnées. En cas de blessure mineure (coupure, brûlure) il est du devoir de chacun de se soigner ou de se faire soigner à l'aide des trousses/armoires à pharmacie présentes dans les différents ateliers techniques et à l'accueil (loge), et de consulter un médecin si nécessaire. Toute blessure doit être prise au sérieux et soignée.

RÈGLES SPÉCIFIQUES AUX ATELIERS TECHNIQUES

L'école met à la disposition des étudiant·es des espaces de travail spécialisés : laboratoires photo, ateliers vidéo et son, multimédia, impression/édition, FabLab ... Les ateliers sont ouverts sous la responsabilité d'un·e enseignant·e, technicien·ne et/ ou d'un·e élève moniteur·rice, et sur des plages horaires spécifiques communiquées aux étudiant·es par les différents moyens de communication interne de l'école (livret de l'étudiant·e, affichage, calendrier outlook « scolarité esacm »). Des étudiant·es autonomes dans l'usage des machines peuvent être autorisé·es ponctuellement à accéder à un atelier en dehors de ces périodes. Les enseignant·es responsables des ateliers doivent au préalable transmettre le nom des étudiant·es autorisé·es au·à la directeur·rice, le-la responsable des études, le-la secrétaire générale et le-la régisseur·euse du bâtiment et de la pédagogie. L'accès à ces espaces de travail est exclusivement réservé aux étudiant·es valablement inscrit·es à l'ÉSACM, pour des travaux entrant dans le cadre de la scolarité. L'entrée de toute autre personne est strictement interdite et engagerait, en cas de dommage lui survenant, sa propre responsabilité.

Les travaux impliquant l'usage de machines spécifiques nécessitent la présence du personnel pédagogique et/ou technique de l'établissement. Une journée de sensibilisation est consacrée à la présentation de ces différentes prescriptions en début d'année scolaire. La participation de tous les étudiant·es est obligatoire. Avant tout travail dans les ateliers, les étudiant·es doivent impérativement satisfaire aux respects de règles élémentaires de sécurité :

- Les vêtements amples, écharpes, pendentifs... susceptibles d'être pris dans les éléments rotatifs sont à proscrire,
- Les vêtements en matériaux facilement inflammables pour les travaux de soudure ou proches d'une source thermique doivent être évités (vêtements en coton fortement recommandés),
- Les cheveux longs doivent être attachés ou maintenus par tout autre moyen,
- Il est obligatoire de faire systématiquement usage des accessoires de protection (lunettes, casque, masque...) fournis par l'école.

Toutefois, l'école ne fournit pas les chaussures de sécurité. Il revient donc à chaque étudiant·e, sous sa seule responsabilité, d'utiliser des chaussures adaptées à un travail en atelier.

L'utilisation du matériel son, vidéo, informatique et photographique s'effectue dans le respect des modes d'emploi et se limite aux nécessités de l'enseignement.

De même, l'utilisation des appareils électriques, électroportatifs et des outillages doit être conforme à leur destination et aux prescriptions des constructeurs. Les enseignant·es sont là pour donner toutes indications utiles et faire respecter ces prescriptions.

Les outils et équipements mis à disposition sont obligatoirement utilisés sur leurs lieux d'affectation et en aucun cas ne sortent de l'établissement sans autorisation préalable. L'étudiant·e doit respecter les consignes d'emprunt données par chaque atelier.

Chaque étudiant·e est personnellement responsable des dommages qu'il·elle cause aux personnes, biens immobiliers et mobiliers au sein de l'établissement ou au cours de toute activité organisée par l'école.

Les matériaux fournis par les enseignant·es seront exclusivement utilisés pour des travaux entrant dans le cadre du cursus.

Après la réalisation de leur travail, les étudiant·es doivent, chaque jour, nettoyer les machines et outils utilisés, l'espace de travail et procéder au rangement des accessoires et outillages. Pour certains travaux en cours, les étudiant·es doivent se conformer aux consignes de stockage données dans chaque atelier et aux durées autorisées. En cas de non-respect, les travaux seront jetés.

RÈGLES D'HYGIÈNE

La propreté des locaux est l'affaire de tous·tes. Les agent·es d'entretien assurent à l'ensemble de la communauté de l'école des espaces propres et bien tenus. Il appartient à chacun·e de respecter leur travail en adoptant un comportement normal d'usage des espaces de travail et des sanitaires. Des bacs de tri permettent à l'ensemble des acteur·ices de l'école de jeter leurs déchets courants (papiers, emballages, cartons, canettes...). Les poubelles contenant un sac en plastique noir sont réservées aux déchets d'hygiène (mouchoirs...), aux balayures, aux petits objets (stylos, chewing-gum...). Un composteur situé dans le jardin de l'école permet de recycler les déchets alimentaires. Des seaux à composts situés dans les zones de repas permettent de collecter ces déchets. Tout déchet spécifique lié aux pratiques artistiques doit être jeté dans la benne située dans l'allée (cour de l'école) ou être recyclé selon les règles propres à chaque atelier technique. Les déchets de produits sensibles (chimies, peintures, solvants, résines, aérosols et gaz...) doivent être signalés au·à-la responsable d'atelier ou au·à-la régisseur·euse car ceux-ci font l'objet d'un traitement particulier. En cas de doute, chacun·e peut retrouver astuces et conseils à l'adresse www.consignesdetri.fr

CHARTRE DE BON USAGE DES MOYENS DE COMMUNICATION ET ACCÈS INTERNET

Lois applicables dans le domaine de la sécurité informatique :

- Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée.
- Loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la communication audiovisuelle
- Loi n° 88-19 du 5 janvier 1988, relative à la fraude informatique.
- Loi n° 91-646 du 10 juillet 1991 relative au secret des correspondances émises par la voie des télécommunications.
- Loi n° 92-597 du 1^{er} juillet 1992 relative au Code de la propriété intellectuelle.
- Loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles

Les téléphones portables doivent être éteints pendant les examens, les cours ainsi qu'au sein de la bibliothèque.

L'utilisation généralisée des ressources informatiques et téléphoniques, leur fonctionnement en réseau ouvert sur Internet ont pour corollaire la vulnérabilité de nos infrastructures. Dans la mesure où une mise en échec du système peut paralyser durant plusieurs heures le fonctionnement de la collectivité, et occasionner des pertes importantes de données, cette vulnérabilité constitue une préoccupation majeure.

La présente charte a pour objet de définir les règles d'utilisation des moyens informatiques et les conditions d'accès à internet. Les règles et obligations énoncées ci-dessous s'appliquent à toutes personnes : étudiant·es, ensemble du personnel (administratif, technique, enseignant ou intervenant·e extérieur·e), utilisant le réseau de l'école ou Internet. Chaque utilisateur·rice contribue à la sécurité générale du système d'informations par l'application de règles de fonctionnement.

Finalité de l'utilisation

Le droit d'accès aux moyens informatiques sont personnels et incessibles. Il est conseillé à l'étudiant·e de ne pas communiquer ces informations à une tierce personne. En cas de soupçons sur l'utilisation à son insu de ses accès, l'étudiant·e informera dans les plus brefs délais le·la directeur·rice de l'école. Cet accès disparaît lorsque l'étudiant·e quitte l'établissement.

Un nom de compte est fourni à l'utilisateur·rice avec un mot de passe associé qui permettent :

- De se connecter aux serveurs informatiques du réseau en fonction des droits attachés à chacun·e
- D'utiliser les ressources informatiques et pédagogiques disponibles dans l'établissement D'accéder aux informations et ressources présentes sur internet
- De créer et stocker des données.

Les « ressources informatiques » sont mises à disposition des utilisateur·rices pour leurs travaux dans le cadre du cursus. Leur usage doit être rationnel et loyal afin d’éviter la saturation du système ou leur détournement.

- Tout·e utilisateur·rice s’engage à ne pas effectuer intentionnellement d’opérations qui pourraient avoir pour conséquence :
- de dégrader ou d’interrompre, même temporairement, le fonctionnement normal d’une ressource informatique quelconque, et en particulier de son poste de travail,
 - de consulter, de modifier ou de détruire des informations privées d’autres utilisateur·rices,
 - d’altérer volontairement ou de détruire des informations communes sur un des systèmes connectés au réseau,
 - de masquer sa véritable identité, d’usurper l’identité d’autrui en particulier en s’appropriant le mot de passe d’un·e autre utilisateur·rice,
 - de porter atteinte à l’intégrité d’un·e autre utilisateur·rice ou à sa sensibilité notamment par l’intermédiaire de messages, textes ou images provocants,
 - de prendre connaissance d’informations transitant sur le réseau,
 - de ne pas respecter les procédures informatiques.
 - D’accéder à des données ou services auxquels il·elle n’est pas autorisé·e à accéder..

Matériel mis à disposition

Les postes de travail sont équipés des composants informatiques nécessaires à l’accomplissement des tâches confiées aux étudiant·es. En cas d’insuffisance constatée ou de panne, il convient de prévenir le secrétariat de l’école.

L’installation et l’usage des logiciels ludiques, de copies de logiciels à caractère commercial, le contournement des restrictions d’utilisation, la propagation et la conception de virus informatiques, et de manière générale tout logiciel non directement relié à l’activité de l’étudiant·es, sont interdits.

L’utilisateur·rice ne doit pas faire de copies de logiciels n’appartenant pas au domaine public (respect du droit de propriété). Seules les copies de sauvegarde sont autorisées, sous le contrôle de l’administrateur·rice réseau. L’utilisation et la diffusion de logiciels piratés sont proscrits et constituent un délit passible d’amende forte et d’emprisonnement.

Il est toutefois possible de télécharger des fichiers ou documents, dont les contenus sont légaux, dans un répertoire personnel en vue de la réalisation d’exposés ou de travaux à destination scolaire.

Tout utilisateur·rice doit quitter un poste de travail en fermant sa session de travail. S’il·elle ne se déconnecte pas, son répertoire personnel reste accessible pour tout·e utilisateur·rice ultérieur sur le poste.

Conservation des données informatiques des étudiant·es

Il est recommandé de conserver les fichiers sur les serveurs affectés à cet usage, car seul le contenu de l’espace de stockage situé sur ces serveurs est régulièrement sauvegardé.

Tout document situé hors de ce répertoire sera supprimé par le·la responsable informatique.

Les étudiant·es sont tenu·es de récupérer et supprimer leurs fichiers des ordinateurs de l’établissement avant le 30 juin de chaque année universitaire. L’École ne pourra être tenue responsable en cas de perte de ces données.

Conservation des données personnelles

Le RGPD (Règlement Général de la Protection des Données) est la loi informatique et liberté au niveau européen depuis le 25 mai 2018 pour organiser la libre circulation des données. Il renforce le droit des personnes sur leurs données et autorise en contrepartie la collecte et l’utilisation des données personnelles.

Le RGPD s’applique dès la collecte des données.

Les cinq principes de la loi

- Principe de finalité : Le traitement doit avoir une finalité claire. Avant tout traitement, les personnes doivent être informées de la finalité et des droits dont elles disposent (accès, rectification, suppression, portabilité, opposition)
- Principe de pertinence des données : Le principe de minimisation des données doit être respecté (proportionnalité)
- Principe de durée limitée de conservation des données
- Principe de sécurité et de confidentialité : Les données personnelles doivent être traitées de manière à garantir une sécurité et une confidentialité appropriée
- Principe de respect du droit des personnes : Le consentement des personnes pour la ou les finalités du traitement est une base de licéité (conforme à la loi) et doit être clair et univoque, libre, spécifique et éclairé

Les obligations de l’ESACM (responsable de traitement)

- Recueillir le consentement éclairé de la personne
- Respecter les objectifs du fichier (sa finalité)
- Protéger le fichier
- Ne pas divulguer les informations
- Agir dans la transparence – Informer
- Déclarer les fichiers et traitements sur le Registre de traitement des données personnelles de l’école.

Les étudiant·es qui souhaitent connaître plus précisément le traitement de certaines de leurs données personnelles peuvent en faire la demande au·à la délégué·e à la protection des données de l’établissement via l’adresse rgpd@esacm.fr.

Licéité des contenus

Respect du droit à la propriété intellectuelle

L’utilisateur·rice des ressources informatiques et d’Internet doit veiller au respect du droit de la propriété intellectuelle sur les œuvres protégées (livres, logos, pièces musicales, images, logiciels...) qui font interdiction d’utiliser, de reproduire et d’exploiter ces œuvres sans l’autorisation de l’auteur·rice ou du titulaire des droits.

Respect du droit des personnes

Il est interdit à tout utilisateur de porter atteinte à la vie privée d’autrui par un procédé quelconque et notamment par la transmission, sans son consentement, de son image ou de ses écrits diffusés à titre confidentiel ou privé. Toutefois, pendant son cursus, l’étudiant·e accorde à l’ÉSACM la permission irrévocable de fixer son image par toutes techniques (photographie ou vidéo) et de la diffuser sur tous supports de communication (notamment publications papier et site Internet de l’école...). L’étudiant·e s’engage à ne pas tenir responsable l’ÉSACM de la possibilité d’un changement de cadrage, de couleur et de densité qui pourrait survenir lors de la reproduction.

Propriété artistique des travaux et droits à l’image des étudiant·es

Bien qu’étant en totalité ou partie produites par l’ÉSACM, les travaux et oeuvres réalisés par les étudiant·es pendant leur scolarité sont leur propriété pleine et entière en leur qualité d’auteur·rice (art L 111-1 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle). Certains travaux réalisés dans le cadre du cursus peuvent relever de la création collective. L’oeuvre collective est, sauf preuve contraire, la propriété de la personne sous le nom de laquelle elle est divulguée (art. L.113-2 al.3 du CPI).

Par ailleurs, l’utilisation d’images de personnes doit recueillir l’autorisation de ces dernières et s’il s’agit d’élèves mineur·es, l’autorisation écrite des parents ou du·de la responsable légal·e.

En début de chaque année scolaire, par le biais d’un formulaire, les étudiant·es autorisent l’ÉSACM à utiliser des images des productions réalisées dans l’année et de situations pédagogiques dans lesquelles il·elles peuvent apparaître. Il·elles cèdent à l’école pour une durée de 5 ans, de manière non exhaustive, à titre gratuit, leurs droits à l’image ainsi que les droits de reproduction, de représentation et d’adaptation afférents à leurs travaux à des fins de promotion, de communication et d’actions culturelles dans le cadre de manifestations publiques ou pour des éditions. L’étudiant·e s’engage à ne pas tenir responsable l’ÉSACM d’éventuels changements de cadrage, de couleur et de densité qui pourrait survenir lors de la reproduction.

Respect de l’ordre public

L'utilisateur.rice s'engage à respecter les règles juridiques concernant les personnes et les valeurs humaines et sociales ; il est donc interdit de consulter, stocker et publier des documents :

- à caractère diffamatoire, injurieux, obscène, raciste, xénophobe
- à caractère pédophile ou pornographique, incitant aux crimes, délits, et à la haine
- à caractère commercial, notamment dans le but de promouvoir, vendre ou acheter des substances ou objets illégaux.

Tout·e utilisateur·rice doit agir dans le respect de l’ordre public et s’interdire notamment tout acte malveillant de quelque nature que ce soit (trouble à l’ordre public, diffusion d’idéologies politiques, incitation au racisme, au terrorisme ou au suicide...) ou toute diffusion de message à caractère violent de nature à porter atteinte à la dignité humaine.

Toutefois, sous réserve d’un avertissement préalable du public concerné et dans un cadre pédagogique strictement défini, l’utilisation d’image à caractère sensible (violence, pornographie) est possible.

La notion d’ordre public s’entend en cohérence avec le droit français et européen en la matière, quel que soit le pays d’origine de l’étudiant·e.

Confidentialité

L'utilisateur-ric e respecte les contenus à caractère confidentiel et s'engage à ne pas lire, copier, divulguer ou modifier les fichiers d'un·e autre utilisateur-ric e sans y avoir été explicitement autorisé par son·sa propriétaire et/ou son auteur-ric e.

Suivant la gravité de l'infraction, la direction pourra engager toutes actions qu'elle jugera nécessaire. Ces sanctions peuvent aller du simple avertissement jusqu'à des sanctions prononcées par le conseil de discipline, sans oublier les poursuites prévues par les lois en vigueur (engagement de la responsabilité civile ou pénale de l'étudiant·e).

Vérifications et sanctions

L'établissement, via son·sa délégué·e à la protection des données, a une obligation légale de moyens pour se protéger des transmissions et des traitements de données illicites.

Dans ce cadre, l'utilisation de toutes les ressources informatiques mises et en particulier les services Internet pourront faire l'objet de contrôles en stricte référence à la loi et la jurisprudence. Les adresses des pages Web consultées sont stockées sur des serveurs relais et qu'elles peuvent être retrouvées facilement. La durée de conservation de ces données est conforme aux recommandations de la CNIL.

Tout manquement aux règles ci-dessus fera l'objet, selon sa gravité, de la fermeture immédiate du compte de l'utilisateur-ric e et éventuellement d'une sanction disciplinaire. Les faits passant sous le coup de la loi peuvent, de surcroît, entraîner des poursuites et déboucher sur des sanctions civiles ou pénales.

RÈGLES SPÉCIFIQUES À LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de l'école contribue à la formation, à l'information, à la culture et aux recherches des étudiant·es et des enseignant·es. Le personnel de la bibliothèque accompagne les étudiant·es et les enseignant·es afin d'utiliser au mieux le fonds documentaire et pour les guider dans leurs recherches. La bibliothèque propose un fonds documentaire en libre accès, spécialisé en art contemporain, ainsi que des informations multiples sur l'art contemporain et son contexte. Son catalogue est commun avec celui du réseau des bibliothèques de Clermont Auvergne Métropole. Les horaires d'ouverture peuvent varier en fonction des contraintes pédagogiques et des vacances scolaires.

Modalités d'inscription

La carte de prêt établie lors de l'inscription à la bibliothèque de l'ÉSACM donne accès aux bibliothèques de lecture publique du réseau géré par Clermont Auvergne Métropole et à la BCU (Bibliothèque Clermont Université).

Emprunt des documents

Les ouvrages et les DVD peuvent être empruntés à domicile (sauf restrictions liées à des contraintes pédagogiques) : pour une durée de 4 semaines, renouvelables 1 fois. Tout document qui sort de la bibliothèque (même pour un exercice ponctuel, ou pour une consultation brève) doit être notifié au personnel de la bibliothèque. Périodiques, usuels, dictionnaires et encyclopédies, ouvrages de référence sont à consulter sur place. Le prêt peut être consenti sur demande (inscrit·es aux cours du soir ou étudiant·es à condition que cela n'entrave pas les besoins de l'enseignement). Les documents audiovisuels et multimédias empruntés sont réservés à un usage personnel, dans le cadre familial ou privé. Tout autre usage doit se conformer à la législation sur la propriété littéraire et artistique. L'école ne peut être tenue responsable de tout usage abusif des documents empruntés. L'étudiant·e est responsable des documents empruntés : il·elle ne doit ni les annoter, ni les détériorer. Il·elle est tenu de signaler au personnel de la bibliothèque tout document à réparer, qui se chargera des réparations éventuelles. Un document anormalement détérioré (couverture ou pages déchirées, tâches...), perdu ou volé doit être remplacé par l'emprunteur·euse (achat du document ou d'un document équivalent en accord avec le·la bibliothécaire). L'étudiant·e est tenu·e de rendre les documents intègres et dans les temps. En cas de non-respect du délai d'emprunt, une suspension du prêt est appliquée par le logiciel et sera levée au rendu des documents.

Consultation

La consultation, l'écoute et le visionnage sur place des documents est ouverte à tou·tes. Des postes informatiques sont disponibles pour la consultation du catalogue et la recherche documentaire sur Internet. Conformément aux articles 225-1 à 227-28 du code pénal, les usager·es s'engagent à respecter l'interdiction de consulter des sites à caractère raciste, pédophile, pornographique, incitant à la haine ou tout autre site portant atteinte à la sécurité des personnes et des biens. Un point de visionnage de DVD et d'écoute de CD audio est aménagé dans la bibliothèque.

Reproduction de documents

La photocopie des documents peut être réalisée sur un copieur mis à disposition à cet effet. Le tarif de cette prestation est fixé par délibération du Conseil d'Administration.

FOURNITURES

À l'entrée dans l'école, chaque étudiant·e doit s'équiper de carnets pour la prise de note ainsi que d'un petit outillage dont il·elle aura besoin tout au long du cursus et qui n'est pas prêté dans les ateliers (liste est transmise par mail en amont de la rentrée et rappelée dans le livret de l'étudiant·e).

L'école fournit le matériel et les consommables nécessaires aux initiations dans les principales disciplines artistiques dans le cadre des Prismes et de certains Focus, ainsi que pour les besoins de workshops. Les ateliers techniques disposent par ailleurs de matériaux de base, disponibles uniquement en petite quantité pour l'expérimentation et leur utilisation doit faire l'objet d'une validation préalable de l'équipe pédagogique.

PRÊT DE MATÉRIEL

Il est possible d'emprunter certains matériels pour mener à bien un projet pédagogique aux conditions suivantes :

- le travail envisagé avec ledit matériel doit répondre à un projet validé par l'équipe pédagogique,
- par le biais de sa responsabilité civile transmise en début d'année, l'étudiant·e dispose d'une couverture du matériel en cas de vol ou détérioration,

L'emprunt du matériel s'effectue dans le cadre des plages horaires prévues, via l'intranet de l'école. En cas de vol ou de détérioration de ce matériel, l'étudiant·e devra faire une déclaration à sa compagnie d'assurance. Dans le cas où cette dernière ne prendrait pas en charge le remboursement de l'appareil (ou ne le ferait que partiellement), celui-ci sera à la charge de l'étudiant·e.

RANGEMENT DE L'ÉCOLE ET STOCKAGE

À différents moments de l'année, les étudiant·es doivent ranger leurs ateliers pour les besoins de la pédagogie et/ou de la vie de l'établissement (workshop, accrochage, préparation et passage de diplômes, journées portes ouvertes, etc.). Lorsqu'il s'agit de format pédagogique, chaque étudiant·e impliqué·e doit participer au rangement et à la remise en état de l'école.

Chaque fin d'année, l'étudiant·e s'engage à gérer l'enlèvement de ses travaux, matériaux et outils pour permettre aux services techniques de réaliser les travaux et nettoyages indispensables à l'entretien du bâtiment. Pour les travaux/matériaux qu'il·elles ne souhaitent pas garder, les étudiant·es sont encouragé·es à donner à la récupérathèque de l'école les matériaux qui pourraient être réemployés. À défaut, il·elles doivent les jeter :

- au fur et à mesure de l'année, dans les poubelles/benne de l'école, en respectant les consignes de tri,

- en fin d'année scolaire dans la benne de grande capacité mise en place à cet effet. Ces opérations se feront dans le respect des procédures et sous le contrôle du·de la régisseur·euse du bâtiment et de la pédagogie.

Deux espaces situés au 2e étage sont réservés aux étudiant·es pour stocker des travaux de faible envergure tout au long de l'année. Ces espaces sont organisés et gérés par les étudiant·es et le·la régisseur·euse et ont vocation à alléger les espaces d'ateliers. Ils ne constituent en rien une réserve à long terme, ils doivent être régulièrement inventoriés et vidés chaque année.

À titre exceptionnel, pour les travaux de grande envergure, un stockage temporaire pendant l'été peut être accordé sur demande écrite et justifiée au·à la régisseur·euse du bâtiment et de la pédagogie. L'étudiant·e devra étiqueter et déposer les travaux autorisés dans l'espace prévu à cet effet selon les consignes données. À défaut, l'école dégage toute responsabilité si les travaux sont jetés ou abîmés.

CHARTRE POUR L'ÉGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES ET LA LUTTE CONTRE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATIONS

* * *

Toutes les discriminations doivent être combattues avec force et la lutte contre les attitudes discriminantes et pour l'égalité entre les femmes et les hommes doit être placée en préambule de toute réflexion et de toute action.

L'école est un lieu de transmission, de savoir et d'émancipation et un espace de réflexion et de mise en œuvre de questionnements liés aux formes sociétales contemporaines. Elle est donc traversée par ces enjeux aussi bien dans le travail des étudiant-es que dans la vie quotidienne de l'établissement. Les écoles sont depuis de nombreuses années des espaces de construction et d'affirmation de l'identité de chacun-e. La force de la pédagogie de projet qui est au cœur des écoles d'art tient à des modes de travail spécifiques et à une liberté de création qui sont essentiels. Le rapport pédagogique est centré sur le projet de l'étudiant dans une construction de soi qui interroge sans cesse l'espace personnel. De ce fait, les écoles supérieures d'art doivent rester des lieux dans lesquels les questions de l'intime, de l'autobiographique, du corps et des identités au sens le plus large du terme continuent d'être travaillées tout en veillant à ce que chacun-e soit respecté dans ce qu'elle ou il est, sans discrimination.

La mise en œuvre d'une politique structurelle d'égalité entre les femmes et les hommes et de lutte contre toutes les discriminations, concerne aussi bien les étudiant-es que la gouvernance de l'établissement et l'ensemble des personnels et intervenant-es. Elle participe au travail nécessaire de reconstruction du champ des représentations.

- L'école s'engage à :**
- Promouvoir la diversité et l'égalité des chances ;
 - Prévenir toute forme de violence et de harcèlement ;
 - Mettre en œuvre l'égalité hommes-femmes ;
 - Veiller au respect mutuel entre les sexes et transmettre une culture de l'égalité ;
 - Favoriser la représentation proportionnelle des femmes et des hommes dans toutes les instances, à tous les niveaux, pour toutes les catégories et tendre vers la parité dans la composition du conseil d'administration, des jurys et des commissions de sélection, pour contrer les solidarités et mécanismes conscients ou inconscients qui tendent à reproduire des schémas inégalitaires ;
 - Reconnaître le rôle déterminant de la direction d'établissement comme garant de l'égalité hommes-femmes, du respect mutuel entre les sexes et de la lutte contre les stéréotypes et contre toutes les discriminations ;
 - Lutter contre toutes les discriminations et toutes les formes de harcèlements quels qu'ils soient ;
 - Lutter contre les attitudes sexistes et de genre, contre toutes les discriminations et contre les violences sexuelles, sexistes et homophobes.

1. Transmettre une culture de l'égalité et contre les discriminations pour changer les représentations

Si dans les écoles supérieures d'art, comme dans le champ de l'enseignement supérieur en général, les conditions peuvent être propices au harcèlement et à toutes sortes de domination, elles créent aussi des contextes favorables pour les questionner et les combattre.

Notre école a ouvert ses portes aux enseignements des sciences politiques et sociales qui traitent de ces questions, notamment les gender studies et les postcolonial studies.

- Afin de changer les représentations et de transmettre une culture de l'égalité aux étudiant·es des deux sexes, nous veillerons à la parité et la diversité au sein des équipes pédagogiques (enseignant·es comme intervenant·es) afin, notamment, de diversifier les « modèles » que l'on donne aux étudiant·es.
- Une information diversifiée sur les métiers est développée durant la scolarité, notamment dans les « réalités de l'art » en faisant intervenir des professionnelles et des professionnels de toutes origines, ce qui contribuera à ouvrir le champ des possibles aux étudiant·es quels que soient leur genre, leur origine, leur contexte et leur choix d'existence.
- Nous travaillons sur les processus d'orientation des lycéen·nes dans le projet « égalité des chances », par des workshops en lycée professionnels, par des actions d'éducation artistique dans les quartiers défavorisés, par le changement de notre examen d'entrée plus accessible... Nous veillerons à développer ces actions auprès de tous ceux et celles qui n'auraient pas un accès facile à une école supérieure d'art.
- Changer les représentations passe également par une attention particulière à la diversité des œuvres et des auteur·rices présentés dans les enseignements en s'appuyant sur les travaux de recherche qui mettent en évidence les possibilités en la matière (œuvres d'autrices et d'artistes femmes, d'auteur·rices et d'artistes issu·es des minorités, et issu·es d'une histoire de l'art non occidentale).
- La mise en place de modules de formation sur l'égalité, d'espaces de réflexion sur les stéréotypes ou le développement d'analyses des représentations des femmes et des minorités quelles qu'elles soient est également nécessaire. Apprendre aux étudiant·es à analyser et décrypter les comportements est fondamental pour transmettre une culture de l'égalité et lutter contre les discriminations et le sexisme. L'ensemble de la communauté doit savoir repérer les stéréotypes et disposer d'outils pour savoir adopter la bonne posture lorsqu'elle y est confrontée.
- Accompagner tous les étudiant·es vers des carrières diversifiées
- L'ensemble des acteur·rices de l'école veillent à donner confiance aux jeunes femmes et aux jeunes hommes quels qu'ils soient et à entretenir un environnement de confiance, d'écoute et de conseil permettant à tou·tes les étudiant·es de prendre confiance et d'être encouragé·es afin que chacun·e puisse se projeter et prétendre à différents postes et différentes responsabilités.
- La constitution de réseaux professionnels et un suivi plus actif par les écoles du devenir des ancien·nes étudiant·es doivent soutenir la diversification et la consolidation des parcours de même que la mise en place de parrainages et de marrainages.

2. Veiller à l'équité

- Développer les statistiques F/H pour mesurer et prendre du recul sur nos pratiques.
Des statistiques présentées au Conseil Scientifique, Pédagogique et de la Vie Etudiante (CSPVE) et au Conseil d'Administration seront réalisées une fois par an pour rendre visibles les données sexuées au sein de l'école qu'il s'agisse des étudiant·es, des enseignant·es, des intervenant·es, des jurys, des dirigeant·es, des personnels administratifs ou de service. Les autres données statistiques sur la diversité ne sont pas légales et ne peuvent donc être réalisées.
L'élaboration de ce rapport de situation comparée permettra de faire une mesure quantitative et pourra permettre d'organiser la discussion autour de ces données pour en comprendre la réalité, les enjeux et les solutions éventuelles à trouver.
- Dans les processus de recrutement.
Comme c'est déjà le cas, les jurys de diplômes et de recrutement sont paritaires dans la mesure du possible puisqu'ils comprennent souvent un nombre impair de membres.
L'établissement veillera à recruter en prévenant tous les risques de discrimination dans toutes les étapes de recrutement d'un·e agent·e. Pour cela nous nous appuierons sur la note du secrétaire général du ministère de la Culture en date du 7 février 2017 qui précise la procédure à appliquer dans le cadre des recrutements. Elle permet de garantir l'égalité de traitement et l'absence de discrimination entre les candidates et candidats. Ce document sera à la disposition de tou·tes à la Bibliothèque et dans l'administration.
- Dans l'accès à toutes les fonctions et dans toutes les instances (conseil d'administration, conseil scientifique, pédagogique et de la vie étudiante, commission pédagogique, coordination, délégué·es,...).
L'école essaie de tendre à la parité à tous les niveaux et pour toutes les catégories. Nous veillerons à ne pas pénaliser la carrière des personnels ou le déroulement des études des étudiant·es du fait de leurs éventuelles obligations familiales ou professionnelles ou encore, d'un handicap. A titre d'exemple, les conférences sont enregistrées et sont disponibles pour ceux qui ne peuvent y assister pour une de ces raisons et des horaires et des aides ad hoc sont aménagés pour tou·tes celles·ceux qui sont concerné·es.

3. Prévenir et traiter toutes les formes de discrimination, de violence, de harcèlement ou de fragilisation.

- La loi s'exerce partout, elle punit les discriminations suivant vingt critères : l'âge, l'apparence physique, l'appartenance ou non à une ethnie, à une nation, à une race, à une religion déterminée, l'état de santé, l'identité sexuelle, l'orientation sexuelle, la grossesse, le handicap, le patronyme, le sexe, les activités syndicales, les caractéristiques génétiques, les mœurs, les opinions politiques, l'origine et le lieu de résidence. Des lois spécifiques ont été mises en place contre le harcèlement sexuel et pour l'égalité vraie entre les hommes et les femmes. Les discriminations et le harcèlement sont punis dans le cadre de la loi par des peines d'emprisonnement et de réparations aux victimes.
- Il est également important de rappeler le rôle essentiel de la direction dans cette lutte contre les discriminations, le harcèlement et les abus de pouvoir et pour l'égalité des hommes et des femmes. Le directeur ou la directrice agit pour les prévenir et a obligation à réagir par les moyens règlementaires propres à l'établissement ou par l'intervention de la Justice face à des faits relevant de ce type de délit.
- Des cellules d'écoute :
Les écoles d'art étant des lieux dans lesquels discriminations, harcèlement, abus de pouvoir par un ascendant peuvent se produire, nous devons permettre aux victimes et aux témoins de trouver un espace pour parler, être écouté·es et ensuite dirigé·es vers l'instance qui convient : soit au sein de l'école, soit en dehors et, en cas de délit, vers la Justice.
Deux cellules d'écoute ont été mises en place : l'une pour les étudiant·es et constituée d'étudiant·es et l'autre pour le personnel.
La cellule d'écoute des étudiant·es est composée d'étudiant·es volontaires, à parité, représentant une diversité de profils pour que chacun·e puisse trouver un·e écoutant·e avec lequel il·elle se sente à l'aise pour se confier. La cellule permet que celui·celle à qui un·e étudiant·e a parlé ne se retrouve pas seul·e pour évaluer ce qu'il·elle doit faire mais que cette décision, souvent difficile, soit prise collectivement.
La cellule d'écoute pour le personnel est composée de 4 personnes, volontaires, à parité, qui représentent l'ensemble des différents corps du personnel : enseignant·es, personnel administratif et personnel technique. De la même façon que pour les étudiant·es, cette cellule permet que la personne sollicitée ne soit pas seule pour décider de la suite à donner ou pas à ce qui lui a été confié.
Ces cellules d'écouter·es sont fondées sur les valeurs suivantes :
 - Écoute sans jugement et avec bienveillance
 - Impartialité
 - Confidentialité, discrétion
 - Responsabilité

- Ces cellules d'écoute pourront partager leur réflexion en s'appuyant sur les invitations faites au sein de l'établissement en lien avec ces questions ou en invitant des intervenant·es pouvant nourrir leurs échanges.
La mission des référentes et des référents sera précisée dans une lettre de mission du directeur de l'établissement.
- Des documents et ouvrages qui aident et outillent dans ce travail seront disponibles à la bibliothèque et à l'administration à la disposition de tous les acteurs de l'école.

4. Promouvoir l'égalité et la lutte contre les discriminations et faire connaître les dispositifs existants

- Nous nous référerons à la circulaire du 21 novembre 2017 relative aux règles de féminisation et de rédaction des textes publiés au Journal officiel de la République française, qui rappelle qu'il faut féminiser les noms de métiers, titres et fonctions mais proscrit l'usage des formes abrégées avec point médian.
- La politique de l'établissement en matière de lutte contre les discriminations et pour l'égalité doit être connue de l'ensemble de la communauté. La création d'une page bien référencée sur le site Internet de l'établissement et dans l'intranet sera donc réalisée.

Les textes de référence sont :

Considérant la Charte pour l'égalité entre Femmes et Hommes dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, élaborée conjointement par la Conférence des Présidents d'Université (CPU), la Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs (CDEFI) et la Conférence des Grandes Ecoles (CGE) avec le soutien du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et du Ministère des Droits des Femmes ;

Considérant l'article 23 de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne ;

Considérant la directive 2006/CE du Parlement européen et du Conseil du 5 juillet 2006 relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité des chances et de l'égalité de traitement entre hommes et femmes en matière d'emploi et de travail ;

Considérant l'article 14 de la convention européenne des droits de l'homme ;

Considérant les dispositions de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Considérant les dispositions de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

Considérant les dispositions de la loi n° 2011-103 du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle pour les établissements auxquels elle s'applique ;

Considérant les engagements gouvernementaux rappelés par les circulaires du Premier Ministre du 23 août 2012 ;

Considérant l'Article 121-7 du code pénal pour les abus de pouvoir
Loi 92-683 1992-07-22

Considérant la Loi pour égalité des chances
Loi n° 2006-396 du 31 mars 2006

Considérant la Loi relative à l'égalité salariale
Loi n° 2006-340 du 23 mars 2006

Considérant la Loi relative au harcèlement sexuel
Loi n° 2012-954 du 6 Août 2012

Considérant la Loi relative à l'égalité vraie
Loi N° 2014-873du 4 Août 2014

Considérant la Loi relative à la création de HALDE
Loi n° 2004-1486 du 30 décembre 2004
Site : www.halde.fr

